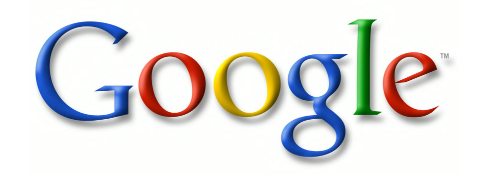
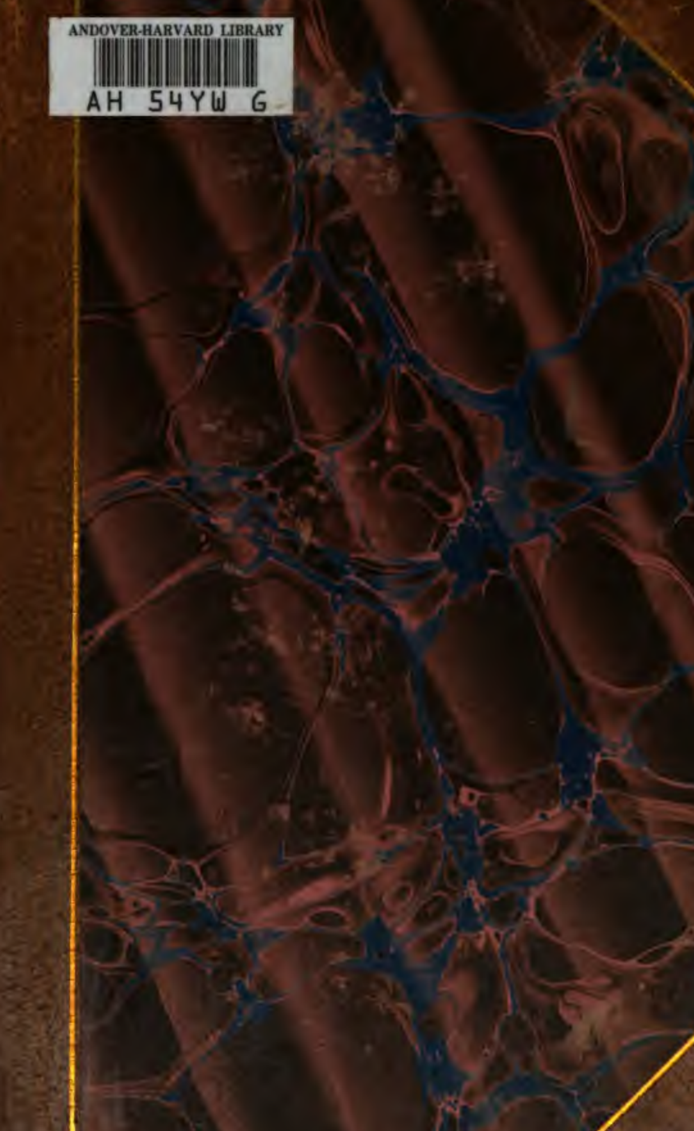
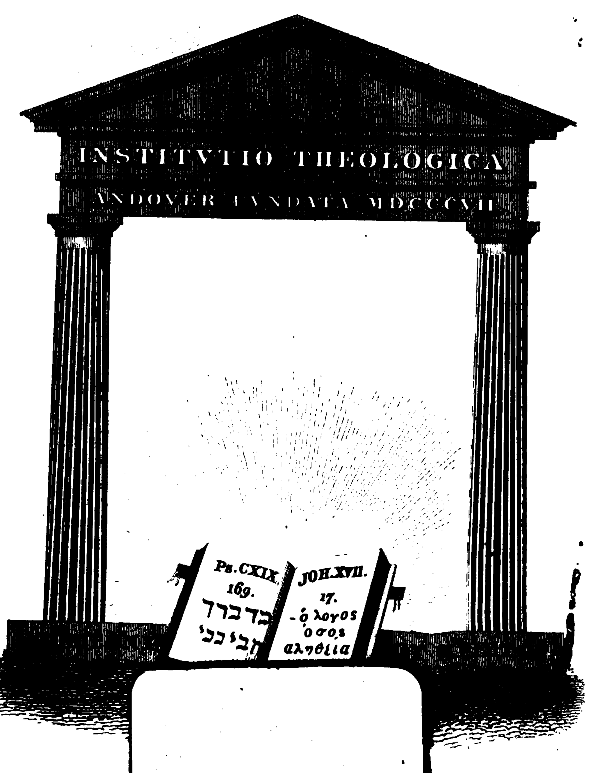
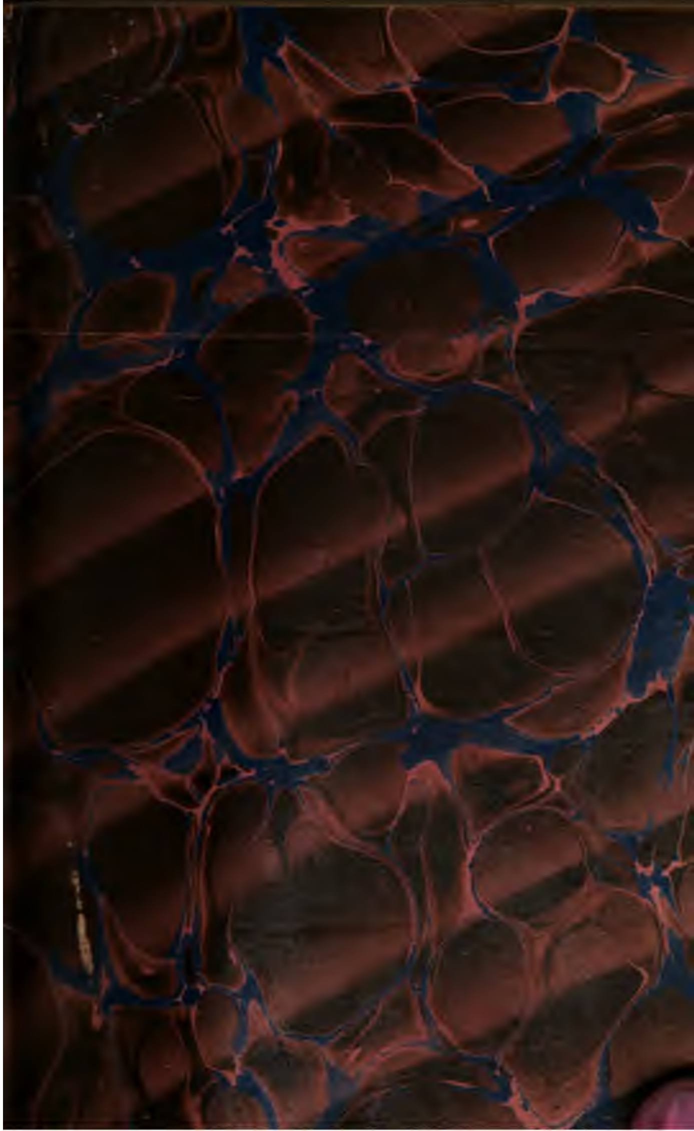



ANDOVER-HARVARD LIBRARY
AH 54YW G

יהוה


INSTITVTIO THEOLOGICA
ANDOVER FVNDATA MDCCCVII
Ps. CXIX. 169.
JOH. XVII. 17.
ὁ λογος ὁ σος αληθεια

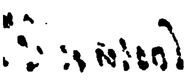


HISTOIRE

DES

INSTITUTIONS DE MOÏSE

ET DU PEUPLE HÉBREU.



Gardez les lois que je vous ai proposées; elles seront la preuve de votre sagesse et de votre intelligence aux yeux des nations, qui, en les entendant, diront certainement : Ce peuple est intelligent et sage, cette nation est grande.

DEUTÉRON. IV, 6.

HISTOIRE

DES

INSTITUTIONS

DE MOÏSE

ET DU PEUPLE HÉBREU,

PAR J. SALVADOR.

DEUXIÈME ÉDITION

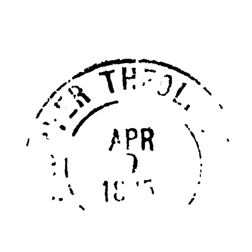
Tome Troisième.

BRUXELLES,

LOUIS HAUMAN ET COMPAGNIE.

LIBRAIRES.

1830.



HISTOIRE

DES

INSTITUTIONS DE MOÏSE

ET DU PEUPLE HÉBREU.

LIVRE VIII.

MORALE.

L'homme patient vaut mieux que l'homme fort; et celui qui maîtrise son cœur mieux que l'homme qui prend des villes.

PROV. XVI, 32.

L'AGITATION que les irruptions successives des Assyriens portèrent sur les rives occidentales de l'Asie et en Égypte; les déchiremens occasionnés par la division des successeurs d'Alexandre, et les guerres des Romains, avaient développé chez tous les peuples une agitation morale cor-

respondante. De toutes les causes qui excitent la pensée, le malheur est la plus féconde. Il nous force à nous replier sur nous-mêmes; et à saisir l'état des objets extérieurs, afin d'échapper par quelque coin à la main cruelle qui nous oppresse.

Alexandrie est la ville où cette disposition fut suivie des plus grands résultats, où le choc et le mélange des idées s'accomplirent de la manière la plus active et la plus directe. Sa situation centrale entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe; l'accueil et les encouragemens que les Ptolémées accordèrent aux savans de tous les pays, et le puissant attrait qui appelait les uns vers les autres tous les hommes doués de quelque intelligence, l'élevèrent au plus haut degré de splendeur. Les opinions de tous les peuples, de toutes les sectes connues, y déployèrent leurs ressources. Le mysticisme de l'Orient, les anciennes doctrines de l'Égypte et de l'Éthiopie grecque, eurent leur tribune et leurs représentans. Les Juifs, qui entraient pour une partie considérable dans la population, ne restèrent pas en arrière. Leur rôle est en première ligne. Après de longs débats, des travaux inouis, une émission prodigieuse d'écrits de tout genre, le champ de bataille leur resta, en ce qui regarde l'ordre moral; et il sortit de là les préliminaires d'une espèce de traité tacite,

qui reçut bientôt une forme vivante, et dans lequel toutes les doctrines consentirent à reconnaître le mosaïsme pour leur suzerain, sauf des conditions et des modifications diverses. Ce traité et cette forme sont le christianisme. Sa force se composa de celle de tous les élémens qui se réunirent dans son sein; plus le surcroît d'énergie qui résulte de la combinaison et de l'ensemble.

Cependant trois classes de Juifs refusèrent d'accéder au nouveau pacte, les uns par superstition, les autres par un sentiment dont ils ne savaient se rendre compte, ceux-là enfin par une conviction profonde. Tous furent d'accord sur ce point, que la nouvelle forme renfermait des principes contradictoires; qu'elle avait détourné l'ancienne doctrine de sa voix naturelle; et qu'elle ne pouvait être que transitoire. Ainsi le mosaïsme conserva ses cohortes, et devint une véritable opposition religieuse qui, bientôt privée du droit de se faire entendre, protesta dans tous les climats de la terre par sa seule présence, et qui, en butte aux violences et aux outrages avec lesquels l'injustice du plus fort espère abattre ou déshonorer la constance du plus faible, s'enveloppa en quelque sorte dans son manteau.

Mais nous avons laissé Moïse et les Hébreux dans le désert, pour suivre le sort de ses institu-

tions et le caractère particulier qu'elles donnèrent à ce peuple; revenons quelques instans à lui-même ; nous dirons ensuite le principe d'organisation sociale qui forme le chaînon réel entre la morale chrétienne et l'israélisme.

Il est des faits arrivés à certaines époques qui ne deviennent intelligibles qu'aux hommes à qui il a été réservé de traverser des époques analogues. Lorsqu'après avoir retracé les terribles jugemens rendus par Moïse, le Pentateuque assure qu'il n'existait pas sur la terre un *homme plus doux* que lui (1), on serait tenté de prendre ces paroles pour une raillerie, si l'expérience ne nous avait dévoilé tout ce que le besoin, bien ou mal conçu, d'un salut général peut communiquer aux cœurs les plus débonnaires.

On se souvient de l'arrêt d'exil qui fermait à toute l'ancienne génération la terre-promise. Les séditions se multiplièrent ; et certes, si la conduite du législateur est justifiée par la nécessité où il se trouvait de tenter un entier renouvellement des idées, la souffrance, éprouvée au milieu des déserts par les Hébreux, et le sacrifice qu'on exigeait d'eux, du présent à l'avenir, expliquent d'une manière bien naturelle les mécontentemens dont ils donnaient de fréquens témoignages.

De tous les évènemens que cet état des choses

fit naître, la conjuration de Coré le lévite, de Dathan et d'Abiram, fut le plus déplorable. Deux cent cinquante membres du conseil général avaient suivi leur impulsion. Leur dessein était de nommer un autre chef pour sortir, à quelque prix que ce fût, du désert. La dignité accordée à Aaron servit de prétexte. Au jour marqué les conjurés réunis s'emportent en reproches contre Moïse. Il n'en est pas ébranlé : « Vous avez tort, enfans de Lévi, j'ai fait pour vous tout ce qui convenait. Quel est celui qui pourra dire que je lui ai pris quelque chose ; que je me sois rendu coupable de la moindre injustice ? Songes-y, Coré ; je te laisse jusqu'à demain pour réfléchir ; si tu ne reviens à des sentimens meilleurs, ose prendre l'encensoir et le présenter avec tes partisans devant l'Éternel. » En même temps il envoya à Dathan et à Abiram l'ordre de comparaître devant l'assemblée des soixante-dix anciens. Ils s'y refusèrent : « N'est-ce pas assez que tu nous aies retirés du bon pays d'Égypte pour nous faire mourir dans le désert ? prétends-tu encore nous dicter des lois ? ne sommes-nous pas tous également saints aux yeux de l'Éternel ? Où est le pays de miel et de lait dans lequel tu devais nous conduire ? Où est l'héritage de champs et de vignes que tu nous avais promis ? Nous ne t'écoutons plus. »

Le lendemain tous se présentent devant le tabernacle. Coré, l'encensoir à la main, s'efforce d'exciter le peuple. Mais Moïse apparaît à la tête des anciens d'Israël ; il fait reculer Coré, Dathan et Abiram vers leurs tentes; il ordonne à tous les Hébreux de s'en éloigner, et leur annonce d'une voix redoutable que ces hommes vont subir un genre de mort jusqu'à ce moment inconnu. En effet, une explosion semblable à celle d'une mine ouvrit la terre et les engloutit (2).

Je me borne à rapprocher ce fait de la science que les anciens avaient, dit-on, dans l'emploi du feu, et je ne m'arrête ni à la plaie épidémique qui frappa plusieurs mille hommes, et qui fut signalée comme une punition du Ciel; ni aux fleurs qui germèrent préférablement sur la verge d'amandier offerte par Aaron. Une chose plus importante sous le rapport politique, est la disparition de ce dernier après une autre révolte. Moïse, accompagné de son frère et d'Éléazar fils de son frère, gravit la montagne de Hor, fit quitter à Aaron ses vêtemens sacerdotaux et en revêtit Éléazar. A dater de ce moment, le grand-pontife fut compté pour mort, et les enfans d'Israël, dont les murmures n'avaient été occasionnés que par leur fâcheuse position, le pleurèrent pendant trente jours dans la plaine (3).

Or, c'est ce Moïse si terrible envers les autres,

envers sa propre famille, envers lui-même, dès qu'il voit du danger pour la conservation du peuple, qui, lorsqu'il s'abandonne sans crainte à ses inspirations ou à ses souvenirs, trouve les accens les plus doux. J'ai dit que l'Évangile n'avait pas un précepte de morale pratique qui lui appartînt en propre; qu'il n'a fait que donner une plus grande extension aux principes israélites réunis en corps de doctrine plusieurs siècles avant Socrate et Platon. On en découvrira la preuve dans ce livre.

La morale peut être considérée sous un double point de vue. Dans sa généralité elle embrasse tout ce qui regarde l'homme, et se confond avec la philosophie dont le but est de distinguer le vrai, du faux; ce qui convient, de ce qui est nuisible. La même chose arrive à toutes les autres branches des connaissances humaines : considérées dans leur plus vaste étendue, elles attirent tout dans leur sein; ou, si je puis me servir de cette image, elles ne sont que des portes différentes, pour introduire dans l'unique édifice de *la science de l'homme* *.

* C'est en ce sens que le mot *industrie*, sorti de ses limites vulgaires, a été appliqué à la science du développement des forces. Alors ses professeurs ont eu le droit de répéter le protocole usité de tous les savans : « Il n'est pas de science plus étendue, plus utile et plus

Mais dans son acception ordinaire la morale offre un sens plus restreint ; elle préside aux rapports particuliers des individus, et sert de complément à la législation, par les soins qu'elle prend de prévenir les iniquités qui échappent de leur nature à la puissance des lois.

Ces deux parties d'un même ensemble doivent donc reposer sur les mêmes principes. Comment admettre à la fois la fraternité morale et l'inégalité politique ? comment soutenir l'existence de la liberté morale et rejeter l'autre ? « Si vous ne remplissez pas vos devoirs de citoyens, dit la Législation, si vous enfreignez les défenses qui vous sont faites, je déploierai aussitôt ma sévérité contre vous. — Vous pouvez, en m'outrageant, vous soustraire à la sévérité des lois, dit à son tour la Morale ; mais partout où il y aura désordre, le mal suivra ; les remords, les douleurs, les revers privés et publics seront votre punition inévitable. »

La morale a dû s'exprimer dans tous les lieux où des hommes ont été réunis. Toujours l'être

belle que celle dont nous parlons : toutes les autres sont appelées à lui offrir le fruit de leurs veilles. En effet, le discernement, la raison, le savoir, l'imagination, le génie, l'enthousiasme, les affections, l'amour, les passions, n'étant que des forces modifiées, doivent irrévocablement rentrer dans le système industriel. »

souffrant a réclamé du secours; toujours le faible, opprimé, a intéressé les cœurs généreux. Mais il y a loin de quelques préceptes isolés, à un grand ensemble moral dont toutes les parties se fondent sur la nature de l'homme. L'une de ces choses appartient à l'enfance de l'ordre social, l'autre à sa maturité; et sous ce rapport, l'auteur du Pentateuque, lors même qu'il n'aurait pas aperçu toutes les faces de la nature humaine, était en avant de son siècle de plusieurs milliers d'années.

Les principaux caractères de la morale écrite d'Israël sont la franchise et la simplicité. Qu'on admire ce précepte, qui est dû originairement à Jérémie : « Présentez la joue gauche à celui qui vous aura frappé sur la droite (4). » L'homme ne fait point cela. Qu'on s'écrie : « Méprise-toi toi-même », Moïse avait en vue d'inspirer beaucoup d'estime d'eux-mêmes à ses disciples. C'est pourquoi l'orgueil, et non l'hypocrisie, semble le défaut dans lequel ils tombèrent plus particulièrement.

En principe fondamental, pour rendre heureux un seul citoyen, sa postérité comprise, il faut le bonheur de tout le peuple, qui exige à son tour celui de tous les citoyens. Si une pièce de la machine est en souffrance, toutes les autres s'en ressentent. Il existe donc un état convenable à ces

pièces elles-mêmes prises à part. Sous cet aspect la morale se confond presque entièrement avec l'hygiène ou la science qui prescrit les moyens de conserver la santé : « Jouis de tout, mais évite tous les excès, disent Salomon, les prophètes et les docteurs, ils conduisent promptement à la mort. Dirige les désirs et les affections de ton ame selon les règles de la saine raison, afin de produire dans ton être une harmonie parfaite, de laquelle dépendent les sensations douces, beaucoup d'intelligence, et une longue vie (5). »

Au sujet des rapports entre individus, la morale commande la bienveillance, l'amour, l'assistance, l'indulgence réciproques, tout ce qui tend à conserver les êtres, tout ce qui leur évite des froissemens par lesquels ils sont trop promptement usés. Ce sont les préceptes relatifs à cet état de choses que je retracerai bientôt.

Comme devoir envers la patrie, elle ordonne aux citoyens non-seulement de remplir la volonté des lois, et d'élever leurs esprits jusqu'aux grandes vérités desquelles ces lois découlent, mais de la remplir avec affection et zèle, d'être imbus d'un amour sans cesse actif pour le bien, d'une haine sans cesse active contre l'oppression. « Écoute Abner », disait le grand-pontife Joad, formant avec les principaux capitaines de l'armée et avec les anciens d'Israël une conjuration qui

devait rendre à la loi son pouvoir, et au peuple ses droits :

« Je sais que l'injustice en secret vous irrite,
» Que vous avez encor le cœur israélite ;
» Le ciel en soit loué ! Mais ce secret courroux,
» Cette oisive vertu, vous en contentez-vous ? »

« Ce n'est pas en affligeant ton ame un jour, en te couvrant d'un sac et de cendres, que tu te rendras agréable au Dieu d'Israël, s'est déjà écrié, d'une voix digne de traverser les siècles, le prophète Isaïe, mais en dénouant les liens de la méchanceté, en détruisant toute espèce de joug, en laissant aller libres ceux qui sont foulés, en brisant toute oppression *. Alors ta lumière éclorra comme l'aube du jour ; la guérison de tes maux commencera à l'instant ; la justice marchera devant toi, et la gloire suprême sera ton arrière-garde (6). »

«Celui qui ne connaît pas le texte des lois et les règlemens, disent les docteurs, et qui ne s'occupe pas des discussions à ce sujet, est indigne d'habiter parmi les hommes. Deux ou trois indi-

* Celui qui dit au méchant (en pouvoir), tu es juste, sera maudit par les peuples, détesté par les nations ; mais ceux qui le réprimandent leur seront agréables, et la bénédiction se répandra sur eux. (*Prov.* XXIV, 24).

vidus qui se promènent, ou qui font ensemble un repas, ne doivent pas se quitter sans avoir parlé quelques instans de la loi; car là où il n'y a pas de vie politique, il n'y a point de loi; et là où il n'existe pas de loi, il n'existe pas de peuple (7). »

Enfin la morale doit présider aux rapports des peuples. J'ai démontré la grande erreur qu'il y avait à dire que la loi de Moïse inspirait, par principe, de l'inimitié aux Hébreux envers les peuples étrangers. J'ai prouvé au contraire qu'elle leur recommandait la justice pour tous, et qu'elle leur donnait l'assurance qu'un jour toutes les nations seraient également heureuses. Mais, outre l'amour de la justice et l'espérance d'un bonheur commun, il doit exister entre les peuples dont la réunion forme l'humanité, comme entre les citoyens qui forment le peuple, une affection puissante qui les intéresse les uns à la prospérité des autres, et qui fasse dominer chez eux cette pensée, que pour le bien parfait de chacun, le bien de tous est indispensable. Or, ce sentiment ne fut pas assez développé chez les Hébreux : le temps et l'état des choses s'y opposèrent. Comment le législateur aurait-il excité ce peuple à prendre une part active aux événemens de l'extérieur, quand il était si difficile de maintenir l'union de ses propres élémens!

Mais lorsque les circonstances changèrent,

lorsque l'accroissement et le mélange des populations eurent fait sentir la nécessité d'établir entre elles des points de contact qui leur permissent de se combiner et de se confondre, l'extension du principe fondamental de la doctrine de Moïse surgit du sein même des Hébreux. Après avoir proclamé un Être universel qui embrasse tout, qui est tout et partout, le législateur avait représenté le peuple comme un être vivant, du nom d'Israël, qui comprend tous les citoyens, qui est tous les citoyens et qui commande à tous; il l'avait représenté comme un seul homme dont les membres, outre leur vie particulière, ont une vie d'ensemble. Les Juifs novateurs complétèrent la doctrine en leur disant: « Non-seulement le peuple d'Israël, mais l'humanité tout entière doit être regardée comme un seul homme, comme un être de raison dont tous les hommes sont les membres, et qui souffre des injustices et des malheurs dont le globe terrestre est le théâtre, de la même manière qu'un homme réel souffrirait si ses membres étaient déchirés; si son cœur était percé de coups. »

Tel est le sens naturel de la figure de Jésus-Christ, considérée comme image symbolique. Il a été expliqué par le rabbin Saül, devenu la principale lumière du christianisme sous le nom de saint Paul, d'une manière beaucoup plus précise

que je ne pourrais le faire : «Le corps n'est qu'un, quoiqu'il ait plusieurs membres; et tous les membres de ce corps, quoiqu'ils soient plusieurs, ne font qu'un corps : de même est Christ;... dès que l'un des membres souffre quelque chose, tous les autres souffrent avec lui. Or, vous êtes tous, Juifs, Grecs, esclaves ou libres, le corps de Christ, et vous êtes, chacun en particulier, un de ses membres (8). »

Tel est le chaînon positif qui rattache la morale chrétienne au mosaïsme, et qui établit une espèce d'emboîtement de l'unité individuelle ou de l'homme, dans l'unité nationale ou le peuple; de l'unité nationale ou du peuple, dans l'unité humaine ou l'humanité; enfin de l'humanité elle-même dans l'unité universelle ou JÉHOVAH. Telle est enfin la grande vérité pratique que la sagesse israélite revendique pour son propre compte dans la doctrine chrétienne, abandonnant sans peine la plupart des nombreux ornemens dont on l'a enveloppée, à la philosophie grecque et au mysticisme de l'Orient.

Mais voici les préceptes moraux dont une partie s'est déjà offerte à nous. L'intérêt de la chose, et la nécessité de motiver l'assertion que j'ai avancée, exigent du lecteur et de moi-même que nous fermions les yeux sur la monotonie d'une assez longue énumération. . . . . .

« Vous ne ferez rien contre l'équité, ni dans le jugement, ni dans ce qui sert de règle. N'opprimez pas votre prochain; ne gênez jamais l'étranger; n'affligez ni l'orphelin ni la veuve. Ne convoitez point ce qui appartient à autrui. Ne vous appropriez rien ni par ruse ni par violence. Ne parlez point mal du sourd, et ne mettez rien devant l'aveugle pour le faire tomber. Ne soyez pas délateur au milieu du peuple (9). »

A ces préceptes de stricte justice succèdent d'autres préceptes d'une morale plus élevé, *l'amour du prochain, le respect aux vieillards; l'oubli des injures, le bien rendu pour le mal, l'obligeance réciproque, l'hospitalité.*

« Aime ton prochain comme toi-même, qu'il soit citoyen ou étranger. Que ta femme soit ta bien-aimée. N'aie rien de plus cher qu'un ami *. Levez-vous devant les cheveux blancs, et honorez l'ancien. — La raison de cela, disent les talmudistes, est qu'il faut songer aux vicissitudes qui ont passé sur sa tête. Mais il existe une raison

* *Aut amicus quem diligis sicut animam tuam.* (Deut. XIII) Deux valent mieux qu'un dit l'Ecclésiaste; si l'un des deux tombe, l'autre relèvera son compagnon. Malheur à celui qui est seul, parce que, étant tombé, il n'aura personne qui le relève. Trois sont encore plus sûrs, la corde à trois bouts ne se rompt pas aisément (IV, 10, 12).

plus forte encore : chaque génération est, à l'égard des générations suivantes, comme un père auprès de ses enfans. La sagesse d'un siècle résulte de ses efforts joints aux efforts des siècles antérieurs ; et c'est aux dépens de leur repos que nos aïeux nous ont légué l'expérience. Nous livrerions-nous donc à l'orgueil ? Userions-nous contre eux d'ingratitude, de cette arme odieuse que nos descendans tourneraient bientôt contre nous ?

Ne te venge point. Ne dis point : Je ferai à cet homme-là comme il m'a fait ; je lui rendrai le mal que j'en ai reçu. L'homme patient vaut mieux que l'homme fort *, et celui qui maîtrise son cœur, mieux que l'homme qui prend des villes (10). Quand ton ennemi sera tombé ne t'en réjouis point ; Dieu détournerait sa colère de dessus lui sur toi. Offre-lui à manger quand il a faim, à boire

* On se souvient de la magnifique épigramme de J.-B. Rousseau :

« Est-on héros pour avoir mis aux chaînes
» Un peuple ou deux ? Tibère eut ce bonheur.
» Est-on héros en signalant ses haines
» Par la vengeance ? Octave eut cet honneur.
» Est-on héros en régnant par la peur ?
» Séjan fait tout trembler jusqu'à son maître.
» Mais de son ire éteindre le salpêtre,
» Savoir se vaincre et réprimer les flots
» De son orgueil ; c'est ce que j'appelle être
» Grand par soi-même, et voilà mon héros. »

s'il a soif. Si tu trouves son bœuf ou son âne égarés, ne manque pas de les lui ramener; si tu vois son âne abattu sous la charge, porte-lui du secours (11).

« Reprenez-vous les uns les autres. Soyez hospitaliers ; que l'étranger participe à vos festins de réjouissance ; que l'esclave réfugié chez vous y trouve sûreté et liberté. Quand vous entrerez dans la vigne d'autrui, vous pourrez manger des raisins jusqu'à satiété ; mais vous n'en emporterez point : quand vous entrerez dans ses blés, vous pourrez froisser quelques épis dans la main ; mais gardez-vous d'y porter la faucille (12). »

On doit s'étonner des doutes élevés sur la foi dans les promesses et la religion du serment chez les Hébreux. Je ne parle ici que de leur loi ; car, quoique la majorité de leurs docteurs émette à ce sujet les opinions les plus sensées, je me garderais d'avancer qu'il ne s'en trouve pas qui, cédant à des considérations passagères, ou à des ressentimens, aient écrit des principes contraires à l'équité naturelle. Il serait extraordinaire en effet qu'une oppression profondément immorale eût porté pour fruit une servitude pleine de moralité. Ne nous faisons pas illusion : à côté de la morale absolue, il en est une relative que prescrit la force même des circonstances. Tuer un

homme est le plus grand des forfaits : mais, à défaut d'autre moyen, frapper un méchant dont le bras serait levé sur un être sans défense, devient un acte méritoire.

Le Décalogue a dit, sans condition de serment, « Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain » ; ce qui ne s'applique pas seulement aux actes de la justice, mais à toutes les choses de la vie. Le Lévitique fait cette recommandation : « Qu'aucun de vous ne mente à son prochain (13). » David eut plusieurs fois recours au mensonge, mais c'était dans la nécessité de la défense ; il s'agissait de sa propre vie. Un de ses chants signale comme une des qualités de l'homme de bien, de déclarer la vérité telle qu'elle est gravée dans le cœur. Enfin tous les prophètes font de la fidélité dans les paroles un devoir sacré. On peut réduire à ces mots tous les articles de la loi qui s'y rapportent : « Évite toute parole fausse. Quand tu jureras, que ce ne soit pas au nom des dieux étrangers. Si tu mens, garde-toi de joindre à la honte du mensonge, l'audace de le couvrir du nom de l'Éternel. »

Sur ces principes, et d'après tous les traités concernant la matière, les rabbins du consistoire de Paris, récemment consultés pour savoir si le serment ordinaire liait, même religieusement, les individus de leur communion, ont fait cette

réponse : « Nous déclarons, au nom et en hommage de la vérité, que, d'après nos dogmes et nos rites, le serment judiciaire, prêté par un Israélite dans quelque cas et en quelque lieu que ce soit, en prononçant ces paroles, *Je jure*, selon la forme généralement en usage en France, est pour lui un acte religieux qui a toute la force et toute la rigueur du serment, et qui l'oblige en conscience à dire la vérité; et ce, sans qu'aucune autre intervention, aucune formalité, cérémonie quelconque, soient nécessaires*. A cela ils auraient pu ajouter : Les temples ou les assemblées d'aujourd'hui, et le temple d'autrefois, sont deux choses tout-à-fait différentes; les rabbins ne comptent pas comme sacerdotes de la famille d'Aaron : de sorte que ceux qui voudraient faire prêter aux Israélites modernes le serment religieux, selon l'usage *antique et solonnel*, devraient d'abord se résoudre à reconquérir la Palestine,

* On peut voir à ce sujet les plaidoyers d'un avocat de Nîmes, doué d'une haute éloquence, M. Crémieux. Il a principalement envisagé la question sous le rapport de la liberté générale des cultes. La cour royale de Nîmes, adoptant ses conclusions, rendit, sous la présidence de l'honorable M. de Cassaignole, ancien député, des arrêts qui consacrent par des motifs très-élevés, l'égalité du serment devant la loi, pour tous les Français. La cour de cassation a depuis confirmé cette jurisprudence.

à rebâtir le temple, et à transporter pour chaque affaire les parties à Jérusalem.

« Que le salaire de l'ouvrier ne demeure pas chez toi jusqu'au lendemain du jour où il a demandé le prix de son travail. Garde-toi de faire le moindre tort au mercenaire pauvre, qu'il soit citoyen ou étranger ; mais donne-lui son salaire avant que le soleil ne se couche, car il est pauvre et il s'attend à le recevoir (14). »

On a vu que le travail était une obligation formelle imposée au peuple en général, et à tous les individus en particulier : « Vous vous reposerez le septième jour ; mais après vous être occupé les six jonrs précédens. » Salomon a dépeint la mollesse sous des traits qui n'ont pas été dédaignés par nos plus grands poètes : « Un peu dormir, un peu sommeiller, étendre les bras, rester couché *, voilà ce que tu fais ; et la pauvreté

* « Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
« Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort. »

J'observerai que l'image de Salomon est beaucoup plus exacte que celle de Boileau. L'homme laborieux, comme l'homme livré à la mollesse, est las de parler, succombe sous l'effort, étend les bras et ferme l'œil avant de s'endormir. Le poète hébreu suit une marche inverse : il cite d'abord le dormir commun à tous les êtres. Après avoir dormi, l'homme laborieux se lève, mais la mollesse sommeille quand elle est lasse de sommeiller, elle étend les bras et elle reste couchée sans fermer l'œil.

viendra à ta rencontre, et la disette s'emparera de toi comme un homme armé. Parle moins, et travaille plus (15). »

On a vu les divers droits des étrangers pauvres, de la veuve et de l'orphelin; leurs droits sur les dîmes de la troisième année; sur l'angle du champ à moissonner; sur les restes des épis, des fruits de la vigne et des oliviers après la première cueillaison. Moïse les confirme en disant : « Fais en sorte qu'il n'y ait jamais chez toi de pauvres abandonnés. Tu n'endurciras pas ton cœur, mais tu leur donneras sans regret. Quand ton frère sera tombé dans la pauvreté et qu'il tendra vers toi ses mains défaillantes, tu le soutiendras; tu en feras de même pour l'étranger (16). »

Mais ici, deux remarques importantes : l'une relative aux pauvres hébreux, l'autre à la pauvreté en général. En vertu des lois déjà citées, l'Hébreu restait toujours propriétaire : l'aliénation de ses biens avait un terme, et quelque peu étendu que fût ce bien, il lui laissait une qualité honorable, il soutenait sa fierté, et le nourrissait de l'espoir de reprendre un jour son rang parmi les familles aisées d'Israël. Quant à la pauvreté en général, il y en a de trois sortes, qui entraînent trois sortes de bienfaisance. L'une, naissant de la paresse de l'individu, est un fléau social à

extirper; et dans ce cas, la bienfaisance doit moins s'attacher au don des choses, lequel entretient le mal, qu'à l'emploi des mesures propres à persuader les hommes que leur dignité et leurs jouissances s'accroissent en raison de l'utilité dont ils sont. La seconde, produite par un concours subit de circonstances indépendantes de l'individu, réclame à grands cris les secours de la nation entière; et c'est ici surtout que le développement bien combiné du principe qu'enferment ces mots, *assurance mutuelle*, *compagnies d'assurance*, peut devenir fécond en beaux résultats. Enfin, une troisième sorte de pauvreté est la conséquence naturelle d'un état social imparfait, d'un état dans lequel les canaux de la richesse sont si mal disposés, qu'il y a débordement d'une part, et sécheresse complète de l'autre. Si l'on ne soulageait cette pauvreté-là que par des aumônes, ce serait une iniquité, et la tendresse apparente qu'on lui montrerait tiendrait du caractère de l'hypocrisie *.

* Le mot *charité* qui entre dans cette allocution, *faire la charité*, n'est pas le synonyme de *charité chrétienne*. Celui-ci a bien plus d'extension, il est l'équivalent de l'amour du prochain, de ce précepte du Pentateuque, « Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes. » C'est en ce sens que la charité chrétienne a quelque chose d'onctueux qui est précisément le contraire de l'intolé-

A des vues morales sont dus les préceptes suivans, qui, en raison de l'époque, supposent un très-haut degré de philosophie : « Tu ne consulteras ni prétendus magiciens, ni devins, ni ceux qui pronostiquent des jours heureux ou malheureux, usent d'augures ou d'enchantemens; qui consultent des esprits, disent la bonne-aventure, interrogent les ombres : tu ne te feras pas d'incisions en pleurant les morts, et jamais tu n'imprimeras sur ton corps ni figure ni marque quelconques (17). »

Après avoir frappé les actions contraires à l'ordre naturel, la loi dit à la femme, au propre comme au figuré, de ne point revêtir l'habit de

rance, de la violence et de l'aigreur. C'est en ce sens que le proverbe. *Charité bien ordonnée commence par soi*, loin de renfermer une pensée d'égoïsme, signifie qu'avant de blâmer les autres, de médire des autres, de prétendre imposer des lois aux autres, il faut se blâmer et se morigéner soi-même et s'imposer à soi-même des lois. Mais les expressions, *faire la charité, recevoir la charité*, rappellent une idée d'autant plus pénible que, dans un état libre et moral, elle est absolument fausse. Si l'individu a *droit* à des secours, ce n'est plus *une charité*, dans le sens du mot : c'est un devoir que quelques êtres généreux s'efforcent de remplir, à défaut de la société indifférente et coupable. Si l'individu n'y a aucun droit, cette charité n'est plus qu'une faiblesse ou une décevante ostentation.

l'homme, et à l'homme, de ne pas revêtir celui de la femme, suivant la coutume de certains prêtres d'Égypte (18).

Enfin Moïse n'a point oublié l'humanité envers les animaux; il a déjà défendu d'atteler ensemble à la charrue l'âne et le bœuf, à cause de la difficulté qu'aurait l'un de suivre l'autre; il a ordonné de ne pas emmuseler le bœuf qui foule les grains, pour exprimer qu'on doit lui accorder sa part des avantages qu'il procure. « Si en marchant dans un chemin tu trouves un arbre, ou à terre, un nid d'oiseau avec des petits ou des œufs couverts par la mère, tu pourras prendre les petits ou les œufs, mais tu laisseras à la mère sa liberté (19). »

Ces préceptes de l'Israélisme embrassent donc tous les principaux rapports des hommes entre eux. Que de grandes pensées brillent encore dans les chants réunis sous le nom de David, dans les proverbes de Salomon qui prouvent une connaissance si profonde du cœur humain, dans les censures morales et politiques des prophètes, enfin dans le livre de Job! Ce livre est un poème que quelques uns ont attribué à Moïse, auquel d'autres accordent une origine arabe, et qui, par l'expression générale de douleur qu'on y remarque, semble rappeler David, je veux dire un poète postérieur à lui, auquel ce roi aurait servi de modèle.

Dans le pays de Hus, en Arabie ou en Mésopotamie, un homme juste possédait des biens immenses, sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents couples de bœufs, cinq cents ânesses; il était père de sept fils et trois filles qui faisaient son bonheur; il jouissait de l'amour et du respect de tout le pays; sa fortune n'avait point altéré son ame; il n'était devenu ni dur, ni perfide, ni orgueilleux.

Un jour l'Éternel, donnant audience à tous les Génies, dit à celui du mal: « D'où viens-tu?—De parcourir la terre.—Que penses-tu de mon serviteur Job, qui n'a pas d'égal pour la justice et la bonté?—Que son mérite est peu de chose; tu l'as comblé de biens, tu l'as satisfait dans tous ses désirs; mais éprouve-le par la souffrance, et nous verrons s'il ne s'élève pas contre toi.—J'y consens. Prends tout pouvoir sur ce qui lui appartient, hormis sur sa personne. » A ces mots, l'Esprit du mal disparut.

Un homme de la maison de Job arrive tout haletant et lui dit qu'une troupe venue de Séba s'est emparée de ses bœufs et de ses ânesses, qu'elle a passé tous ses gens au fil de l'épée; un second messager lui annonce qu'un feu terrible tombé du ciel a consumé ses brebis et ses serviteurs; un troisième, que ses chameaux sont devenus la proie des Chaldéens; un quatrième, qu'un effroya-

ble vent du désert a renversé la maison de son fils aîné, où tous ses autres enfans faisaient un festin.

Job déchire son manteau, se jette à terre et s'écrie : « Je suis sorti nu du sein de ma mère ; je rentrerai dans la terre tout nu. L'Éternel m'enlève ce qu'il m'avait donné : que son nom soit béni ! »

Dieu dit au mauvais Génie : « Eh bien ! malgré les coups dont nous avons frappé mon serviteur, sans qu'il les méritât, a-t-il dévié de son intégrité ? — Cela est vrai ; l'homme prend son parti tant qu'il n'est pas atteint dans sa personne ; mais livre-le-moi tout entier, et nous verrons. — Je te l'abandonne ; seulement, respecte sa vie. »

Job est bientôt en proie aux maladies les plus affreuses. Loin de le consoler, ses amis l'accusent, et prétendent que ces maux envoyés par le Ciel sont une preuve naturelle de sa méchanceté. Il répond avec résignation que le malheur visite souvent l'homme le plus intègre ; mais ses contradicteurs lui font un crime de ces paroles qui tendraient à établir que le Monde est mal ordonné, puisque le méchant serait épargné et le juste puni. L'imagination la plus brillante, malgré beaucoup de répétitions et de longueurs, préside à tous ces débats ; ce sont les premiers pas de la philosophie morale, revêtue d'une robe poétique : l'éloquence de la douleur portée au désespoir, y déploie surtout sa richesse.

« Périsse le jour où je vis la lumière, et la nuit, où l'on dit qu'un enfant mâle était né! que d'obscurs nuages les couvrent; que les étoiles des cieux n'y brillent point.... Pourquoi ne suis-je pas mort au moment où je sortis du sein de ma mère? pourquoi m'a-t-on reçu sur les genoux? pourquoi m'a-t-on présenté des mamelles? je serais couché, je dormirais, je reposerais là où il n'y a plus de tourmens. Ah! que la vie n'est-elle refusée à celui dont le cœur est tout amertume; qui appelle la mort sans qu'elle lui réponde, et qui la trouverait préférable à tous les trésors?

» Quels sont mes crimes? Ai-je eu recours au mensonge? ai-je tendu des piéges à autrui? ai-je oublié que mes serviteurs étaient mes égaux; que nous avons tous été engendrés de la même manière? ai-je refusé au pauvre? ai-je laissé pleurer la veuve? n'ai-je pas élevé l'orphelin, comme eût fait son propre père?.... Ai-je mis ma confiance dans l'or? me suis-je enflé de mes richesses? ai-je éprouvé la moindre joie du malheur de celui qui me haïssait? l'étranger a-t-il passé la nuit hors de ma demeure? n'a-t-elle pas toujours été ouverte au voyageur? O Éternel! c'est toi qui m'as formé; ce n'est pas moi qui t'ai demandé de me faire naître; allège donc ma souffrance, ou accorde-moi de mourir (20)! »

Alors Dieu descend dans un tourbillon épais

pour mettre un terme à toute discussion. Il se plaint de l'homme qui préfère s'élever contre lui, que de penser à des lois générales sous lesquelles tout doit se ranger; il fait sentir à Job sa faiblesse intellectuelle; il lui fait sentir que la raison des choses les plus simples lui échappe. Le poète accumule dans sa bouche des apostrophes pleines de grandeur.

« Job, prépare-toi comme un vaillant homme! je t'interrogerai et tu montreras ta science. Où étais-tu quand je jetais les fondemens de la terre? Depuis que tu es au monde, as-tu commandé au jour, et désigné à l'aurore le lieu où tu voulais qu'elle se levât? Les gouffres de la mer, le fond des abîmes, les portes de la mort, se sont-ils découverts à toi? Fais paraître à ton gré les constellations, conduis la petite ourse et les étoiles; dispose du gouvernement des cieux. Les nuées t'obéiront-elles quand tu leur demanderas de l'eau; et la foudre, docile à tes ordres, viendra-t-elle te dire, Me voici *? » Ensuite, passant aux qualités des animaux, il fait cette belle description du cheval, que tant de poètes ont imitée :

« As-tu donné sa force au cheval et son hen-

* Le poète ne prévoyait pas qu'un jour Franklin pourrait répondre à cette dernière question d'une manière affirmative.

nissement éclatant comme le tonnerre? il bondit, aussi léger que l'insecte, et le souffle de ses narines répand la terreur; il frappe du pied, et fier de sa vigueur il marcheà la rencontre de l'homme armé. Rien ne l'épouvante, ni l'épée, ni les flèches qui sifflent autour de lui, ni le fer de la lance et du javelot. Au son de la trompette, il frémit, il creuse la terre, et dans son impatience, il semble dire : Allons (21).... Comment, pourquoi toutes ces choses existent-elles? veuille me l'apprendre.»

Job ne peut les expliquer. Dieu pardonne ses doutes, et après lui avoir accordé la grâce de ses amis qui avaient tant abusé de sa position, il le rend plus heureux qu'auparavant. Ainsi finit le poème dont la moralité est un optimisme consolateur, destiné à attacher au sentiment de nos peines les plus cruelles, la certitude qu'elles ne seront pas perdues pour un bien universel, dont l'effet se répandra sur nous-mêmes ou sur l'avenir *.

Les théologiens chrétiens ont signalé de grands traits de ressemblance entre la figure de Job et celle de Jésus-Christ; ensuite ils ont fait cette remarque : « Un homme intègre, qui souffre avec

* Il est impossible de ne pas trouver quelques rapports entre les amis de Job et la poignante malice de l'auteur fortuné de Candide, entre l'optimisme de Job et celui du malheureux Rousseau.

résignation des maux qu'il ne peut ni prévenir ni corriger, dévoile sans doute une vertu très-haute; mais un Dieu en qui réside toute la puissance, souffre, pardonne et meurt pour le bonheur des hommes : voilà la morale dans toute sa sublimité ! » A cela, les docteurs hébreux opposent plusieurs argumens; mais comme ils ne sont pas indispensables à la marche de mon sujet, je les passe sous silence.

Ces docteurs ont donné des développemens très-étendus à tous les principes de leur loi, et la poussière qui couvre leurs écrits peut seule expliquer la réprobation dont on les a accablés en masse *. « L'homme intègre, disent-ils, ne cherche pas les richesses pour en jouir seul; il est bienfaisant; il aime Dieu, les hommes, l'équité; il ne se laisse pas éblouir par la gloire; il ne tire pas vanité de son savoir; il partage la peine de son prochain; il est toujours prêt à reconnaître l'innocence; il cherche la paix et la vérité (22). »

J'ai déjà marqué les principales causes des grandes vicissitudes que la morale a éprouvées chez les Hébreux jetés au milieu des peuples. Tout

* « Les disciples de Moïse étendirent et développèrent d'une manière touchante les préceptes de ce grand homme, dit M. Pastoret; on les voit pénétrés comme lui de l'esprit d'humanité qui présida aux lois que nous avons rapportées en faveur des malheureux. » (*Hist. de la Législ.*, tome IV, p. 63.)

est lié dans leur existence : lorsque des forces puissantes pesaient sur leurs têtes, les idées qu'elles renfermaient ne pouvaient que fléchir. Mais les plaies dont les ont couverts plus de vingt siècles de souffrances se cicatrisent à peine, que l'arbre moral honoré par leurs ancêtres commence à reverdir sous leurs mains ; et qu'un de leurs synodes, réuni dans une des capitales du monde civilisé, a fait entendre ces paroles solennelles, « Que, suivant leur doctrine, celui-là pêche contre la loi d'Israël qui, indépendamment de leurs croyances particulières, ne pratique point envers tous les autres hommes la justice et la charité (23). »

Mais il est d'autres vicissitudes d'un intérêt plus général. La législation des mœurs et la législation civile et politique ne se sont pas encore rencontrées en harmonie parfaite. Dans les temps anciens, les mœurs universelles des peuples valaient beaucoup moins que les lois. C'est ce qui donne aux principaux chefs de ces temps-là, aux grands hommes pénétrés du désir d'imprimer de nouvelles directions aux esprits, une majesté à laquelle les âges modernes n'ont rien de comparable. Mais à mesure que les nations ont marché, que la législation des mœurs s'est améliorée, elle a voulu à son tour réagir sur la doctrine des lois : de là les chocs et les combats nombreux où la majesté tout entière a passé du côté des peuples.

LIVRE IX.

SANTÉ PUBLIQUE.

> La médecine donne de grands moyens pour arriver à la connaissance des vertus réelles et au bonheur : son étude est le plus noble culte qu'on puisse rendre à la Divinité.
>
> MAIMONIDE, *Mischna*, t. IV, p. 399.

C'est après avoir quitté la montagne de Hor que les Hébreux demandèrent passage aux rois d'Édom et de Moab, et qu'ils vainquirent le roi des Amorrhéens qui leur avait lui-même présenté la bataille. Ces marches et ces contre-marches entretenaient leur activité. Ils arrivèrent non loin d'Oboth, vers la mer Rouge : là, ils furent assail-

lis par une multitude de serpens, que Strabon et Diodore signalent sur ces parages, et dont il semble que la morsure brûlante produisait des convulsions devenues épidémiques chez des hommes d'une imagination très-mobile. Moïse fit placer à l'extrémité d'une perche l'image en airain d'un de ces serpens, et il annonça que les malades qui le fixeraient long-temps des yeux obtiendraient leur guérison soudaine *. En effet, la confiance qu'inspirait sa parole, et cette attention soutenue agirent puissamment sur les esprits et déterminèrent des impressions curatives dont on trouve plusieurs exemples dans les annales des sciences (1).

Ce législateur avait puisé chez les Égyptiens ses premières idées sur la santé. Mais en ce point, comme dans tous les autres, il ne s'en tint pas à leurs connaissances : il en tira des vérités nouvelles, appropriées à l'état des choses. Je passe donc des règles morales qui doivent présider aux relations publiques et privées, à l'exposé des préceptes sanitaires qui regardent plus particulièrement la personne même des citoyens.

Il ne suffit pas pour le bonheur de l'homme

* Ce serpent d'airain fut conservé jusqu'au temps du roi Ézéchias, qui le fit briser, parce que le peuple l'encensait comme une idole (II. *Rois*, XVIII, 4).

qu'on s'élève à la meilleure théorie d'ordre public. Son association aux divers règnes de la nature fait aussitôt concevoir entre eux et lui des rapports et des proportions au milieu desquels ses facultés se développeront de la manière la plus avantageuse. La détermination de ces rapports entre surtout dans la science appelée *hygiène;* science conservatrice, qui unit la médecine, dont elle forme une des parties les plus essentielles, à la législation et à la morale, à cause de l'obligation qui lui est imposée d'étudier l'influence de la mauvaise organisation des sociétés sur l'homme, et des erreurs journalières que nous commettons dans l'usage de la vie.

Une loi qui présente la prolongation paisible de l'existence comme la fin des efforts du législateur, du philosophe et du moraliste devait, naturellement porter le cachet sanitaire. Aussi les Hébreux, par un hommage envers l'esprit supérieur, objet de leur admiration éternelle, exigèrent, comme complément nécessaire de l'insruction des citoyens appelés aux fonctions législatives, les connaissances médicales de l'époque(2).

Sans nous attendre à trouver chez l'auteur du Pentateuque des détails et des explications scientifiques qui n'appartenaient ni à son sujet ni à son siècle, et sans élever sur la nature douteuse de quelques unes des maladies qu'il indique des

discussions, dont la grande majorité de nos lecteurs seraient rebutés, retraçons donc les effets sanitaires qui devaient résulter de l'ensemble même de ses institutions, et les mesures spécialement sanitaires qu'il prescrivit. Heureux si je pouvais faire apercevoir d'un coup d'œil, non seulement ce qu'exécuta Moïse lui-même, mais les principales questions que la législation et la morale hygiéniques de tout pays ont sans cesse à résoudre!

*

CHAPITRE PREMIER.

RÉGIME SANITAIRE.

Pour obtenir son entier perfectionnement et la plus longue durée, le corps humain réclame quelques conditions fondamentales : pureté de l'air; alimens de bonne nature et bien combinés; résistance aux vicissitudes de l'atmosphère; activité des membres, enfin exercice successif des sens internes et externes, lequel n'a pas pour unique destination d'éloigner ou de rapprocher l'individu des choses nuisibles ou utiles, mais de déterminer entre tous ses organes des oscillations dont la régularité produit l'état sain et le plaisir de vivre *.

* Le plaisir de vivre, le sentiment de l'existence, ou de l'*être*, sont le véritable bonheur de l'homme. Tous nos efforts ont pour but de dégager cette espèce d'inconnue des quantités nombreuses qui l'embarrassent. Si l'on examine l'un après l'autre tous les objets qui occupent notre

En donnant le plus grand essor à l'agriculture, qui dessèche les marais et active la végétation, et en répandant les citoyens d'une manière égale sur le sol, le bienfait d'un air pur était déjà acquis en partie au peuple israélite. Sans doute Moïse ne dicte pas de nombreux préceptes, comme a fait Hippocrate, qui traite en médecin la question *de l'air, des eaux et des lieux*, mais il indique avec quel zèle on devait chercher cette première condition extérieure de la vie, soit par l'ordre qu'il établit dans son camp, soit par le règlement d'après lequel, dans toute réunion

vie, on se convaincra qu'ils se réduisent pour la plupart à du négatif : ne pas être en butte au froid, à la chaleur, à la faim, à la soif, à tous les genres de besoin, à tous les genres d'oppression, à tout ce qui compromet enfin le développement de la vie. Chaque organe du corps a une part plus ou moins grande dans l'existence. S'il n'est pas libre de remplir toutes ses fonctions, s'il est opprimé par un ou par plusieurs autres organes, il s'ensuit pour lui-même un mal qui se fait ressentir à toute la personne. C'est de l'ensemble que naît le bien. C'est de l'harmonie de la législation corporelle que résulte la plus grande somme de plaisir pour l'individu, comme de l'harmonie de la législation sociale, la plus grande somme pour l'espèce. Si les moralistes, les théologiens, les métaphysiciens, les philosophes et les faiseurs de lois, qui ne sont pas toujours des législateurs, avaient plus étudié l'homme dans l'homme, ils se seraient épargné sans doute beaucoup de discussions et d'erreurs.

considérable, chaque individu porterait à la ceinture un petit pic, pour cacher aussitôt sous la terre tout ce qui serait de nature à répandre de l'insalubrité au loin (3).

Dans les villes, les hommes d'autorité veillaient à la police sanitaire : aussi chez ce peuple accusé de tant d'ignorance l'on ne conçut jamais la bizarre idée de faire respirer les vivans au milieu de la décomposition des morts. C'est dans une caverne, sous un arbre, sur un coteau, que s'élevaient les tombeaux des familles, qu'on avait soin chaque année de reblanchir et de réparer.

Tout prouve qu'ils choisissaient de préférence le penchant des collines pour y bâtir leurs demeures; ils les exposaient en général au levant, point cardinal le plus favorable à l'introduction d'un bon air *, et vers lequel était tournée l'entrée du tabernacle. Ils se servaient de pierres taillées :

* Le principal avantage du côté oriental est que le soleil, pénétrant de bonne heure, détruit plus tôt les effets de l'humidité de la nuit; mais les localités doivent faire varier à l'infini la place convenable pour les villes et les habitations. Dans le pays d'Israël, considéré en totalité, le vent du nord passant sur le Liban doit être frais et sec; le vent du midi traversant le désert, après avoir rasé l'Océan et la mer Rouge, chaud et humide; le vent d'ouest arrivant directement de la Méditérannée humide et frais; le vent d'est de l'intérieur des terres, chaud et sec.

les riches revêtaient l'intérieur de bois de cèdre, de cyprès, de sapin; ils avaient un appartement d'été et un appartement d'hiver : cette dernière saison n'arrivait que lorsque la neige tombait en grande abondance sur le Liban, et elle passait bientôt. A défaut de cheminées, ils avaient recours à des fourneaux et à des brasiers, qui sont du plus mauvais usage. Lorsque le roi Jéhoakim se saisit du rouleau que le secrétaire de Jérémie avait lu, de la part de ce prophète, à tout le peuple, il était dans son appartement d'hiver, durant le neuvième mois, en décembre, devant un brasier ardent où il jeta cet écrit plein de menaces (4).

Pour y trouver la fraîcheur, on faisait des rez-de-chaussée l'habitation ordinaire; les fenêtres se fermaient avec des jalousies et des rideaux; pendant les chaleurs de l'été on couchait à l'abri d'une tente sur les toits disposés en terrasse. Les appartemens des femmes et ceux des hommes étaient séparés.

On juge l'effet immense des alimens sur la santé. Et d'abord, quel phénomène que l'alimentation! Les corps extérieurs introduits dans le sein de l'homme éprouvent une transformation complète et deviennent partie intime de son être. Après un certain nombre d'années, ces mêmes parties sont entraînées au dehors par le mouvement de la vie, de sorte que rien de ce qui com-

posait autrefois l'individu n'existe encore, et cependant, sauf les changemens rapportés par l'âge, il est toujours lui-même!

Cette série perpétuelle de services réciproques entre l'homme et les objets extérieurs nous force donc à reconnaître qu'ils ne sont que les élémens d'un plus vaste ensemble ; et à conjecturer que l'alimentation, considérée sous son aspect le plus général, n'est pas seulement un moyen de conservation pour l'individu, mais une élaboration naturelle, destinée peut-être à jeter dans l'univers quelques produits inappréciables à nos sens, et d'autant plus parfaits, que la nature de l'homme qui les fournit est elle-même plus parfaite.

Un aliment, quel qu'il soit, agit de deux manières : en excitant l'estomac par sa présence et par les principes qu'il renferme, et en portant dans le sang un suc nutritif qui s'associe aux divers organes à travers lesquels il passe. Si l'excitation produite sur l'estomac n'est pas proportionnée à la nutrition que l'aliment détermine, il en résulte beaucoup de mal ; et c'est ce qui arrive chez les individus réduits par la pauvreté à se nourrir d'alimens de mauvaise nature, et à recourir à des excitans pour développer les forces dont ils ont besoin dans leurs travaux. Comme rien ne suit cette excitation déréglée, leur corps

s'use plus vite, et le défaut d'ordre dans le physique occasionne une grande oppression du moral et de l'intelligence. Le nombre des alimens est considérable ; la partie nutritive s'y combine en toute proportion avec une foule d'autres substances plus ou moins agissantes. On conçoit donc qu'un régime approprié pourrait prévenir et même arrêter à leur naissance beaucoup de maladies; on conçoit surtout que, dans un pays où la force de production et l'ordre politique assureraient à chaque individu une nourriture telle que la réclame l'organisation commune du corps humain, la santé, la beauté, et la moralité de la population s'accroîtraient d'une manière rapide. Que d'infortunés chez qui le sentiment du besoin fait de toute l'existence une longue maladie; et quel admirable vœu que celui de ce roi de France qui ambitionnait la poule au pot chaque semaine pour le moindre de ses sujets * !

Les Égyptiens semblent avoir puisé à une triple source leurs préceptes alimentaires. Certaines substances furent défendues par le seul principe de santé ; d'autres par des raisons d'économie publique, telles les vaches, que leur rareté, dit-on, rendait précieuses et qu'on avait consacrées à

* Il n'est pas besoin de dire que la poule au pot tous les dimanches entraînait l'idée d'un bon morceau de viande bien saine pour la plupart des autres jours.

Isis; enfin la superstition les fit renoncer à se nourrir de diverses espèces auxquelles une idée mythologique avait conduit à rendre un culte.

Les Hindous, qui réclament la priorité sur les Égyptiens, pensèrent que, pour s'approcher le plus près possible de la Divinité, il fallait que l'ame ne fût jamais subjuguée par les appétits du corps. Ils adoptèrent cette exagération de la sensibilité humaine, qui a fait dire qu'on ne devrait pas immoler à la faim des êtres jouissant de la plénitude de vie; de sorte qu'ils s'imposèrent, entre autres choses, l'abstinence complète de tout aliment tiré du règne animal.

L'École de Pythagore trouva de même dans le régime un moyen de perfectionnement pour l'intelligence, et elle renonça à se nourrir de la majeure partie des animaux, si ce n'est de tous.

Quant aux Lacédémoniens, qui furent réduits en fait de ragoût, au brouet noir, c'est que Lycurgue les destinait à la guerre et au mépris de toute recherche.

Enfin la pénitence et l'amortissement des appetits charnels ont produit les préceptes alimentaires du catholicisme. Mais ici il y a eu erreur, en ce sens, que la nourriture qu'on a regardée comme la plus tempérante, les légumes, et surtout le poisson, n'est pas celle qui excite le moins, soit que l'estomac et ses dépendances aient be-

soin de développer proportionnellement une plus grande somme de forces, pour extraire d'une masse donnée des sucs nutritifs moins abondans, soit à cause du principe phosphorescent que le poisson renferme. Il paraît que de deux individus long-temps soumis à l'un des deux régimes, servi avec abondance, celui qui aurait fait sa nourriture des alimens cités, serait, toutes choses égales d'ailleurs, plus dominé que l'autre par les sens*. Je ne m'étaierai point de ce qu'on rap-

* Les mots *tempérant* et *affaiblissant* ne sont point synonymes. C'est pour les avoir confondus qu'une doctrine médicale moderne, à laquelle on doit d'ailleurs d'excellentes idées, a répandu dans le monde quelques principes erronés, auxquels on s'est attaché avec d'autant plus de zèle qu'ils semblaient porter en quelques heures l'homme le plus ignorant au niveau du plus habile. Toutes les maladies ont été ramenées à une seule, qui a reçu le nom d'*irritation*, et qu'il eût mieux valu appeler tout simplement *la maladie*. La conséquence a été qu'il n'y avait qu'une classe de bons remèdes, les antiirritans, et qu'il fallait affaiblir pour guérir. Mais j'ai dit qu'affaiblir n'est pas tempérer, et que les moyens mis en usage dans ce but produisent, au-delà d'un certain terme, l'effet contraire à celui qu'on a en vue. Une diète convenable calme, une diète disproportionnée irrite; pourquoi cela? parce que les organes ont une vie active, et que l'habitude et le besoin de prendre et d'élaborer certains sucs, s'ils ne sont pas satisfaits, les agitent, et les font ressembler en quelque sorte à une troupe qui, pressée par la

porte des pays maritimes où la population augmenterait plus vite que dans l'intérieur des terres; un concours de circonstances étrangères doit influer sur ce calcul; et je ne suis point du tout disposé à admettre que l'excitation aphrodisiaque et l'aptitude à la propagation suivent nécessairement une progression égale. Quoique la malignité ait beaucoup exagéré le fait, il y aurait une preuve plus directe dans le reproche de lubricité adressé à un très-grand nombre de moines.

Les lois prohibitives du Pentateuque ont principalement en vue le tempérament général des Hébreux, et les maladies les plus redoutables et les plus communes dans le climat qu'ils étaient destinés à habiter. Les avantages d'une vie simple, et le caractère tranché qu'elles imprimaient à la législation, n'arrivent que comme conséquences; car il est bien certain qu'une législation

faim ou par la soif, se débande et se précipite avec une espèce de fureur sur tous les objets dont elle espère être soulagée. Le même principe s'applique à l'émission du sang; modérée, elle tempère; excessive, elle irrite les plus importans organes; et si l'on voit alors une faiblesse extérieure, cette faiblesse se compose à la fois de l'affaiblissement direct qui résulte de la perte du liquide bienfaisant et de l'affaiblissement qu'occasionnent ces organes agités, en appellant vers l'intérieur toutes les forces. Il s'ensuit une troisième période, qui est celle d'épuisement.

qu'on établit sur des principes différens des autres, doit amener des résultats qui ne sont pas identiques.

La peau qui recouvre toutes les parties extérieures du corps humain, se continue dans toutes les parties intérieures sous une autre dénomination, et avec des modifications marquées. Des savans vont même jusqu'à penser que tous nos organes sont des replis de cette membrane extérieure; et ils rentrent par là dans l'opinion des botanistes, d'après laquelle il n'y a qu'un seul tissu végétal dont les diverses modifications forment toutes les parties des plantes. Les lèvres sont le point où la jonction de l'enveloppe extérieure et de l'enveloppe intérieure se montre le mieux. Les rapports qui existent entre ces deux tissus se dévoilent par une foule d'accidens. Il n'existe pas une seule femme, quelque peu occupée de sa beauté, qui n'en sache autant, à ce sujet, que le médecin le plus habile; qui ne puisse dire l'influence qu'obtiennent, sur la souplesse et la fraîcheur de la peau et du teint, un régime adoucissant, l'éloignement des causes irritantes, les lotions extérieures et les rafraîchissans intérieurs. C'est absolument le même principe qui dirigea Moïse : au lieu de gerçures, de boutons, de taches, de rougeurs, il avait à combattre des affections dégoûtantes qui s'emparaient de toute

la surface de l'individu, ou de ses membres, qui le rongeaient et lui occasionnaient d'horribles souffrances.

Pour les alimens (car je parlerai plus loin des lotions), il vanta d'abord l'usage du lait. Le pays d'Israël, quoique produisant avec abondance du vin, et d'autres fruits, est appelé *la terre de lait et de miel.* De beaux trompeaux en fournissaient d'excellente qualité. Le lait est encore aujourd'hui l'un des meilleurs conseils à donner aux personnes atteintes de maladies de la peau rebelles.

La distinction qu'il établit entre les animaux ruminans ayant le pied fourchu, l'ongle divisé; et ceux à qui toutes ces conditions ou l'une d'elles manquent, suffisait, malgré son inexactitude, à ses desseins. Les premiers, qui comprennent le bœuf, le mouton, le chevreau, le daim, le chevreuil, etc.; étaient permis. Il défend les autres : le chameau, à chair fade et pesante; le lapin; le lièvre, auquel Hippocrate et les anciens attribuaient le pouvoir d'échauffer et d'engendrer le *tempérament mélancolique* (5); le porc, que les Égyptiens avaient en horreur, et dont l'usage occasionne encore dans cette contrée les maladies lépreuses.

Parmi les animaux aquatiques, il ne rejette que ceux qu'on regardait comme dépourvus d'écailles et de nageoires; voulant faire allusion aux



espèces qui se traînent dans la vase. De ce nombre furent rangés les coquillages, qui disposaient, à ce qu'on prétend, aux coliques accompagnées de plusieurs symptômes d'une vive irritation. Une loi de Numa avait exclu les poissons sans écailles des festins en l'honneur des dieux (6).

« On a observé, dit le professeur d'hygiène Tourtelle, que les ichtyophages étaient très-sujets à la lèpre et aux autres maladies cutanées; de sorte que l'on doit bannir l'usage du poisson en général, toutes les fois qu'il y a disposition à ces maladies. Les Égyptiens, ayant remarqué que dans les pays surchargés de vapeurs humides, comme la Basse-Égypte, il favorisait l'éléphantiasis, le regardaient avec une horreur..., augmentée encore chez le vulgaire par l'idée que la mer était l'image de Typhon, ennemi de la famille d'Osiris (7). »

Mais Moïse n'avait étendu ses défenses que sur un petit nombre : tous nos poissons de mer et d'eaux courantes, la sole, le brochet, le turbot, le merlan, la truite, le saumon, le thon, le rouget, etc., etc., auraient eu la liberté de paraître sur la table des Hébreux. Il en était de même des gallinacées et de tout le gibier; on ne rejetait que les oiseaux de proie à chair coriace et indigeste, l'aigle, le faucon, le vautour, le milan, le corbeau, le hibou, etc., etc., plusieurs animaux

auxquels on se garde de toucher aujourd'hui : les rats, les taupes, des insectes que les peuples de l'Orient avaient coutume de manger, et quelques espèces dont il est impossible de déterminer la nature. La fine graisse ne fut pas réprouvée, comme on l'a dit, mais le suif et l'usage du sang en ces termes : « Tu ne mangeras pas le sang qui est l'âme de toute chair (8) », et cela pour deux motifs, afin de rendre la chair plus saine, et afin de prévenir la coutume sauvage qui consistait à tirer une partie du sang de l'animal, longtemps avant de le tuer.

Les précautions sanitaires s'étendaient à l'animal lui-même. On rejetait ceux qui étaient morts naturellement ou qu'un autre animal avait privés de la vie; on recherchait avec soin, si, dans la poitrine ou le bas-ventre, il n'existait pas quelques circonstances qui fissent soupçonner un état malsain. Les Égyptiens imprimaient un cachet d'argile sur les animaux qui présentaient toutes les conditions exigées; et l'application de ce cachet était confiée à des personnes obligées de s'instruire dans divers livres, de l'art de juger les animaux bons pour les sacrifices.

Le même usage passa chez les Hébreux, dont les bouchers devaient connaître une foule de détails sur les instrumens de leur profession; sur l'endroit du corps où il fallait frapper l'animal,

sur la manière de laisser égoutter le sang, d'appliquer le cachet et autres choses de ce genre, qui ont donné naissance à de très-graves abus parmi les Juifs dispersés.

Aucune prohibition n'atteignait les légumes : il existait de ces prohibitions chez les Égyptiens.

L'eau mérite le titre du premier et du plus puissant des digestifs. Mahomet, jugeant que l'ivresse et les jeux de hasard sont deux des plus grands fléaux des peuples, proscrivit le vin sans rémission. Moïse n'enleva point à ses sectateurs cette liqueur bienfaisante; mais il en signala l'excès comme un vice odieux. La face des personnes qui s'y adonnent, atteste l'influence qu'elle exerce sur les maladies cutanees.

C'est afin qu'on ne vît pas se renouveler le scandale donné par deux des fils d'Aaron, que le législateur imposa pour condition aux sacerdotes de se priver de vin quand ils entreraient dans le sanctuaire, et aux personnes qui, sous le nom de naziréens, se consacreraient au service du temple, de renoncer à toute liqueur pendant le temps que durait leur vœu. La famille entière des réchabites se rendit fameuse par la rigueur avec laquelle elle observa de père en fils cette privation volontaire (9).

Le vin et les produits qu'il fournit ont rendu des services éminens à l'humanité dans l'enfance.

Il a développé les forces physiques, fait couler plus rapidement le sang dans les veines, porté à un très-haut degré la chaleur vitale. Mais son règne absolu était celui des querelles, de la violence, de la férocité. Le café, qui l'a remplacé, en grande partie, détermine d'autres effets; il s'adresse plutôt aux nerfs qu'au sang, il réveille la sensibilité, il sert d'aiguillon à l'intelligence. Quand sa carrière sera parcourue, le lait, paisible dominateur, reprendra sans doute la première place, parce qu'il réunit le triple avantage de flatter le goût, de nourrir le corps, et de calmer les sens.

Je n'ai pas compté parmi les préceptes concernant le régime, celui qui dicte de ne jamais cuire le chevreau dans le lait de sa mère. Les docteurs ont vu en cela la défense de mêler dans les alimens le lait à la chair; mais ne dirait-on pas plutôt une recommandation morale? car il y a quelque inhumanité à faire mourir le nourrisson dans la liqueur qui lui a donné la vie; c'est pourquoi on devait éviter aussi de tuer dans le même jour la vache et son veau, la mère de tout animal et son fruit (10).

Vers le temps de la ruine de Jérusalem, les docteurs, convaincus que l'heure était arrivée où ils allaient être dispersés au milieu des nations, donnèrent une extension illimitée aux ob-

servations alimentaires. Mais alors ce ne fut plus le principe hygiénique qui domina, ils les regardèrent comme une fortification très-puissante contre les influences extérieures. De là les détails minutieux dans lesquels ils sont entrés, et les abus auxquels le philosophe ne doit pas s'arrêter exclusivement, puisque leur source est moins dans le sein du peuple, à qui on les reproche, que dans les causes extérieures qui, le pressant avec violence de toutes parts, l'obligeaient à développer tous les moyens possibles de conservation. Si l'on veut se convaincre que la chose passait plutôt pour objet défensif que comme démarcation offensive envers les nations étrangères, on n'a qu'à jeter les yeux sur les conciles d'Agde, d'Epaone, d'Orléans, dans le commencement du sixième siècle. Il est prescrit aux ecclésiastiques et à tous les Chrétiens, de cesser de prendre des repas chez les Juifs et de leur en offrir; preuve certaine que le sentiment d'une haine superstitieuse et absolue n'existait pas chez eux. Le texte même des articles est curieux à citer; ils donnent à la dignité de la cuisine des deux nations une importance qui étonne chez des hommes pour lesquels les choses matérielles devaient être sans interêt: « Que tous les clercs et laïques se gardent de prendre des repas chez les Juifs, et que personne ne les invite à son tour : car puisqu'ils ne man-

gent pas des mêmes choses que les Chrétiens , ce serait une action indigne et sacrilége de goûter à leurs mets ; ce serait s'avouer inférieurs à eux (11). »

J'ai dit que les vêtemens des Hébreux étaient de coton, de laine, de lin; jamais de ces deux dernières matières combinées ensemble (12), à cause des mœurs de l'époque qui avaient fait réprouver tout ce qui rappelait le mélange des espèces différentes. La tunique et de larges caleçons touchaient immédiatement le corps : dans le repos, elle restait lâche ; on la serrait avec une ceinture pour se livrer à l'exercice : le manteau à franges se jetait par dessus. Nous sommes revenus à l'application sur la peau des étoffes de laine, qui sont favorables à la transpiration. Dans les pays chauds et sujets aux maladies cutanées , il est utile d'éviter tout refroidissement subit. Mais les étoffes de laine ont l'inconvénient de conserver long-temps les miasmes qui s'échappent du corps, de sorte qu'elles peuvent devenir elles-mêmes cause de maladie. C'est par une sage combinaison de ces étoffes et du linge qu'on opposera une résistance efficace aux vicissitudes atmosphériques. Salomon recommande de porter des vêtemens toujours blancs , toujours propres (13). Les domestiques devaient avoir deux sortes d'habits , l'un pour la saison chaude, et l'autre pour le

froid (14). Des ablutions journalières suppléaient à notre abondance de linge : cela était surtout indispensable à cause de la poussière et des simples sandales qu'on portait. Ils se frottaient en même temps d'une huile aromatisée ; la tête était recouverte d'une espèce de tiare, à la façon des Perses et des Chaldéens. Rien de plus dangereux que l'impression trop vive du soleil, et de la réverbération du soleil sur le crâne. Nos chapeaux de feutre et à rebord, résistant aux rayons de cet astre et à l'humidité, offrent sans doute beaucoup d'avantages ; mais la coutume de les ôter et de les replacer sans cesse dans les températures les plus diverses, cause une foule d'indispositions, et entraîne chez la plupart des gens âgés la nécessité d'une chevelure factice.

Les femmes riches portaient des robes d'étoffes très-fines, et dessinaient leur taille avec des ceintures de soie. Dans les reproches de coquetterie et de vanité qu'Isaïe leur adresse, il ne dit pas qu'elles se serrassent à perdre haleine. Si les vêtemens trop lâches sont nuisibles à la beauté, rien de plus dangereux pour la santé, et pour la régularité même des formes, qu'une compression excessive. Elles couvraient leur chevelure de bonnets ou d'une mitre, à laquelle s'attachait un voile, qu'elles rejetaient à volonté.

L'agriculture, dont la majorité des citoyens

s'occupait, est une vaste école de gymnastique. Les membres supérieurs, susceptibles d'embrasser une grande étendue et de se prêter à des formes multipliées, semblent indiquer à l'homme qu'il doit les exercer plus encore que les membres inférieurs, qui sont bornés dans leur flexion et leurs usages. Leur activité modérée développe la poitrine et donne aux parties abdominables une tonicité qui prévient les maladies lentes et profondes qu'enfantent l'oisiveté et le défaut de grand air.

Un autre avantage est de rapprocher l'individu de la nature dont le seul aspect communique au corps humain quelque chose de l'harmonie qui règne en elle. On juge par là combien il serait heureux pour la santé générale de combiner un état intérieur, qui procurât à chacun la facilité de jouir, plus ou moins, de tous les bienfaits des villes, joints à tous les bienfaits des champs.

Outre les travaux agronomiques, les Hébreux, chez qui tout citoyen était soldat, s'exerçaient pendant la paix au maniement des armes. Nous les avons vus se plaire à tirer de l'arc, à lancer de toute main des pierres avec la fronde, à faire jouer la lance et le bouclier, et à courir sur les montagnes, pesamment armés : ils se livraient aussi à la nage, à la chasse, à la pêche (15).

Enfin les effets sanitaires que l'hygiène et la

médecine retirent des voyages étaient dus à la législation même; car elle ordonne à tous les citoyens de se rendre trois fois l'année, au moins, aux assemblées générales, dans la ville capitale de l'État, et d'y conduire leurs fils (16).

L'exercice des facultés intellectuelles et affectives n'est pas un des moindres chaînons par lesquels la médecine se rattache à la politique et à la morale : toutes nos sensations les plus légères produisent des mouvemens intérieurs qui, longtemps répétés, impriment de profonds caractères dans la constitution. Chez les peuples courbés sous le despotisme, la crainte, qui est le sentiment dominant, refoulera sans cesse le sang et les forces vitales vers l'intérieur. Là se présenteront surtout des maladies lentes, compliquées et héréditaires comme les abus qui leur donnent naissance. Chez les peuples libres, au contraire, le sentiment de la valeur personnelle et la confiance dans les lois permettront au sang et à l'activité nerveuse de s'épanouir; leurs maladies seront violentes, mais de courte durée, comme celles de tous les hommes forts. Quel beau texte pour le moraliste! « Vainement tu acquerrais les richesses d'Attale, ou la puissance de Gengis-Kan, tu n'échapperas point au décret suprême qui t'impose, sous mille formes, d'être l'égal des autres hommes! Il faut, pour l'agrément et la du-

rée de ta vie, que ton corps soit intérieurement agité, selon les mêmes lois qui produisent leur existence et leur bien. » « A quoi m'a servi d'avoir amassé de l'or, de l'argent, les choses les plus magnifiques, et de m'être agrandi plus que tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem, s'écrie l'Ecclésiaste, je me suis aperçu qu'en cela même il y avait beaucoup de vide et d'ennuis (17)?»

Le besoin d'aimer est sans contredit un des plus actifs de l'homme, celui dont il retire le plus de bien. C'est une erreur de croire que l'expansion de nos sentimens les affaiblisse. L'être qui aimera le mieux l'humanité, chérira le plus sa patrie, ses concitoyens, ses proches, ses amis, s'aimera le mieux lui-même. Que les gouvernemens sont donc coupables, que les législations sont imparfaites, quand ils n'offrent aux peuples ni hommes ni choses qui agissent sur leurs ames et qui les dédommagent de toutes les peines individuelles qu'entraîne inévitablement l'exercice de la vie! Cela aussi est de la plus haute importance pour la santé et pour la conservation de nos jours.

La législation de Moïse avait en vue d'accomplir, autant que pouvait le permettre l'époque, tous les besoins moraux de l'homme, en même temps que ses besoins physiques. Elle prévenait le vague de l'esprit, en obligeant chaque citoyen

de rechercher lui-même la parole du Jéhovah, qui était l'expression des intérêts privés et publics, et en le ramenant sans cesse à l'idée d'un bien-être positif. Elle fournissait un aliment à l'activité de l'imagination, au moyen de l'auréole religieuse et poétique qui environnait tous les événemens intéressans pour l'État, toutes les actions remarquables des citoyens; un aliment à l'activité des sens par la tolérance même de la polygamie; à l'activité du cœur, en célébrant l'amour de la patrie, l'amour dû aux parens, à l'épouse, les douceurs de l'amitié, le respect envers les vieillards, les sages, les guerriers, les pères d'Israël. Enfin l'égalité fraternelle qu'elle établissait, la puissance divine qui protégeait l'empire et veillait à ses éternelles destinées, les assemblées et les fêtes publiques, tout semblait combiné pour porter dans les ames cette satisfaction durable qui est la conservatrice suprême de la santé du corps.

C'est pourquoi le législateur promet aux Hébreux, entre autres avantages, la santé, s'ils restent fidèles observateurs de la loi, et les menaces d'un grand nombre de maux, dès qu'ils s'écarteront de la route dans laquelle il les a fait entrer.

« Si tu exécutes les préceptes, les statuts et les lois que je te prescris, tu seras exempt de maladies; si tu les abandonnes, tu te verras bientôt

frappé de fièvre, de dessèchement, de toutes ces maladies et ces plaies grandes, contagieuses et durables qui ont frappé l'Égypte, même de toute autre maladie que celles qui sont écrites dans ce livre de la loi (18). »

Mais avant de parler des règlemens directs contre ces grandes maladies contagieuses, un sujet plus intéressant doit nous occuper, la santé des femmes et des enfans.



CHAPITRE II.

RÈGLEMENS SANITAIRES SUR LES FEMMES ET LES ENFANS.

Nous avons vu l'état civil et politique de la femme. Ce qu'on a dit, au moral, que l'amour embrasse toute sa vie, tandis qu'il n'est qu'un épisode de la vie de l'autre sexe, peut s'étendre à son physique : sa constitution est toute disposée pour la reproduction de l'espèce. Il n'en est pas de même de l'homme ; ses organes n'ont pas reçu une direction aussi tranchée ; ils ne lui demandent qu'une rapide apparition à l'heure où le nouvel être doit éclore.

Pour rendre la femme capable de devenir mère, la nature lui accorde une surabondance destinée à l'être qui séjournera dans son sein. En même temps elle la soumet à une révolution mensuelle, pour la débarasser d'un aliment qui ne trouve pas

d'emploi, pour rappeler périodiquement ses forces vers le point central de sa constitution, et empêcher qu'elles ne restent trop long-temps stationnaires dans toute autre partie. Telle est même la principale cause des différences qui existent dans les facultés intellectuelles des deux sexes. L'homme, chez qui l'action du cerveau peut se prolonger indéfiniment, a une puissance d'attention et de méditation plus grande; c'est la netteté des idées, la finesse des aperçus qui dominent chez la femme : l'un se plaît dans les hautes abstractions, le tact de l'autre est merveilleux pour tout ramener au savoir-vivre. La lenteur d'esprit est le défaut dans lequel tombe le vulgaire des hommes; l'excessive légèreté, le défaut plus particulier à l'autre sexe. Comment donc oserions-nous lui reprocher cette imperfection prétendue, puisque nous devons à sa cause même notre existence et nos pensées!

Personne n'ignore que durant les retours périodiques, une excitation générale, une sensibilité exquise rendent ce sexe plus propre à recevoir et à communiquer certaines impressions. Le législateur eut en vue d'éviter la chance des maux auxquels l'époux serait exposé sous le ciel de la Syrie, et de ménager la femme elle-même, qui, arrivant de bonne heure à l'âge nubile, avait besoin que la secousse mensuelle s'opérât sans le

moindre trouble *. Il décréta donc que pendant le septénaire où ce mouvement a lieu, elle serait considérée comme insalubre, elle devrait en conséquence rester dans ses appartemens particuliers ; que le mari ne pourrait s'approcher de son lit, ni la toucher de la main, sans recourir ensuite à une ablution, et sans s'abstenir du simple contact avec qui que ce fût durant le reste de la journée. Bien plus : pour mieux faire sentir la gravité d'un délit intérieur contre lequel il est impossible d'imaginer d'autres dénonciateurs que la femme elle-même, il menaça de la censure des magistrats, de la suspension des droits pour un certain temps, et surtout de la tendance naturelle vers une mort prématurée, l'homme qui, sans respect pour le vœu de la loi, ne mettrait pas un frein à ses désirs.

Au huitième jour l'épouse se purifiait dans un bain, et allait offrir deux tourterelles en sacri-

* Les infirmités et les souffrances particulières dans lesquelles la nature même de sa constitution jette la femme, rendent raison de ce singulier article des prières des Hébreux, où l'homme dit, « Je remercie Dieu de ne pas m'avoir fait femme. » Et celle-ci, « Je bénis Dieu, qui a voulu me faire femme. » C'est le développement des paroles de la Génèse : « Tu éprouveras beaucoup de maux, tu enfanteras avec douleur » ; et du principe exagéré d'Hippocrate. *Propter uterum, mulier tota morbus est.*

fice. S'il était survenu quelque accident extraordinaire, elle prolongeait la séparation sept jours au delà du terme pour obtenir la certitude d'une totale guérison. Dans plusieurs circonstances, qui offrent aux médecins une grave question à résoudre, les hommes eux-mêmes étaient assujettis à cette loi (19).

Les nouvelles accouchées, déclarées insalubres pendant un ou deux septénaires, étaient dispensées d'aller à l'assemblée et d'entrer dans le temple avant le trente-troisième ou le soixante-sixième jour, selon qu'elles avaient donné naissance à un garçon ou à une fille (20). Les motifs de cette distinction naissaient de ce préjugé répandu chez les anciens, que les suites de couches pour l'une étaient plus pénibles que pour l'autre.

Certaines peuplades de l'Afrique ont offert aux voyageurs des usages analogues. Dans le pays des Issinois, un édifice particulier, appelé le *Burnamon*, est destiné dans chaque village à recevoir les femmes durant la période mensuelle : le plus léger prétexte d'insalubrité prive le mari d'exercer ses droits sur elle (21). Et peut-être n'a-t-on pas assez remarqué que ce n'était pas, chez les Hébreux, un mince privilége pour la femme d'échapper, presque à son gré, à des exigences qui pouvaient quelquefois ne pas lui convenir.

Les talmudistes lui font une obligation d'allai-

ter, et ils répètent la comparaison tirée des animaux. On leur reproche cependant d'avoir permis à la femme entourée par sa fortune de plusieurs servantes, de prendre une nourrice, mais voici dans quel sens : « Si une femme a une servante ou deux, elle ne peut se charger elle-même d'une partie des soins de l'intérieur, et confier à l'une de ses aides l'allaitement, qui est le premier de tous les soins : mais si elle a un nombre de servantes qui ne lui laissent aucune charge, elle pourra plus aisément s'adjoindre une nourrice qu'elle aura toujours sous les yeux (22). »

Remarquez au reste qu'il est plusieurs circonstances où la mère, malgré son plus grand désir, ne doit pas allaiter. Telle femme de belle apparence est impropre à ces fonctions; la constitution de telle autre éprouverait des détériorations trop profondes; enfin il convient souvent d'opposer à l'influence fâcheuse des parens sur le rejeton, le lait d'une étrangère saine et robuste. Mais, si l'usage des nourrices est à peu près inévitable, osera-t-on traiter à l'instar d'une simple mercenaire celle qui remplit une partie si importante des fonctions maternelles? Après avoir obtenu les plus tendres soins jusqu'à ses derniers momens, la nourrice de Rachel fut ensevelie sous un chêne qui prit le nom de *chêne des larmes* (23).

Durant les huit jours, depuis la naissance, les

enfans mâles recevaient la circoncision. La loi ne commet pas cette charge aux sacerdotes ; le père, toute autre personne, les femmes elles-mêmes pouvaient s'en acquitter.

D'après la Genèse, c'est Abraham qui conçut le premier cette coutume. Elle avait aussi un but politique, signalé plus loin. Hérodote et Strabon nous apprennent qu'elle fut commune aux Égyptiens et aux Ethiopiens. Pour être initié aux mystères de l'Égypte, Pythagore dut s'y soumettre. Les voyageurs modernes l'ont vue établie sur les côtes de Madagascar et dans les îles du grand Océan ; tous les sectateurs de Mahomet la pratiquent ; et, dans plusieurs parties du Levant, on ne pourrait encore, dit-on, la négliger sans imprudence (24). Il n'est pas étonnant que dans des climats très-chauds, et avec une disposition aux maladies cutanées, cet usage, destiné à faciliter une évaporation nécessaire et à éteindre une irritabilité trop vive, n'eût rien de désavantageux: du moins peut-on assurer que, hors une grande maladresse, aucun danger n'en résultait, et qu'il était loin de vicier les facultés naturelles. La locution, *circoncire son cœur*, qui exprime l'expulsion des pensées nuisibles, prouve bien qu'on attachait à cela des considérations sanitaires. Maimonide envisage les choses sous le même aspect ; mais il insiste principalement sur ce que

l'excès de sensibilité, que ce moyen détruisait, devait être regagné par les organes qui jouent le rôle principal dans l'exercice des facultés intellectuelles. On aurait dès lors ambitionné d'attiédir, sans lui nuire, un point trop tyrannique, en faveur de tous les autres, et l'on aurait porté atteinte à la volupté locale, pour l'étendre et la généraliser. Mais les développemens, dont ces questions sont susceptibles, ne peuvent pas trouver ici leur place. Chacun sait combien est chatouilleuse la chasteté de notre époque, et je ne voudrais pas la blesser.

Durant le cours de l'allaitement et du premier âge, il est recommandé aux mères et aux nourrices d'apporter le plus grand soin dans leurs alimens; de ne rester jamais le sein découvert; de ne jamais tenir l'enfant tout nu, la nuit ni le jour; de ne point le laisser aller nu-pieds ou sans rien sur la tête; de ne pas l'exposer dans les lieux trop échauffés par le soleil, ou à la clarté humide de la lune; de le lever de très-bonne heure, et de le baigner souvent (25).

Les hommes d'autorité avaient pour devoir de s'interposer dès qu'un enfant en souffrance s'offrait à leurs yeux. Des divers bienfaits que les principes de liberté ont répandus dans la civilisation moderne; celui-là n'est pas le moins admirable, d'avoir reporté l'intérêt sur l'enfance, de

lui avoir rendu tous ses droits. Le grand nom de Rousseau s'est attaché à cet acte de justice, son éloquence a accompli cette conquête ; et n'eût-il que ce seul titre à la gloire, il suffirait pour lui acquérir le respect et l'amour de la postérité.

Quelle que soit l'imperfection de la science des disciples de Moïse, on est obligé de reconnaître avec les auteurs qui ont examiné la chose, que, « jaloux de partager la sollicitude de leur maître, ils s'efforcèrent toujours d'exercer une heureuse influence sur la santé des jeunes citoyens(26) » ; et même sur la beauté, à laquelle le législateur doit un bon nombre de ses pensées.

Toutes nos sensations, étant accompagnées de mouvemens intérieurs qui changent ou modifient le tempérament général, doivent à la longue apporter certaines modifications dans les formes extérieures. Le grand travail de Lavater est un développement de ce principe poussé à l'excès. Qu'on imagine une organisation intérieure parfaite et un moral en rapport, la beauté des formes et l'expression de la physionomie suivront naturellement. Mais comment définir la beauté? de deux manières, selon qu'on la considère en elle-même, ou par l'impression qu'elle produit sur nous. Dans ce dernier cas, c'est un ensemble de formes qui a la propriété de réveiller les sensa-

tions auxquelles se rattachent nos sentimens d'admiration et de plaisir ; et comme le tempérament, l'éducation, les mœurs, les habitudes modifient indéfiniment notre manière de percevoir, il en résulte un nombre infini de beautés relatives ; il en résulte que des formes semblables produisent sur les individus des effets opposés, et des formes opposées, des effets semblables. Mais, considérée en elle-même, la beauté a quelque chose d'absolu : c'est un ensemble dans lequel chaque forme se trouve des mieux proportionnées au but particulier qu'elle doit remplir, et à l'effet général de toutes les autres.

Pour apprécier la beauté relative, il suffit donc de recevoir des impresssions ; mais, pour la beauté absolue, il faut penser. Un chant léger ravit pendant quelques jours une population entière qui s'en lasse ; une marche guerrière agite tous les cœurs ; mais un ensemble harmonique qui s'adresse à la fois au cœur, à l'intelligence et aux sens, passe seul, aux yeux de l'homme de l'art, pour une conception immortelle.

Ce qu'est la liberté dans l'organisation des peuples, ce qu'est la santé pour les parties intérieures du corps, devient aussi la beauté dans les formes extérieures des générations humaines et dans leurs principales œuvres. Il n'appartient qu'à la raison elle-même d'être initiée à tous ses

mystères et d'en comprendre tout le pouvoir. Qu'on se garde donc d'assigner la froideur comme le caractère essentiel de la raison ! Elle ne ménage ses forces qu'afin de les accroître; et sa flamme a sur toutes les autres cet avantage de porter à la fois la chaleur, la durée et le calme, partout où il lui est permis d'aborder.

La peinture donne en général aux esclaves, un œil terne, un nez écrasé, des lèvres inanimées, des traits indécis ou qui se heurtent en tout sens. Qu'on songe à la physionomie hébraïque qui, dans sa pureté primitive, offre des lignes prononcées, un nez aquilin, un œil vif, un front découvert, une bouche expressive : « Elle doit inspirer de belles conceptions », dit Winkelmann (27). Que de nuances, en effet, depuis le calme du patriarche jusqu'à l'enthousiasme du prophète, depuis la grâce du pasteur jusqu'à la fureur du guerrier !

Mais une chose remarquable, c'est qu'au milieu des traits repoussans, produits par de longues infortunes, on puisse encore démêler sur le visage de beaucoup de juifs quelques traces de leur ancienne physionomie. Je n'attribuerai ce fait ni au climat ni à la nourriture, puisqu'ils vivent dans des climats opposés. L'habitude de s'allier ensemble fournit une raison bien plus solide, auprès de laquelle il faut ranger la ré-

sistance naturelle que la direction de leurs esprits vers les mêmes idées, le souvenir toujours présent des mêmes personnages et leurs mêmes espérances, ont dû long-temps opposer aux causes qui changeaient leurs traits primitifs. Chez un homme d'un caractère élevé, la physionomie hébraïque offre encore une grande noblesse, et chez les belles juives, elle ajoute, à la douceur ordinaire d'un joli visage, une expression de dignité antique, qui l'emporte peut-être sur la beauté grecque, en ce qu'elle a moins de fadeur.

Pour que les yeux de l'assemblée ne tombassent pas sur un homme désagréable, le législateur ordonna, qu'un défaut corporel, trop d'empoint, trop de maigreur, un œil gâté, un nez difforme éloigneraient de l'exercice du sacerdoce (28). Il voulut en même temps que le grand-pontife n'épousa qu'une vierge, et non pas une femme veuve ou répudiée *.

Quand Saül fut choisi, le sénat prit en considération la noblesse de sa taille et de sa figure : « Ne voyez-vous pas qu'il n'est personne parmi nous qui puisse lui être comparé! » David était

* La même loi existait à Athènes; le chef des pontifes ne devait épouser qu'une vierge; c'était une coutume fournie aux deux peuples par l'Égypte.

blond, de bonne mine, et très-beau. Tout porte à penser que Salomon fut d'un extérieur gracieux. La Genèse rappelle avec complaisance la beauté des femmes : « Sara était fort belle. Le messager de son époux, s'étant arrêté pour examiner les jeunes filles de la Mésopotamie, jugea que Ribca fille de Béthuel l'emportait par la beauté. Des deux filles de Laban, Léa, l'aînée, avait les yeux bleus, mais Rachel était belle de taille et de figure (29). » Enfin c'est un hommage à la beauté elle-même que cette loi déjà citée : « Si parmi les captives que vous livre la guerre, tu en vois une qui soit belle et qui t'inspire de l'amour, tu pourras la prendre pour femme. »

*

CHAPITRE III.

MESURES CONTRE LES MALADIES CONTAGIEUSES.

Outre l'attention qu'on doit dans tous les climats, à l'air, au régime, à l'exercice, il existe de nombreuses circonstances tenant aux localités, qui ne demandent pas une moindre sollicitude de la part du législateur.

Des fléaux morbifiques nés sur le théâtre même de leurs ravages, ou transportés de loin, frappent souvent des masses entières avec une rapidité désespérante. Ils étaient beaucoup plus fréquens autrefois que de nos jours, par la raison surtout que la faiblesse des populations laissait dans un état sauvage et malsain des terrains immenses, et que l'imperfection des choses utiles à la vie n'opposait pas un obstacle puissant aux influences fâcheuses des objets extérieurs.

L'ardente chaleur de l'Égypte, et son sol fan-

geux sur lequel les débordemens du Nil ne s'écoulaient pas encore, semblent en avoir fait un des principaux foyers des maladies contagieuses et pestilentielles. Elles sont désignées par Moïse, sous le nom de *maladies grandes, malignes, effrayantes;* on les voit paraître sous forme d'épizootie dans les dernières années du séjour des Hébreux; précéder ou suivre à peu de distance l'apparition d'une multitude d'insectes destructeurs; atteindre enfin plusieurs fois ces mêmes Hébreux dans les déserts, comme des plaies que Dieu leur envoyait, pour les punir de leurs murmures.

Mais avec la peste, une autre maladie non moins redoutable et à laquelle les quatre parties du Monde ont payé un large tribut, la lèpre, touchait alors au plus haut degré de violence. Loin de tuer subitement l'individu, elle le laissait vivre pour le transformer en un être des plus hideux : et telle était son activité dévorante, qu'elle attachait aux objets de toute nature un germe fatal, qu'ils restituaient ensuite à l'homme imprudent qui osait s'en approcher.

Combien donc durent être minutieuses et même exagérées les mesures du législateur au milieu d'une multitude imprévoyante à laquelle il fallait demander beaucoup de choses, pour obtenir ce que réclamait l'absolue nécessité!

Ces mesures rentrent dans deux règles générales qui sont, de prévenir tout contact suspect, et d'arrêter ses conséquences présumables, dès qu'il avait eu lieu. Or, les principaux développemens de ces deux règles ont paru assez sages aux yeux des médecins les plus modernes pour les déterminer à dire, « Que les détails dans lesquels Moïse a cru nécessaire d'entrer, feraient encore aujourd'hui honneur à la perspicacité d'un médecin habile (30). »

Toute chose dans laquelle on supposait quelques principes malsains, les cadavres de l'homme et des animaux, les ossemens, les pierres des tombes, et toute personne affligée d'une éruption soudaine à la peau ou de quelque autre affection appréciable à l'œil, étaient déclarés *directement* impurs ou insalubres; nous avons déjà vu cela pour les femmes (31).

Tous les tissus de chanvre, de laine ou de lin, et tous les ouvrages de pelleterie devenaient *indirectement* impurs, dès qu'ils étaient mis en contact avec eux. Les vases de terre ou de bois qui se trouvaient dans la tente où un homme avait cessé de vivre prenaient aussi la souillure, s'ils étaient dépourvus de couvercle (32), par la crainte qu'il ne s'y fût introduit quelque substance ou quelque émanation dangereuse.

Les personnes recevaient de même le caractère

d'impureté *indirecte*, par le simple contact avec une autre personne ou avec une chose qui en était frappée.

Les immersions dans l'eau détruisaient ce fâcheux caractère. Il fallait de plus que l'individu s'abstînt de se mettre en rapport avec autrui pendant toute la durée du jour où il s'y était exposé, et quelquefois pendant plusieurs jours (33).

La personne chez laquelle se déclaraient une éruption quelconque à la peau, ou les autres affections déterminées par le législateur, se présentait devant les sacerdotes, qui avaient pour fonction d'examiner attentivement jusqu'à quel point ce mal se rapprochait de celui qui inspirait de l'effroi. Lorsque les symptômes étaient douteux, on prescrivait d'éviter le contact pendant sept jours. Ce temps expiré, on jugeait l'individu sain, si les symptômes paraissaient amendés; on lui ordonnait un nouveau séquestre, s'ils étaient stationnaires; enfin on le déclarait lépreux dès que les signes matériels marqués dans la loi se découvraient ostensiblement *. Mais que signifie une prétendue lèpre des vêtemens et des maisons sou-

* Il faut noter que tous les signes sont très-fidèlement ceux auxquels on s'arrête encore pour décider la mauvaise nature d'une affection cutanée : si la peau et les poils changent de couleur, si la partie malade est très-déprimée, si la chair vive se montre.

mise à des formalités semblables? Voici le sens du texte, que je rapprocherai d'un fait fourni par un auteur égyptien. Quoiqu'il n'y ait pas identité, nous apercevrons la nature des craintes qui dictèrent les règlemens du législateur : « Tout vêtement de laine ou de lin, et toute pelleterie qui présente une impression verte ou roussâtre et profonde, doit faire présumer une plaie de lèpre. Le sacerdote renferme l'objet pendant sept jours ; l'impression s'est-elle accrue, on le brûle ; c'est une lèpre rongeante : est elle restée dans le même état, on le lave et on l'enferme de nouveau ; si elle disparaît, on le rend à l'usage ordinaire, après en avoir enlevé la partie gâtée. L'homme qui aperçoit sur les murs de sa maison des tâches vertes ou roussâtres, plus enfoncées que les parties environnantes, doit enlever ses meubles et la fermer pendant sept jours. Si l'impression s'est étendue, on remplace les pierres et on enduit tout l'intérieur de la maison, après l'avoir raclée ; si les tâches fatales se montrent de nouveau, on la démolit (34). »

« L'an 791 et les années suivantes, dit El-Makrisy, les vers qui attaquent les étoffes de laine se multiplièrent d'une manière prodigieuse à quelque distance du Caire. Un homme digne de foi m'assura que ces animaux lui avaient rongé quinze cents pièces d'étoffes. Étonné d'un fait si

extraordinaire; je pris, selon mon usage, toutes les précautions possibles pour m'assurer de la vérité, et je reconnus de mes propres yeux que les dommages occasionnés par les vers n'avaient pas été exagérés..... En 821, ils attaquèrent les murailles des maisons et rongèrent tellement les solives qui formaient les planchers, qu'elles étaient absolument creuses. Les propriétaires se hâtèrent de détruire les bâtimens que les vers avaient épargnés, en sorte que ce quartier fut presque entièrement détruit (35). » Qui sait si ce fléau n'arrivait pas de deux manières, ou par un concours de circonstances générales, ou en partant d'un foyer primitif? qui sait s'il n'existait pas quelques rapports entre ces foyers et les diverses taches que Moïse voulait effacer à leur naissance?

L'homme lépreux est obligé d'habiter hors la ville: mais cette séquestration n'avait rien d'inhumain, comme quelques uns l'ont avancé. Seulement les personnes qui se mettaient en rapport avec lui étaient tenues à satisfaire par des purifications aux règlemens de santé publique. Le malade lui-même pouvait parcourir la ville, mais revêtu d'habits qui indiquaient son état, et en avertissant de sa propre bouche ses concitoyens du mal cruel qui l'affligeait et dont ils devaient se garantir (36).

Les eaux du Jourdain, par le souffre qu'elles

renferment, avaient une propriété particulière contre les maladies lépreuses. C'est ainsi qu'Elyzée fit disparaître la lèpre superficielle d'un général syrien, à la suite de sept immersions dans ce fleuve (37).

Diverses cérémonies et formalités, parmi lesquelles les purifications tiennent toujours le premier rang, constataient le retour du malade à la santé parfaite. Voilà toutes les choses rigoureusement exigées : rien de plus.

Il y a donc eu une grande inexactitude à dire que le législateur fit de l'exercice de la médecine la propriété exclusive du sacerdoce. Il chargea seulement les conservateurs spéciaux du texte des lois d'être en même temps de vigilantes sentinelles contre la maladie la plus redoutable pour le pays : « Évite la plaie de lèpre, et exécute ce que les sacerdotes enfans de Lévi enseignent à ce sujet, conformément à la loi (38). »

Doit-on regarder comme des médecins les hommes au service de Joseph qui embaumèrent le corps de son père? Ce principe déjà cité de médecine légale semblerait mieux prouver qu'il existait, du temps même de Moïse, des personnes occupées à traiter les malades : « L'homme qui aura blessé son prochain d'un coup de pierre ou de poing, le dédommagera du temps perdu et le fera guérir. »

Dans les siècles postérieurs, on ne peut les révoquer en doute. Plusieurs contemporains de Salomon furent renommés par leur zèle dans la recherche des vertus des plantes; et les Proverbes font peut-être allusion à cet art, lorsqu'en parlant de la Sagesse, ils disent : « Elle sera comme un médicament à ton ventre, et une humectation à tes os (39). » Les chroniques rappellent que les soins des médecins furent infructueux auprès du roi Asa attaqué de la goutte. Jérémie se demande s'il n'y a plus de médecins en Galaad? et Ézéchiel retrace en ces termes quelques moyens chirurgicaux de son temps : « Fils de l'homme, le bras du pharaon que j'ai rompu n'a pas été étendu pour recevoir des médicamens, pour être entouré de bandelettes, pour être fortifié, pour pouvoir encore empoigner l'épée (40). » Enfin les sentences de Jésus fils de Sirach *, quoique tracées dans des temps très-postérieurs, prouvent l'importance accordée

* Jésus fils de Sirach, suivant la préface du livre de la Sagesse, qui a reçu le titre d'Ecclésiastique, aurait vécu en Égypte sous Ptolémée Evergète, et aurait donné en grec la traduction d'un recueil écrit en hébreu par son aïeul. Quant à un autre livre, intitulé la *Sagesse de Salomon*, quelques uns l'ont attribué à Philon; du moins il porte le caractère de la secte essénienne, nourrie du platonisme.

par les Hébreux à la médecine : « Honore le médecin ; sa science le fait marcher la tête levée et lui mérite l'admiration des princes. Quand tu te sentiras malade, invoque Dieu, et appelle le médecin ; car l'homme prudent ne dédaigne pas les médicamens de la terre (41). »

Les Juifs dispersés ne cessèrent de se livrer à l'étude de cette science, et malgré les fausses routes dans lesquelles l'esprit du temps et de superstitieuses idées jetèrent le plus grand nombre, ils ont rendu des services qu'une injustice profonde pourrait seule leur contester. Après avoir par leurs traductions syriaques familiarisé les Arabes avec les écrits des Grecs, et après avoir été les premiers médecins des Sarrasins, ils furent aussi les premiers médecins des Chrétiens, à qui ils communiquèrent la science des Arabes (42). Les rois, même les papes, s'adressèrent à eux ; leurs Écoles remplirent surtout l'Espagne et la Gaule narbonnaise, et donnèrent l'impulsion aux Facultés les plus célèbres de l'Europe. Celle de Montpellier, entre autres, leur doit quelque reconnaissonce. « Comme il y avait alors, dit le professeur Astruc, beaucoup de juifs accrédités à Montpellier, où ils avaient trouvé un asile sûr après la destruction de leurs académies de l'Orient, ils s'y maintinrent long-temps dans le droit d'y étudier et d'y enseigner la mé-

decine. Il faut même avouer que c'est à eux que la Faculté de médecine de Montpellier doit une grande partie de la réputation qu'elle a eue dans son origine, puisqu'ils étaient, aux dixième, onzième et douzième siècles, presque les seuls dépositaires de cette science en Europe, et que c'est par eux qu'elle a été communiquée des Arabes aux Chrétiens (48). » Maimonide, qui fut disciple du fameux médecin arabe Averrhoës, et qui avait étudié Aristote, Hippocrate et Galien, comme un homme de génie étudie d'autres hommes de sa trempe, nous donne un aperçu de ses idées dans les passages suivans. Elles ont d'autant plus d'intérêt, que c'est à Montpellier même, et à Narbonne, où présidait le célèbre rabbin Kimki, que, dans la première moitié du treizième siècle, les opinions de ce théologien-philosophe furent le plus controversées.

« Quelle sagesse, quelle industrie dans l'organisation de l'homme ! Voyez, par exemple, l'harmonie des mouvemens comparés à l'état des membres. La partie antérieure du cerveau est très-molle, la partie postérieure un peu plus dense ; l'épine du dos a encore une plus grande densité, qui augmente à mesure qu'elle s'étend davantage ; les nerfs sont les instrumens des sens et du mouvement : les uns appartiennent seulement aux fonctions des sens, et ne produisent

que des mouvemens peu étendus, comme ceux des paupières et de la mâchoire; leur origine est dans le cerveau : les autres sont nécessaires pour les mouvemens des membres, et sortent de la moëlle dorsale. Mais ces derniers n'ont pas assez de force pour faire agir par eux-mêmes les articulations. Alors, un sage décret de Dieu a voulu qu'il en sortît des fibres qui, se remplissant de chair, devinssent des muscles; en même temps la partie du muscle qui correspond à l'extrémité du nerf s'épaissit, est raffermie par des liens aponévrotiques, et constitue le tendon qui s'attache et adhère au membre; de sorte que le nerf peut enfin compléter le mouvement....

« Il faut savoir que l'amélioration des mœurs est la médecine de l'ame, le vrai moyen de la fortifier. L'homme qui aspire à guérir le corps doit avant tout avoir une grande connaissance de l'ensemble et de toutes les parties, afin d'apprécier les choses contraires et les choses favorables. Il en est de même de la médecine de l'ame. Pour former les mœurs, il faut étudier celle-ci dans toutes ses parties, et découvrir ce qui l'affaiblit et ce qui la relève. Je lui reconnais cinq facultés : la nutrition, la sensibilité, l'imagination, la sympathie, et la raison. La faculté nutritive se divise en plusieurs autres; mais leur manière d'être, leur action, les organes dans

lesquels elles résident principalement, leur continuité ou leur intermittence, tout cela appartient à la médecine..... Celui qui connaît cette science, sent à peine sa santé dérangée qu'il y porte remède; dès qu'un organe souffre, il s'abstient de toutes les choses qui pourraient communiquer le mal aux autres organes; il a recours à ce qui doit guérir la partie affectée et circonscrire ce mal (44)...

Enfin, dans ses *Révolutions de la médecine*, Cabanis parle des Juifs en ces termes: «Ils étaient nos facteurs et nos banquiers avant que nous sussions lire; ils furent aussi nos premiers médecins. Les langues orientales leur étaient familières, et dans un temps où Galien, Hippocrate et les autres pères de la médecine, n'étaient connus en Occident que par les traductions arabes et syriaques, les Juifs étaient presque les seuls qui sussent traiter les maladies avec quelque méthode, en profitant des travaux de l'antiquité: leurs opinions théoriques et leurs systèmes généraux ne méritent plus la peine d'être rappelés; leur pratique fut plus heureuse. Ils eurent des Écoles à Tolède, à Cordoue, à Grenade; la médecine s'y enseignait avec un soin tout particulier. L'Espagnol Huarte, dans son *Traité de la connaissance des esprits*, prétend que leur tempérament et leur caractère sont précisément

ceux qui conviennent le mieux au médecin. Les subtilités dont il étaie son opinion peuvent ne pas convaincre ; mais il est certain que, de son temps encore, les médecins les plus recherchés, et vraisemblablement les plus habiles, étaient des juifs... Quand les prêtres se furent emparés de la médecine dans plusieurs États de l'Europe occidentale, ils intriguèrent auprès des papes et des conciles, pour susciter toute sorte de persécution contre ces médecins, qu'ils regardaient avec raison comme des rivaux dangereux. Ce fut seulement trois cents ans après, que le bon sens, la décence et l'utilité publiques triomphèrent de leurs manœuvres.... Il nous reste à peine aujourd'hui quelque souvenir de tous ces grands succès de pratique. Les observations et les vues de tant d'hommes si célèbres parmi leurs contemporains sont ensevelies dans leur tombe. Ils guérirent des malades, mais leurs travaux, inconnus à la postérité, ont été perdus pour les progrès de l'art. (45). »

Si je récapitule maintenant les réglemens relatifs à la pureté de l'air, au régime et à l'exercice, les obstacles à tout rapprochement suspect d'insalubrité, les immersions générales et partielles, enfin le fréquent lavage des vêtemens, des meubles, et le soin des maisons qui transformaient la *propreté* en loi essentielle de l'État, nous res-

terons convaincus que le législateur a imaginé tout ce qu'il y avait de plus convenable pour prévenir la plupart des maladies communes sous le climat de la Syrie, pour les éteindre à leur naissance ou les circonscrire puissamment. Ses statuts, qui ne renfermaient rien de secret, rien de mystérieux pour personne, n'empêchaient personne de chercher les moyens directs de détruire le mal *. Le médicament venait de Dieu comme la maladie, et si elle était réputée punition du Ciel, c'était surtout en ce sens qu'on l'envisageait comme la conséquence inévitable de l'oubli des règlemens sanitaires dictés et approuvés au nom de Jéhovah lui-même.

Quels remèdes héroïques la médecine a-t-elle à opposer aujourd'hui à ce genre de souffrances, quoique leur fréquence et leur intensité ne soient pas comparables ? aucun. Elle se retranche presque en tout point derrière les moyens généraux

* Diodore rapporte qu'en Égypte on était tenu de suivre exactement les recettes sacrées; on se serait beaucoup moins exposé à tuer un malade d'après les formes, qu'à le guérir sans les formes. Le Pentateuque n'établit rien de ce genre. Mais il est juste de remarquer que cet ordre égyptien fut originairement dicté par un sage motif : la nécessité d'empêcher l'emploi des recettes superstitieuses et funestes auxquelles la foule a, de tous les temps, accordé beaucoup de confiance.

conçus il y a plusieurs mille ans par le législateur d'Israël, nourri de la science égyptienne. Sous leur égide, les Hébreux arrivèrent souvent à une vieillesse très-prolongée; ils formèrent, comme le dit Tacite, une population d'hommes robustes et sains; ils ne furent que rarement en proie à de grandes épidémies meurtrières, dans des lieux où la peste a, pour ainsi dire, établi depuis son domicile. Au contraire, la négligence de ces règlemens amena divers fléaux sur les armées assyriennes, frappa les soldats de Pompée d'un mal très-ressemblant à la lèpre, et jeta plus tard dans le sein des Croisés des germes dont ils infectèrent l'Europe, et dont les maladies honteuses de nos jours ne sont, à mon avis, que les derniers restes.

Je terminerai par cette observation, que les hommes appelés à faire des lois sur la santé publique ou à s'occuper de la santé privée, se trouvent toujours placés entre le danger de trop laisser à la puissance du mal, et le danger de porter une trop forte atteinte à la liberté ou à l'organisation même des citoyens; en d'autres termes, le danger d'être trop *expectans*, ou trop *agissans*. Pour éviter ces deux écueils, et pour décider avec hardiesse jusqu'à quel point d'autres hommes y sont tombés, il ne suffit pas de règles générales, il faut avoir une connaissance approfondie des

temps, des lieux, des personnes et des choses ; car en ceci, comme dans la pratique de toutes les sciences de combinaison, où l'on est souvent forcé à choisir de deux maux le moindre, chacun peut lire la règle, tandis qu'il n'appartient, pour me servir d'une expression vulgaire, qu'à l'homme de génie de jouer pleinement le jeu.



LIVRE X.

CULTE.

> Par où donc émouvoir les cœurs et faire aimer la patrie et ses lois? l'oserais-je dire? par des jeux d'enfans, par des institutions oiseuses aux yeux des hommes superficiels, mais qui forment des habitudes chéries et des attachemens invincibles.
>
> ROUSSEAU, *Gouv. de Pologne.*
>
> Quel serait le meilleur culte? celui qui aurait des cérémonies augustes, dont le vulgaire serait frappé, sans avoir des mystères qui pourraient révolter les sages et irriter les incrédules.
>
> VOLTAIRE, *Dict. Phil., Religion.*

AVANT d'arriver au moyen conservateur, il fallait exposer ce qui méritait d'être conservé, et simplifier cette partie de la législation, en transportant à leur véritable place une foule

de choses qu'on a coutume de confondre en elle.

Souvent les esprits étonnés de la longue vie du peuple juif ont cru trouver la solution de ce problème dans leur attachement opiniâtre à des usages sans valeur. Mais loin d'éclairer la question ; ils n'ont fait que la rendre plus obscure, en laissant à concevoir comment des choses vaines auraient acquis par elles-mêmes la force de résistance et la durée qui doivent être l'apanage de la vérité *.

Pour juger la valeur de l'opinion répandue que Moïse multiplia les entraves du culte et les observances afin de mieux asservir et enchaîner les Hébreux, il existe un moyen infaillible ; inscrire dans deux colonnes les détails du culte mosaïque et les détails du culte de tous les peuples de cette époque. Si celui-là offre une plus grande complication, si l'on n'aperçoit pas nettement la raison naturelle des choses qu'il établit, le législateur est coupable d'avoir fait reculer l'esprit hnmain. Si on trouve au contraire ce culte simplifié, s'il

* On s'est étayé du nom des Bohémiens, des Parsis, des Guèbres; mais ces associations ont-elles vécu seize sièoles comme corps politique? mais ont-elles imposé les productions de leur génie au monde civilisé? mais ont-elles vu naître et croître dans leur sein des personnes qui sont devenues les divinités de ce monde?

s'adapte aux besoins moraux et politiques de la nation, l'accusation tombe d'elle-même. M. Benjamin-Constant a très-justement signalé cette vérité dans son dernier ouvrage : « Moïse, avec une sagacité merveilleuse, parle à des hommes grossiers la langue qui leur convient ; et cependant il ne plie que rarement sa doctrine aux exigences de leur grossièreté. Ses concessions consistent dans les mots plus que dans les choses ; ce sont des nuages passagers... Sa supériorité ne se borne pas à la doctrine, elle s'étend jusqu'à ses rites. Ceux que les livres juifs prescrivent sont moins sanguinaires, moins corrupteurs, moins favorables à la superstition que ceux des peuples asservis au polythéisme sacerdotal. Quand nous retracerons les cérémonies, les coutumes, les modes d'adoration de ces peuples, nous verrons toujours en première ligne les sacrifices humains et les fêtes obscènes : les Hébreux durent à Moïse d'être préservés de ce double opprobre (1). »

Sans nous arrêter au fétichisme de la plupart des petites peuplades de Canaan, entrons en Égypte. Quel que soit le respect auquel nous soyons disposés pour la science mystérieuse de ses prêtres, et pour la magnificence de ses édifices, qu'y découvrons-nous d'après le témoignage de tous les historiens de l'antiquité ? des peuples prosternés aux pieds des animaux, devan

un taureau, à Memphis, devant une chèvre, à Mendès; des hommes, des femmes de distinction engagés au service des bêtes sacrées, et passant leur vie à s'enquérir si ces divinités singulières ont convenablement rempli leurs fonctions, et sont dans un état satisfaisant de bonheur et de santé; des processions impudiques; des troupes de toute sexe courant en tumulte, se rasant les cheveux, les sourcils, et se déchirant le corps pour la mort d'un chat ou d'un chien. Ce n'est pas tout: la ville qui adore l'ichneumon, se bat contre la cité dévouée au crocodile; celle-ci à son tour contre une autre qui proclame la suprématie du loup. Pourquoi tout cela? par des raisons de diverse nature, entre lesquelles il en est une qu'on aurait devinée, lors même que Diodore ne mettrait pas sur la voie. Le gouvernement égyptien, dans la crainte des séditions, se plaisait à entretenir des rivalités qui, remplissant les esprits des choses futiles que le vulgaire embrasse toujours avec grand feu, les empêchaient de menacer la puissance des castes supérieures.

L'expression *culte de Jéhovah*, a deux significations très-différentes dans les livres juifs, l'une générale, l'autre particulière. Dans la première acception, il marque l'accomplissement de la loi, de toutes les conditions d'ordre public, dont

l'effet sera la prospérité positive de la nation et de ses membres. En conséquence, l'homme doué de la plus haute piété est l'homme le plus intelligent, le plus moral, le plus patriote. Ce fait a déjà expliqué pourquoi les théologiens spiritualistes ont reproché à l'ancienne loi d'être *temporelle* et *charnelle;* pourquoi ils ont reconnu qu'on devait parler de la loi de Moïse, de la doctrine de Moïse, et non pas de sa religion; il a expliqué aussi les nombreuses erreurs des philosophes du dernier siècle, qui, avant d'attaquer ce législateur pour avoir mis l'État dans la religion, auraient dû au moins s'assurer que la chose était véritable. Il a expliqué enfin pourquoi ce législateur lui-même disait à tous les Hébreux, sans distinction de sexe, de rang, de caste : « Cherchez Jéhovah, efforcez-vous de bien comprendre sa *parole;* que tout ce que vous ferez soit dicté par l'intelligence; gardez les préceptes, les statuts et les lois que je vous prescris, parce qu'ils dérivent de cette source; parce qu'ils seront la preuve de votre intelligence aux yeux des nations, qui s'écrieront en les entendant : Ce peuple est intelligent et sage, cette nation est grande (2) »

Mais, dans l'acception particulière, l'expression, *culte de Jéhovah*, ne comprend que les actes extérieurs qui doivent ramener les esprits vers la loi de l'État, satisfaire les goûts de l'époque,

remplacer de fâcheuses coutumes par des coutumes meilleures, corroborer des mesures d'ordre général. En ce sens, beaucoup de lois, qu'on regarde comme dépendant du culte, n'y rentrent que d'une manière indirecte. Ainsi l'on s'est convaincu que les observances alimentaires étaient dictées dans l'intérêt de la santé publique : mais elles offraient en même temps un obstacle aux émigrations fréquentes, et elles communiquaient à la législation un caractère distinctif qui liait plus fortement les citoyens.

Sous ce rapport, le culte était donc tout entier au service de l'État : et le grand conseil du peuple, le conseil qui interprétait et développait la loi fondamentale, avait aussi la charge de marquer l'extension ou les restrictions à donner à ses statuts. Tous les prophètes, d'un commun accord, voient dans les observances, des choses qui ne sont, auprès de la loi, que comme l'accessoire à côté du principal. « L'obéissance à la loi vaut mieux que les sacrifices, le zèle pour ce qu'elle commande, mieux que la graisse des moutons. Que m'importent le sang des taureaux, s'écrie Jéhovah, les oblations, les parfums, les chants, la musique, vos jours de jeûne, et toutes vos assemblées où l'on ne s'occupe qu'à des choses frivoles! Cherchez le droit; faites le bien; secourez l'affligé; brisez toute oppression : voilà ce qui me

plaît (3). » Salomon n'avait-il pas déjà dit, « Jéhovah pèse les cœurs; faire ce qui est juste et droit vaut beaucoup mieux devant lui que tous les sacrifices (4)? »

Nous nous rappelons une vigne dont Isaïe a parlé, qui renferme des plants exquis, et qu'on a environnée d'une haie et d'une muraille pour empêcher qu'elle ne fût foulée. Cette vigne est la partie morale et politique de la loi, cette haie ou muraille, les coutumes établies pour la protéger. Représentons-nous aussi une ville et ses remparts; plus on menace les habitans, plus on les assiége avec violence, plus ils mettent de zèle à renforcer leurs murs, sans songer aux dégâts des édifices intérieurs; plus ils élèvent d'obstacles entre eux et les assiégeans. Que la paix leur soit donnée, et des issues s'ouvrent de toute part. Telle est la clef de toute l'histoire du culte mosaïque.

Les formes d'un culte quelconque agissent de deux manières, ou de l'extérieur à l'intérieur, c'est-à-dire en frappant les sens, afin d'introduire et de graver dans les esprits la doctrine à laquelle ce culte sert d'auxiliaire; ou de l'intérieur à l'extérieur, en donnant à quelques sentimens naturels de l'homme une espèce d'aliment. L'image de Jupiter, par exemple, la foudre qu'il tenait en sa main, l'encens qu'on brûlait à ses pieds, réveillaient l'idée d'une puissance suprême. Les sacri-

fices des citoyens, leurs prières, tous les hommages étaient comme un mode d'expansion de leurs sentimens intérieurs, et calmaient leurs craintes ou flattaient leurs espérances.

De là découlent plusieurs vérités: un culte bien fait peut accompagner une mauvaise doctrine, et un culte mal raisonné, une bonne doctrine, suivant que les formes de ce culte ramènent avec plus ou moins de succès les esprits vers les principes qu'on a le dessein de consacrer.

Les formes matérielles du culte, ayant surtout pour but d'exciter la pensée et de satisfaire quelques sentimens, exigent des modifications infinies, selon les lieux, les temps, et la manière de voir et de sentir des hommes. C'est ce principe qui fut invoqué par les premiers Chrétiens, lorsqu'ils renoncèrent à la plupart des cérémonies de Moïse; ce principe qui a été invoqué par la réforme, et ensuite par les philosophes.

Enfin le culte deviendra d'autant plus simple et plus dégagé de formes matérielles, que la raison de l'homme se développera mieux; que son cœur sera plus pénétré de tous les principes indispensables à son bonheur; car il aura moins besoin d'excitans factices pour la pensée, et d'alimens factices pour des sentimens réels.

L'idolâtrie qui attribuait une domination universelle à des êtres particuliers sans importance,

ou à des forces particulières, et la domination politique à des classes d'individus, aux dépens du peuple et de la loi, qui établissait en même temps pour mode d'adoration des formes non seulement futiles mais funestes, présentait à Moïse un des plus grands obstacles. Elle entraînait par un penchant invincible les Hébreux, comme tous les autres peuples de l'époque. L'idée d'un Être immense, éternel, unique, dont l'œil, pour me servir d'une métaphore usitée, était sans cesse ouvert sur les moindres actions de la vie, leur paraissait bien moins flatteuse que la présence d'un Dieu palpable, d'une idole qu'ils portaient, comme un jouet, dans leur bagage, à laquelle ils adressaient familièrement leurs prières, et qui, après avoir obtenu quelques hommages faciles, abandonnait leur ame à sa paresse naturelle, jusqu'à l'heure d'un nouveau sacrifice.

Pour le législateur, l'idolâtrie ne consistait donc pas dans une simple erreur religieuse; elle était une subversion réelle de l'ordre public, un principe de servitude, un crime de lèse-nation, qu'il poursuivit avec toute la chaleur de la défense légitime, avec toute la violence qu'éveillaient en lui l'imminence du danger et le besoin de produire des impressions profondes.

Cependant, quelle que fût la source où il puisât son génie, la marche naturelle des choses triom-

pha de ses efforts. Les idoles voisines, le *Moloc* et le *Kémos* des Ammonites et des Moabites, le *Béel-zébub* des Philistins, le *Béel-phégor* des peuplades de Madian, l'*Astaroth* et le *Thammus* des Sidoniens, ou *Vénus* et *Adonis*, et une foule d'autres divinités destinées surtout à représenter la force de création physique *, devinrent tour à tour l'objet de l'adoration des Hébreux; de sorte qu'il s'engagea entre l'esprit du temps et leurs institutions, la lutte compliquée qui produisit les tergiversations perpétuelles et la plupart des faits étranges dont sont remplies leurs chroniques.

* *Béel-zébub* signifie le *dieu Mouche*, selon les uns, et le *dieu Priape*, suivant les autres; *Béel-phégor*, ou *péor*, le *dieu de l'ouverture*; leurs fêtes se distinguaient par des obscénités.

*

CHAPITRE PREMIER.

DU TEMPLE.

Après avoir bâti des demeures pour lui-même, l'homme en éleva à ses dieux. La nécessité des agglomérations sociales présida à cette disposition des choses; la crainte, l'espérance, le besoin de bonheur réunirent des êtres épars, et, quelles que soient les superstitions qui l'environnèrent, un autel fut le premier centre autour duquel une assemblée publique se forma.

Le sol de l'Égypte se couvrit bientôt de temples, sans que la liberté publique en tirât avantage. L'état d'Israël n'en devait posséder qu'un seul, qui était le palais de la loi nationale, occupé à la fois par les desservans du culte de cette loi, et par le grand-conseil des anciens du peuple. Ce temple unique obligeait les citoyens à se rendre chaque année dans la capitale, qui n'était pas

très-éloignée des frontières; il établissait des relations continuelles entre le point central et les extrémités du corps politique; il assurait enfin la tenue des assemblées générales, où les membres des diverses tribus arrivaient pour se connaître et pour fraterniser. Ce que l'amour du bien public n'aurait opéré qu'imparfaitement, était accompli par la majesté qui l'environnait, et par l'avidité des peuples pour les fêtes solennelles. L'économie publique y gagnait sous ce rapport, que la pompe nécessaire dans le temple eût été beaucoup trop onéreuse, s'ils se fussent multipliés; et la morale y trouvait cette garantie, que les cérémonies pratiquées sous les yeux des chefs de la nation, et devant un grand concours de peuple, seraient dépouillées à jamais de tout usage ridicule, obscène, ou féroce. La centralisation n'est un mal que lorsqu'il s'agit de féconder un point aux dépens de tous les autres; elle est un bien, dès qu'on met en contact des élémens qui, sans elle, ne se seraient jamais rapprochés. Dans le corps de l'homme, si le cœur gardait pour lui seul tous les sucs qui s'y portent, il faudrait l'anéantir; mais c'est de là que toutes les parties reçoivent un sang épuré.

Dans la Grèce, des pensées analogues donnèrent naissance au temple de Delphes, où toutes les républiques allaient se réunir en un seul corps.

A peine le royaume d'Israël se fut séparé de celui de Juda, que Jéroboam, chargé de la nouvelle couronne, craignit l'union qu'une combinaison de ce genre devait maintenir ; il craignit que les voyages annuels à Jérusalem ne finissent par ouvrir les yeux au peuple, et par lui faire sentir combien cela était contraire à ses intérêts d'avoir rompu le faisceau qui pouvait seul lui assurer quelque consistance. Alors il eut recours aux idoles, il organisa un nouveau culte à l'instar de l'Égypte où il avait séjourné, et des gardes furent placées sur les frontières pour empêcher qu'on ne se rendît dans la ville centrale (5). Cette grande infraction à la loi en produisit une foule d'autres ; le peuple se plaignit, les prophètes tonnèrent, les miracles furent multipliés ; et son fils, précipité du trône, fit place à une autre dynastie qui ne valut pas mieux, et qui subit bientôt le même sort.

On voit donc que la différence essentielle entre le culte de l'Égypte, et le culte de Moïse, consiste en ce que l'un était disposé de manière à diviser le peuple, à entretenir dans toutes les villes des rivalités, tandis que Moïse le faisait servir pour donner plus de majesté à la loi nationale, et pour garantir à la nation des assemblées générales, fixes, et indépendantes de la volonté de quelque chef que ce fût.

Dans le désert, il traça lui-même, afin de mieux faire comprendre toute l'importance de ses projets, les plus minutieux détails des choses à employer pour le culte, et les dimensions du tabernacle qui serait transformé en temple, lorsque des destinées plus heureuses auraient rendu les Hébreux possesseurs de la terre-promise. Est-il besoin de dire que dans tout cela on doit trouver beaucoup d'objets imités de l'Égypte, mais disposés dans un esprit particulier ?

Qu'on se représente une enceinte de cent coudées (170 pieds environ *) de longueur sur cinquante coudées de large, fermée par une série de rideaux tendus entre des piliers d'airain. Ces piliers, placés à cinq coudées (plus de 8 pieds) de distance les uns des autres, étaient surmontés de chapiteaux d'argent, et terminés à leur base par des pointes d'airain qui permettaient de les planter en terre.

Dans cette première enceinte, appelée le *Parvis*, et plus près du fond que de l'entrée, s'élevait le pavillon du tabernacle, long de trente coudées, large de douze, haut de dix. Il avait pour parois une série de planches couverte de lames d'or, qui se joignaient les unes aux autres, au

* J'adopte toujours pour coudée le *derah* égyptien, de vingt pouces et demi.

moyen de petits verroux d'argent et de barres transversales. Des rouleaux d'un tissu de lin de diverses couleurs, parsemés de figures en broderies et réunis supérieurement en forme de tente, recouvraient l'intérieur de cette boiserie dorée. D'autres rideaux en poils de chèvre habilement tissus, s'étendaient sur toute la surface extérieure; et étaient renforcés par deux couvertures de peaux préparées, qui préservaient le tout de l'intempérie du ciel.

La porte du pavillon, comme celle de la première enceinte, était tournée vers l'Orient, et défendue par un double rideau de couleurs variées.

L'intérieur se divisait en deux parties : le *lieu saint*, qui avait vingt coudées de long, et le *lieu de la parole*, ou le *Saint des Saints*, de dix coudées. Celui-ci, qui a pour analogue, dans les églises modernes, le tabernacle destiné à l'hostie consacrée, était séparé du premier par un rideau bleu céleste, pourpre et cramoisi, que soutenaient quatre colonnes dorées.

Il renfermait la fameuse Arche sainte, grande cassette en bois odoriférant, de quatre pieds et demi de long sur trois de large et de hauteur, revêtue de lames d'or, ornée d'une espèce de couronnement, et qu'on transportait au moyen de bâtons plaqués qui traversaient des anneaux

d'or placés aux quatre coins. Dans son sein, le législateur avait déposé les Tables du Décalogue. Une lame d'or étendue au marteau, et nommée le *propitiatoire*, couvrait la partie supérieure de l'Arche, et se terminait à ses deux extrémités par un Chérubin* ayant la forme d'un adolescent paré de deux ailes, ou la forme d'une belle tête avec des ailes au cou; ce qu'on peut prendre pour le symbole de l'intelligence et de l'enthousiasme, dont le siége spécial est dans la tête, et qui s'élève, comme avec des ailes, jusqu'au plus haut du ciel. À côté de l'Arche, après le dernier serment d'adhésion, fut placé le livre de la loi, écrit tout entier de la main de Moïse; lequel offrait les conséquences particulières des principes généraux que l'Arche conservait.

La majesté du *Saint des Saints* devait donc être sans mesure aux yeux du peuple. C'était le foyer vital de l'État, la principale résidence de leur loi constitutive. C'est au devant du voile qui le séparait du *lieu saint* que le pontife, interrogé par les chefs, les anciens, et toute la nation, allait, dans les circonstances difficiles, demander solennellement quelques inspirations subites à cette loi, à Dieu lui-même.

* Le mot *kéroub* signifie *force*, et désigne une figure symbolique quelconque.

Le *lieu saint* renfermait la table des pains de *proposition*, sur laquelle étaient rangés, en deux piles, douze gâteaux azymes ou pains de proposition; qu'on recouvrait d'encens, et qu'on renouvelait tous les sept jours, comme un hommage des douze tribus à la puissance qui rend la terre féconde.

Le grand chandelier à sept branches, la tige comprise, s'élevait à quelque distance de la table, dont il était séparé par l'autel des parfums. Chacune de ses branches se composait d'une série de petits plateaux, en forme d'amande, qui supportaient une pomme et par dessus une fleur, le tout en or creux, formant une seule pièce.

Enfin, au fond du parvis, se trouvait l'autel destiné aux sacrifices, sur lequel brûlait perpétuellement le *feu sacré*, qui a été entretenu chez tous les peuples anciens, et a été regardé par les uns comme l'image du soleil vivificateur, par les autres comme le symbole de l'intelligence universelle, où toutes les intelligences particulières s'allument. A l'entrée était une cuve qui fut appelée dans le temple de Salomon, à cause de sa capacité, la *mer d'airain*, et où les sacerdotes puisaient l'eau pour se purifier.

Le grand-pontife seul pénétrait dans le *Saint des Saints*, et il n'y pénétrait qu'une fois l'année, au jour des expiations. Les sacerdotes ordinaires

officiaient nu-pieds dans le *lieu saint*. Les lévites remplissaient leur ministère dans le *parvis*, où les personnes offrant un sacrifice ne s'avançaient qu'à une petite distance. Le peuple environnait de toute part l'enceinte extérieure ; vers la porte était déployée la tente où siégeaient Moïse et les anciens d'Israël.

Ces degrés progressifs de sainteté dans les diverses parties du temple offrent-ils quelque rapport avec les divers degrés d'initiation admis dans les mystères d'Egypte ? du moins il n'existait rien de caché pour personne : chacun savait ce que renfermait le *Saint des Saints ;* chacun, ce que le pontife devait y faire ; et la nuée qui le couvrait était un signe de majesté, plutôt qu'un voile opposé à l'œil de l'investigateur. D'après Josèphe, toutes ces choses représentaient en quelque sorte le monde : des trois parties du tabernacle, les deux ou il était permis aux sacerdotes d'entrer, le *parvis* et le *lieu saint*, figuraient la terre et la mer qui sont ouvertes à tous les hommes ; et la troisième, ou le *lieu très-saint*, qui leur était inaccessible, le ciel où Dieu fait sa demeure. Les douze pains de proposition signifiaient les douze mois de l'année ; le chandelier, composé de soixante-dix parties, les douze signes du zodiaque, et les sept branches, les sept planètes. Les voiles, tissus de quatre

couleurs, signalaient les quatre élémens : le lin indiquait la terre, d'où il est tiré ; la pourpre, la mer ; l'hyacinte était le symbole de l'air, et le cramoisi, du feu (6) !...

On connaît l'ordre du camp et la place qu'occupaient les familles de Lévi chargées de transporter les diverses pièces du tabernacle et de le reconstruire à chaque station.

A peine entré dans la terre-promise, Josué le fit dresser sur le mont Hébal. Jusqu'aux jours de Salomon, il n'eut pas de demeure arrêtée : Silo, dans la tribu d'Éphraim, est la ville où on le retint le plus long-temps : c'est de là que l'Arche fut envoyée à l'armée par les anciens du peuple, pour ranimer son courage ; les Philistins s'en emparèrent. Mais, après avoir vu ce qu'offre de politique et de moral la pensée du législateur, qui, loin de tourner les regards des citoyens vers des images ridicules ou insignifiantes, les ramène à l'intelligence, source éternelle des principes et des lois, on doit s'attendre à trouver dans les chroniqueurs juifs des choses conformes à l'esprit du temps, et frappées du merveilleux dont le succès sur les esprits était toujours beaucoup plus assuré que les effets de la pure sagesse.

Les Philistins portèrent l'Arche dans Azoth, l'une de leurs principales villes, et la placèrent,

comme un trophée, auprès de la statue de Dagon leur dieu. Pendant la nuit, elle tomba le visage contre terre; on la relève, elle tombe encore; sa tête et ses mains sont jetées au loin. En même temps une épidémie pestilentielle se déclare: un autre fléau l'accompagne, la dévastion des récoltes par les mulots. Les Azodiens attribuent leur malheur à l'Arche elle-même; ils la renvoient dans la ville de Gath, qui la fait passer dans Accaron. Le fléau continue; les principaux s'assemblent, et l'on résout de fléchir le terrible Dieu d'Israël: « Plaçons l'Arche sur un chariot traîné par deux vaches, déposons dans un petit coffre, pour signe d'expiation, cinq souris d'or, et cinq images en or représentant la partie où la peste opère sa crise chez ceux qu'elle ne tue point. Si le chariot abandonné à lui-même suit la route de Beth-semès qui la ramène chez les Hébreux, c'est une preuve que Jéhovah nous a frappés; s'il prend une autre route, le hasard seul a fait cela (7). »

Le chariot arriva dans les champs des Bethsémites; on immola les vaches en holocauste et on mit l'Arche sur un rocher. Mais les habitans furent aussi en proie à une grande épidémie, dont l'imprudence qu'ils avaient commise d'ouvrir cette cassette sacrée passa pour la cause. Ils voulurent s'en défaire comme les Philistins, et

on la transporta au bourg de Keriat-Jéharim, dans la maison d'Adinadab, où elle resta longues années, jusqu'au temps que David alla l'y chercher avec solennité. Tout le peuple suivait, se livrant à la joie, et jouant de toute sorte d'instrumens de musique. David en tête, une cithare à la main, sautait plus fort que personne ; sa femme Michol, fille de Saül, l'ayant aperçu de la croisée du palais, se moqua de lui et ne craignit pas de lui dire qu'il s'était conduit en fou. Sa stérilité fut regardée depuis comme la punition de son arrogance. Mais un fatal accident avait troublé la fête ; les bœufs du chariot ayant glissé, l'un des fils du fidèle Adinadab porta, sans réflexion, ses mains sur l'Arche afin de la retenir ; il mourut soudain. Le Roi, effrayé, la fit arrêter chez un homme appelé Hobed-Edom, et, trois mois après, quand il fut convaincu qu'elle n'offrait plus de danger, il la ramena dans un tabernacle dressé sur la montagne de Sion, en attendant qu'un temple convenable la reçut à poste fixe, comme l'avait prescrit le législateur.

Ce qu'il ramassa d'or et d'argent pour ce temple, sans compter le fer, l'airain, les bois précieux et les pierres précieuses, dépasse la portée de l'imagination. On a beau s'étayer des Crésus, de tous les rois, de tous les palais, et de tous les temples de l'antiquité, célèbres par leurs im-

menses richesses, il faut reculer devant les sommes dont le texte des chroniques semble faire mention*: infiniment réduites, elles suffisent encore à la solidité et à la pompe de l'édifice.

Le mont Moria, où Abraham avait dû accomplir, en imagination, son fameux sacrifice, fut désigné pour la place où il s'élèverait. Le Jébuséen Ornan, à qui appartenait cette superficie, proposa d'en faire don; on trouva plus juste de la lui payer six cents pièces d'or.

Salomon employa sept ans à cet ouvrage. Soixante-dix mille hommes, pris parmi les Cananéens tributaires, étaient chargés des transports, quatre-vingt mille coupaient le bois; les maçons du roi de Tyr, Hiram, travaillaient en freres avec ceux du roi d'Israël. Ceux-ci, au nombre de trente mille, faisaient le service par dix mille, de sorte qu'ils restaient un mois en activité et deux mois en repos. Adoniram était leur chef. On apportait les pierres toutes taillées et marquées, de manière à les placer sans le moindre bruit; nul marteau, ni outil quelconque de fer ne résonnait dans l'édifice**.

* Cent mille talents d'or, un million de talents d'argent: si nous portons, comme Calmet, le talent d'or à 69, 531 livres et le talent d'argent à 4,867, on juge du poids!

** Pour mieux expliquer la chose, les rabbins, qui ne

Le temple, c'est-à-dire le *lieu saint* et le *lieu très-saint*, fut porté à soixante coudées de long, (100 pieds), vingt coudées de large, trente de hauteur. A la partie extérieure du mur qui formait ce parallélogramme, la façade exceptée, on adossa trois étages : le premier avait en largeur cinq coudées, le second six; le troisième, sept; ces différences devaient ménager des galeries pour les deux étages inférieurs et briser les rayons du soleil. L'entrée de l'édifice, correspondant à l'un des petits côtés, tourné vers l'orient, était précédée par un vestibule de dix coudées de large. Pour le parvis, on bâtit une autre enceinte qui embrassait celle-là et qui fut entourée aussi d'appartemens à trois étages. Une troisième enceinte forma dans la suite le *parvis des nations*. Tous ces appartemens étaient destinés au Trésor, aux sacerdotes de service, aux bains de purification, à tout ce qui regardait les sacrifices journaliers. Mais la salle la plus remarquable, sous un des portiques du midi, s'appelait la salle du *pavé de pierre*; c'est là que le grand-conseil du peuple

se jettent jamais à demi dans les divagations, ont imaginé un ver rongeur nommé *samir*, qui préparait les pierres. Au physique, comme au moral, les vers rongeurs sont très-communs encore; mais nos constructions nouvelles les redoutent plutôt que de s'y confier.

tenait ses séances, à l'exemple de Moïse et des anciens qui siégeaient à l'entrée du tabernacle. « Il y avait au midi trois salles, disent les anciens docteurs, qui portaient les noms de salle *de bois*, salle de la *source*, salle de *pierre taillée*. Dans celle-ci, qui s'appelait aussi *Bet-din*, maison de justice, la grande assemblée d'Israël se réunissait et jugeait, entre autres choses, la légalité actuelle des sacerdotes. Lorsqu'un d'eux n'était pas trouvé digne de remplir ses fonctions, il prenait des habits sombres et s'éloignait du *lieu saint* : lorsque le jugement était favorable, il recevait des vêtemens blancs et allait officier avec ses frères. On éprouvait une grande joie, si rien de répréhensible ne se rencontrait dans la famille d'Aaron, et l'on en rendait grâces à l'Éternel. Les deux petits conseils de vingt-trois membres avaient leur siége tout près de là, l'un à l'entrée de la montagne du temple, l'autre à la porte du vestibule (8). »

Les pierres employées pour les fondemens de cet édifice, de même que pour la maison royale, appelée la maison du *bois du Liban*, et située à l'occident du temple auquel elle se joignait par une galerie, étaient des pierres d'environ dix-huit pieds, qu'on avait sciées. Tout l'intérieur du temple, proprement dit, fut revêtu de bois de cèdre ; le toit laissait circuler l'air, à la manière des kios-

ques; des fenêtres très-élevées reçurent une direction oblique, et furent plus évasées en dedans qu'en dehors, pour offrir un obstacle aux rayons du soleil. Sur le cèdre appliqué à la face intérieure des murs, on tailla en bosse, des fleurs épanouies, des palmiers, et de grandes figures, ou chérubins, qu'on recouvrit d'or. Le *Saint des Saints* ou l'*oracle*, auquel on avait réservé vingt coudées sur les soixante, fut séparé du *lieu saint* par un rideau en broderie, qui courait dans des anneaux d'or, et par une porte à deux battans en bois d'olivier, ornée de reliefs dorés et roulant dans des gonds de ce précieux métal. La porte du *lieu saint* était en cyprès à deux battans brisés, et non moins richement ornée. Des deux côtés de cette porte, dans le vestibule, s'élevaient deux fameuses colonnes en airain, de dix-huit coudées de hauteur, avec des chapiteaux de trois coudées, représentant une espèce de vase, recouvert d'un réseau garni de fleurs épanouies et de pommes de grenade. L'une reçut le nom de Jakin, l'autre de Boaz, qu'on peut traduire par ces mots : *ordre*, *stabilité* (9).

Quant aux ornemens de toute sorte, les chandeliers d'or, les lampes, les coupes, les bassins, les encensoirs et tous les accessoires en or, ils étaient sans nombre : ajoutons à cela, l'autel des parfums couvert de ce métal, les tables des pains

de proposition; puis tous les ustensiles et ouvrages en airain, les chaudières pour les sacrifices, les racloirs, les bassins, l'autel des holocaustes, la grande cuve, portée sur douze bœufs en airain, les cuves de moindre dimension, posées sur des chariots de ce métal; toutes choses que l'on fondit dans une terre argileuse, près le Jourdain, sous les yeux de l'habile Hiram, dont nous avons déjà parlé. Enfin, dans le *Saint des Saints*, outre les chérubins tracés par Moïse, deux chérubins s'élevèrent de dix coudées de hauteur, ayant la forme d'adolescens, dont les ailes étendues embrassaient aussi dix coudées : le bout de l'aile droite de l'un s'unissait au bout de l'aile gauche de l'autre, de sorte qu'ils tenaient de front toute la largeur de ce lieu très-saint et qu'ils devaient couvrir l'Arche.

Lorsque tout fut achevé, on déposa dans les chambres du temple, le tabernacle, long-temps déployé à Gabaon, l'or, l'argent et tout ce qui dépendait du Trésor. Les anciens d'Israël, les princes des tribus, les chefs de famille se réunirent pour faire transporter par les sacerdotes, à la place assignée, l'Arche, qui était dans la cité de David. La cérémonie s'accomplit au son des trompettes, des cythares, des psaltérions, des tambours, des sistres, des cymbales. Ce n'est point le grand-pontife ni les sacerdotes qui

bénirent l'assemblée, qui dédièrent le temple, mais le roi, le grand-conseil des anciens, toute la nation elle-même. La prière prononcée à l'occasion de cette dédicace, est un monument curieux pour juger le fond des idées religieuses, de la politique et de la morale de ce peuple singulier.

Salomon et l'assemblée d'Israël se tenaient debout devant l'Arche. Le roi s'étant tourné vers l'assemblée, la bénit : « Toutes les paroles que Jéhovah notre Dieu avait adressées à David, mon père, se sont accomplies ; il a choisi Jérusalem pour y faire reposer son nom, et l'Arche de l'alliance a une place stable. » Alors s'approchant de l'autel d'airain, au milieu du grand parvis, et fléchissant à moitié le genou, il s'écria les mains étendues vers les cieux :

« O Jéhovah ! dieu d'Israël ! Du plus haut du ciel au plus profond de la terre, est-il un dieu semblable à toi ! Tu es fidèle envers ceux qui gardent ta parole.... Ta promesse à David, mon père, a été, que ses fils conserveraient le trône, pourvu qu'ils s'en rendissent dignes par leur conduite ; pourvu qu'à son exemple ils marchassent devant toi, sans se détourner. Fais, je t'en prie, que cela arrive ainsi.

» Mais Dieu habiterait-il sur la terre ? Non : les cieux, même les cieux des cieux ne peuvent te con-

tenir ; combien moins cette maison que j'ai bâtie.

» Toutefois, prête l'oreille à ton serviteur et à ton peuple d'Israël, quand nous te prierons ici ; exauce-nous et pardonne nos fautes.

» Lorsqu'un homme aura offensé le prochain, et que le serment devant ton autel lui sera déféré, accomplis ce que porte l'exécration de ce serment ; rends au méchant ce qu'il mérite, et à l'homme probe suivant sa justice.

» Si ton peuple d'Israël battu par l'ennemi, à cause de ses fautes, revient à toi, et invoque ton nom, pardonne, et daigne le rétablir en sûreté dans la terre donnée à ses pères.

» Quand les cieux seront fermés pour la pluie, quand il y aura dans le pays, disette, mortalité, destruction des moissons, irruption des ennemis, des fléaux, des épidémies quelconques, exauce la prière de tout individu de ton peuple qui s'adressera à toi et qui tendra ses mains vers cette maison, à cause de la souffrance de son cœur ; pardonne-leur, et rends à chacun selon son mérite, car tu es seul à connaître le cœur de tous les hommes.... même lorsque l'étranger qui n'est pas de ton peuple d'Israël sera venu te prier d'un pays lointain, exauce-le du ciel, et accomplis la chose qu'il t'aura demandée, afin que tous les peuples te connaissent et te respectent autant que nous.

» Enfin, comme il n'est personne qui ne tombe en faute, quand tu seras irrité contre les enfans d'Israël, que tu les auras livrés à leurs ennemis, et qu'on les tiendra captifs, soit dans un État voisin, soit dans des contrées lointaines; s'ils t'adressent leurs prières, s'ils tournent leurs regards vers le pays que tu as donné à leurs aïeux, vers la ville que tu as choisie, vers la maison que j'ai bâtie pour toi; exauce-les, soutiens leur droit, et réveille de doux sentimens dans le cœur de ceux qui les auront amenés captifs, afin qu'ils soient émus en leur faveur.... »

A ces mots, Salomon se releva, sans cesser de tenir les mains étendues, et donna de nouveau la bénédiction à l'assemblée.

« Bénissons le Dieu qui nous accorde du repos. Aucune des bonnes choses prononcées, en son nom, par son serviteur Moïse, n'a manqué. Qu'il veille sur nous comme sur nos pères, et qu'il dirige nos cœurs, pour que nous marchions dans la route qui nous est tracée, pour que nous exécutions fidèlement les préceptes, les statuts et les lois.

» Puissent toutes mes paroles enfin, mes supplications être présentes jour et nuit à ses yeux! puisse-t-il soutenir, selon le besoin de chaque moment le droit de son serviteur et le droit de son peuple d'Israël! »

Cette dédicace du temple fut célébrée vers l'an 3000, depuis la Création du Monde, d'après la chronologie ordinaire; 1000 ans environ avant l'ère chrétienne; 473 ans depuis la sortie d'Égypte; 184 ans après la prise de Troie; 243 ans avant la fondation de Rome.

Le temple éprouva d'aussi nombreuses vicissitudes que la loi qu'il renfermait; tantôt fréquenté avec zèle, tantôt abandonné par le peuple. Sisac, roi d'Égypte, le pilla; Joas, roi d'Israël, lui fit subir le même sort; Achaz, irrité de ses défaites, adopta les dieux de Syrie, ferma le temple de Jérusalem et dressa des autels dans toutes les villes du royaume à ces nouveaux dieux. Ezéchias le rétablit dans sa splendeur. Manassé son fils retourna à l'idolâtrie, et, dans le sein même du temple, il éleva des statues aux astres. Sur la fin de sa vie, il changea de conduite, mais son fils Amon propagea de plus en plus le culte phénicien. Josias réforma les abus et renversa les chevaux et les chariots du Soleil placés à l'entrée du *lieu saint*. Alors, vers 624, on retrouva le livre de la loi écrit de la main de Moïse, qui s'était égaré dans les désordres des règnes précédens. Le pontife Helkias le lut en présence de tout le peuple. On a prétendu qu'il l'avait rédigé lui-même. L'ensemble des faits ne paraît point favorable à cette opinion.

Josias détruisit en même temps le fameux autel de Béthel, où Jéroboam avait élevé un des veaux d'or avec lesquels il espérait rompre la tendance à l'unité de la république, que le temple central et les fêtes solennelles étaient destinés à maintenir. C'est contre cet autel qu'Elie et Elisée; dont l'histoire n'a été écrite que bien après, et par des hommes qui avaient à cœur de rendre abominable l'idolâtrie d'Israël, exercèrent leurs miracles, mélange d'actions incompréhensibles, de faits curieux et d'affreuses exécutions. Plusieurs des miracles de l'Évangile ne sont qu'une imitation des premiers. Elie est emporté au Ciel, Elisée passe le Jourdain à pied sec, sur un manteau : il nourrit avec quelques pains une foule d'hommes qui laissent des restes en abondance ; s'il ne change pas l'eau en vin comme aux noces de Cana, il multiplie l'huile d'une veuve, pour lui donner le moyen de payer ses dettes; à côté de la résurrection du Lazare, on voit la résurrection d'un jeune enfant : mais ce dernier récit mérite attention, en ce qu'il rappelle un moyen naturel, très-efficace.

L'enfant était allé aux champs; tout-à-coup il s'écria : ma tête! ma tête ! On le porta sur les genoux de sa mère, et on le crut mort. Elisée s'enferme dans la chambre où on l'avait couché, monte sur le lit, et met sa bouche sur celle de

l'enfant, ses mains sur ses mains, de manière à le réchauffer ; il fit cela à plusieurs reprises, et le rendit à la vie (11).

Enfin, après 415 ans d'existence, le temple s'écroula, en 588, dans l'incendie allumé par l'armée de Babylone, vers l'époque où les Phocéens portaient à Marseille leurs colonies.

Au retour de la captivité, on le rebâtit sur les vestiges de l'ancien. Les travaux furent souvent interrompus ; Esdras et Néhémie en firent célébrer avec pompe la dédicace, soixante-dix ans après la destruction du premier, vers le temps où Harmodius et Aristogiton délivraient Athènes, où le consulat de Brutus remplaçait la royauté de Tarquin.

Ce second temple était privé du feu sacré, et de l'Arche, que Jérémie avait fait enlever, et avait cachés, dit-on, l'un dans un puits à sec très-profond, l'autre dans la caverne de Nébo, dont on ne trouva plus l'issue. Il fut fortifié par le pontife Simon-le-Juste, vers l'an 300 avant l'ère chrétienne, et profané par le roi d'Égypte Ptolémée Philopator, l'an 315. On connaît le sort prétendu d'un agent du roi de Syrie, Héliodore, qui, voulant entrer de vive force pour s'emparer du trésor destiné à nourrir les veuves et les orphelins, aurait été accueilli à coups de verges par des anges, l'un sous la forme d'un ca-

valier, et deux autres, de deux jeunes fantassins très-beaux et surtout très-vigoureux. Le roi de Syrie, Antiochus Epiphane, le pilla et le profana de nouveau, vers l'an 170; Juda Machabée le fortifia six ans après, et en célébra la dédicace. Ses successeurs travaillèrent à le rendre redoutable comme citadelle, et jetèrent les fondemens d'une tour, au nord-ouest, qui prit dans la suite le nom de forteresse Antonia. Il tomba au pouvoir de Pompée, l'an 63, lorsque ce général se fut déclaré en faveur d'Antipater et d'Hyrcan II, contre Aristobule frère de ce dernier. L'armée romaine profita d'un jour de sabbath où les sacerdotes qui le défendaient avaient mal à propos suspendu leur surveillance ordinaire, et elle ne vit pas sans étonnement l'imperturbable calme avec lequel ces hommes reçurent la mort, sur les degrés de l'autel où ils continuaient à remplir leurs fonctions comme en pleine paix. L'avide Crassus, marchant contre les Parthes, le pilla en 54. Il fut démoli et construit sur un plan plus vaste et dans un plus beau style par Hérode, qui l'entoura de superbes portiques et de colonnades, sans lui rien ôter de sa force pour soutenir un siége. Les Machabées avaient fait raser une partie de la montagne d'Acra, qui était à l'occident, afin d'augmenter la superficie du terrain; du côté de l'orient et du midi, on avait

élevé dans le même dessein des terrasses, soutenues par d'épaisses murailles. Enfin, il fut renversé de fond en comble, le 10 août de l'année 71 de l'ère chrétienne, par l'armée de Titus, au même jour du même mois qu'il avait été brûlé par Nabuchodonosor.

Les autels qu'Adrien fit élever sur son emplacement dans la nouvelle ville nommée *Ælia Capitolina*, tombèrent au temps de Constantin et d'Hélène sa mère, l'an 326; le christianisme y dressa son culte. L'empereur Julien, neveu de Constantin, dégoûté des querelles auxquelles la nouvelle religion donnait lieu, voulut soutenir ses rivales, et permit aux Juifs de rebâtir leur temple. Plus encore que de prétendus globes de feu, sortis miraculeusement de la terre, sa mort arrêta cette entreprise. Le culte chrétien fut rétabli; mais, en 615, le gendre de Kosroës II, roi de Perse, petit-fils de Kosroës-le-Grand, envahit Jérusalem. Héraclius y ramena le christianisme en 627. Neuf ans après, le calife Omar, dont le cœur n'était pas au fond très-farouche, y planta le croissant, et jeta sur la place de l'ancien temple des fondemens d'une mosquée qui reçut des embellissemens nombreux de la part d'Abdelmalek, fils de Mervan Ier, et qui partagea avec Médine et la Mecque les droits à la vénération musulmane. Les califes, successeurs d'Omar,

diverses hordes de Turcs, devenues maîtresses de l'Égypte, les Arabes Fatimites, d'abord réfugiés à Cyrène, et ainsi nommés de Fatime, fille de Mahomet, prirent, perdirent, reprirent successivement Jérusalem. Enfin l'Occident s'ébranla : l'Orient s'était précipité jusques au sein des Gaules; les Sarrasins avaient menacé de tout soumettre à la puissance de leur cimeterre et à leurs mœurs qui ne manquaient pas de chevalerie : l'Europe était restée quelque temps incertaine si elle ne ceindrait pas le turban. Les Croisés, excités par un ermite enthousiaste, se précipitent à leur tour vers la Palestine. Durant le mois de juillet de l'an 1099, ils font leur entrée dans Jérusalem, ayant à leur tête Godefroy de Bouillon. L'Église de Jésus-Christ remplace la mosquée de Mahomet et le temple de Jéhovah.

Mais le sol supporte avec impatience ces nouveaux conquérans. L'esprit de vanité, de vertige et de discorde se répand sur eux. Leur brillant rival, Saladin, soudan d'Égypte, reprend la ville sainte en 1188, et des torrens d'eau rose coulent de toute part, pour refaire de l'église de Jésus-Christ une mosquée au Dieu dont Mahomet est le prophète. L'empereur d'Allemagne, Frédéric II, y rentre en 1222. Vingt ans plus tard, Jérusalem est saccagée par le soudan Nedjmeddin, et les mameluks chassent définitivement les

Chrétiens de la Palestine l'an 1291, deux cents ans environ après leur première irruption.

Ainsi cette ville a semblé un moment le centre du Monde; on aurait dit que de sa possession dépendait la domination universelle. Cependant ses maîtres légitimes, les Hébreux, se voyaient en butte au mépris et aux violences de ceux qui se déchiraient sur leur territoire; et ce peuple, tombé les armes à la main, rappelait en quelque sorte le corps de Patrocle, disputé par les Troyens et les Grecs; avec cette différence essentielle, que la chrétienté, qui était comme la fille de ce Patrocle nouveau, foulait aux pieds son corps en même temps qu'elle se battait pour ses dépouilles...

Les soudans baharites, les soudans circassiens succédèrent aux mameluсs et furent forcés, en 1519, d'abandonner au sultan Sélim II la Palestine, dont les vicissitudes ne sont pas terminées, et qui se réserve encore tous ses droits.

Les colonies persanes et mèdes, transplantées dans la Samarie, avaient élevé un temple à Garisim, sur le modèle du temple de Jérusalem. Il fut ensuite dédié à Jupiter Olympien, et renversé, deux cents ans après sa fondation, par Hyrcan Machabée, armé contre les forces syriennes auxquelles la ville de Sichem prêtait secours.

Un autre temple s'éleva en Égypte sur le même modèle, tout proche d'Héliopolis, par les soins d'Onias fils du pontife de ce nom, que les rois de Syrie avaient dépouillé de la sacrificature. On le ferma, après la destruction de Jérusalem, sur l'ordre du proconsul de cette province (12).

Dans les divers districts d'Israël, les citoyens se réunissaient aux portes des villes, pour lire la loi, célébrer leur Dieu, et s'occuper de leurs affaires. Ce n'est que durant la captivité de Babylone qu'ils destinèrent à cet usage des édifices particuliers devenus très-nombreux, et qu'on a justement appelés *synagogues*, d'un mot grec, qui signifie *assemblées*. La présence des sacerdotes n'y était pas indispensable. Dix citoyens avaient droit d'ouvrir une de ces assemblées. Une table, en manière d'autel ; une armoire renfermant le livre de la loi sous forme d'un rouleau ; quelques lampes ; une place, d'où les femmes puissent tout voir et tout entendre, sans être vues elles-mêmes, forment l'appareil de ces enceintes qui sont aujourd'hui les seuls temples des Israélites. Ils y assistent la tête couverte, en raison de l'ancienne coiffure qui était comme attachée, et ils jettent sur les épaules une espèce de schall appelé *talet*, entouré d'une bande de même étoffe et garni aux quatre angles de dix petits cordons

qui marquent les dix préceptes du Décalogue, pour satisfaire à ce statut de Moïse : « Les enfans d'Israël mettront d'âge en âge une bande sur les pans de leurs manteaux, et aux angles de cette bande, un cordon, couleur hyacinthe, qui les fasse souvenir des commandemens de Jéhovah, s'il leur arrive de se laisser aller à de mauvaises pensées (13). »

*

CHAPITRE II.

FONCTIONNAIRES DU CULTE.

On a vu que le culte de Jéhovah se composait de deux choses distinctes : l'action législative, et les formes conservatrices ; que le temple servait de palais aux deux corps chargés de ces fonctions ; qu'il renfermait la salle du sénat ou de l'assemblée d'Israël, et l'enceinte sacerdotale disposée pour relever la majesté du texte de la loi qu'on y avait mis en dépôt. De là vient que l'expression, *relever le temple*, a un sens différent dans le langage des Juifs que chez les autres nations ; il signifie relever la dignité du peuple et tout le matériel de la république.

Les simples lévites préparaient dans l'intérieur du parvis les cérémonies ; entretenaient la propreté et l'éclat du temple ; montaient la garde sous les divers portiques ; veillaient sur les cham-

bres du Trésor ; chantaient les louanges de l'Éternel, et avaient à leurs ordres une classe d'individus appelés *néthinéens*, parce qu'ils s'étaient *donnés* au temple, comme leur nom l'indique, pour y transporter chaque jour le bois et l'eau nécessaires.

Le service des lévites, d'abord fixé de vingt-cinq ans à cinquante, fut avancé par David à vingt ans. On tira au sort la distribution des rangs et on les divisa en vingt-quatre sections qui se succédaient toutes les semaines. Quatre mille chantaient tour à tour, et jouaient des instrumens de musique, dont plusieurs devaient leur invention à ce roi. Deux cent quatre-vingt-huit chefs d'orchestre les dirigeaient, douze pour chaque section (14). Les principaux, savoir, Asaph, Héman, Jéduthun et leurs fils, composèrent une partie des chants réunis sous le nom de David, lesquels étaient exécutés par les chœurs, accompagnés des instrumens *. Les titres seuls de ces

* Les Juifs citent beaucoup d'instruments. Les principaux, sur la forme desquels il y a grande incertitude, sont le *nabal* ou psaltérion, que Josèphe représente comme un instrument à dix cordes, dont on jouait avec un archet; le *kinor*, guitarre, lyre ou harpe à douze cordes, sur lesquelles on portait les doigts; le *hazor*, la *symphonie*, la *sambuque*, le *minnim*, qui comptent parmi les instruments à cordes. Le *ougab*, qu'on traduit par

chants, quelle qu'en soit la véritable date, prouvent qu'on leur appliquait des modes divers ; à cause du défaut d'unanimité sur la signification exacte des mots, je les cite tels quels : Psaume de David, donné au maître chantre, pour être chanté sur *guittît*, sur *néhiloth*, sur *chéminit*, sur *chochanim*, sur *maralat* *, etc. ; tantôt c'est un chant de victoire, tantôt un chant nuptial, ou des chants de douleur, de désespoir, de supplications, d'actions de grâces ; ils portent des noms différens : *chir*, signifie un chant en général; ainsi le Cantique des Cantiques s'appelle *chir achirim* ; *téhila*, signifie louange, ce sont les psaumes proprement dits; *chigaion*, *mismor*, *mictam*, *maskil* **, marquent des nuances diverses, comme élégie, ode, cantique, hymne. Citons un exemple, intitulé *mismor*, qui a trait à une maladie essuyée par le poète.

« O Jéhovah! je t'exalterai, car je te dois la

orgue; *chophar*, la trompe ou *iobel*, la corne du bélier; *ratsotsorot*, les trompettes; *rhalil*, la flûte; *maskerokita*, le syrinx, etc. *Toph*, le tambour ou le tambour de basque; *tsilsilim*, les cymbales; *chalichim*, le trigone; *metsiltaïm*, les sonnettes, etc. (*Voy*. Calmet, sur la musique des Hébreux; Pfeiffer, *de re music. veter Hebræor.*)

* Ces mots sont pris par plusieurs pour des instrumens, par d'autres, pour des indications du sujet.

** Le sens de ces mots est aussi très-indéterminé.

» délivrance ; tu n'as pas comblé l'espoir de mes
» ennemis. J'ai élevé mes accens vers toi et
» tu m'as accordé la guérison ; tu as fait remon-
» ter mon ame du tombeau, tu me rends à la
» vie *. Chantez l'Éternel, vous qui l'aimez ; que
» sa sainteté soit célébrée ! Un seul moment de
» sa colère détruit ; un seul moment de sa faveur
» donne une longue existence : le soir on est dans
» les larmes, le matin dans la jubilation. Durant
» les jours de mon repos, je me disais : Rien ne
» peut m'ébranler ; le Très-Haut a fait reposer
» sa force sur ma montagne. Mais soudain il a
» caché son visage, et la terreur s'est emparée
» de moi. J'ai crié, je l'ai supplié en ces termes :
» Quelle utilité y aurait-il à me donner la mort,
» à me jeter dans le pays d'oubli ? La poussière
» te célébrera-t-elle ? répandra-t-elle ta vérité ?
» Daigne m'exaucer ; prends pitié de moi-même ;
» viens à mon aide !...... alors il a changé mes
» plaintes en chant d'allégresse, il a *délié le sac*
» de mon affliction, pour me ceindre de joie ; il
» n'a pas voulu que je cessasse de chanter sa
» gloire, que je fusse réduit au silence. Je le célé-
» brerai donc à jamais (15). »

* La Vulgate traduit : « Vous avez retiré, Seigneur, mon ame de l'enfer. » Partant de là, on juge que le sens du poète est souvent entièrement changé.

Quatre mille lévites, divisés aussi par sections, fournissaient les sentinelles du temple. Toujours vingt-quatre d'entre eux se tenaient aux postes marqués ; six à la porte de l'orient, quatre au septentrion, quatre au midi, quatre à l'entrée de la salle du sénat, et six vers l'occident. Les descendans de Moïse furent du nombre de ceux qui avaient à garder les diverses chambres du Trésor (16).

Les sacerdotes offraient les oblations, les victimes, et allumaient le parfum dans le *lieu saint*. C'est par eux que le feu perpétuel était entretenu, la purification des personnes et des choses accomplie, que les pains de proposition étaient renouvelés, la bénédiction donnée au peuple. Ils se privaient de vins, de liqueurs, et de tous les plaisirs conjugaux, lorsqu'ils avaient à se présenter à l'autel.

Une tunique de lin longue et très-juste, une ceinture ornée de broderies, des caleçons sous la tunique, une espèce de mitre ronde d'un tissu de lin très-épais, formaient les vêtemens des sacerdotes ordinaires. Le grand-sacerdote portait en outre une seconde tunique plus ample, couleur hyacinthe, ou bleu céleste, sur laquelle il passait l'*éphod*, espèce de veste, d'un riche tissu, dont chaque épaulette fut ornée d'une pierre précieuse, où l'on avait gravé, à la manière d'un cachet, le nom de

six tribus. Le bas de cette seconde tunique était alternativement garni d'une grenade faite en lin tordu de diverses couleurs, et d'une clochette d'or dont le bruit annonçait son entrée dans le *lieu très-saint*. Sa *thiare*, beaucoup plus élevée que la mitre des autres sacerdotes, offraït au-devant une plaque d'or, attachée avec un cordon de pourpre, sur laquelle on lisait ces mots : SAINTETÉ A JÉHOVAH!

Enfin, le plus remarquable des ornemens pontificaux, est le *rational* du jugement, ou l'*Ourin* et *Toumim*. On a écrit des volumes sur ce rational. Il lançait des flammes ; quand une décision était demandée au pontife, elle paraissait à sa surface, comme si on l'avait gravée ; les pierres dont il se composait, brillaient ou s'obscurcissaient selon les cisconstances !.... Rien de tout cela dans Moïse. Un tissu double, de laine variée, de lin et de fils d'or, d'une palme carrée (dix pouces environ), se fixait sur la poitrine par des chaînettes dont les unes s'agrafaient aux épaulettes de l'éphod, les autres au ceinturon. Douze pierres précieuses, enchâssées sur quatre rangs, portaient chacune le nom gravé d'une tribu d'Israël, selon l'ordre de naissance des fils de Jacob. C'est à ce symbole de la fédération des tribus, et de l'unité du peuple, que furent attachées par la pensée les qualifications *ourim* et

toummim, qui signifient *doctrine* et *vérité*, ou plutôt lumière et perfection. « Tu mettras sur le rational du jugement l'*ourim* et *ioumim* qui seront sur le cœur d'Aaron, quand il se présentera devant l'Éternel : ainsi, le jugement des enfans d'Israël devant leur Dieu, sera toujours sur le cœur du pontife (17). » Ce jugement qui, les reconnaissant tous égaux, servira de base à ses méditations, donnera l'impulsion à son intelligence.

Josèphe, poursuivant, comme Philon, cette idée que le temple représentait le monde, ajoute que « la tunique du souverain sacrificateur signifiait aussi la terre ; la tunique d'hyacinte, le ciel ; les pommes de grenade, les éclairs ; et le son des clochettes, le tonnerre ; que l'or qui brillait sur l'éphod rappelait la lumière ; les deux pierres précieuses attachées sur l'épaule, le soleil et la lune ; et les douze pierres du rational, les douze mois ou les douze signes du zodiaque. » Une chambre particulière du temple était destinée pour les vêtemens sacrés *. A chaque fête, le pontife ne pouvait s'en revêtir qu'avec l'auto-

* Les sacerdotes ordinaires et le pontife ne portaient de costume distinctif que dans le temple. (*Exod.* XXVIII, 43). Il y a de grandes différences d'opinion sur la forme rigoureuse de telle ou telle partie de leurs vêtemens : nous n'avons pas à nous y arrêter.

risation du grand-conseil(18). On sait que les naziréens étaient les personnes de toute tribu qui se vouaient volontairement au service du culte. Ils laissaient croître leur chevelure et leur barbe, ils se privaient de raisin et de toute liqueur. On les considérait assez pour que le prophète Amos fasse dire à l'Éternel : « Je vous ai retirés d'Égypte, et vous ai conduits quarante ans ; j'ai rendu plusieurs de vos jeunes gens prophètes, plusieurs naziréens. »

Lorsque le sacerdoce fut tombé avec le temple, le soin de conserver le texte des lois et d'y ramener les esprits, passa tout entier aux maîtres, ou sages, ou docteurs, à ceux-là même qui, durant l'existence de la république, auraient formé le grand-conseil et les sénats secondaires. Dans les longs troubles qui avaient précédé la ruine de Jérusalem, ils s'étaient déjà occupés à consigner, par écrit, tous les usages, toutes les traditions de leurs ancêtres, et leurs propres opinions. Après la ruine de cette ville, ils formèrent des écoles qui dirigeaient les Juifs. Le plus illustre chef de ces écoles est Juda, surnommé *le Saint*, dans le deuxième siècle, à cause de sa science et de la pureté de ses mœurs. Il vécut à Tibériade, et s'occupa, pendant quarante ans, à rassembler, dans un recueil, toute la jurisprudence, toutes les décisions et commentaires sur les livres de

Moïse. Ce recueil porte le nom *Mischna*, ou loi redite. Comme il renfermait encore beaucoup de points obscurs, on y ajouta les commentaires ; ce sont les *Guémares*. L'une appelée *Guémare de Jérusalem*, parce qu'elle fut composée en Palestine ; l'autre, beaucoup plus estimée, *Guémare de Babylone* *. Réunis à la Mischna et aux *Commentaires des commentaires*, elles forment le *Talmud*, ou doctrine.

Le souvenir des circonstances qui le virent naître, indique aussitôt la nature de cet effrayant Digeste où beaucoup de bonnes pensées sont étouffées sous le poids des puérilités. On dirait que les docteurs, menacés de la dispersion, agissaient comme des hommes qui, dans un incendie, veulent sauver tout ce qui leur tombe sous la main, laissant à d'autres le soin de tirer plus tard le meilleur parti possible des objets arrachés

* Le rabbin Jochanan présida à la confection de la première, peu de temps après la mort de Juda, et le rabbin Ascé, à la confection de l'autre dans le cours du cinquième siècle. Les Juifs de l'Orient, séparés, par les circonstances, de la métropole, avaient nommé des chefs de synagogue, qui prirent le nom de *princes de la captivité*. Ils acquirent de la puissance, et ils formèrent des écoles nombreuses jusqu'au onzième siècle, qu'une persécution, de la part des califes, les força de se rejeter sur l'Occident, principalement en Espagne.

aux flammes. C'est là, en effet, ce que Maimonide eût l'intention d'accomplir, lorsque, quatre siècles avant Luther et Calvin, il porta le flambeau d'une raison supérieure dans l'examen des livres sacrés, et qu'il donna son abrégé du Talmud, intitulé *Main-forte*.

Après la confection de la Mischna et de ses commentaires, un autre travail non moins opiniâtre et conçu dans le même esprit de défense, occupa les docteurs. La connaissance de la langue hébraïque pure se perdait ; l'écriture négligeait les voyelles, auxquelles le sens des phrases et l'habitude générale avaient jusqu'alors suppléé. Ils craignirent que le temps n'altérât la valeur des mots et le sens des livres sacrés; et que la religion nouvelle ne profitât un jour de sa force, pour détruire la lettre même de ces livres, et y substituer un esprit qui leur semblait en opposition avec la vérité. Alors ils inventèrent, ou du moins ils perfectionnèrent les points-voyelles qu'on remarque sous les lettres hébraïques, et les accents qui marquent les inflexions de voix propres aux diverses syllabes. Ils ajoutèrent les variantes connues, et pour empêcher tout retranchement ou toute addition ultérieurs, ils allèrent jusqu'à dresser acte du nombre des versets, des mots et des lettres que renferme le texte. C'est à ces précautions infinies qu'on doit la conserva-

tion, dans toute sa pureté, du texte original, contre lequel les puissances du catholicisme ont paru long-temps liguées. Du mot hébreu, *massora* (transmission), on a appelé *massorèthes* cet ordre de docteurs, dont les travaux sont rapportés à des époques très-différentes par les historiens, qui les reculent vers le deuxième siècle, ou les rapprochent du onzième.

Que dirai-je de leur *Cabale*? mot signifiant aussi *tradition*. Elle se composait originairement de tous les principes abstraits qui ne se répandent pas chez le vulgaire; elle tomba bientôt dans la folie. Cacher quelques idées métaphysiques sous les figures les plus bizarres, et prendre ensuite une peine infinie pour retrouver ces idées premières : s'imaginer qu'il existe entre les mots et les choses, une corrélation inévitable, et que la contexture littérale des livres sacrés, par exemple, doit éclairer sur l'essence même et sur tous les secrets du Dieu qui les a dictés : tourmenter dès lors chaque phrase, chaque mot, chaque lettre, avec la même ardeur qu'on en met de nos jours à décomposer et à recomposer tous les corps de la nature : enfin après avoir rétabli la corrélation entre les mots et les choses, croire qu'en changeant, disposant, combinant ces mots, on traverse de prétendus *canaux* d'influence qui les unissent à ces choses, et qu'on agit sur elles ; voilà

ce me semble, les principales prétentions de cette espèce de science occulte, échappée de l'Égypte, qui a dévoré beaucoup de bons esprits, et qui, d'une part, donne la main à la théologie, d'autre part, à l'astrologie et aux combinaisons magiques.

Enfin les docteurs de l'Occident, plus particulièrement appelés *rabbins*, continuèrent à remplir les fonctions conservatrices exigées par leur culte. Quoique leur fausse position, au milieu des peuples, dût gêner beaucoup l'exercice de leurs facultés, ils s'élevèrent, dans les dixième, onzième et douzième siècles, au rang des hommes les plus savans et les plus lettrés de l'Europe, et ils rappelèrent sans cesse l'attention vers les livres sacrés, qu'on détournait, d'après eux, de leur but, vers la constitution politique et morale que leur législateur avait signalée, comme devant être un jour un objet d'étude et de méditation pour tous les peuples les plus intelligens.

On ne leur a pas tenu compte des immenses services qu'ils ont rendus à la Réforme, qui, pour la discussion des textes, a trouvé dans leurs écrits des armes puissantes, et du travail tout fait. Mais elle n'avait à prétendre elle-même, qu'à des succès très-bornés, cette classe d'hommes laborieux, qui, outre ses défauts particuliers, manquait de la chose sans laquelle tout progrès est impossi-

ble, la sûreté politique ; et qui, dans un trait de génie lancé avec imprudence, pouvait rencontrer une cause subite de destruction. Aussi les formes obscures, jointes à l'obscurité de leur langage presque inconnu aux autres nations, leur convenaient-elles d'autant plus que leur doctrine ramène en définitive au pur théïsme, et qu'on était toujours prêt à les accuser d'une sorte de *matérialité*. Jean-Jacques, avec ce sentiment intime de la justice, qu'il possédait bien au-dessus de Voltaire, était donc fondé à faire cette remarque: «Nous ne croirons jamais avoir bien entendu leurs raisons, qu'ils n'aient un état libre, des écoles, des universités où ils puissent parler et discuter sans risque : alors seulement nous pourrons savoir ce qu'ils ont à dire (19).»

C'est parmi les docteurs qu'on devait prendre les rabbins des synagogues, chargés de diriger les prières, de prêcher et d'expliquer la loi. Plusieurs gouvernemens les forçaient souvent à entrer en discussion avec les théologiens chrétiens: mais ces conférences singulières rappellent trop bien ce despote de l'Orient, passionné pour un jeu difficile, qui disait à sa partie adverse: «C'en est fait de toi, si je perds *.» En même temps que

* Le pape actuel oblige les Juifs de ses États, sous peine d'une forte amende, de se rendre toutes les semai-

le rabbin, un conseil de notables, appelé aux soins de l'administration, et au soin des pauvres, était désigné par l'assemblée qui ne perdait jamais son droit de suprématie. Dans les temples des Français israélites, on compte aujourd'hui le rabbin, le maître chantre, un maître d'école, et le conseil ou consistoire que le gouvernement s'est réservé de choisir sur les candidats qui lui sont présentés par une partie des notables de chaque circonscription.

Quant aux individus qu'on regarde comme descendans des familles d'Aaron, ils sont invités de préférence à remplir certaines cérémonies, et ils peuvent seuls donner la bénédiction sacerdotale dont je parle dans le chapitre suivant.

nes à un sermon qu'il leur fait faire. Cette mesure manque de justice, et je doute qu'elle soit marquée au coin de l'infaillibilité.

CHAPITRE III.

CÉRÉMONIES ET FÊTES.

La gaîté fut aussi l'objet du législateur; les repas civiques, le rire, les chansons forment une partie de son culte. Isaïe indique ce que le pays devait être, par les regrets que lui dicte l'état malheureux dans lequel des fautes nombreuses l'ont jeté : « Le vin exquis est en deuil; la vigne languit; tous ceux qui avaient le cœur content soupirent. La joie des tambours a cessé; le bruit de ceux qui se réjouissaient ne retentit plus; les harpes se taisent; les chants ont fini; la cervoise sera amère à ceux qui l'approcheront de leurs lèvres. Toute maison est fermée; toute joie s'est convertie en chagrin; l'allégresse du pays a disparu (20).

Comme l'ordre des cérémonies se trouve très-détaillé dans le Pentateuque, elles paraissent, au

premier abord, beaucoup plus compliquées qu'elles ne le sont en réalité. J'ai parlé de la *Circoncision*, sous le rapport sanitaire. Le sang versé devenait aussi le ciment de l'alliance dans laquelle entrait le citoyen. Elle imprimait un caractère indélébile, qui lui rappelait en tout lieu son pays et sa loi.

L'étranger qui passait au mosaïsme recevait de plus, devant trois juges, le *Baptême* par l'eau, en souvenir des purifications qui précédèrent la promulgation du Décalogue dans le désert.

Le *Rachat* des premiers-nés faisait allusion à ce que les enfans de Lévi n'étaient que les représentans légaux de tous les premiers-nés d'Israël, dans le service du temple. Un mois après les couches, on appelle un sacerdote ou un lévite. Pendant la lecture du passage de la loi relatif à la cérémonie, le père lui livre son fils, qui est censé alors appartenir à l'Éternel. Mais il demande, au nom de la loi, à le racheter, et il présente une légère offrande au sacerdote qui, ayant invoqué pour lui la bonté céleste, le rend à ses parens et leur annonce tous leurs devoirs (21).

On se souvient du *Mariage*, qui n'était qu'un contrat civil, et des formalités innocentes du *Sacrifice de jalousie*.

Une défense expresse éloignait les sacerdotes des *Funérailles* : le soin de rendre les derniers devoirs appartenait aux proches et aux amis. Ils

pardient le corps, faisaient brûler sur lui des substances aromatiques, l'embaumaient rarement, et, accompagnés quelquefois de pleureurs à gage, le transportaient au pied d'un rocher, dans un champ ou sur un coteau. Les tombes royales, d'où la volonté publique pouvait exclure les rois (22), s'élevaient seules dans la cité de David. Le règlement sanitaire qui prescrivait de ne pas porter la main sur les tombeaux et sur les ossemens, sous peine de se mettre en état d'impureté, avait aussi pour but d'empêcher les nombreuses superstitions dont les tombeaux et les morts étaient l'objet chez tous les peuples. L'usage n'inspirait pas, comme en Égypte, de faire durer le cadavre; au contraire, le fond du cercueil doit être ouvert, afin que la réunion à la terre s'opère plus promptement.

Pour signe de deuil, on déchirait ses vêtemens, on se rasait la barbe et les cheveux, on se jetait de la cendre sur la tête, on mangeait à terre, et on restait trente jours environ avec des vêtemens sombres et en désordre.

Les *Sacrifices* furent communs à tous les anciens peuples. Le législateur ne pouvait songer à les détruire; il les restreignit beaucoup, et les accommoda à ses desseins. Un ordre sévère défendit d'immoler des victimes autre part que dans l'unique temple de l'État (23), et sous les yeux des sa-

cerdotes, obligés à suivre les règles tracées dans la loi même. C'était un moyen pour prévenir les coutumes superstitieuses et pour attirer les citoyens dans les grandes assemblées.

Soit qu'on demandât à Dieu une faveur, ou qu'on le remerciât de l'avoir obtenue, cela s'appelait des sacrifices de *prospérité*. D'autres avaient pour but d'expier une faute commise par ignorance, un délit qui avait entraîné une punition, ou de constater qu'on revenait à l'état de pureté sanitaire.

Tantôt le citoyen frappait lui-même la victime dont le sacerdote répandait le sang autour de l'autel, et dont on ne brûlait qu'une partie des entrailles. Tantôt la victime était livrée tout entière aux flammes, et prenait le nom d'*Holocauste*. Dans le premier cas, la chair de l'animal, excepté l'épaule droite et la poitrine, devait être mangée par le citoyen et ses amis, durant le jour du sacrifice, ou le lendemain au plus tard (24).

Le veau, le bouc, l'agneau, la chèvre servaient de victimes. Le pauvre offrait deux tourtereaux, ou la dixième partie d'une mesure ordinaire de fleur de farine. On ne pouvait se refuser à accomplir le sacrifice d'un individu, même idolâtre, qui implorait l'assistance de la divinité d'Israël. Mais il y avait cette recommandation de ne pas laisser entrer dans le Trésor une offrande venant d'une

source impure, le vœu de la fille publique, par exemple (25). Qu'aurait-on dit, en conséquence, d'un impôt sur une pareille industrie?

Les *Oblations* se composaient de fleur de farine, d'huile et de vin, de gâteaux à l'huile, cuits sur une plaque, ou dans un four, et recouverts d'encens. Le miel en était exclu, comme le levain, de crainte qu'il n'excitât la fermentation. Le sel, au contraire, que sa qualité anti-corruptive faisait passer pour le symbole de la durée des sermens, devait toujours y entrer, sous le nom de *sel de l'alliance* (26).

Enfin l'*Eau d'aspersion*, destinée surtout pour les purifications sanitaires, était composée des cendres d'une jeune vache rousse, sans tache, pleine de force, n'ayant jamais porté le joug, et des cendres de plusieurs plantes aromatiques qu'on délayait dans de l'eau pure (27).

L'holocauste d'un agneau se renouvelait matin et soir dans le temple. C'était l'heure de la prière : « *Écoute, ô Israël, l'Éternel notre Dieu est l'Être unique;* » voilà le grand article de Foi ; les Mahométans disent : *Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète*; les Chrétiens : *le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu, et tous les trois ne font qu'un Dieu.* Moïse ajouta : « Tu aimeras donc l'Éternel unique de tout ton cœur et de toutes tes forces ; et ces paroles que je te prescris

aujourd'hui, savoir, les préceptes, les statuts, les lois, tu les enseigneras à tes enfans, tu t'en entretiendras dans ta maison, en voyage, à ton coucher, à ton lever, et tu les attacheras comme un signe sur tes mains, comme un frontal entre tes yeux; tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes (28). » Or, les Juifs, ne se bornant pas à voir en cela une manière énergique d'exprimer que la connaissance des lois et les conversations à ce sujet devaient occuper les citoyens, ont pris les choses à la lettre, et, après avoir gravé les Commandemens sur des morceaux de parchemin, les ont liés, durant la prière, dans leurs mains, et sur leurs fronts : ce sont les *téphilim* ou *phylactères*.

Ils comptent dans leur année douze mois lunaires de 29 jours 12 heures $\frac{793}{1080}$ d'heure. Pour se retrouver avec l'année solaire et sidérale, ils ont des années bissextiles de treize mois, qui se renouvellent sept fois dans le cycle de dix-neuf ans. Les mots sont : *Nisan*, qui correspond à mars et avril; *Jar*, avril et mai; *Sivan*, mai et juin; ainsi de suite pour *Tamus*, *Ab*, *Elul*, *Tisri*, *Marchesvan*, *Kisleu*, *Thebet*, *Sebat*, *Adar* : le treizième mois s'appelait *Ve-Adar*. Ces noms furent apportés de Babylone. L'année civile commença alors en *Tisri* ou septembre. On avait désigné jusque là les mois par leur rang, premier, second, troisième.

Le grand *jour des Expiations*, correspondant au dixième jour du septième mois de l'année mosaïque, ou au premier mois de l'année civile, était annoncé, dix jours à l'avance, par les trompettes du temple. « Vous affligerez vos personnes, dit la loi, à cause des iniquités que vous aurez commises dans le cours de l'année, et le Dieu d'Israël accordera son pardon à votre repentir (29). » C'était une amnistie morale, publique et privée ; car tous les citoyens, toutes les familles devaient déposer leurs ressentimens aux pieds du Dieu qui leur donnait un si généreux exemple.

Mais dans ces mots, *Vous affligerez vos personnes*, la foule crut voir la seule nécessité de se priver de toute nourriture d'un lever des étoiles à l'autre. Ce n'est point ainsi que l'entendait le prophète : « Soyez affligés de cœur ; rompez les nœuds de la méchanceté, détruisez toute oppression, voilà le jeûne qui plaît à l'Éternel (30).

En ce jour-là le grand-pontife immolait un veau et un bouc, dans le sang desquels il trempait le doigt, pour faire des aspersions dans le parvis, sur l'autel, autour du pavillon et dans le *Saint des Saints*. Il pénétrait dans ce lieu sacré, revêtu de la simple tunique de lin, du ceinturon, de la tiare, après avoir solennellement prononcé, d'une manière inconnue aujourd'hui, le nom ineffable de l'Éternel, qui n'était plus répété

dans tout le cours de l'année. Il faisait ensuite approcher un second bouc, destiné à être *Azazel* ou l'émissaire; et, étendant les mains, il confessait hautement toutes les iniquités du peuple, il les déplorait, et en chargeait la tête de l'animal qu'on allait perdre dans le désert (31).

Le nombre des jours d'affliction et de jeûne se multiplia indéfiniment dans la suite. Il n'est pas de mois de l'année auquel ne s'attachassent plusieurs souvenirs funestes. Les principaux sont: le jeûne pour la malheureuse guerre dans laquelle toutes les tribus détruisirent presque entièrement la tribu de Benjamin révoltée; le jeûne pour les divisions intestines qui formèrent de l'État deux royaumes, Juda et Israël; le jeûne d'Esther, vers le mois de mars, lequel précède une grande fête, appelée *Pourim* ou la fête des Sorts, à cause que le sort avait été jeté par le ministre du roi persan, de détruire les Juifs; enfin le jeûne du 10 août, relatif à la double destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor et par Titus.

Lorsque l'assemblée allait consulter *l'oracle*, le sacerdote suprême, revêtu de tous ses ornemens, se recueillait devant le *Saint des Saints*. L'attente du peuple, l'aspect du *rational*, symbole de l'unité sacrée, qu'il portait sur son cœur, la majesté de l'asile qui renfermait l'Arche, les

Tables des Principes, le Livre de la Loi, exaltaient bientôt sa pensée, et communiquaient quelquefois à sa physionomie des traits capables de produire des impressions profondes sur des hommes déjà disposés à les recevoir. Tous les peuples anciens, dans les circonstances difficiles, demandaient à des prêtres, guidés souvent par des intérêts étrangers, de consulter les dieux. Le rôle du grand-pontife d'Israël n'était-il pas mieux combiné et plus patriotique ?

Pour donner la bénédiction, il étendait les bras, comme devant les appuyer sur la tête du peuple, et il s'écriait : « O Israël ! que l'Éternel dirige sa lumière vers toi : qu'il te fasse prospérer en toute chose, et t'accorde la paix (32). » En même temps chaque père de famille réunissant, sous ses bras étendus, la tête courbée de ses enfans, répétait la bénédiction solennelle.

Le caractère d'un peuple se peint dans ses fêtes et ses plaisirs, comme dans un miroir fidèle. On juge les Spartiates dans leurs jeux militaires; les Athéniens au théâtre; les Perses au milieu des festins; les Romains dans le cirque, teint du sang des gladiateurs. Les fêtes des Hébreux avaient en vue la célébration des bienfaits de la terre, de la puissance qui la féconde, de la liberté et de la loi qui donnent la vie à l'agriculture, comme à l'homme lui-même. Elles tombaient aux épo-

ques où les travaux agricoles sont suspendus, afin de faciliter les grandes assemblées dans la ville capitale, et de servir à la fois les plaisirs des citoyens, la politique et le culte.

La *Pâque*, du mot *pessar* (passage), attendu que la mort passa sur les maisons des Égyptiens, et que les enfans d'Israël passèrent de la servitude à l'indépendance, est la fête la plus nationale, la seule à laquelle il ne soit pas permis à l'étranger non affilié de prendre une part directe. « C'est alors que Jéhovah vous retira de la Maison d'esclavage, dit le législateur, et brisa le joug qui pesait sur votre cou, pour vous faire marcher la tête levée (33). » Elle arrive au premier mois de l'année, en avril, et dure sept jours, dont le premier et le dernier sont seuls consacrés au repos *. Toutes les cérémonies rappellent les circonstances de la sortie d'Égypte : la veille du premier jour **, on goûte l'herbe amère, trem-

* Les Israélites modernes, par l'incertitude où ils sont du temps exact, doublent ces jours-là, afin de ne pas faire erreur.

** On comptait deux vêpres, l'une au coucher du soleil, l'autre à la nuit close : la nuit se divisa d'abord en trois, puis en quatre veilles, ou parties; de même, le jour. L'usage des heures existait du temps du roi Ézéchias (l'an 700); ils avaient des cadrans solaires. Beaucoup plus tard, on admit trois sortes de jours : le jour

pée dans le vinaigre, pour retracer l'amertume de la servitude; on raconte sur un ton cadencé les dix plaies d'Égypte; on doit manger l'agneau pascal, debout, le bâton à la main, comme à l'heure d'un départ : « Et quand vos fils étonnés, dit Moïse, s'écrieront à l'avenir : Que signifie tout ceci? vous leur répondrez : C'est en souvenir de ce que l'Éternel nous a délivrés avec une main forte et un bras étendu (34). » Au second jour de Pâque, le grand pontife offrait une poignée d'épis et la faisait tournoyer dans sa main, pour signaler l'heure où il n'était plus défendu de manger du pain ou des grains diversement préparés, de la nouvelle récolte (35).

Mais l'obligation la plus remarquable consistait à n'admettre dans les plus somptueux repas qu'un pain sans levain, qu'un pain d'esclavage, pétri dans la crainte du maître, qui, lassant l'estomac et pesant sur le cœur, faisait ajouter un nouveau prix au pain savoureux qu'on devait à l'indépendance nationale et à la loi. « Voilà le pain de misère dont nos pères se sont nourris en Égypte, dit la prière pascale attribuée à Esdras, venez en manger avec nous, vous qui êtes

civil, d'un coucher du soleil à l'autre coucher; le jour religieux, entre deux levers des étoiles; le jour naturel, d'un matin à l'autre matin.

nécessiteux, cette année à Babylone, l'année prochaine sur la terre d'Israël; cette année, esclaves, l'année prochaine, hommes libres (36).»

Depuis trois mille ans et plus, les Hébreux ont répété la pâque. Étonnante combinaison des choses! Dans les siècles même où cette famille, l'une des plus antiques, et la plus malheureuse du globe, avait son front abattu par la plus hideuse oppression, chaque année elle entonnait de toutes parts, des hymnes à la Liberté, et des chants d'actions de grâces à la Puissance suprême qui lui montrait une rigueur si grande!

Dans la fête des *Semaines*, ainsi nommé à cause des sept semaines qui s'écoulent depuis la Pâque, on célébrait à la fois la fin de la moisson, et l'anniversaire de la proclamation du Décalogue, et du premier serment d'alliance *. Elle ne

* Quoiqu'ils soient bien connus, je ne puis m'empêcher de citer ces vers, qui peignent si pompeusement la fête :

« Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel;
» Je viens, selon l'usage antique et solennel,
» Célébrer avec vous la fameuse journée
» Où, sur le mont Sina, la loi nous fut donnée.
» Que les temps sont changés! Sitôt que de ce jour
» La trompette sacrée annonçait le retour,
» Du temple, orné partout de festons magnifiques,
» Le peuple saint en foule inondait les portiques;

dure qu'un jour. Le peuple offrait à l'Éternel quelques gâteaux pétris avec le nouveau blé, et les premiers fruits de ses champs. Il se livrait ensuite à la joie dans des festins civiques où devait présider la fraternité. « Célèbre la fête des semaines ; présente à l'Éternel l'offrande volontaire du travail de tes mains ; et réunis dans tes festins de réjouissance, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, le lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve (37). »

Enfin, au quinzième jour du septième mois, vers le commencement d'octobre, arrivait la solennité des *Cabanes*, qui, de sept en sept ans, était marquée par une lecture générale de la loi, à tout le peuple assemblé dans ce dessein. Après avoir fini les vendanges et obtenu tous les fruits de la terre, les Israélites, pendant huit jours, dont le premier et le dernier seulement sont exempts de tout travail, renouvelaient les festins civiques, non pas dans l'intérieur des maisons, mais, pour rappeler le séjour de leurs pères dans les déserts, sous des cabanes recouvertes de touffes de verdure, de branches d'arbres avec leurs fruits, de branches de palmiers et de saules (38).

» Et tous devant l'autel, avec ordre introduits,
» De leurs champs dans leurs mains portant les premiers fruits,
» Au Dieu de l'univers consacraient ces prémices. »

ATHALIE.

Ces trois fêtes solennelles ont toujours été religieusement célébrées, ou du moins leur simulacre; car il s'est écoulé bien des siècles, pendant lesquels les Hébreux n'ont eu ni champs qui leur donnassent des moissons, ni arbres dont le feuillage hospitalier se prêtât à leurs plaisirs!



LIVRE XI.

RÉSUMÉ DE LA LÉGISLATION.

> Il s'est trouvé de tout temps de ces esprits sublimes qui, dépouillés des préjugés populaires, ont cherché la règle de leur conduite dans la supériorité de leurs vues.... et qui ont fait observer aux peuples des lois puisées dans la nature et rectifiées par la raison et par la sagesse.
>
> TERRASSON, *Hist. de la Jur. rom.*, *Préf.*, p. IX.

J'AI dit qu'une foule de circonstances, naissant dans le sein des nations et hors de leur sein, ont accéléré ou enchaîné leur développement. Parmi les dernières, la plus importante est l'obligation pour l'humanité d'arriver en masse à son but. Les nations qui, sur un point quelconque, dépassaient leurs contemporaines, ont

bientôt rencontré des obstacles, même éprouvé une dissolution, pour donner au reste de l'espèce le temps de les atteindre. De là proviennent des complications nombreuses que l'histoire doit démêler avec soin; de là il résulte que tous les peuples, en particulier, peuvent prétendre à quelque genre de prééminence, tous, en particulier, encourir des reproches d'infériorité.

Les progrès que le peuple hébreu fit, dès les premiers pas, dans une partie spéciale du domaine de l'intelligence, furent si étendus, qu'il sortit tout à coup du cercle ordinaire des choses, qu'il a paru aux yeux du plus grand nombre une exception inexplicable, et que notre époque touche à peine au moment de se trouver, sous quelques rapports, à son niveau.

Toutes les nations qui ont brillé pendant le cours de son existence politique, suivaient une bannière différemment caractérisée. Celles de l'Inde et de l'Éthiopie, portaient ces mots : *Prêtres, Castes, Mystères;* l'Égypte y ajouta *Science, Industrie ;* Babylone, *Luxe, Voluptés ;* Athènes mit sur la sienne *Beaux-Arts;* Sparte, *Patrie;* Sidon, Tyr et Carthage, *Commerce ;* Rome, *la Guerre;* les unes et les autres, *Métempsycose, Transmigration des ames, Élysée, Paradis, Tartare, Enfer.* Mais Israël grava, LA LOI, et autour, *Paix, Abondance, longue Vie, Bonheur.*

C'est ce même étendard que les nations modernes recommencent à déployer, attendu que, sous son abri, tout ce que les autres offrent de bon et de vrai doit fleurir.

Solon se glorifiait d'avoir donné aux Athéniens les meilleures lois qu'ils pouvaient comporter. Moïse fit plus que cela, il conçut la loi d'une manière absolue ; il traça des principes qui conviennent à tous les temps et à toutes les nations, qui prennent leur source dans la nature des choses, qui assurent l'accomplissement de tous les besoins réels de l'homme ; ensuite il organisa un peuple pour conserver cette loi ; enfin il dicta des statuts accommodés aux hommes qui composaient ce peuple, et conformes aux circonstances.

Les livres, confidens de ses pensées, sont arrivés à leur destination ; ils ont été répandus chez presque tous les peuples du monde ; le christianisme les a fait adopter. Mais le christianisme en a interprété l'*esprit* à sa manière ; et le mosaïsme est resté comme défenseur-né de *la lettre*, comme une opposition qu'on pouvait opprimer aisément, mais dont les racines vivaces étaient au-dessus de toute volonté humaine, et devaient réagir au premier beau jour. Les nations s'agiteraient donc en vain pour reconquérir tous leurs droits, la paix et la stabilité, des entraves mul-

tipliées géneraient long-temps leurs pas ; il faut que cette grande question soit résolue ; il faut que ce fait étonnant prenne sa place dans l'ordre naturel des faits. Leur ignorance seule les a privées d'une force qui, en raison de la marche que la civilisation a suivie, ne peut être suppléée par rien ; elles ont manqué de sens, autant que de justice, en frappant, d'une manière aveugle, un peuple constitué pour la loi, en jetant un voile d'oubli sur une loi proposée tout entière dans l'intérêt du peuple. Le bien-être que la Réforme a introduit dans leur sein, leur a communiqué une nouvelle vie ; et pourtant la Réforme n'a été qu'un retour préparatoire et incomplet vers le mosaïsme, rendu à sa pureté. Les lois, l'histoire, toutes les pièces du procès, se trouvent en leur pouvoir ; qu'elles y portent une attention soutenue et qu'elles jugent : car, aujourd'hui plus que jamais, la vérité en toute chose est le besoin dominant du genre humain.

Après avoir traversé les déserts dans toutes les directions, les Hébreux dressèrent enfin leurs tentes sur la rive orientale du Jourdain, dans une plaine limitrophe du roi de Moab. Ce roi, et les Madianites ses alliés, effrayés de leur voisinage, et incertains du parti qu'ils avaient à prendre s'adressèrent à un homme dont l'œil *était ouvert*, selon l'Écriture, au devin Biléam qui, dans

le chemin, eut avec un ange et avec sa fameuse ânesse une conversation, prise toute au figuré par les plus orthodoxes docteurs juifs, et réduite à une prosopopée mentale (1). Du sommet d'une montagne, d'où il découvrit l'ordre militaire des tribus, ce prophète, cédant à une conviction invincible, annonça, sous des formes hyperboliques, que le peuple d'Israël s'étendrait comme un torrent; qu'une *étoile* sortie de Jacob briserait les chefs de Moab, abattrait les enfans de Seth et posséderait l'Idumée (2). Toutefois, il proposa de recourir à la ruse, de communiquer avec eux en amis, et de les entraîner par la flatterie et l'appât du plaisir. La chose fut exécutée; les femmes madianites, belles et voluptueuses, soumirent les Israélites à leurs charmes, et les firent sacrifier aux idoles, surtout à Baal-Péor, idole de l'impudicité.

A l'aspect de cette dissolution, Moïse ordonna aux juges du camp de punir, selon toute la rigueur des lois, les chefs qui se seraient rendus coupables; le mal était déjà poussé à ce point, qu'au moment où le conseil siégeait dans l'affliction à la porte du tabernacle, un chef des familles siméonites se coucha sous leurs yeux, dans sa tente, avec la fille d'un des principaux de Madian. Ce fut pour son malheur : Phinées fils d'Éléazar, cédant à l'indignation générale, saisit

une javeline et les perça d'un même coup. Une plaie occasionnée sans doute par la perfidie de l'ennemi, et par les excès auxquels les Hébreux s'étaient livrés, vengea l'outrage fait à la discipline. En même temps une division de douze mille hommes marcha contre les Madianites, qui s'avancèrent avec cinq rois à leur tête. Ils furent défaits; les cinq rois et la plupart des hommes capables de porter les armes, passés au fil de l'épée, au nombre desquels Biléam ou Balaam, l'auteur du conseil.

Mais que ne m'est-il permis de jeter un voile sur le reproche qui fut adressé aux guerriers, après la bataille, d'avoir épargné les femmes, instrumens des projets de l'ennemi, et sur l'ordre affreux de frapper les enfans mâles captifs, afin de jeter l'épouvante chez les peuplades voisines! « Ainsi faisaient les Romains, dit Bossuet, qui, pour répandre partout la terreur, affectaient de laisser dans les villes prises, des spectacles terribles de cruauté, et de paraître impitoyables à qui attendait la force (3). »

C'est dans ces mêmes plaines de Moab, que Moïse, plus grand encore comme législateur, qu'il n'a été inflexible comme capitaine, rappela aux Hébreux tous les événemens survenus depuis près de quarante années *, récapitula les lois,

* Il leur dit alors : « Vous avez été nourris : malgré

leur fit renouveler le serment d'union, les excita pour la conquête qu'ils allaient entreprendre, et publia, à la face de l'assemblée, les prophéties politiques que j'exposerai plus loin.

Cette récapitulation étendue forme le cinquième livre du Pentateuque qu'on appelle *Deutéronome* *, ou loi répétée. La majeure partie de la rédaction a été la plus contestée à Moïse. Mon résumé sera plus court; je ne rappelle que les principes : le lecteur découvrira sans effort dans quels chapitres leurs développements sont renfermés.

L'existence universelle et absolue s'appelle l'Être-Dieu ou Jéhovah.

des souffrances passagères, jamais vos habits n'ont vieilli sur vous; jamais votre pied n'a été foulé. » (*Deutér.* VIII, 4; XXIX, 5). Ces mots prouvent-ils que les Hébreux portèrent pendant quarante ans, comme on l'a prétendu, les mêmes habits et la même chaussure sans les user? nullement. C'était une assez grande chose qu'une multitude eût vécu dans les déserts, qu'elle n'eût point porté d'habits en lambeaux ni de chaussure déchirée. On sait qu'ils vainquirent plusieurs peuplades qui leur fournirent du butin, et qu'ils avaient des ouvriers, hommes et femmes, qui travaillaient dans le camp, comme cela se pratique chez les tribus nomades.

* Le mot *Deutéronome* n'est pas exact, en ce qu'il signifie *seconde loi*, tandis que ce n'est qu'une répétition de la loi.

L'existence politique, qui absorbe toutes les autres existences, est le peuple ou Israël.

En d'autres termes, le peuple hébreu est UN et indivisible; cette unité se nomme Israël; il se compose de douze tribus ou provinces, subdivisées en districts et communes.

Tous les Hébreux sont égaux et frères; les étrangers affiliés deviennent des frères; ceux qui, sans adopter toute la loi de l'État, veulent vivre parmi eux, sont regardés et traités comme des amis.

L'Hébreu n'est assujetti qu'à la loi : il ne reconnaît de pouvoir absolu, dans aucun homme en particulier, dans aucune assemblée particulière. Tout ce que la loi ne défend pas lui est permis, on ne peut l'obliger à faire que ce qu'elle commande.

La loi est la vérité politique, dévoilée à l'intelligence de quelques hommes, et mise en action par la volonté de tous. Elle se compose d'une série de principes absolus, dont les développemens ont un caractère relatif.

Tout Hébreu peut remplir les fonctions publiques auxquelles il est propre. Les conditions légales sont au nombre de trois : la science, la sagesse, une bonne renommée. Tout fonctionnaire doit compte au peuple de ses actions.

Les fonctionnaires sont : 1° les anciens du

grand-conseil d'Israël (*zikné Israël*), qui forment la *tête* du peuple. Il leur appartient d'exprimer la *parole actuelle* du Jéhovah, c'est-à-dire les conditions journalières d'ordre public; de développer la loi, soit en ce qui regarde les rapports politiques et civils, soit dans toutes les choses qui dépendent des rites et des observances communément appelées *religieuses*. Ce conseil connaît de tous les crimes de lèse-loi, institue le grand-pontife, et le met en jugement dès qu'il est tombé en faute. 2° Les anciens des tribus et des villes (*zikné chibtim*, *zikné éarim*) sont pour elles comme le grand-conseil pour tout le peuple. 3° Les chefs de la force publique (*sarim*), depuis ceux qui commandent à dix hommes jusqu'aux chefs des tribus et du peuple. 4° Les juges ordinaires (*chophetim*). 5° Les officiers civils ou hommes d'autorité (*choterim*). 6° Les orateurs-prophètes (*roïm* ou *nabiim*). 7° Enfin les lévites et sacerdotes (*leviim* et *cohanim*), auxquels la nature des circonstances fit accorder héréditairement la charge spéciale de conserver le texte des lois, de publier sans cesse cette parole écrite du Jéhovah, et de remplir le culte.

L'autorité du juge suprême (*chophet*), ou consul à vie, qui dirige la force publique, et qui préside quelquefois le sénat, ne prenait le caractère dictatorial qu'à la guerre. Ils furent rempla-

cés dans leurs fonctions par les rois. Ce changement dans l'ordre du gouvernement était laissé à la merci du peuple.

Le roi (*melek*) est désigné par le grand-conseil des anciens, confirmé par la magistrature sacerdotale, institué par l'assemblée du peuple. Il ne peut exiger arbitrairement de l'argent des citoyens, ni s'adonner au luxe, ni s'élever avec orgueil au-dessus de ses frères. Chaque jour il lit quelque partie de la loi, pour l'exécuter tout entière. S'il la viole avec connaissance de cause, sa déchéance suit de droit.

Le travail est d'obligation pour tous les citoyens d'Israël. Leur position relative, autant qu'un intérêt bien entendu, leur fit regarder l'agriculture comme la principale source des richesses. Viennent ensuite l'industrie et le commerce.

Le partage des terres s'accomplit par la voie du sort. Les lots sont proportionnés au nombre des personnes qui composent chaque tribu et chaque famille.

Le principe qui a fait répandre la tribu de Lévi parmi toutes les autres, commande de ne lui accorder aucune portion dans le partage. Elle est dédommagée au moyen du revenu que ses frères lui paient. Ses intérêts matériels se trouvent par là sous la dépendance générale du

peuple, et la forcent à s'occuper de la conservation de la loi, qui garantit ses droits et son existence.

L'état des choses, et les difficultés qui se rencontraient pour préserver l'égalité, firent recourir à des mesures destinées à empêcher qu'il y eût de grands propriétaires perpétuels; l'amour des lois et de la patrie et le bonheur public devaient suivre la division perpétuelle des propriétés.

Le principe de ces mesures forme la loi absolue; leur nature offre l'exemple le plus remarquable du point de vue relatif.

Le droit de vie et de mort réside dans la nation. L'accusé est publiquement jugé par ses pairs. Il faut plusieurs témoins, d'une moralité reconnue. Son droit de défense est aussi illimité qu'on puisse le concevoir.

La loi, très-sévère en principe, exige dans l'application des conditions nombreuses, pour balancer sa sévérité.

La peine de mort se présente sous trois aspects: la mort donnée au coupable, la mort civile, et la mort prématurée dont est naturellement menacé tout individu qui s'écarte de l'ordre convenable à l'homme et au peuple.

Les juges ordinaires, choisis par les citoyens, décident de toutes les questions relatives aux in-

térêts privés, et de tous les délits. Les officiers civils, ou hommes d'autorité chargés de la police des villes, conduisent devant eux les contrevenans et les témoins appelés à déposer. S'il s'agit de l'interprétation de la loi, les questions sont portées au petit-conseil des anciens des villes et des tribus, et de là aux petits-conseils et au grand-conseil séant à Jérusalem.

Tout Hébreu est soldat dès l'âge de vingt ans. Les citoyens désignent leurs officiers ; le commandant de l'armée les institue. Il fait choix à son tour des hommes qui se distinguent par leur intelligence et leur courage.

La nécessité exige une conquête qui n'entre pas d'une manière absolue dans le cadre de la loi.

Ce n'est qu'après cette conquête que les Hébreux sont une nation dans toute l'étendue du mot. Ils établissent des relations amicales et commerciales avec les peuples étrangers : ils sont libres d'envoyer des ambassadeurs et d'en recevoir. Leurs guerres doivent toujours porter le caractère défensif : si l'ennemi se présente en trop grand nombre et ne demande que le tribut, il faut céder pour le moment : s'il menace la loi de l'État, on ne doit plus compter son infanterie, sa cavalerie, ni ses chariots, il faut mourir ou vaincre.

L'Hébreu qui s'établit chez un peuple étranger doit attacher l'idée de son propre bonheur au bonheur de ce peuple.

La population du pays est la conséquence et la preuve de la sagesse de sa législation. Elle croît en raison de l'abondance et de la sécurité que procurent le travail et des lois : cette abondance à son tour est accrue par la population ellemême.

Le célibat est réprouvé. L'autorité paternelle a ses limites ; elle cesse de droit à la majorité des enfans.

Les femmes sont de véritables citoyennes ; soumises, à ce titre, à quelques lois particulières, en rapport avec ce qu'il y a de particulier dans leur nature, dans le climat qu'elles habitaient, et dans les mœurs.

L'adoration de L'Éternel; la recherche continuelle de sa *parole* qui est le droit, la raison, et l'utilité nationale ; l'amour du pays ; la connaissance des lois ; l'horreur de la servitude, et des coutumes superstitieuses de l'époque; l'attachement des citoyens les uns envers les autres ; une excessive bienveillance pour l'étranger ; une tolérance positive; le pardon des injures ; le devoir de rendre le bien pour le mal ; la foi du serment; le respect pour les femmes; l'honneur rendu aux parens, aux vieillards, aux sages, aux magistrats,

aux guerriers ; l'hospitalité ; le zèle de l'amitié ; la bienfaisance active envers les étrangers, comme envers les nationaux, forment la morale écrite d'Israël.

Des règlemens particuliers ont en vue la santé publique et la conservation de la simplicité des mœurs, au sein même de l'opulence.

Le but des statuts du culte est de régulariser d'anciens usages, de donner le change à des coutumes funestes, de ramener les esprits vers l'unité éternelle, le peuple et la loi, et de servir de rempart aux principes.

Les assemblées générales et particulières, à époques fixes, sont regardées comme la plus puissante sauvegarde de cette loi.

Enfin, quels que soient les revers qui l'affligent, le peuple hébreu doit se croire immortel.

Telle est sa législation. Toutes les objections qui pourront m'être adressées ; toutes les critiques que j'aurai méritées, sans doute, ne changeront en rien l'ordre général et les principes positifs qu'elle renferme. On s'aperçoit aussitôt de quelques rapports éloignés avec celle de Lycurgue, l'autorité des vieillards, le partage des terres, les obligations nombreuses imposées aux citoyens, les soins donnés à la santé publique, les festins nationaux, l'attachement aux lois et à la patrie. Mais ce dernier législateur, tournant

toutes ses institutions vers la guerre, fut loin de s'appuyer comme Moïse sur les besoins naturels de l'homme ; il voulut apprendre aux citoyens à souffrir ; Moïse, à jouir. Quels hommes cependant ont su mieux que ses disciples supporter patiemment la douleur ? Ah ! s'écriait durant les siècles d'infortune le vulgaire des Hébreux, diversement frappé des grandes choses consignées dans ses livres, il nous avait annoncé la désolation, et sa parole s'est réalisée !.... il a dit, vous vous relèverez encore... espérons !.... Pourquoi renoncerions-nous à ce qui est utile et juste ? pensaient leurs Sages ; que nous offre-t-on en échange du pacte juré par nos pères ? les nations sont esclaves ; la puissance des hommes s'élève au-dessus des lois ; le saint nom de Dieu est invoqué au profit de l'orgueil et de l'avarice. Souffrons encore : les siècles ne sont que des années dans l'âge d'un peuple, et ces années d'humiliation et de douleurs serviront à notre gloire, à l'instruction du Monde, et au bonheur de nos enfans !



SECONDE PARTIE.

PHILOSOPHIE.

Théosophie; *Tableau physique; Traditions allégoriques et historiques des premiers temps; Prophéties politiques de Moïse; Messies; Conclusion:* tels sont les divers objets de cette deuxième partie. Je ne les envisage que dans leurs rapports avec la politique et la morale. On a vu l'auteur du Pentateuque prendre en considération toutes les choses présentes, pour donner à ses institutions un caractère durable: il fera plus encore, il se servira des évènemens du passé et des probabilités de l'avenir!...... Qu'importe donc que l'homme du nom de Moïse, ait ou n'ait pas formé cette pensée; elle existe dans les œuvres qui nous représentent sa personne, et cela écarte aussitôt toutes les questions secondaires qui se jetteraient à la traverse de la principale question.

Il a appartenu au génie des anciens de s'élever aux conceptions les plus hautes. Deux raisons,

entre autres, indiquent le pourquoi. Moins le nombre des individus qui exerçaient leur intelligence était grand, plus les êtres privilégiés dont les facultés franchissaient le cercle ordinaire devaient s'étonner d'eux-mêmes, et puiser ensuite, dans ce sentiment de supériorité, des forces nouvelles. Aujourd'hui encore que l'esprit est répandu de toute part, l'homme sorti des routes battues, le savant, l'artiste, le poète, éprouve des secousses profondes. Qu'on juge en conséquence l'effet de cette fièvre chez les peuples à qui sa nature était inconnue! quelle activité du cerveau! quelle exaltation de tous les sens! La masse des détails n'épuisait pas leur chaleur; ils ne saisissaient que les sommités des choses. Mais lorsqu'il a fallu s'occuper des parties, l'intelligence a dû marcher terre à terre; et tandis que celles-ci ont beaucoup gagné, les idées d'ensemble se sont en quelque sorte effacées.

Ajoutez à cela, que depuis la chute de l'empire romain le catholicisme entrava la pensée sur une foule de points; il déshérita la foi du droit d'examen et de discussion; il consomma l'activité des esprits dans les soins d'un autre monde; il substitua l'obéissance passive à la libre sanction. C'est pourquoi l'histoire des peuples de cette période ne peut se traiter comme celle des anciens; ici l'intérêt s'attache à des hommes dont l'allure

bonne ou mauvaise offre un caractère indépendant; là il ne doit s'attacher qu'à la marche des choses, qui, dans les temps mêmes où les hommes sont le plus assujettis, conservent toute leur indépendance.

Le mouvement de la Réforme, en déterminant un retour décisif vers le mosaïsme épuré, a ramené les idées positives et générales. L'ère nouvelle a accompli cette révolution; et nous nous trouvons exactement aujourd'hui sur le terrain de l'ancien législateur, mais avec tout l'avantage de plus de trente siècles de recherches, d'expérience et de progrès. Moïse avait fait converger toutes les connaissances à sa portée, vers la loi, vers l'ordre des choses nécessaires, pour enrichir le peuple de tous les biens physiques et moraux auxquels il était permis alors de prétendre. Notre époque est animée du même esprit; mais au lieu de n'apercevoir les sommités des choses que par inspiration, elle y arrive en les prenant par la base, et toutes les sciences, tous les arts rivalisent pour fournir à la science de la loi des ressources fécondes et des principes lucides, qui sont, chacun en particulier, le produit d'un vaste travail.

On dirait même que non seulement les prophètes, mais les docteurs hébreux ont été entraînés par l'exemple de leur maître; car leur

Talmud, ou corps de doctrine, tout indigeste qu'il est, offre en définitive un concours de tous les genres de savoir vers la conservation du peuple ; une espèce d'encyclopédie, dont le plan ne manque pas de quelque méthode, et où beaucoup de folie heurte à chaque instant beaucoup de raison.

Les Hébreux renfermaient dans un seul mot, *khorma*, les deux expressions, *science* et *sagesse*, qui sont comprises aussi dans notre mot *philosophie*.

« C'est la sagesse, dit l'imitateur de Salomon, qui donne la connaissance des choses ; qui explique l'ordre des temps, les variations des saisons, les révolutions des années, le rang des étoiles, la nature des animaux, la différence des plantes, et leurs propriétés ; elle enseigne à l'homme à être sobre, prudent, juste et fort; elle lit dans le passé, et juge de l'avenir; elle procure toute sorte de richessees ; elle rend respectable, éloquent dans les assemblées publiques, et vaillant à la guerre ; sa présence assure beaucoup d'agrément et de gaîté dans la vie privée ; beaucoup de consolation dans les ennuis : les nations voudront être gouvernées par ceux qui la possèdent; les rois les plus redoutables trembleront en l'entendant nommer. (1) »

LIVRE PREMIER.

THÉOSOPHIE.

> O Israël, l'Être est un.... — Comme on ne pouvait se dispenser d'employer le langage ordinaire des hommes, l'Écriture attribue à l'Éternel beaucoup de formes qui ne sont que le produit de l'imagination.
>
> *Deut.*, VI, 4. *Maim.*, *More neboukim*, pars I, cap. XXVI.

Jéhovah et l'*Homme* rempliront ce livre, ainsi qu'une énumération d'autant plus rapide des diverses idées attachées au mot *Anges*, que la doctrine des anges est très-postérieure au législateur.

CHAPITRE PREMIER.

JÉHOVAH.

Sans parler des choses miraculeuses, tout système religieux se compose de deux parties, qui dans la pratique se confondent bientôt : l'une, *philosophique*, comprend tous les faits et tous les principes de ce système ; l'autre, *allégorique*, est destinée au langage et à toutes les formes et figures au moyen desquelles on revêt les pensées d'un véritable corps *.

Un homme jetant un regard superficiel sur la terre et les cieux n'y puise que l'idée d'un tableau brillant, mais sans vie. Un autre, sous le nom d'*univers*, de *monde*, ou de *nature*, ne signale que l'assemblage harmonique des astres à la portée de ses sens. Un troisième, donnant le plus grand essor possible à sa pensée, tire de

* De là les doctrines secrètes et les doctrines publiques des anciens ; les doctrines ésotériques et exotériques ; les dogmes et les mythes ; les initiés et le vulgaire.

la contemplation des choses connues, et des lois générales, la conviction intime qu'il existe au delà de ce monde visible, d'autres sphères et d'autres intelligences, d'autres mouvemens et d'autres lois, qui, par une influence réciproque et perpétuelle, constituent l'ensemble vivant le plus universel.

Mais, quels que soient ses efforts pour embrasser cette immensité, il juge bientôt que ses sens et son esprit, lors même qu'ils acquerraient la plus extraordinaire énergie, resteraient impuissans à concevoir la forme et la fin de l'Être incommensurable, à la désignation duquel l'expression vulgaire et matérielle d'*univers*, ne suffit plus.

Ainsi naît chez lui l'idée d'une existence infinie; d'un infini positif, d'où l'entendement humain ne peut sortir, et auquel conviennent tous les grands caractères marqués par les théologues. L'UNITÉ; car la supposition de deux ou plusieurs *infinis* changerait leur nature et les rendrait *finis* au point de leur contact. L'existence absolue ou l'ÊTRE proprement dit; attendu que c'est au moyen les uns des autres que tous les êtres secondaires se soutiennent, tandis qu'il *est* et vit seul. L'ÉTERNITÉ; comment imaginer sa fin, lorsque tous les accidens auxquels nous attachons les idées de composition et de décomposition, d'espace et de

limites, de naissance et de mort, toutes les révolutions des astres qui produisent les jours, les siècles, et le temps, se passent en lui, et que chaque être en particulier lui rend tout ce qu'il en a reçu. Enfin, l'INDIVISIBILITÉ; car ce principe, « *On doit distinguer deux choses, l'Univers-matière* et *Dieu*, » quoiqu'il offre deux abstractions, des plus nécessaires dans la pratique, n'a pourtant qu'un rang secondaire. Dieu, sous ce rapport, n'est pas la plus grande pensée à laquelle puisse arriver l'homme; il ne représente qu'une subdivision de l'unité infinie, de cet Être universel et éternel, à la fois actif et passif, qu'Abraham et Moïse appelèrent du nom de *Jéhovah;* lequel nom dérive, comme on le verra bientôt, de la racine *aïa* ou *ava*, être.

Qu'on ouvre l'histoire de l'Inde et de l'Égypte, on retrouvera partout cette conception, mais accompagnée des plus fausses conséquences. Elle passe dans la Grèce, où de nombreux sophistes l'étouffent sous de stériles et interminables disputes touchant la matière *, l'esprit, et la

* Dans le langage ordinaire, le mot *matière* exprime très-bien un état relatif de choses; dans le langage absolu, il est vide de sens. Suivant la doctrine religieuse, Dieu est partout, dans le caillou le plus dur comme dans le cerveau le plus actif. Selon le système philosophique, il y a de la force, du mouvement, de la vie dans le cail-

composition intime des choses : de sorte que, quelle que soit l'opinion qu'on adopte, ou celle des docteurs hébreux et des Pères de l'Église qui soutiennent que les brames et les prêtres égyptiens mirent à contribution les écrits de Moïse

lou comme dans tous les autres êtres. Les mots sont des combinaisons de sons appliqués à des choses : mais ici la chose n'a pas d'existênce réelle ; et la matière considérée comme principe est tout ce qu'il y a au monde de plus *idéal.* A quoi aboutissent donc les raisonnemens qui commencent à établir comme fait primitif ce qui est en question ? à quoi aboutissent les interpellations de ce genre ? La mati ère pene-t-elle ou ne pense-t-elle pas ? S'il nous plaît de nous servir du mot matière, par opposition au mot esprit, force, mouvement, ou toute autre chose, ce mot résout à lui seul le problème ; il se réduit à ces termes : « Y a-t-il de la matière qui ne soit pas de la matière ? ou bien y a-t-il de la vie dans un objet qui, d'après la nature qu'il nous plaît de lui accorder, est préalablement mort ? » Si l'on n'établit pas cette première distinction ; si l'on appelle matière les minéraux, les végétaux, les animaux, excepté l'homme, la question se présente ainsi : « L'ensemble des actes qui fait conclure que l'homme pense se retrouve-t-il en tout ou en partie chez les êtres inférieurs ? » On s'étonne que certaines question n'aient pas étérésolues depuis des milliers d'années. Il serait bien plus étonnant qu'elles eussent obtenu une solution. Un point d'interrogation à la fin d'une phrase ne suffit pas pour valoir une réponse. Il en est d'une question mal posée comme d'un problème qui porte en lui même sa raison d'absurdité.

et les dévoilèrent aux Sages de la Grèce, ou celle des philosophes du dix-huitième siècle qui voulaient que ce législateur leur eût tout emprunté, on reconnaîtra l'analogie des principes et la vérité de notre assertion.

Ne semble-t-il pas d'ailleurs que l'antiquité elle-même lui attribuât ces idées? A travers de graves anachronismes et sa manière étroite de présenter la chose, Strabon ne raconte-t-il pas « que, mécontent de la religion établie, Moïse sortit de l'Égypte, suivi d'une foule d'hommes qui honoraient comme lui la Divinité? Il enseignait que c'était une grande erreur de donner à Dieu la forme des animaux, ou une figure humaine. Dieu, en effet, pourrait bien n'être que ce que les Grecs appellent le ciel, le monde, l'universalité des choses. Or, quel homme sensé, disait Moïse, oserait le représenter sous une forme quelconque (2)? »

Aux yeux d'Hippocrate, un même accord de toutes les parties, une même tendance, une même harmonie constituent l'être-homme * : aux yeux de Moïse, un même accord, une même tendance, une même harmonie de tous les citoyens et de tous leurs esprits constituent l'être-

* *Consensus unus, conspiratio una, consentientia omnia.*

peuple : aux yeux de l'apôtre Paul, tous les hommes sont les membres d'un même corps, qui est l'être-humanité, ou Christ. Maimonide établit, d'après l'Écriture, que les astres sont des êtres pleins de vie; que le Monde lui-même, celui que nous bornons à l'espace où s'étendent nos yeux, est un être-individuel, existant dans son genre, pour me servir de ses propres expressions, comme Siméon ou Ruben dans le sien, et dont tous les globes secondaires sont les membres (3). Maintenant réunissons tous les êtres et toutes les intelligences secondaires, connues et inconnues; ajoutons un même accord, une même tendance, une même harmonie, voilà l'existence universelle.

Mais n'est-ce point le panthéisme? mais alors chaque chose n'est-elle pas Dieu? le mot *pan*, signifie *tout*, et l'expression *un tout*, indique une œuvre faite, terminée, bornée. Or, l'Être universel n'a pas de bornes dans notre esprit, puisque, après avoir épuisé toutes nos facultés à le percevoir, nous sentons qu'il peut encore être agrandi sans cesse. Au lieu du mot *pan*, plaçons le mot *infini*; faisons, si l'on veut, l'infini-théisme, et soudain la première objection disparaît. Remarquez d'ailleurs que dans ces paroles de Moïse, « Jéhovah sera votre Dieu, » le mot *Dieu* n'a nullement pour but d'expliquer l'essence de cet être; il signifie que l'unité d'existence sera le

principe vers lequel les Hébreux devront tourner leurs pensées et dont ils subiront les conséquences, comme les autres nations tournent leurs pensées vers les idoles futiles qui sont leurs *élohim* ou leurs dieux *.

Quant à la seconde objection, on ne peut conclure de ce que chaque chose, chaque être doué ou non doué d'intelligence, tient à l'Être absolu et dépend de lui, que cette chose ou cet être doive s'appeler Dieu. Chaque citoyen en particulier est-il le peuple? chaque membre de l'être-humain est-il l'homme? et parce que saint Paul dit que tous les hommes sont les membres d'un seul corps qui est *Christ*, chaque chrétien constitue-t-il en personne ce Christ lui-même?

Bien plus, quelle distance immense entre ces exemples et l'Être supérieur? Si par la pensée on retranche du peuple un nombre d'individus trop grand, il périt; la vie de l'homme tient à l'inté-

* Il n'en est pas de même de ce principe chrétien, *Dieu est un pur esprit*, où les mots un *pur esprit* étant explicatifs demandent à leur tour une explication qu'ils ne peuvent recevoir que de la proposition renversée: *le pur esprit est Dieu.* Le principe de Mahomet se rapproche davantage de celui de Moïse, *Dieu est Dieu;* il n'a rien d'explicatif. Mais Moïse parle bien autrement à l'intelligence : L'être est un, il n'y a qu'une existence absolue, qu'un *verbe;* le verbe *être*, dont toutes les créa-u res sont comme les *modes* et les *temps*.

grité de ses organes. Qu'on retranche au contraire le nombre le plus considérable d'êtres et d'intelligences secondaires, quelle atteinte portera-t-on à l'Être universel, puisqu'il est infini *?

* Le mot *composé* n'est pas toujours le contraire de *simple*. Il existe deux genres principaux de simplicité : la *simplicité chimique*, qui est le caractère d'un corps homogène, indécomposable, tel qu'un morceau de fer, certains gaz très-subtils. A proprement parler, il n'y a pas de corps absolument simple, car le morceau de fer, a cause de *sa porosité*, renferme une quantité d'air plus ou moins composé qui n'en est jamais complètement séparable. La *simplicité philosophique* est toute différente : elle forme le synonyme d'unité; elle exprime que, dans un ensemble, chaque chose est ce qu'il faut qu'elle soit, sans accessoires inutiles pour elle-même et pour le but commun. Ainsi, plus on descend dans l'échelle des êtres, plus on marche vers la simplicité chimique, plus on remonte sur cette échelle, plus on s'approche de la simplicité philosophique. L'être le plus parfait doit donc être regardé à la fois comme le plus simple et le plus composé de tous.

L'erreur du célèbre juif Baruch Spinosa, né à Amsterdam en 1632, et dont on ne parle en général que par ouï-dire, consiste à s'être servi d'un mot qui rappelle la simplicité chimique; il opposa à la *substance incorporelle* des spiritualistes absolus, sa *substance réelle* qui est Dieu. Au fond, les deux doctrines sont les mêmes; elles admettent, en termes différens, ce fait, qu'il est des êtres qui commencent et finissent, et un être essentiel et éternel. Mais Spinosa avait signalé une *substance* réelle; or une substance réelle, dit-on, est évidemment de la ma-

Tout ce qui existe peut se représenter, en quelque sorte, par des quantités. Élevons l'homme à 10, l'humanité à 100, l'être terrestre à 1000, le monde planétaire à 10,000, l'univers visible, en y comprenant, sans en rien omettre, tout ce qu'il renferme de substance et d'intelligence à 100,000. Comment signalerons-nous l'Être général? par le plus grand nombre possible. Quel est ce nombre? personne ne peut l'indiquer? Nous l'appellerons *X*. Cet *X* renferme toutes les quantités précédentes; mais s'il plaisait à l'imagination de les soustraire, *X* ne changerait en rien; il serait toujours le plus grand nombre possible; il serait le 1 divisé par zéro des mathématiciens, qui donne toujours 1, et qui est le symbole de l'infini.

La plus immédiate conséquence du principe que je viens d'établir est la suivante : dans tout

tière; donc Spinosa est un pur matérialiste, donc, etc. Bayle a surtout répandu ces idées dans une triste réfutation, que M. Benjamin-Constant vient à l'heure même de caractériser très-exactement en ces termes : « le célèbre article de Bayle contre Spinosa est d'une métaphysique à laquelle le plus mince écolier de nos jours n'attacherait pas son nom... Ses objections sont miserables. » (*De la Religion*, tom. III, p. 27.) On peut voir, au reste, plusieurs des idées du philosophe hollandais dans Maimonide qui, comme Aristote, et d'après l'Écriture elle-même, attribue à *la forme* ou aux *modalités* de la substance première toutes les qualités des corps.

ensemble moral, une pensée fondamentale domine, de laquelle semblent émaner toutes les pensées secondaires et vers laquelle toutes sont ramenées : au physique, il n'est pas un seul être qui n'ait son centre d'action et de tendance. Tout signale donc l'existence d'un point central de l'immensité; d'un *moi* de l'Être infini; d'un foyer incalculable de la législation universelle, d'où s'échappe éternellement ce qui donne la vie à toute chose, et vers lequel tout est ramené. C'est là, à travers les abîmes du ciel, que par instinct ou par inspiration, le génie poétique des anciens se plut à chercher la présence spéciale du grand Être, qui embrasse tout, qui est partout, qui est tout, et beaucoup plus encore. « Quoique les cieux des cieux ne puissent le contenir, les cieux*, s'écriait Salomon, sont le domicile arrêté de sa demeure (4). »

Dans l'ordre politique, nous avons rencontré quelque chose d'analogue : la loi est présente et active partout; mais au cœur de l'État, elle a une

* Il n'est plus besoin aujourd'hui d'observer que la terre forme une partie intégrante des cieux; que par conséquent toute allusion aux *habitans des cieux* comprend les habitans de la terre.

« L'infini, disait Pascal, est un globe dont le centre est partout et la circonférence nulle part. » Nous sommes dans ce globe.

demeure spéciale, vers laquelle sont tournés sans cesse tous les regards. De même le peuple est répandu dans tout l'empire, mais il a un centre, un *moi public*, où se répètent toutes les impressions les plus éloignées; une *demeure spéciale*, qui est la salle du sénat où les anciens de la nation, légalement assemblés, développent la loi et lancent des décrets qui donnent le mouvement et la vie à l'ensemble.

Quel que soit le nom qu'on réserve à cette manière d'envisager l'Être absolu, elle est fondée sur le fait, sur l'analogie, sur l'histoire et la conviction. Nous avons déjà vu les hautes conséquences politiques et morales qui en découlent. Si, de prime-abord, vous reconnaissez deux êtres *absolument* distincts, un être prétendu matière, et un être esprit, un être absolument passif et un être actif, vous brisez l'unité, et vous avez aussitôt dans l'État deux peuples, dont l'un se regardera comme créé pour commander à l'autre. Si vous admettez au contraire un Être unique, sans prétendre à déterminer sa nature, vous formez, à l'exemple de Moïse, un peuple au-dessus duquel ne s'élèvent ni individus, ni castes, et vous tracez subsidiairement des distinctions fondées sur l'utilité et qui n'ont plus rien d'absolu.

Le mot Jéhovah dérive de la racine *aïa* ou *ava*, être. Il signifie, *celui qui est*, ou l'existence essen-

tielle. Des volumes de subtilités ont été écrits sur ce mot et sur l'ancienne manière de le prononcer, très-différente de la manière moderne. On a remarqué qu'il renferme les signes du passé, du présent et du futur; de sorte qu'il exprime à la fois ce *qui a été*, *qui est* et *qui sera*, gravé dans les inscriptions égyptiennes *. On a dit que toutes les lettres qui entrent dans sa composition sont du nombre des *quiescentes*, ainsi appelées parce que souvent on ne les prononce pas, et qu'elles sont censées se *reposer;* d'où cette conclusion, qu'il indiquait le repos de l'Être universel, par opposition au mouvement de tous les êtres qui circulent perpétuellement dans son sein. Des commentateurs ont pensé que ce nom avait donné naissance à celui de Jupiter; car quelle différence entre ce *Jovis* et le *Jehovih?* comme il est écrit au Deutéronome? Volney juge au contraire que les Hébreux l'ont emprunté aux autres anciens; que le mot *Jupiter* se prononçait originairement *You-*

* J'ai dit que *Jéhovah* est considéré comme le *verbe* absolu, le verbe *être* dont tous les autres êtres ne sont que les temps et les modes. Les Hébreux ne se servent jamais du présent; ils ne disent pas *je suis*, parce que cette proposition est à peine terminée que l'on n'*est* plus comme on était d'abord. De là ces expressions répétées que l'Écriture met dans la bouche du Jéhovah : « A moi seul la vie appartient; je suis seul vivant éternellement.

piter, dans lequel le mot *you* signifie existence, et que Jéhovah se prononçait *yahouh,* et formait le participe du verbe *hih,* exister, être. Peu nous importe cette distinction, dès qu'on s'entend sur le sens propre du mot; mais Volney ajoute que yahouh signifie l'existant, *c'est-à-dire,* le principe de la vie, le moteur, ou même le mouvement, l'ame universelle des êtres (5); et en ceci, il confond des choses très-différentes. L'*existant* est l'être lui-même; et le principe de la vie, le mouvement, l'ame universelle des êtres, sont une abstraction de cet être, une division mentale et arbitraire de son individualité.

Outre ce nom principal que les Hébreux appelaient ineffable, et qu'ils n'auraient osé prononcer, dit Basnage, « par la raison que le nom de Jéhovah renferme généralement toute chose, et que celui qui le prononce met dans sa bouche le Monde et toutes les créatures (6) »; il en est un grand nombre de secondaires, parmi lesquels, *ïad,* le faiseur; *schadaï,* celui qui se suffit à lui-même; *ël,* le fort; *adonaï*, qu'on traduit ordinairement par *Seigneur,* et qui, dérivant de la racine *adan,* base ou colonne, signifie le principe; *Elion*, le Très-Haut; enfin *Elohim*, dénomination à laquelle nous devons une attention particulière.

Quoiqu'au pluriel, ce nom sert toujours au singulier : sa racine est *éloha*, force; de sorte

qu'il indique toutes les forces réunies en une seule, et qu'il représente exactement l'idée de Dieu, de l'intelligence générale, de l'ouvrier, du grand fabricateur, lorsqu'on distingue dans l'universalité, la nature, et Dieu. « Les forces, ou plutôt l'ensemble des forces, fit la terre », dit la Genèse. Un sens analogue est acquis à ce mot dans le langage politique; il désigne les forces intellectuelles les plus agissantes dans l'État; celles qui impriment le mouvement à toutes les parties, savoir, les juges et les sénateurs. Mais, de même que ces sénateurs et ces juges, appelés les *élohim* politiques, ont au-dessus d'eux un être général qui est Israël ou le peuple, de même l'*élohim* théologique se perd pour ainsi dire, dans l'unité du Jéhovah. C'est la différence essentielle, je le répète encore entre la doctrine de Moïse et le dualisme des théocraties égyptiennes et éthiopiennes. Ici la caste sacerdotale formait les *élohim* absolus du pays, et le peuple qui représentait la matière inerte était condamné à rester, autant que possible, dans cet état.

Trois causes tendaient à multiplier les formes et figures dans le langage des Hébreux, la nécessité de mettre des principes profonds à la portée du vulgaire; le génie oriental, la pauvreté de la langue : de là vient que Maimonide ne cesse de recommander l'attention qu'on doit aux homo-

nymies, aux métaphores et aux allégories, pour voir disparaître une foule de doutes et de préjugés : de là vient que Jésus, fils de Sirach, dit à ses lecteurs que les livres de la loi, des prophètes, et tous les livres hébreux ont une autre force et un autre esprit dans le texte que dans les traductions (7).

Comme la figure la plus familière et la plus noble que le théologue pût choisir, pour rendre sensible l'idée du grand Être, était celle de l'homme, la plupart des anciens, tout en admettant Dieu insaisissable et sans forme, l'ont dépeint comme un membre de l'humanité. Mais le législateur répète sans cesse de ne pas s'abuser jusqu'à croire que Jéhovah eût véritablement cette manière d'être, et les docteurs s'expriment en ces termes : « Quand il fallut diriger les esprits vers l'idée du Très-Haut, on eut recours surtout aux analogies tirées de l'homme. . . . . . . Comme le vulgaire ne conçoit que ce qui frappe directement les sens, et comme une chose ne se communique ordinairement de l'esprit d'un homme à celui d'un autre, que par le moyen de la voix et du discours, les prophètes peignirent le Dieu d'Israël entendant, voyant et parlant. . . . ; et, attendu que toutes ces actions et opérations, le mouvement, la vision, l'ouïe, l'exercice de la parole, ne sont accomplis qu'au moyen de nos

organes ou instrumens corporels, ils lui supposèrent des organes semblables, des yeux, des oreilles, une bouche, une voix, des bras et des mains (8).

Dès qu'on a reconnu que la forme humaine, attribuée à Jéhovah, n'est qu'une figure, les autres métaphores s'expliquent sans effort.

Premièrement, la vérité est l'expression de *ce qui est*, ou l'expression des lois de l'être général, auxquelles l'homme reste toujours assujéti*. Il sera donc exact de dire que la vérité arrive à l'homme du dehors, qu'elle se *révèle* à lui, qu'il est dans certains cas expressément organisé pour la recevoir, et pour comprendre la *parole* métaphorique de Jéhovah, de laquelle dérivent les locutions, l'*Éternel veut*, *demande*, *ordonne*, et autres de ce genre : il sera exact de dire aussi que l'homme devient, métaphoriquement parlant d'autant plus *ami de Jéhovah*, qu'il s'élève davantage à la con-

* Les conséquences les plus fausses peuvent résulter de principes excellens. Les anciens Juifs admirent que la moindre plante éprouve l'influence de tout le monde extra-terrestre. Jusque là rien d'irraisonnable; mais ils imaginèrent des spécialités, savoir, que chaque individu de la terre avait son principal correspondant dans l'ordre céleste; de là l'astrologie et les superstitions. Le catholicisme a spiritualisé la chose; il a mis chaque individu sous la protection d'un saint qui lui sert de patron.

naissance de la vérité, puisqu'il est de la nature d'un ami de connaître toutes les pensées, tous les désirs, toutes les volontés de celui qu'il aime, et que les lois physiques, politiques et morales du globe terrestre et de l'homme, sont les *volontés* de l'Être général. Mais quelle que soit la portée de l'esprit humain, il n'embrasse qu'une faible partie de *ce qui est ;* de là cette autre métaphore : « Nul mortel ne peut *contempler toute la face* de Jéhovah ; » car, voir sa *face*, comme l'a dit Maimonide, consiste à apprécier tous les êtres possibles, à comprendre leur union, leurs rapports, et les lois qui les régissent, soit en général, soit en particulier. Si Moïse, ajoute-t-il, eut ce bonheur, c'est qu'il avait reçu la sublime faculté de voir les choses sans voile, dépouillé de tous les préjugés, de toutes les passions, de toutes les vanités qui, naissant de notre tempérament, notre éducation, notre ignorance et nos mœurs, élèvent comme un mur entre la vérité et nous. En effet, lorsque nous avançons que notre Dieu est enveloppé d'un nuage, cela ne le regarde pas lui-même, mais regarde notre nature, qui a besoin de se perfectionner, et de prendre la forme convenable, pour sortir des ténèbres dans lesquelles le vulgaire des hommes est plongé (9).

Secondement, au moyen d'épithètes appropriées aux qualités humaines, les lois les plus

importantes pour l'humanité ont été transformées en attributs de Jéhovah ; la fécondité de la terre, la chaleur du soleil, les bienfaits de la pluie et de la rosée, les douceurs de l'amour, de l'amitié, et tous les biens de ce genre, l'ont fait reconnaître *bon* ; l'étendue des cieux, le fracas des élémens, la main puissante qui relève les humbles et précipite dans l'abîme ceux dont la tête semblait toucher aux nues, ont dicté ses attributs de *force* et de *puissance* ; comme le bien est le résultat de nos déterminations privées et publiques qui sont fondées sur la vérité, on l'a réputé *fidèle*; comme le mal suit tôt ou tard l'erreur et l'injustice, on l'a réputé *vengeur* ; de là l'expression *craindre Jéhovah*, puisqu'il faut craindre de s'écarter, même involontairement, de la bonne route, à cause des conséquences naturelles et nécessaires de l'erreur. La *crainte* de l'Éternel, dit Salomon, *c'est la haine du mal* (10) ; et quand ce nom se prend pour la loi de l'État, c'est aussi la crainte des peines qu'elle inflige au coupable.

Enfin, l'on a déjà vu que les attributs de clémence et de miséricorde exprimaient, qu'à peine rentrés dans la ligne de l'ordre et de la vérité qu'ils auraient abandonnée, les hommes, soit en particulier, soit en général, renaîtraient toujours au bonheur.

La troisième espèce de locutions concerne les rapports entre Jéhovah et le peuple. On le nomme Dieu d'Abraham, parce qu'il fut connu de ce patriarche; Dieu d'Israël, parce que Moïse constitua le peuple en prenant ce principe d'unité pour base, et en le faisant admettre comme l'objet du culte public. L'on désignait de même les dieux de tous les autres peuples; Dagon était le dieu des Philistins, et Kémos celui des Ammonites. Mais comme, selon la doctrine des Hébreux, l'homme est à la fois passif et actif dans ses rapports avec l'Être universel, ce n'est pas seulement Abraham ou Moïse qui découvrirent l'Éternel, mais ce dernier qui se découvrit à eux; ce n'est pas seulement le peuple d'Israël qui le choisit pour son Dieu, mais ce Dieu qui, en se faisant choisir, *choisissait* lui-même ce peuple.

Enfin, sans pousser plus loin cet examen, j'observe, d'une manière générale, que toutes les formes et figures sous lesquelles on met en scène de nos jours la vérité, la raison, la liberté, la justice, la patrie, la nature, sont accumulées, avec une profusion orientale, sur le Dieu d'Israël : comme la nature, il distribue les bienfaits des astres à toutes les nations de la terre; comme la patrie, il est affligé et irrité de la conduite de ses enfans; comme la justice, il porte l'épée qui doit punir le coupable; comme la liberté mena-

cée, il arme son bras des flèches perçantes qui frapperont l'ennemi; comme la raison enfin et la vérité, il se rit de la ligue des rois, lorsque les rois aveuglés s'assemblent pour conspirer contre lui (11).

Ici se termine ce que j'avais à dire sur le Jéhovah. Encore une réflexion : n'est-ce pas une chose grande, sublime, que le dogme tout entier de Moïse soit renfermé dans deux mots, *Jéhovah ekhad*, l'être est un, il n'existe qu'un seul être?

En prenant dans un sens littéral toutes les expressions et les figures du texte, on obtient l'histoire entière des opinions qui se sont formées à ce sujet, soit qu'on ait considéré ce dieu comme un sculpteur réel, travaillant *de ses mains* à une statue d'argile, pour en façonner l'espèce; soit qu'on lui ait donné une *voix sonore*, retentissant à *l'oreille* de ses privilégiés, comme celle d'un maître sévère qui parle un langage humain.



CHAPITRE II.

DE L'HOMME.

Quelle étude que celle de l'homme? Depuis plusieurs mille ans, les sages se sont écriés : « Connais-toi toi même », et l'homme ignore encore ce qu'il est. D'après Moïse, il fut formé à *l'image et ressemblance* du Jéhovah : ce qui rappelle aussitôt à la pensée le principe des Égyptiens et des Grecs sur le *macrocosme*, ou grand monde, dont l'homme, sous le nom de *microcosme*, ou petit monde, n'était qu'une répétition en miniature.

Maimonide a sur cette analogie, et sur l'homme en général, quelques chapitres remarquables. Les idées qu'il se faisait du monde devaient gêner sa logique et vicier plusieurs de ses inductions. Il le croyait borné par une immense enveloppe sphérique, beaucoup plus éloignée que les étoiles fixes; il le regardait comme un empire parti-

culier, renfermé dans un globe creux et subordonné à une influence intérieure et extérieure.

Mais, après cela, voici de quelle manière il raisonne : « Vous devez donc vous représenter tout ce globe comme un individu mobile et animé; de même que les organes de l'homme ne sauraient avoir une existence séparée, de même toutes les parties de ce monde se soutiennent les unes les autres. Chez l'homme, on voit une faculté qui réunit les organes, les dirige, les gouverne dans l'intérêt de leur conservation; le monde offre la même faculté destinée à la conservation des espèces et à la conservation des individus...

» Toutefois, cela pourrait s'appliquer aux animaux, dont tous les organes aussi sont en harmonie; et cependant il n'est venu à personne l'idée d'appeler *petit monde* un bœuf, ou un cheval. L'homme porte surtout ce nom, à cause de la faculté particulière qui le distingue, et qui est la propriété de la forme humaine, comme la faculté de voir est la propriété de l'œil, je veux dire la sagesse, la raison....Un animal peut vivre abandonné à lui-même, sans avoir un besoin urgent du secours des autres individus de son espèce.... Il n'en est pas ainsi de l'homme, sauf des circonstances fortuites; ses alimens, ses vêtemens, toutes les choses qui lui sont nécessaires, exigent

de l'art, une longue préparation, de l'intelligence, beaucoup d'instrumens et de personnes, dont chacune s'occupe d'un travail spécial.... Outre cela, il doit gouverner tous ses organes de manière à ce que les principaux comme les moins essentiels, remplissent leurs fonctions... S'il était privé de cette faculté de raisonner, de penser, de comprendre, d'agir, et de produire, par diverses méthodes et procédés, tout ce qu'il faut pour sa nourriture, pour son logement et son vêtement, s'il était réduit à la seule faculté vitale, il périrait soudain.... Cela se répète pour le monde; il y a quelque chose qui régit cette masse, ou qui donne à un principal organe le mouvement et la faculté de mouvoir et de diriger toutes les autres parties. Si cette chose cessait d'agir, tout le globe et toutes ses parties finiraient à l'instant; avec elle au contraire, tout se conserve. Or, cette chose est Dieu, que par ce motif nous appelons dans notre langue *la vie du monde*....

» Mais ne perdez pas de vue, que l'homme est une des plus petites parties de ce monde, et n'allez pas croire qu'il soit l'objet final des astres, des animaux, des plantes dont il retire d'ailleurs de l'utilité. Chaque être, de grande ou de faible importance, existe pour lui-même. Cela résulte des principes de notre loi et de la théorie..... L'Écriture dit très-bien que l'homme n'est qu'une

vanité, qu'un vermisseau. Sans doute, il faut le regarder comme le plus parfait et le plus noble des êtres formés de la substance terrestre; mais si on le compare aux planètes, aux étoiles, aux intelligences abstraites, combien n'est-il pas au-dessous d'elles (12)? »

Cette force de raison du savant rabbin, qui supplée, jusqu'à un certain point, à l'exactitude des découvertes scientifiques, prouve à quelle hauteur il se serait élevé dans un siècle plus riche de liberté et de documens positifs. On croirait entendre un philosophe de notre époque; et cependant quelques autres rabbins, parmi lesquels Joseph Albo, lui reprochent d'avoir faibli sur plusieurs questions, et d'avoir trop accordé à certaines idées dogmatiques *.

L'homme est UN comme Jéhovah. Toute division de son individualité n'a rien de fondamental; toutes ses facultés vivent les unes par les autres; tous ses organes, quoiqu'ils aient chacun

* Cela se passait en Espagne, du douzième au quinzième siècle, de sorte qu'on est forcé de reconnaître qu'une des diverses causes de la haine, du mépris et des persécutions que les hommes dirigeant l'opinion et les consciences avaient jadis accumulés sur la tête des Juifs, se trouve dans la crainte qu'inspirait le libre examen qui était regardé par eux, comme un devoir, et dans leur tendance marquée vers la philosophie naturelle.

leur centre particulier et leur vie privée, tendent vers un centre commun, où se répète l'expression de leur bien-être et de leurs maux ; vers un même foyer où réside essentiellement le MOI, la personnalité, où correspondent les sentimens de plaisir et de peine, de conservation et de destruction, de justice et d'injustice ; où les pensées enfin, préparées par l'organe spécial de la raison, reçoivent la sanction morale.

Ainsi la constitution humaine s'appuie, comme les constitutions sociale et universelle, sur le principe de l'unité, avec la différence que l'unité sociale et l'unité humaine sont imparfaites et passagères, tandis que l'unité universelle a pour attributs la perfection et l'éternité. Les mêmes conséquences pratiques que nous avons remarquées dans l'ordre social, se représentent dans l'économie de l'homme. Chaque partie sera soumise à l'ensemble, et le bien de l'ensemble, qui comprend le bien des parties elles-mêmes, deviendra le but constant de tous les mouvemens, de toutes les actions générales et particulières du corps humain. Autrement, il en résulterait le despotisme des organes, qui, entretenant la vie de quelques uns aux dépens de tous les autres, détruirait tout équilibre, et préparerait ces réactions intérieures, dont l'effet est de causer le malheur de l'individu, et de le jeter prématurément dans la tombe.



Ainsi, triple unité, triple constitution, triple idolâtrie : idolâtrie théologique, qui adresse ses hommages à des êtres secondaires ; idolâtrie politique, qui met quelques hommes au-dessus des nations et de l'humanité ; idolâtrie morale, qui, sacrifiant aux passions, détruit l'équilibre humain auquel sont attachées la durée et la douceur de la vie.

Mais il est une autre manière de considérer l'unité individuelle, qui a servi de base aux doctrines de plusieurs écoles modernes du Nord, dont les traces se suivent dans toute l'antiquité, qui forme la principale clef de la philosophie transcendantale et du mysticisme, et de laquelle découlent quelques inductions morales très-importantes.

Chacun peut se dire à soi-même : « Tout ne vit que dans mon idée, le présent, le passé, l'avenir ; tout ce qui semble exister hors de moi, est en moi : ces arbres, ces montagnes, ces astres, sont au fond de mes yeux ; les formes rudes ou légères ne naissent que sous mes doigts ; le mugissement des vents et des mers, le cri des animaux, la voix de mon semblable, que dans mon oreille ; le goût, l'odeur des choses m'appartiennent ; tous les sentimens de volupté et de douleur, d'espérance et de désespoir, ne me sont connus que par les diverses modifications de mon

être. Serais-je donc le créateur du spectacle animé qui m'environne ? mes impressions et les objets qu'elles retracent, loin de venir de l'extérieur, sortiraient-elles de mon sein ? et mon sentiment avec ma pensée, débrouillant un chaos qui me lassait, produiraient-ils à la fois mon existence et le Monde ?

Certes un tel doute s'évanouit en entier dans la vie de relation; mais sa solution absolue est impossible.

Ainsi, par une sublime ordonnance, l'infini que nous avons cherché et aperçu hors des limites de l'univers visible, nous le retrouvons au fond du *moi;* et en supposant que tous les hommes rentrassent de la même manière dans leur cœur, et que, dégagés tous ensemble, pour un moment, de nos impressions ordinaires, nous y découvrissions l'existence de tout ce qui nous paraît extérieur et le germe de tout ce qui doit être, il en résulterait ce fait, sur lequel s'exerça Platon, et qui se cache sous la principale forme du christianisme, savoir, que l'homme vivant dans la plénitude de ses facultés peut à la fois se considérer comme atôme de l'immensité et comme cette immensité tout entière, comme un temps du *verbe* être et comme ce verbe absolu, comme créé et comme créateur, comme personne et comme dieu, enfin comme *image* et *ressemblance* du Jé-

hovah, qui ne peut avoir d'autre image et ressemblance que lui-même.

Mais les miroirs fidèles de cet Être qui seul est stable, passent et se succèdent sans cesse comme les fragiles cristaux où se réfléchirait un flambeau éternel. Hâtons-nous donc d'agrandir toutes nos facultés, d'acquérir l'*esprit*, l'intelligence qui nous transmettra cette supériorité humaine avec laquelle nous percevrons toutes les richesses que peut renfermer notre sein. Et puisqu'il n'est pas de modèle plus sublime que l'harmonie universelle, disposons le monde social de manière à retrouver dans chaque individu son *image*, sa *ressemblance* parfaite; et que l'homme et la femme soient si doucement portés dès leur naissance, à la place qui leur convient, qu'en effectuant chaque jour le bonheur des autres, ils aient sujet de croire que toute chose dérive d'eux-mêmes, pour accomplir leur volonté expresse, pour assurer leur bonheur personnel.

Moïse a nommé *nephech* le foyer de la personne; le point insaisissable où vont aboutir toutes les sensations extérieures et intérieures, et d'où s'échappent les impulsions diverses qui, dans tous les actes de la vie de relation, prennent le nom de volonté. Il reconnaît en même temps que ce foyer existe chez les animaux, avec les différences qui tiennent à la grossièreté de leurs

sensations, et au petit nombre de leurs facultés. C'est pourquoi Maimonide le compare, dans les diverses espèces, à des lumières dont les unes brillent comme le soleil, dont les autres ressemblent à la clarté incertaine de la lune, ou d'un pâle flambeau. « Au commencement, l'*élohim* fit produire à la terre et aux eaux des *ames vivantes*, *nepheck raïa*, de diverses espèces, quadrupèdes, oiseaux, reptiles, et poissons : il fit ensuite une autre ame vivante, *nepheck raïa*, qui fut l'homme (13). »

Ce *nepheck* n'a donc aucun rapport avec l'ame des modernes. Alors les commentateurs se sont empressés de chercher celle-ci dans le verset de la Genèse, où il est dit que l'*élohim*, après avoir formé l'homme du limon terrestre, *souffla* dans ses narines une *respiration de vie*. Mais ils sont tombés dans une erreur sensible. Cette respiration ou ce souffle de vie, *nichmat raïm*, désigne l'acte respiratoire avec d'autant plus de certitude, comme le reconnaît Grotius, que, dans le récit du Déluge, la même expression est appliquée aux animaux : « En ce tems-là, tous les animaux de la terre qui avaient une respiration de vie, en leurs narines, *nichmat rouak raïm*, périrent (14). » D'ailleurs, une autre preuve certaine que le *souffle de vie* n'a pas un caractère au-dessus du *nepheck*, c'est que, loin d'être accordé à l'homme lorsqu'il

était déjà formé en *ame vivante*, à l'instar des animaux, il dut obtenir d'abord ce souffle, pour devenir ame vivante, *selon son espèce* (15).

Reste une troisième expression, *rouak elohim*, qu'on traduit ordinairement par *esprit de Dieu*, et à laquelle se lient les idées les plus importantes.

Le mot *rouak* signifie le vent, le souffle, l'haleine, l'esprit, la volonté; et la locution *rouak elohim*, qui veut dire à la lettre le *souffle des forces*, désigne la fraction, si je puis m'exprimer ainsi, ou l'émanation de l'intelligence générale, de la force harmonique *, qui détermine tous les mouvemens, toutes les actions, les qualités et facultés des êtres en particulier. Dom Calmet, en conséquence, a grande raison d'observer « que *cet esprit* correspondait à ce que les anciens philosophes appelaient l'*esprit moteur*, l'*ame du monde*, l'*amour* (16). »

Son principal caractère est de produire toute chose, et d'être partout le même (17); de sorte que la multiplicité infinie de ses effets ne peut être conçue qu'au moyen de son accumulation différente chez les divers êtres; presque nulle

* Le mot abstrait *force*, employé sans épithète, comme on s'en sert en physique, a quelque chose de trop vague, et n'indique pas assez qu'en agissant sur une partie, la force générale fait ressentir cette action à toutes les autres.

dans le minéral, plus grande dans la plante, plus grande dans les animaux, supérieure enfin dans l'homme, chez lequel elle produit la pensée, mais en laissant des degrés infinis parmi les hommes eux-mêmes, dont les uns se rapprochent de la bête, tandis que les autres s'élèvent vers l'Éternel. « Gens à tête dure, et qui manquez de sens, disait Moïse au vulgaire israélite, que ne m'est-il donné de voir l'*esprit* se répandre sur vous tous! » Et ne semble-t-il pas que Jacob fasse allusion à ces degrés progressifs de l'intelligence, dans la vision pleine de philosophie et de poésie, où une échelle dressée sur la terre appuyait son sommet dans les cieux! Des êtres plus ou moins intelligens y montaient et en descendaient sans cesse, et sur l'échelon supérieur reposait, d'une manière allégorique, l'Être éternel, celui qui possède tout l'*esprit*, toute la *force*, toute l'existence, toute la perfection (18).

Qu'ils fussent législateurs, poètes, orateurs, artistes ou guerriers, tous les hommes remarquables chez les Hébreux étaient donc pénétrés du *rouak élohim* ou de l'*esprit supérieur* *, mais à des degrés divers; qui les rapprochaient d'au-

* On se souvient que la langue hébraïque se sert grammaticalement du nom de Dieu pour faire les superlatifs. (*Voy.* tom. I, pag. 193).

tant plus *de Dieu*, qu'ils s'élevaient davantage sur l'échelle.

En même temps, leurs Sages reconnurent des formes et conditions particulières auxquelles l'accumulation de cet esprit chez l'homme était intimement liée, et des moyens pour obtenir ces formes et conditions. Déjà nous les avons entendus compter parmi les premières, les dispositions de naissance et de tempérament, que peuvent modifier à l'infini, l'exercice, l'étude, le régime, la musique. Déjà Maimonide nous a appris que, pour obtenir les facultés intellectuelles les plus relevées, il faut d'abord posséder un cerveau dans un état convenable de perfection, ensuite se livrer avec zèle à l'étude des sciences et des lettres, afin de mettre en acte tout ce que nous avons en puissance (19).

C'est d'après les mêmes idées que, faisant à l'homme en particulier l'application des principes généraux du législateur, ce savant théologue s'exprime en ces termes : « Il est surtout nécessaire que l'homme s'occupe à diriger les affections de son ame selon les principes de la saine raison, et que, durant tout le cours de sa vie, il se propose un même but, savoir, de *s'approcher* le plus près possible de *Dieu*. Pour cela, sa nourriture, ses vêtemens, l'exercice et le repos, les plaisirs de l'amour, le sommeil et la veille se-

ront combinés de manière à produire la santé du corps, laquelle le rendra plus apte à étudier les sciences et à unir toutes les vertus morales à toutes les facultés intellectuelles. En conséquence, il ne manquera pas de préférer les choses utiles à celles qui ne font que flatter les sens; ou s'il recherche ces dernières, que ce soit dans des vues raisonnables : il aura recours à des alimens délicats, pour ranimer son appétit éteint; il chassera la mélancolie dont il est obsédé, par la musique, par la contemplation de rians jardins, de superbes édifices, et autres choses de ce genre; enfin, s'il éprouve le désir des richesses, il aura toujours l'intention de s'en servir de manière à obtenir plus de santé, et par suite plus de cet esprit avec lequel on parvient à connaître de Dieu tout ce qui peut en être connu (20). »

Les remarques précédentes prouvent que le *rouak elohim* n'est pas plus identique avec l'ame des modernes que le *nephech* ou la personnalité, que le *nichmat raïm*, ou le souffle de vie. Elles font dès-lors concevoir la pensée des anciens Sages, qui jugeaient qu'après la mort, l'*esprit* producteur des facultés humaines retournait à l'*elohim*, ou à l'esprit général duquel il était émané. Si ce degré de force divine, en effet, ne rentrait pas dans son sein, et formait un *être* isolé et éternel, il existerait bientôt, disaient-ils, autant

d'*éternels* que de créatures passagères; ce qui renverserait l'idée fondamentale de l'Éternel toujours unique. D'ailleurs, puisque l'esprit est, de sa nature, simple, pur et identique, comment les divers degrés d'*esprit* accordés pour un temps à tels ou tels êtres, pourraient-ils jamais vivre seuls, isolés? comment se mettraient-ils en contact les uns avec les autres, sans se confondre? « La poussière retourne à la terre dont elle a été tirée, disait Salomon, qui savait, autant que personne, que l'homme est une créature singulièrement élevée au-dessus de la bête, et l'esprit, le *rouak*, retourne à l'*elohim* qui l'a donné. J'ai donc conclu sur l'état des hommes, que Dieu leur ferait voir qu'ils sont comme les animaux; car l'accident qui arrive aux uns est semblable à celui des autres : ils ont un même souffle, et l'homme n'a, sous ce rapport, rien de plus que l'animal. Tout va en un même lieu; tout a été fait de poussière et tout rentre dans la poussière. Qui pourra dire que l'esprit des enfans d'*Adam* monte en haut, et que l'esprit des bêtes descend en bas? J'ai jugé qu'il n'y a rien de meilleur pour l'homme que de bien faire, et de se réjouir dans son travail (20). »

Moïse n'a qu'un seul précepte qui semble faire allusion à la transmigration des ames, reçue chez les Égyptiens; et le but de ce précepte est de

proscrire à jamais l'antique et superstitieuse coutume d'évoquer les ombres(21) et de les interroger sur l'avenir, comme fit le roi Saül, lorsque, dans son égarement, il demanda l'ombre de Samuel à la pythonisse d'Endor. Après cela, il n'indique nulle part la durée éternelle de la personnalité humaine, ni la durée d'esprits isolés, passibles de tourmens éternels : jamais son Jéhovah ne lui fit entendre de si terribles paroles ; et cependant on peut croire que les Hébreux n'avaient pas plus d'inaptitude à les admettre, que la foule des peuples où elles ont eu accès ; et cependant le législateur qui répétait sans cesse les choses les moins importantes, et qui, dans les quarante années écoulées dans les déserts, eut tout le loisir de se rendre intelligible à la génération nouvelle, avait besoin, autant que quelque législateur ou moraliste que ce fût, de recourir à des images fortes, pour agir sur les imaginations.

Ce n'est qu'après la captivité de Babylone, et des relations fréquentes avec la Perse, et peut-être avec l'Inde, que la croyance des supplices réservés aux ames de ceux qui auraient mal usé de la liberté que Dieu laisse à l'homme *, se ré-

* Ne sommes-nous pas complètement libres les uns envers les autres, dans notre sphère d'activité individuelle et sociale? Mais hors de là, tous nos mouvemens ne sont-

pandit assez généralement en Judée. Elle forma surtout, vers le temps de l'ère chrétienne, un des caractères distinctifs des trois principales sectes auxquelles les écoles d'Alexandrie avaient fait prendre couleur.

Les *Saducéens*, ainsi nommés, à cause de Sadoc, un de leurs premiers chefs, ou à cause de la qualification de Justes, *sedec*, que leur mérita, comme le rapporte saint Jérôme, l'observation fidèle de la Loi dont ils écartaient les pratiques traditionnelles, la repoussaient de toutes leurs forces. « Cette vérité faisait si peu un dogme formel et universel de l'ancien peuple, dit Bossuet, que les *Saducéens*, sans la reconnaître*, étaient non-seulement admis dans la synagogue, mais encore élevés au sacerdoce (22). » Ils rejetaient, en outre, comme productions étrangères et parasites, la doctrine des anges et des esprits, la personnalité immortelle des ames et la résurrec-

ils pas soumis d'une manière absolue à des lois d'un ordre supérieur?

* Leur principal argument peut se réduire à ces mots : Si l'ame est une substance pure, toutes les ames ont été créées identiques; la différence de leur conduite dans les corps dépend des corps. En sortant du corps, elles reprendraient donc leur pureté première, et se trouveraient, comme à leur naissance, dans un état respectif d'égalité.

tion de corps : mais ils admettaient que l'homme jouit, dans sa sphère d'activité, d'une liberté parfaite ; que la vertu doit être cultivée pour elle-même, et qu'elle porte sa récompense sur la terre comme l'iniquité sa peine. Enfin, quoiqu'ils appartinssent presque tous à la classe distinguée, et que dans les affaires leurs avis fussent recherchés, ils ne montraient pas une grande ambition pour les dignités et les honneurs.

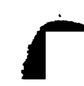
On connaît leur argument à Jésus : « Maître, il est ordonné par Moïse, au frère de celui qui meurt sans enfans, de prendre la veuve pour femme. Il y avait sept frères, dont l'aîné laissa la sienne au second, le second au troisième, ainsi de suite. Dis-nous quel sera, au jour de la résurrection, celui dont elle devra passer pour la femme * ? » Jésus leur répondit : « En la résurrection, on ne prendra point de femme, on sera comme les anges du ciel ; d'ailleurs, n'avez-vous pas vu que Dieu dit : « Je suis le Dieu d'Abraham, » d'Isaac et de Jacob ; » or, il est le Dieu des vivans et non des morts. » Là-dessus les Saducéens se turent, selon l'Évangile (23), et donnè-

* On sait que cet argument a été représenté en l'appliquant aux choses et non aux personnes : « Si les mêmes élémens organiques entrent dans la composition successive d'une foule innombrable d'individus ; quel est celui qui aura droit sur eux en dernier ressort ? »

rent la preuve qu'ils n'étaient point opiniâtres dans leurs argumentations.

La secte *Essénienne*, nourrie du platonisme, et dans le sein de laquelle le christianisme se forma, croyait au contraire que les ames étaient créées immortelles; que les bons deviennent meilleurs en cette vie par l'espérance d'être heureux après la mort, tandis que les méchans sont effrayés des tourmens éternels. Ils envoyaient au temple leurs offrandes, quoique n'allant jamais y faire des sacrifices; ils ne se livraient qu'à l'agriculture et à la contemplation; ils mettaient leurs biens en commun, et ne concluaient rien qu'avec l'avis de leurs supérieurs; ils professaient la sévérité de mœurs la plus grande, l'égalité la plus parfaite, l'humilité, le mépris des biens temporels, et surtout le mépris de la mort, dès qu'il s'agissait de glorifier leur doctrine; enfin, ils évitaient le mariage, parce que les femmes, disaient-ils, troublent le repos de la vie, et distraient des occupations spirituelles; et ils ne prenaient pas des esclaves, parce que c'est offenser la nature qui fait tous les hommes égaux, que de vouloir s'assujétir d'autres hommes, au lieu de se contenter de services mutuels (24).

La troisième et la plus nombreuse des sectes, celle des *Pharisiens*, dont le nom vient probablement du mot *paras*, séparés, avait, pour princi-



pal caractère de tenir fortement aux plus minutieuses observances du culte extérieur, et de déployer beaucoup d'ambition pour le pouvoir et les honneurs temporels, en même temps qu'elle célébrait les félicités de la vie future. Ils accordaient une large part à la destinée. On sait les reproches que leur adresse l'Évangile, d'être des sépulcres blanchis, paraissant beaux au-dehors, mais pleins à l'intérieur d'ordures et d'ossemens. « Ils s'acquirent d'abord un grand crédit par la pureté de leur doctrine », dit Bossuet, qui semble retracer un portrait de mœurs bien plus récentes, et par l'observance exacte de la loi. Les récompenses et les châtimens de la vie future qu'ils soutenaient avec zèle, leur attiraient beaucoup d'honneur. A la fin, l'ambition se mit parmi eux; ils voulurent gouverner, et, en effet, ils se donnèrent un pouvoir absolu sur le peuple; ils se rendirent les arbitres de la doctrine et de la religion qu'ils tournèrent insensiblement à des pratiques superstitieuses, utiles à leur intérêt, et à la domination qu'ils voulaient établir sur les consciences (25). »

Toutefois, il faut se souvenir que les sectes juives formaient des partis politiques avoués; c'est en arrivant au pouvoir, et en entrant dans le sénat, que les Pharisiens exercèrent une grande influence; et l'on doit reconnaître que l'extension

des pratiques du culte s'offrit naturellement à leurs yeux, comme un moyen efficace, à défaut de l'action des armes, pour conserver, sous le poids des invasions étrangères, l'esprit national et la Loi.

Leurs idées ne furent pas arrêtées sur l'état de l'autre vie, à cause de l'embarras où les jetait le silence absolu de Moïse. La transmigration des ames, les peines passagères, et des manières différentes de considérer les biens futurs, se répandirent parmi eux.

Après la dispersion générale, les Esséniens disparurent, et le pharisaïsme l'emporta d'autant plus aisément sur les Saducéens, qu'il trouva un immense appui dans l'opinion commune des peuples au milieu desquels les Juifs furent transportés. Dès-lors cette dernière secte cessa de faire corps, et ne compta que des disciples isolés, qu'il ne faut pas confondre avec les Caraïtes ou *lecteurs* de la Loi, secte encore subsistante, qui, ayant pour principe de rejeter, sans exception, toutes les traditions des Pharisiens, prêche néanmoins les peines et les récompenses futures *.

* J'ai dit que je ne mettais pas au nombre des sectes les *Samaritains*, parce que c'étaient des colonies mèdes et persanes, qui, transportées dans le pays d'Israël, après les victoires des Assyriens, avaient naturellement inspiré de l'inimitié au peuple de Juda. Ils adoptèrent

La croyance de la personnalité immortelle des ames, et des peines ou félicités étrangères à ce monde, s'est ainsi répandue dans la synagogue moderne. « Sachez, dit-elle par la bouche du rabbin Moïse Nachmanide; que ce n'est ni le règne du Messie, ni la possession de la terre promise, ni l'usage des bains dans les eaux thermales de Tibériade, ni d'autres félicités de ce genre que nous attendons comme l'objet final des récom-

en partie la loi de Moïse; mais quand les anciens de Jérusalem, au retour de la captivité, eurent refusé leur dangereuse alliance pour le rétablissement de la république, ils soutinrent que le Temple devait s'élever sur le mont Garizim qui était dans leur territoire, et non pas là où Salomon l'avait fait bâtir. *Voy* tom. I, pag 180; tom. II, pag. 267). Cela ne suffit point pour caractériser une véritable secte. Je ne compte pas non plus les *Hérodiens*, qui formaient un parti dévoué à Hérode et aux Romains; les *Hémèro-Baptistes*, section des Pharisiens; les *Helléniens*, qui se servaient de la version des Septante; les *Masbothéens*, qui se rapprochaient des Saducéens; les *Séburéens*, ou sceptiques, qui parurent après le Talmud, auquel ils furent loin de vouloir se soumettre. M. Grégoire s'est donné beaucoup de soins pour avoir des renseignemens sur les Samaritains qui existent encore en Syrie, surtout à Naplouze ou l'ancienne Sichem. Ils sont en petit nombre et dans un état assez malheureux. Les Caraïtes, ou anti-traditionnaires, se rencontrent dans la Turquie et dans l'Ukraine, livrés principalement à l'agriculture. (*Sectes religieuses.*)

penses qui nous ont été annoncées. Ne croyez pas non plus que ce soient les sacrifices et les cérémonies du sanctuaire que Dieu exige principalement de nous : mais notre véritable espérance est dans la vie éternelle, dans les jouissances spirituelles que nous nommons le paradis, et dans l'exemption des peines après la mort. Tout autre espoir n'est que secondaire (26). » Maimonide avait professé et publié cette doctrine ; l'article onzième de ses treize articles fondamentaux est destiné à la consacrer (27). Mais le rabbin Joseph Albo, oubliant trop peut-être la position délicate où s'était trouvé ce théologien philosophe, lui reprocha de manquer de simplicité et de liberté, et soutint qu'en parlant des peines et des récompenses, il fallait laisser la question plus indécise, et ne préciser nullement, si elles étaient pour les ames ou pour les corps.

D'après ces choses, on juge que les peines dont Moïse menaça les individus et toute la nation, s'ils s'écartaient du sentier de l'équité et de la loi, et s'ils manquaient d'intelligence, durent être, sans exception, du genre de celles qu'on appelle temporelles.

En première ligne sont la disette, les maladies générales, les désastres causés par les élémens, et tous les grands fléaux que le génie de l'homme peut prévoir, jusqu'à un certain point, et dont la

sagesse publique peut arrêter ou adoucir les conséquences.

La seconde espèce comprend les infortunes que la société ressent en masse : la misère générale, la guerre, les défaites, l'humiliation nationale, la servitude, les discordes et les vengeances publiques.

Les châtimens infligés au coupable par les lois forment les peines de la troisième espèce.

Dans la quatrième, sont comprises celles qui frappent les individus et les familles, les chagrins domestiques, les revers de fortune, les maladies particulières, les remords, et toutes les angoisses de l'ame.

Enfin, la cinquième espèce se rattache à un sentiment susceptible de devenir très-énergique, qui conduit à l'oubli de soi-même, à tous les genres de sacrifices, et que les Hébreux ont porté au dernier terme : je veux dire, l'amour de la postérité, l'espoir pour l'homme de procurer à ses enfans des jours paisibles, la jouissance anticipée et prophétique du bonheur réservé aux siècles à venir. Ainsi, de ce fait d'ordre naturel, et non d'ordre politique, comme on l'a déjà vu, que les iniquités des pères pèsent sur les enfans jusqu'à la troisième, quatrième race, et plus loin encore, surgit pour les Hébreux un dogme moral de la plus grande force, un dogme fait pour agrandir

leur pensée et élever les ames en établissant une solidarité véritable du présent à l'avenir, en leur apprenant qu'ils n'avaient pas seulement à songer à des peines ou à des félicités personnelles. Qu'offrent sans cesse les prophètes aux regards du peuple? l'épouvantable tableau des malheurs que ses iniquités préparent à la nation future. Et, dans le particulier, quelle impression ne devait pas produire la croyance de cette solidarité naturelle, inspirée dès les premiers jours de la vie! L'homme capable d'affronter tous les châtimens pour lui-même, reculait à l'aspect des orages dont il entourait la tête de ses fils; le méchant était épouvanté dans sa prospérité passagère; tandis que l'homme juste, *rassasié* de jours, s'endormait avec calme, dans le sein de l'être qui déversait sur toute sa postérité les récompenses acquises et préparées par son intelligence, et par sa propre vertu.

Ecce homo, voilà le modèle absolu, ou le type de l'homme, ont dit les Chrétiens aux Juifs, en leur découvrant une touchante image. La réponse a été négative, sans qu'il soit permis de ne l'attribuer qu'à une fausse honte, ou à l'entêtement. Dans leur esprit, l'homme en possession de ses plus hautes facultés, doit parcourir toute sa carrière; dès qu'il a le pouvoir de vivre, rien ne l'autorise à mourir. La vie est le principal don

CHAPITRE III.

DES DIVERSES ACCEPTIONS DU MOT HÉBREU MALAK, MESSAGER, ENVOYÉ, ANGE.

L'HISTOIRE des anges, de leur révolte envers Dieu, de leur chute, les projets du prince des mauvais anges contre l'homme, toutes ces idées qui viennent de la même source que lès deux principes Orimaze et Arimane, ou les génies du bien et du mal, ne se trouvent pas dans les livres de Moïse, et furent apportées de Babylone et des pays plus orientaux, soit durant les relations de Salomon avec l'Orient, soit lorsqu'une partie des tribus y fut transplantée.

Le mot *malak* signifie un envoyé, un messager, un ange, des êtres réels, et des êtres de raison. Les hommes que Jacob dépêcha à son frère, pour lui porter des paroles de paix sont des *malakhim ;* dans le sénat, il y avait des *an-*

ges, ou messagers. Les voyageurs qui reçurent d'Abraham l'hospitalité, et qui lui annoncèrent la naissance d'un fils, étaient des anges de Dieu. Enfin sont compris sous ce nom les sages, les savans, les guerriers, tous les hommes qui servent la loi et le peuple par leurs actions ou leurs discours. Moïse fut un *ange* conducteur ; l'homme qui détermina Gédéon à prendre les armes pour délivrer son pays, est appelé un ange ; le roi des Philistins lui-même compare David, à cause de sa valeur et de son esprit, à un *ange de Dieu* (29) ; preuve évidente que cette locution était commune aux Orientaux, pour marquer l'excellence.

Comme êtres de raison, on désigne sous le nom d'anges les figures qui jouent un rôle dans les visions des prophètes, et qui donnent une forme symbolique ou dramatique à leurs pensées ; les animaux avec lesquels ils exprimaient, suivant la coutume orientale, les principes des choses, et les attributs de la divinité. Tels sont l'ange qui retient la main d'Abraham, dans la méditation sur le sacrifice de son fils; l'homme qui lutte contre Jacob ; l'ange qui apparaît à Moïse dans le buisson ardent d'Horeb, celui qui marque les dimensions du temple dans la vision d'Ézéchiel; ux qui font partie de son charriot, ou *meraabah*, mposé de quatre animaux et de quatre roues, ur lesquels on a imaginé toutes les explications

possibles, et qu'il faut renvoyer aujourd'hui aux commentateurs de la cabale, et de l'apocalypse *; les chérubins de David, les séraphins, l'agneau d'Isaïe, les quatre animaux de Daniel. « Toutes ces formes, dit Maimonide, indiquent que ces anges n'ont rien de *matériel*, en d'autres termes, qu'ils n'existent pas hors de la pensée et de l'imagination de celui qui les conçoit (30). »

Dès les premiers temps, les Hébreux regardèrent les astres comme des corps animés : cela remontait aux traditions des Chaldéens et des Sabéens, grands observateurs des corps célestes, qui avaient fini par leur donner une influence directe, suprême, réfléchie, et éternelle, sur toutes les choses du monde. Abraham se détacha de leurs opinions, et ne vit dans les astres que des êtres secondaires, soumis à une loi supérieure, et ayant eu un commencement. Mais le principe qu'ils étaient animés resta; et l'ordre et les lois nécessaires dans ces corps, conduisirent à admettre des intelligences particulières et abstraites, qui y présidaient. Bien plus, comme les découvertes des sciences n'avaient pas éclairé les Hébreux sur l'état physique de l'espace, et qu'il

* Dupuis, dans l'*Origine des cultes*, a regardé tout cela comme le symbole des constellations et des phénomènes astronomiques. Je reparlerai de cette opinion.

croyaient le nombre des corps célestes limités à ceux que l'œil aperçoit, leur pensée y suppléa en remplissant l'étendue, en-deçà et au-delà du firmament, d'intelligences abstraites, dont une grande partie semble correspondre à ce que Platon appelait les *idées*, ou les types des choses. Philon, le Juif, fait à ce sujet une comparaison qui éclaircit, autant que possible, ce point. Un architecte forme le plan d'une ville; le terrain est marqué, les rues sont tracées; bientôt le projet s'exécute, la ville se découvre. Mais entre le moment où le projet a été conçu, jusqu'à ce qu'il se soit réalisé, la *parole* de l'architecte existait, et, sur le terrain même, s'élevait en quelque sorte une ville idéale (31).

Maintenant, si nous passons de ce produit de l'individualité de l'architecte aux produits de l'individualité universelle: l'immensité sera peuplée d'*idées*, destinées à avoir une réalisation; et, comme les idées d'un Être éternel ne peuvent qu'être éternelles comme lui, l'on a dit que la *parole* existait de toute éternité, soit qu'elle ait donné naissance aux astres, au Monde, à l'homme, et à tout ce qui est la conséquence de l'homme. Ainsi, dans cette manière de déduire, au lieu d'être le positif de l'Univers, les choses et les hommes ne seraient qu'une apparence et une forme passagère des idées, qui, seules, auraient le caractère positif.

Mais revenons aux corps célestes et aux intelligences abstraites, qu'on appelle des anges chez les Hébreux. Ils forment, métaphoriquement parlant, l'armée céleste; ils exécutent des concerts, qui sont l'harmonie générale; et ils entrent dans les conseils de l'*élohim*, ou de l'intelligence universelle, abstraite et personnifiée, pour prendre part à tous les décrets auxquels est inévitablement soumis le Monde inférieur *. De

* Comme l'intelligence générale, la force universelle pénètre nécessairement tous les corps; cela se réduit à dire que chaque être en particulier et que tous les groupes d'êtres influent à leur manière sur les lois générales de l'universalité, et cela justifie ce que les rabbins et toute l'antiquité ont avancé touchant Moïse, que ce législateur avait regardé la théosophie naturelle et le monde comme la base et le modèle de sa république. Le sénat suprême d'Israël devait se composer des principales intelligences des tribus, présidées par la principale intelligence de la nation; de même pour les sénats secondaires.

Mais ne perdons pas de vue ces différences : d'abord le nom transcendantal de *Jéhovah*, embrassant tout, et plus encore, ne peut-être mis en opposition avec rien : c'est, en quelque sorte, le troisième et le plus haut degré de l'initiation; c'est la vérité, la réalité même. Au-dessous, le nom *d'élohim* marque la force générale, l'intelligence générale *abstraite*, qu'on peut opposer, si l'on veut, à la substance, à la matière morte. C'ést le second degré de l'initiation; ces abstractions ne sont pas la réalité absolue; elles n'existent que dans l'esprit. Enfin le

là vient que, dans le récit poétique de la Genèse, l'*élohim* est peint comme le président d'un sénat s'adressant à ses collègues, et que les Sages juifs disent : « Rien ne se fait dans le monde que sur des résolutions provenant, non d'une intelligence seule, mais d'une *unité* d'intelligences en concours (82). » De là vient aussi que, bien avant les Pythagoriciens, cette opinion était répandue parmi ce peuple, que les sphères célestes, dans leurs mouvemens, produisent des sons et des concerts admirables dont l'imperfection de nos sens nous empêche de jouir.

La tendance des esprits, qui avait réduit en êtres de raison l'ensemble harmonique des forces de chaque corps céleste, fit servir aussi le nom d'*anges* à désigner d'une manière abstraite les êtres terrestres, leurs forces et facultés particulières. Ils admettaient un ange qui présidait à la vie de chaque individu ; d'autres anges qui présidaient à chacune de ses facultés, à l'imagination, à la sensibilité, à la raison ; tels les anciens signalaient l'ame raisonnable, l'ame nutritive,

premier degré embrasse les abstractions *poétiquement personnifiées ;* et cette personnification s'étend soit à l'intelligence générale, devenue le Dieu, qui parle, qui écoute, qui s'irrite, soit à la portion de force ou d'intelligence dont chaque corps est particulièrement animé ; laquelle forme alors des anges plus ou moins élevés dans la hiérarchie : c'est le langage vulgaire.

l'ame sensitive; d'autres avaient sous leur direction l'air, le feu, l'eau, le coucher du soleil, les alimens, les jours, les mois, les années; ils disaient: l'ange *destructeur*, pour la destruction; l'ange générateur, pour la faculté génératrice, ou la génération (33), et comme cette destruction et cette génération se rattachent à un ensemble de forces extérieures, le destructeur et le générateur étaient soumis à un *ange* plus élevé qui présidait à cet ensemble, et qui dépendait à son tour d'un ange supérieur, et successivement jusqu'à l'*élohim* ou l'intelligence et la force universelle.

Enfin on a considéré les anges comme les types de l'humanité. Le physiologiste, le moraliste, le peintre imaginent un modèle de l'homme : de même, en rassemblant toutes les idées de beauté, de bonté, de force et d'intelligence, on forme des êtres de raison analogues à ceux que Jacob vit sur son échelle, qui s'approchent de très-près de la perfection absolue, et qui, réunis d'après des lois aussi régulières qu'eux-mêmes, produisent le beau idéal de la société, un peuple saint et parfait, c'est-à-dire un peuple exempt de toutes les vanités et de toutes les douleurs qui accablent les existences publiques réelles. C'est en ce sens que la veuve de Tékoah adressait ce compliment à David : «Tu es comme un ange de l'*élohim*, connaissant le bon et le mauvais »; c'est dans

le même sens que les premiers Pères de l'Église donnèrent à ces intelligences abstraites des corps d'une beauté singulière, entraînés sans doute par cette pensée très-vraisemblable, qu'il doit exister, répandus dans l'immensité, une foule d'êtres bien autrement élevés que l'homme sur l'échelle de l'intelligence, de la beauté et de la perfection.

Après avoir regardé comme des êtres de raison l'intelligence, la force, toutes les facultés prises en bonne part, on dut naturellement faire des êtres de raison pris en mauvaise part: ce sont les génies malfaisans qui ont peuplé toutes les mythologies. Le premier aurait été le dangereux serpent qui séduisit Eve, et dont je parlerai dans la suite. La poésie et l'amour du merveilleux exercèrent leurs droits sur toutes ces conceptions et les écartèrent, à de grandes distances, de leur simplicité primitive.

Les noms des anges, chez les Hébreux, furent empruntés à la Babylonie et à la Perse. L'armée céleste se divisa en quatre légions principales, dont l'archange Michaël, placé à la droite du trône de Dieu, commandait la première; l'archange Gabriel à la gauche, commandait la seconde; Uriel au devant, la troisième; et Raphaël derrière, la quatrième *. Mais la concupiscence

* « Je suis Raphaël, l'un des sept anges saints qui mari-

et l'orgueil causèrent bientôt la perte d'une foule de ces bienheureux. Schammaël, prince des anges, épris de la beauté d'Eve, qu'Adam négligeait, la séduisit et la rendit mère. En même temps, les anges gardiens des hommes appelés les *égregori*, dans un prétendu livre d'Hénoc, loin de veiller sur ceux qui leur étaient confiés, devinrent amoureux de leurs femmes, et mirent au monde une race de géans, qui fit tant de mal sur là terre, que Dieu envoya contre eux les archanges, avec ordre de les plonger dans l'abîme (34). Enfin d'autres anges se révoltèrent, jaloux de l'empire que Dieu avait accordé à l'homme, et formèrent avec leurs complices l'armée des démons, commandée par Schammaël qui est devenu depuis le Béelzébut, le Satan, le Lucifer des Juifs et dès Chrétiens, et l'Eblis de Mahomet *.

chent devant la majesté du saint », dit cet ange à Tobie, habitant de Ninive. — Dupuis affirme que ces sept anges sont les représentans de sept planètes.

* Ensuite nous dîmes aux anges : « Adorez Adam, et ils l'adorèrent. Eblis seul lui refusa son hommage. Pourquoi n'obéis-tu pas à ma voix, lui dit le Seigneur? pourquoi n'adores-tu pas Adam? — Je suis d'une nature supérieure à la sienne, répondit Eblis. Tu m'as créé de feu, et tu l'as formé d'un vil limon. — Fuis loin de ces lieux, ajouta le Seigneur; le Paradis n'est point le séjour

Toutes les idées généralement répandues dans une période de l'humanité se représentent pour l'ordinaire dans toutes les périodes subséquentes. Les bons et les mauvais génies existent encore; mais ils ont changé de forme et de nom. La science, l'utilité, la lumière, la liberté, sont les principaux capitaines des bienfaisantes cohortes; l'ignorance, l'avidité, les ténèbres, la servitude, ont la présidence sur les démons.

des superbes. Fuis, l'abjection sera ton partage...... — Puisque tu m'as tenté, continua Satan, je m'efforcerai d'écarter les hommes de tes voies, je multiplierai mes attaques, je sèmerai des piéges devant et derrière eux, à leur droite et à leur gauche (CORAN, ch. VII; trad. de Savary.)

❋

LIVRE II.

TABLEAU PHYSIQUE.

La terre fut dans un état de chaos.
Genèse, I, 2.

Les Juifs appellent la Genèse *bérèchit*, premier mot de ce livre, qui signifie au commencement. Ils donnent le nom d'œuvre de *bérèchit* à tout ce qui regarde la création et la connaissance des choses naturelles, par opposition à l'œuvre de *mercabah* ou de ce chariot d'Ézéchiel, cité plus haut, à l'explication duquel se rattachaient les notions métaphysiques de leurs ancêtres, que le temps, disent-ils, a pour la plupart effacées (1).

Les répétitions, les renversemens d'ordre dans les faits, les transitions brusques dans les récits, les interpolations qu'on a reprochées à la Ge-

nèse (2), autorisent-ils à n'y pas reconnaître l'auteur des autres livres du Pentateuque? je suis loin de le penser. La liaison qu'on remarque entre ces diverses parties, qui dans l'origine n'étaient pas séparées, la science de Moïse initié aux cosmogonies de l'Orient, l'utilité qu'il trouvait à faire reposer ses institutions sur la nature même des choses, et à substituer aux croyances superstitieuses et divergentes du vulgaire hébreu, une image simple et poétique, me semblent devoir, sans autre secours, contre-balancer avec un avantage marqué l'opinion des savans qui l'ont déclaré entièrement étranger à la composition de ce livre.

Au reste, lors même qu'il y aurait le plus à hésiter, nous serions tenus encore de considérer la Genèse comme existant par le fait dans le Pentateque, comme ayant été associée depuis un temps très-reculé aux quatre derniers livres.

En vertu du droit d'examen dont ils jouissaient, les Juifs ont imaginé, tant pour la lettre que pour l'esprit, toutes les interprétations possibles sur chaque phrase, chaque mot, relatifs à la création; et comme la grande majorité de leurs docteurs ne se distinguait pas par les connaissances physiques, on juge tout ce qui en est résulté. Une foule de conjectures ont aussi été adoptées dans toutes les autres croyances. Celles que je propose

tiennent à une idée première déjà présentée, mais sous un aspect très-différent, par le docteur Wisthon : c'est la formation du Monde terrestre, et non de l'Univers, qu'il faudrait lire dans la Genèse. Je m'attache surtout à la série des faits positifs qu'elle renferme ; aux erreurs probables des anciens sur les dimensions et l'importance relative des corps célestes ; au caractère du langage oriental ; enfin à l'usage pour lequel ces chapitres poétiques furent écrits.

L'auteur ne professe point, il peint. Franchissant les siècles par la pensée, il arrive au moment où la terre prend sa place dans l'immensité, et seul sur cette masse agitée, il signale à grands traits les faits physiques tels que ses yeux croient les voir se succéder autour de lui.

Ainsi s'accomplit un tableau dont les formes et la concision sont appropriées aux hommes qui devaient le saisir et le graver dans leur mémoire, dont la fidélité consiste moins à dire des choses d'une vérité absolue qu'à représenter les illusions naturelles, et dans lequel se découvrent ces grands principes reconnus par les sciences modernes : une même puissance, une même force agit sur tous les êtres ; tous les êtres sont une agrégation première des mêmes élémens ; dans leur succession et leur développement, ils suivent en général la progression du simple au composé.

CHAPITRE PREMIER.

FORMATION DE LA TERRE ET DES ÊTRES QUI L'HABITENT.

On sait que la puissance universelle est insaisissable par les sens. Le spectateur de la grande scène de la création n'aperçut pas un être qui travaillât à la structure du Monde, comme un ouvrier à son ouvrage. Ce ne fut que dans son esprit qu'il ajouta aux mouvemens qui semblaient s'effectuer en sa présence, l'idée d'une harmonie antérieure, ou, en termes figurés, d'une volonté réfléchie, *d'une parole*, qui prescrivait ces mouvemens mêmes, et qui leur donnait l'impulsion.

Après cette expression générale du principal fait : « Au commencement l'Élohim forma les cieux et la terre », il passe aux détails. Mais conclura-t-on, sans retour, de ces premiers mots, que la création des cieux précéda à l'instant

même l'ouvrage de six jours, et que ce commencement indique autre chose que le début des temps relatifs à la terre ? nullement. L'historien qui donne le nom de *cieux* à l'air, dit plus loin, dans un sens inverse, que l'Élohim forma la terre et les cieux (2).

Quant au mot *former*, que j'emploie au lieu de créer, il répond à la nature même du mot hébreu *bara*, qui, loin d'indiquer une création destinée à tirer quelque chose de rien, exprime la production de choses nouvelles; au moyen d'autres choses déjà existantes. Lorsque l'Élohim créera les végétaux; les animaux et l'homme, ce n'est pas du néant qu'il les fera sortir; mais il les formera d'élémens pris du sein du globe terrestre, de ce globe qui avait déjà été créé sans doute avec d'autres élémens tirés du vaste champ des cieux *.

Or, au commencement, la terre offrit un état de chaos; elle était *toou-va-boou*, dit le texte, qui, dans cette expression originale, peint l'absence affreuse de toutes les choses dont elle est parée aujourd'hui, et la confusion et l'agitation, qu'Ovide rend par ces mots *rudis indigestaque moles*.

* Aussi dans quelques Bibles, approuvées même par les papes (*Bibl. græc. et lat. Georg. Ferrariis; cum privileg. Sixti-Quinti.* Parisiis, 1628), le mot *fecit* a été mis au lie de *creavit*.

Des vapeurs presque compactes l'enveloppaient de tous côtés, et laissaient régner les ténèbres à sa surface : en même temps les eaux dans lesquelles toutes les parties solides semblaient confondues, étaient soulevées par le *rouak élohim*. qui s'agitait au-dessus d'elles. C'était un vent très violent produit par la fermentation générale, ont dit les uns ; ce *rouak* était la force plastique et formative, ont dit les autres ; l'esprit moteur des anciens qui réside surtout dans les eaux, ce principal agent de la nature, qu'Homère appelait la source de toute chose *. Il en est enfin qui, se fondant sur un passage de Job, où la terre naissante est comparée à un fétus humain, et sur un autre de Moïse, qui représente Jéhovah semblable à l'aigle occupé à couver sa nichée(3), ont rendu, de la manière la plus énergique, le travail auquel la terre était soumise, et l'influence qu'exerçait sur elle une puissance extérieure, en

* On sait que Thalès, chef de l'école d'Ionie, dans le sixième siècle avant l'ère vulgaire, fit de ce principe la base de son enseignement. Tout provenait de l'eau, toute chose s'était primitivement trouvée dans l'état fluide. Ses principaux disciples furent Anaximandre, Anaximène, Hermotime de Clazomène, Anaxagore, qui porta des modifications capitales à sa doctrine ; Diogène d'Appollonie, Archelaüs de Milet.

disant que le *rouak élohim* s'agitait pour couver la terre *.

Quoi qu'il en soit, au milieu de cet état de choses que le mouvement général modifiait à chaque instant, la lumière du soleil traversant les émanations dont la masse terrestre était enveloppée, pénétra jusqu'à elle, et frappa tout à coup les regards de l'observateur qui exprima ce fait, dans les paroles si célèbres et si poétiques : « Dieu dit que la lumière soit, et la lumière fut. » Mais cette clarté pâle et incertaine disparut bientôt, à cause du mouvement diurne, reparut ensuite, et successivement ; de sorte que « les ténèbres furent séparées de la lumière qui, étant une *chose bonne* pour notre globe, lui fut acquise à jamais. »

Ainsi se termina le premier jour de la création, qu'il ne faut pas prendre pour un jour ordinaire, comme Philon l'observe avec sagesse, mais pour une époque indéterminée. Le style hébraïque, en effet, indique avec le mot *yom*, non-seulement le jour, mais l'année, mais une collection de jours indéfinie; et cette figure du langage trouve ici une explication d'autant plus naturelle, que la

* L'idée d'un *œuf* symbole du Monde a été commune à tout l'Orient : la coque aurait formé le ciel, le blanc l'air, le jaune la terre.

Genèse cherchait surtout à être concise, et qu'il n'y avait rien de plus convenable pour le législateur, que d'offrir une idée familière, sur laquelle s'appuyât l'institution du jour de repos développée dans les premiers chapitres de notre ouvrage*.

Dès qu'elles eurent subi l'élaboration nécessaire, les noires vapeurs qui donnaient à l'atmosphère une espèce de solidité, prirent un autre aspect : elle se détachèrent peu à peu de la masse des eaux, s'élevèrent pour former la région des nuages, et plus haut encore à des distances où on ne les aperçoit point; de sorte qu'il reste entre elles et la surface de la terre une vaste étendue, *l'air*, que l'auteur de la Genèse

* M. l'abbé Frayssinous, dans ses conférences, où il invoquait quelquefois la raison, a adopté cette explication des six jours. Les anciens Toscans ou Étruriens croyaient, dit-on, que Dieu mit six périodes de six mille ans chaque à la création. Les Persans, que ces six pariodes, ou *gahanbara*, n'embrassaient qu'une année de trois cent soixante-cinq jours. Les Chinois que l'existence du monde depuis sa création jusqu'à sa destruction, devait parcourir douze heures ou périodes, dont chacune embrasse dix-huit mille cinq cents ans : à la douzième heure ou minuit, les cieux furent faits; la terre à une heure après minuit : l'homme à deux heures; l'âge dans lequel nous vivons est la septième heure. (*Suidas*, *Hyde*, *Martinius*.)

désigne sous le nom de *cieux* *. Tel, si l'on peut comparer de grandes à de petites choses, nous voyons, durant une matinée d'automne, un brouillard grisâtre, au sein duquel tout semble confondu, s'entrouvrir, quitter la terre, s'élever en épaisses colonnes de la surface des fleuves et du sommet des montagnes, et devenir une épaisse voûte nuageuse qui s'oppose aux rayons du soleil. C'est à l'accomplissement de cet effet physique que fut consacrée la deuxième époque.

Tandis qu'une partie des eaux primitives gagnait les hauteurs de l'atmosphère, l'autre partie formait les mers, et laissait à découvert la terre ferme. Alors fut achevée la séparation générale de l'air, de la terre, et des eaux; séparation en quelque sorte retracée par la fermentation subite d'un certain nombre de matériaux soumis à une combinaison réciproque. Une masse liquide, dans laquelle réside surtout la force *motrice*, les tient en dissolution; une agitation bruyante, un chaos véritable est produit; une vapeur épaisse s'élève, une partie solide se précipite; le calme renait alors sur l'élément liquide; et la vapeur condensée à la voûte du vase, figure, pour ainsi dire, les eaux supérieures, qui sont séparées du

* Le mot *chamaïm*, cieux, dérive du mot *cham*, qui veut dire *là*, le *haut*, la hauteur indéterminée.

liquide inférieur par un air devenu transparent.

A peine le globe eut reçu ces grandes modifications, que, sur le terrain chaud et humide, le règne végétal fut créé. L'herbe commença à paraître ; ensuite les plantes, les arbustes et les arbres en général, emportant tous une série de germes emboîtés. « Que la terre, dit l'élohim, produise de l'herbe, ayant de la semence en sa semence, des arbres à fruit portant des fruits avec leurs semences, chacun selon leur espèce (4). » Et la troisième époque s'écoula.

Dans la quatrième, le plus magnifique spectacle frappa les regards de l'observateur. La pâle et triste clarté qui traversait les vapeurs épaisses de l'atmosphère, avait jusque-là annoncé, par son retour et par sa fuite, le jour et la nuit. Les végétaux étaient avides d'une impression nouvelle, l'air dont ils avaient hâté l'épuration, et toute la terre, semblaient d'une commune voix réclamer la présence d'un bienfaiteur, quand le rideau nuageux qui s'étendait d'un bout de l'horizon à l'autre, se déchira soudain, et montra dans toute leur majesté le grand luminaire qui préside au jour, et peu de temps après les astres de la nuit. « L'élohim, ayant voulu qu'il y eut des luminaires dans l'étendue des cieux, a fait le soleil, la lune, et les étoiles, s'écria aussitôt l'observateur du passé, qui crut assister à leur nais-

sance, et qui retraça cette illusion naturelle de la même manière que David et Salomon écrivirent plus tard avec une apparente vérité : « Le soleil, semblable à un époux qui sort de la couche nuptiale, ou à un géant qui remplit sa course, part d'une extrémité de cieux, arrive à l'autre, et revient encore au lieu d'où il est parti (5). »

Certes, elle est des plus simples cette manière d'envisager les choses : elle n'oblige pas à supposer, durant le premier jour de la création, une prétendue lumière indépendante des astres sur laquelle le texte se serait expliqué : elle n'oblige pas à tirer des inductions contraires aux faits les plus positifs, à admettre que notre planète si récente ait précédé le soleil et les immenses étoiles fixes auprès desquels elle n'est qu'un point *.

* Il paraît que les Hébreux regardaient la terre comme une surface plane, entourée d'eau et suspendue dans l'air ; ils donnaient un premier orbite à la lune, un second au soleil, un troisième à cinq planètes, un quatrième aux étoiles fixes, le tout environné par une grande sphère indéterminée qui serait le ciel. On a observé cependant que le mot *Eretz*, par lequel ils désignent la terre, pourrait bien dériver de la racine *routs*, et signifier la *coureuse*. Cela concorderait avec l'opiuion qui veut établir que son mouvement n'était pas inconnu aux Égyptiens et avec ceux qui admettent dans les mots un sens public ou d'usage, et un sens intime ou de doctrine.

La cinquième époque vit commencer la création du règne animal. D'énormes cétacées parurent, une foule innombrable d'êtres qui trouvèrent dans les eaux les conditions nécessaires à leur existence. En même temps, des oiseaux d'espèces différentes s'élevèrent dans l'air, libres qu'ils étaient de se reposer sur les grands végétaux qui les avaient précédés, et où ils trouvaient

Maimonide dit que les prophètes ont parlé des choses astronomiques, selon les idées répandues de leur temps. Il ajoute : « Cela est très-vrai, que les sages des nations l'ont emporté de beaucoup sur nos sages dans les sciences astronomiques ; ils ne se sont attachés qu'aux choses dictées par la raison, et ils n'ont cru qu'à ce qui leur était démontré. (*More Neboukim*, part. II, cap. VIII). Pour les détails de géolog e et de météorologie, nous ne pouvons avoir que des notions très-vagues sur leurs opinions ; la phrase suivante de l'Ecclésiaste donne à penser : Les fleuves vont à la mer, et la mer n'en est point remplie ; les fleuves reviennent au lieu d'où ils sont partis. Beaucoup d'anciens livres juifs se sont perdus, dit l'auteur cité plus haut, qui renfermaient des choses très-importantes. Depuis la dispersion, plusieurs de leurs savans se sont occupés d'astronomie. On sait qu'Alphonse X, roi de Portugal, eut recours à eux vers 1255 pour dresser les tables qui portent son nom. Mais quelques unes de leurs idées dominantes et les circonstances mettaient une entrave à leurs progrès. Pour faire avancer chaque partie, il est nécessaire que des hommes la cultivent dans le seul intérêt de cette partie même, et jamais ils ne se sont rangés dans cette position.

la nourriture. Enfin, c'est dans la sixième époque, après que la surface solide du globe eut été assainie, que la terre produisit successivement les animaux qui la peuplent, et que l'homme, le plus composé et le plus parfait de tous, à cause des hautes facultés qu'il reçut en partage, fut formé.

Qu'on se rappelle maintenant les opinions de l'Égypte répandues chez les Grecs. En faisant abstraction de l'influence du pouvoir universel, auquel ils n'accordent pas ce qui lui appartient, les choses retracées s'accordent en tout point avec ce que le spectateur de la création mosaïque aurait vu de ses propres yeux. C'est d'abord le chaos; ensuite la séparation de l'air, des eaux et de la terre. Une lumière incertaine commence à échauffer cette terre humide et limoneuse, et s'accompagne de l'apparition d'une foule de végétaux. Bientôt après, le soleil dans tout son éclat l'échauffe, l'anime de plus en plus, et elle donne naissance à des animaux de toute espèce. Enfin, divers élémens terrestres se rapprochent, se combinent, s'organisent, sans que le spectateur supposé aperçoive, avec les sens extérieurs, autre chose que ces élémens mêmes, et l'homme se montre vivant *.

* « Au commencement, le ciel et la terre étaient mêlés

Mais la puissance suprême ne produisit-elle d'homme primitif que sur un seul point du globe? Mais n'y aurait-il eu qu'un lieu, qu'un rapide moment où la terre et les agens extérieurs auraient présenté l'ensemble de circonstances nécessaires à sa formation? Mais l'homme parut-il fait de toutes pièces, comme Minerve sortit armée du cerveau de Jupiter, ou bien la terre ren-

ensemble; ils se séparèrent. L'air prit un mouvement régulier, les parties asqueuses se rassemblèrent et formèrent la mer. Les autres plus solides s'étant condensées; prirent la forme de la terre. Cette terre fut molle et limoneuse. La chaleur du soleil produisit une fermentation active que l'humidité des nuits hâta puissamment. Dès que la matière fermentée eut acquis le degré de maturité convenable, elle s'animalisa; les couches les plus extérieures s'étant rompues, donnèrent passage à des créatures vivantes de diverses espèces; mais les rayons du soleil et les vents ayant durci de plus en plus la terre, lui firent perdre la propriété d'engendrer spontanément les grands animaux dont les espèces se multiplièrent au moyen de la génération. » Suivant le Phénicien Sanchoniaton, dont on a beaucoup exagéré l'antiquité pour l'opposer à Moïse, il y avait au commencement un chaos ténébreux et un esprit. L'esprit, en réagissant sur ce chaos, engendra *Mot* ou *Mud*, c'est-à-dire une espèce de mélange fermentescible qui devint la semence de toutes les créatures et qui détermina la formation de l'univers. (Diodor. de Sicil., liv. I. Eusèbe, *Prepar. Evang.*, liv. I, ch. VII, X.)

fermait-elle une foule de germes, dont une partie avorta, dont les autres suivirent et suivent encore une progression ascendante dans leur développement *? Il me suffit d'indiquer ces questions. Tout porte à croire, jusqu'à ce jour, que le nombre des souches primitives de l'espèce se rapproche de l'unité. A défaut de preuves positives, les docteurs hébreux donnent une raison morale, très-intéressante : « Tu demandes pourquoi Adam est seul de première création **? Afin que parmi les hommes à venir, l'un ne pût pas

* L'hypothèse que la terre et les hommes auraient toujours existé, a contre elle tous les faits et toutes les analogies. Celle que la masse terrestre aurait emporté dans le rapide mouvement qui la jeta dans son orbite des hommes déjà développés, est encore bien moins soutenable. Peut-être doit-on regarder les *germes* comme une molécule primitive aussi indécomposable que les derniers atômes de la chimie. Dès que la puissance fécondante aurait donné l'impulsion, toute sorte d'élémens se seraient disposés autour de ce germe, comme autour du noyau minéral se grouppent, dans l'ordre le plus régulier, les couches qui le font croître peu à peu. Il aurait acquis la faculté de se reproduire : et, depuis lors, le concours de circonstances nécessaire à son développement ne se serait plus rencontré que dans l'espèce de fermentation qui résulte du rapprochement des sexes.

** Le mot *Adam* signifie à la fois *homme* et *terre rouge ;* il faut regarder ce nom comme collectif.

dire à l'autre : Je suis de plus noble race que toi (6). »

Mais au jour de la création, cet être avait été formé mâle et femelle. « Il n'est pas bon, dit l'élohim, que l'homme soit seul, il lui faut un aide semblable à lui. » En effet, durant son sommeil, l'homme primitif fut divisé en deux parties. De son *côté* ou de son flanc, dont la chair se resserra aussitôt, et non pas de sa *côte* *, un être particulier, la femme, fut tirée, de sorte qu'Adam put s'écrier, à son réveil : « Celle-ci est l'os de mes os, la chair de ma chair; et on la nommera homme-femelle, *ich-a*, parce que c'est de l'homme, *ich*, qu'elle a été prise. »

Cette hypothèse de l'androgynie primitive, que Platon apporta plus tard de l'Égypte dans la Grèce, et que de savans rabbins ont adoptée, paraît sans doute bizarre au premier abord : mais sur une semblable matière, quelle opinion sera exempte d'un caractère étrange? Les règnes végétal et animal renferment des exemples nombreux qui viennent à l'appui, et qui empêchent de la repousser, comme insoutenable. Tous les argumens invoqués pour se refuser à voir l'homme primitif cité comme androgyne par l'auteur de la

* Le mot *sela* signifie en même temps *côté* (latus), et *côte* (costa).

Genèse, tombent devant la clarté de ses paroles (7). D'ailleurs, quelle pensée naturelle, raisonnable, généreuse, celle qui présente la femme comme la moitié physique ainsi que la moitié morale de l'homme, loin de ne la considérer que comme une partie des moins importantes, un os secondaire, une côte métamorphosée! Chez l'homme, pris isolément, quel est le principal besoin? celui d'un être qui l'aide, qui le soutienne, qui soit à son *côté*, qui complette son existence. Rien n'explique mieux le double attrait des deux sexes, l'un pour l'autre; rien ne conduit plus droit à cette conséquence de l'auteur sacré : « L'homme laissera son père et sa mère pour se joindre à sa femme ; ils seront une même chair. »

Telle est sur l'organisation du globe, et sur la succession des êtres qui l'habitent, la description rapide de la Genèse qui laisse aux sciences naturelles toute leur liberté. Nous l'avons considérée comme un simple tableau : il eût été trop inconséquent de la soumettre à une analyse rigoureuse, comme si le législateur et le poète avaient voulu donner une dissertation scientifique. *.

* Ceci est d'autant plus important à établir, que, dans une foule de questions graves, le désir de donner un appui ou de porter un échec à la Genèse, et à tout ce

Complettons donc dans le même esprit l'examen des faits physiques, et voyons ce qu'on doit penser du récit concernant l'une des plus grandes révolutions terrestres, le cataclisme auquel le nom de Déluge semble spécialement réservé.

qu'on pensait devoir s'ensuivre, a conduit et conduit encore beaucoup de savans à rejeter ou à admettre, sans un examen impartial des faits qui ne sont pas entièrement élucidés.



CHAPITRE II.

LE DÉLUGE.

La nature des montagnes et leurs effrayantes déchirures, le désordre de quelques unes des couches successives dont la terre est formée, au milieu d'autres couches remarquables par leur régularité, le transport violent des débris de toute sorte d'animaux dans les régions les plus opposées, les fossiles, l'origine des mers intérieures, tout annonce que notre globe a éprouvé de grandes révolutions devenues d'autant plus rares que son organisation s'est mieux affermie. Comme la masse d'eau qui fait équilibre avec les continens est immense, toujours ce fluide a dû jouer le principal rôle. Tout l'Orient conservait sur plusieurs de ces désastres des souvenirs profonds, et la Genèse rend compte en ces termes du plus célèbre, que je détache ici de toute circonstance qui tienne à l'allégorie ou à l'histoire.

« Au dix-septième jour du second mois de l'année dix-sept cent cinquante-six, depuis la formation du Monde, d'après le texte hébreu, et treize cent sept ans, d'après le Pentateuque samaritain, les souterrains de la grande masse furent rompus, les bondes des cieux ouvertes, et la pluie tomba pendant quarante jours et quarante nuits. Les eaux crurent et se renforcèrent à tel point, qu'elles couvrirent les plus hautes montagnes, jusqu'à quinze coudées au-dessus. Toute chair qui se mouvait sur la terre périt. Alors un grand vent souffla, et les pluies et les débordemens cessèrent : mais les eaux se maintinrent encore sur la terre pendant cent dix jours; après quoi elles se retirèrent sans interruption : au dixième mois, les sommets des montagnes se découvrirent, et au premier jour du premier mois de l'année suivante, les eaux eurent abandonné la terre, qui fut presque sèche au vingt-septième jour du second mois (8). »

Quels efforts n'a-t-on pas fait pour mettre cette description en harmonie avec les lois connues de la nature ! Il fallait surtout décider si l'inondation avait été générale ou bornée à une portion du globe.

Les partisans de la première opinion observèrent que la Genèse parle des montagnes qui sont sous *tous les cieux*, de la destruction de tous les

habitans de la terre ; et on leur répondit que le style hébraïque emploie très-ordinairement le mot *tout* pour une partie, et l'expression *toute la terre*, pour indiquer la terre d'Orient.

Il serait impossible, ajoutèrent-ils, qu'une inondation qui aurait surpassé de quinze coudées (vingt-quatre pieds environ) les plus hautes montagnes de l'Asie occidentale, ne se fût pas étendue sur tout le globe. Cela paraît indubitable; mais en maintenant ce globe dans la position où nous le représente la Genèse, couvert par l'inondation et subitement découvert, toutes les eaux de l'atmosphère et de la mer ne suffiraient pas pour recouvrir toutes les montagnes à quinze coudées de hauteur; et lors même qu'elles seraient suffisantes, il resterait à remplir le vide produit dans les mers et dans les abîmes par le transport de leurs eaux sur les continens. Vainement a-t-on recours à une grande abondance de pluies venues des espaces ultra-atmosphériques; ce secours imprévu devant être mesuré de manière à ce que son évaporation s'effectue dans cent quarante-cinq jours, ne peut combler le déficit. Bien plus, en admettant qu'une enveloppe aqueuse de plus de trois mille toises eut réellement couvert tout le globe, ce poids insolite ne l'aurait-il pas précipité à jamais hors de sa route, n'aurait-il pas causé un irréparable bouleversement ?

La disposition en couches et en bancs des coquillages et de la plupart des débris maritimes qu'on rencontre sur les montagnes, prouve-t-elle autre chose qu'un travail long et régulier, incompatible avec l'action désordonnée et passagère du déluge * ?

Pour résister à cette attaque, on a fait dissoudre la terre dans les eaux du Déluge, et on l'a réduite au même état où nous l'avons vue au moment de sa formation, comme si cela pouvait s'accorder avec les montagnes de la Genèse sur lesquelles s'arrêta l'Arche, et avec les oliviers chargés de feuilles que les eaux en se retirant laissèrent à découvert !

Mais il est une opinion d'une nature autrement grave et imposante, à laquelle la science sert de base, et qui, venant à l'appui de l'historien hébreu pour le fait principal, s'en éloigne dans tous les détails. « Une subite révolution, dont la date ne peut remonter à beaucoup au-delà de cinq à six mille ans, aurait fait disparaître sous les eaux les pays qu'habitaient auparavant les hommes, et les espèces d'animaux aujourd'hui les plus connus : elle aurait au contraire mis à sec le fond de

* Il est probable que l'aspect de ces coquillages donna lieu à des opinions qui passèrent bientôt pour une tradition réelle.

la dernière mer, et en aurait formé les pays aujourd'hui habités. C'est depuis cette révolution que le petit nombre des individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les terrains nouvellement découverts, et, par conséquent, c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche progressive. Mais ces pays aujourd'hui habités, et que la dernière révolution a mis à sec, avaient déja été habités auparavant, sinon par des hommes, du moins par des animaux terrestres; par conséquent, une révolution précédente les avait mis sous les eaux, et si l'on en peut juger par les différens ordres d'animaux dont on y trouve les dépouilles, ils avaient peut-être subi jusqu'à deux ou trois irruptions de la mer *. »

Dans sa Théorie de la terre, Thomas Burnet avait imaginé qu'avant le Déluge le globe offrait une surface unie, sans montagnes et sans mers. Toutes les eaux étaient renfermées dans son intérieur, comme dans une boule creuse ; mais, la croûte terrestre fortement échauffée par le soleil, dont l'axe était perpendiculaire à l'écliptique, se sécha peu à peu et finit par se rompre en divers endroits, qui sont les sources du grand

* Voir le Discours de M. Cuvier sur *les Révolutions du globe*.

abîme. Alors les eaux dilatées s'échappèrent de tous côtés, écrasèrent le reste de la voûte et la réduisirent en débris, qui formèrent les montagnes, les continens et les mers. Enfin Wisthon fait passer la terre à travers la queue d'une comète d'où elle emporta un nouvel atmosphère de vapeurs aqueuses : ces vapeurs s'étant condensées, se transformèrent en pluies abondantes, tandis que la comète, par la pression qu'elle exerça sur les eaux du globe, les fit déborder, et causa la rupture de l'enveloppe terrestre qui retenait les eaux du grand abîme.

Que conclure de tout cela ? qu'il existe des raisons presqu'invincibles contre l'universalité instantanée du Déluge, laquelle était d'ailleurs très-inutile aux desseins attribués à l'*élohim ;* que la haute Asie, à une époque bien antérieure au législateur hébreu, fut, dans un rayon plus ou moins étendu, le théâtre d'une affreuse catastrophe qui faillit anéantir la race humaine, peu nombreuse encore dans ces contrées ; enfin que les traditions de diverses catastrophes plus anciennes, et d'un effet géologique plus profond et plus durable, furent probablement confondues dans ce récit dramatique, où le poète sacrifie beaucoup de choses à l'unité d'action, de temps, de personnes et de lieu.

S'il faut redouter pour la suite des siècles des

bouleversemens de ce genre, je l'ignore. Sans doute le monde terrestre doit finir ; le fait même de son développement et la régularité de la nature qui ne soumet pas des circonstances semblables à des lois différentes, donne quelque poids à cette idée *. Mais comment notre globe, qui n'est qu'un faible individu de la société céleste, peut-il perdre l'existence ? Mais de quelle manière les astres nouveaux sont-ils engendrés ? voilà le champ ouvert aux conjectures.

Puisse du moins l'humanité ne pas s'exposer au malheur de subir cette destinée, sans avoir déployé l'ensemble des facultés que l'ordre suprême des choses a mis dès les premiers temps en son pouvoir !

* « Les Juifs sont tenus de croire que le monde a commencé, mais leurs opinions sur sa fin ou son éternité sont libres. » (*More Neboukim*, part. II, cap. XXVII.) Les diverses acceptions qu'emporte le mot *monde* ont été l'une des principales sources des discussions à ce sujet.

LIVRE III.

TRADITIONS ALLÉGORIQUES ET HISTORIQUES DES PREMIERS TEMPS.

J'aurai recours à des allégories ; je dirai les choses notables des temps passés ; celles que nos pères nous ont racontées, et celles que nous avons vues nous-mêmes.

Psaume LXXVII, 2, 3.

LA terre est formée, l'homme va la peupler. Mais que d'années s'écouleront, avant qu'il se rende compte à lui-même de ses propres actions et de l'ordre de tout ce qui l'entoure ! Les premiers historiens jugèrent les siècles passés d'après ce qui existait sous leurs yeux, autant que par les

traditions de leurs ancêtres. « Ce qui est, a été, disaient-ils, et l'homme tourne dans un cercle perpétuel. » Mais on prévoit à quels abus cette manière vague d'apprécier les choses dut conduire ; l'on prévoit surtout de combien de fables durent s'entourer, dans l'intérêt de ceux qui les propageaient, plusieurs vérités conservées par le temps, ou aperçues par quelques bons esprits. Sur ce sujet, comme dans le précédent tableau, si, à l'exemple des philosophes du dernier siècle, on compare les récits de la Genèse à l'histoire telle qu'elle demande à être écrite de nos jours, nul doute qu'on n'ait lieu de se récrier contre l'ignorance et la superstition de l'auteur : mais si l'on se transporte à l'époque, si on les met à côté des traditions populaires généralement répandues, si l'on ne perd pas de vue leur style rapide et poétique, les hommes auxquels ils s'adressent, et l'avantage qui résultait à les faire servir d'introduction aux lois, il faudra au contraire accorder à cet auteur, quel qu'il soit, beaucoup de science et une philosophie supérieure *.

* Dans ses *Conjectures sur la Genèse*, le savant Astruc pense qu'elle a été formé de plusieurs Mémoires très-distincts. L'auteur sacré lui-même nous apprend l'usage qu'il a fait des traditions, quand il s'écrie : « Considère les années de chaque génération, interroge ton père et les anciens. » Mais il épura ces traditions et les disposa

Les faits transmis par la Genèse et par les autres livres du Pentateuque peuvent être divisés, de même que ceux de l'histoire grecque, en trois actes principaux, dont les deux premiers surtout doivent nous occuper ici, au risque d'avoir à retracer bien des choses qui réveillent assez naturellement une espèce de satiété dans l'esprit d'une grande partie de nos lecteurs : les *temps allégoriques* correspondent à l'époque fabuleuse ; des vérités générales sur le développement de l'espèce humaine sont présentées d'une manière emblématique ; les sentimens, les désirs, les passions, sont transformés en êtres pleins de vie, et des lignées entières reçoivent un nom, comme si elles n'étaient qu'un seul homme : l'*époque des pasteurs* correspond aux temps héroïques, et nous

de manière à former un ensemble, duquel sortaient des inductions morales et législatives, accommodées à ses lois et aux circonstances. Une preuve de son respect pour les principaux faits traditionnels se trouve dans ceux de ses préceptes qui condamnent quelques actions des hommes dont il respecte le plus la mémoire ; une preuve de la grande épuration qu'il leur fit subir, dans la concision même de son récit. On ne cite pas moins de quarante à cinquante volumes hermétiques de l'Égypte ; la cosmogonie en remplissait plusieurs : Moïse parcourt les temps dans quelques pages, et laisse au lecteur à accomplir son cadre poétique.

offre les mœurs des Hébreux, formant une petite société nomade, et livrés à l'accroissement des troupeaux : enfin les *temps politiques* constituent l'époque de Moïse, dont nous avons fait l'objet essentiel de cet ouvrage, et à laquelle il faut ajouter l'administration de Joseph, devenu surintendant de l'Égypte.



CHAPITRE PREMIER.

DES TEMPS ALLÉGORIQUES.

Un ciel pur, une température chaude, une végétation qui procurât des fruits doux et nourrisans, devaient être les caractères naturels du lieu où se développerait la souche de l'espèce humaine. Ces avantages sont ceux que le poète attribue au jardin d'Éden *, lieu de délices que des eaux vives arrosaient, où de beaux arbres chargés d'excellens fruits charmaient les yeux, et dans lequel l'homme errait nu, sans souffrir des impressions extérieures.

Mais quel coin du globe renfermait cette heureuse contrée ? L'imagination la plus vive serait impuissante à prévoir toutes les suppositions, et leur seul énoncé ferait gémir sur la frivolité de

* Le mot hébreu *Eden*, délices, signifie aussi *plaisir amoureux*.

l'esprit humain, si ce n'était la certitude que des aberrations de ce genre ne peuvent plus reparaître. On l'a placé successivement dans toutes les contrées de l'Asie, dans l'Arménie, dans la Tartarie, la Perse, la Babylonie, sur les bords du Gange, dans l'île de Ceylan (faisant venir le nom des Indes du mot Eden), dans la Chine, sous le pôle arctique, et à l'extrémité de la terre de feu; sur les montagnes de l'Afrique; en Europe, dans un lieu caché aux hommes; sous la terre, hors de la terre, dans la moyenne région de l'air; dans le troisième, dans le quatrième ciel, dans le ciel de la lune, dans la lune même; enfin, partout où il a été permis aux divagations de la pensée d'aborder (1).

« L'*Élohim* avait planté vers l'orient, dit avec simplicité la Genèse, le jardin d'Éden, un jardin de volupté, d'où sortait un fleuve qui se divisait en quatre bras, savoir: le Pison, qui coule autour du pays d'Havila, où l'on recueille de bon or et des pierres précieuses; le Guihon, dont le cours environne tout le pays de Cus; l'Hiddekel (le Tigre), allant vers l'Assyrie; et l'Euphrate. Sur ces dernières indications, qui ne se tournera du côté de l'Arménie, comme étant le pays qu'avait en vue l'auteur sacré* ? Nous avons déjà dit

* L'Euphrate et le Tigre naissent aujourd'hui à des

que « c'est un des plus fertiles bassins de l'Asie, proprement le centre de la distribution des eaux de cette contrée vers tous les points de l'horizon. » Là, proche du Caucase, la plupart des savans placent le séjour de la race d'hommes primitive : de là enfin, il semble, suivant l'histoire même, que les populations se soient répandues de toutes parts.

Dans le jardin d'Éden, l'homme, n'ayant ni les regrets du passé ni des craintes pour l'avenir, goûtait le genre de bonheur attaché aux sensations du premier âge : ses besoins peu nombreux obtenaient une satisfaction soudaine ; et tandis que la variété de la terre et la présence de sa compagne excitaient doucement ses sens, le spectacle imposant des cieux pénétrait son cœur d'une admiration religiense.

Mais, d'après l'ordre immuable des choses, cet état de calme devait être de courte durée. Chaque jour l'aurait-il vu solitaire et oisif sur le globe que sa force et son génie étaient faits pour peupler et pour embellir? Se serait-il arrêté dans ce repos de l'ame, qui, pour avoir un charme durable, ne doit arriver que comme le terme d'un long et rapide mouvement? Il fallait qu'un chan-

des distances assez considérables. Mais quelles révolutions cette partie de l'Asie n'a-t-elle pas dû subir !

gement subit mît en jeu tous les ressorts de son être, et qu'une impulsion nouvelle ouvrît une immense carrière à sa volonté et à ses passions.

Au milieu du jardin, parmi tous les arbres qui l'ombrageaient, l'*Élohim* avait placé un arbre mystérieux : et, sous cette allégorie gracieuse que Salomon lui-même explique, en nommant la science *un arbre de vie*, l'auteur désigna l'expérience des choses qui, par l'obligation qu'elle impose à l'homme de tout connaître, devait lui faire traverser une foule innombrable d'erreurs, et lui faire supporter tous les maux qui en sont la suite *.

* Salomon et tous les autres écrivains hébreux expliquent l'allégorie, et développent la Génèse aussi littéralement qu'il soit possible de le faire. Après avoir dit que la science est *un arbre de vie*, l'Ecclésiaste observe « que cette science cause néanmoins une foule de chagrins, que les questions dans lesquelles l'homme s'est engagé l'ont livré à beaucoup d'ennuis, que dans l'expérience qu'il a faite des choses, il a trouvé beaucoup de vide et de rongement d'esprit. » Le texte n'indique pas d'une manière rigoureuse s'il y avait deux arbres dans le jardin ou un seul. Quelques versets (I, 9, III, 22) tendent à la première opinion; d'autres (III, 3, 5) à la seconde. Mais qu'importe pour l'allégorie que l'arbre *de la science du bon et du mauvais*, et *l'arbre de vie* fussent distincts ou réunis? on y voit le principe de la philosophie hébraïque qui se retrouve répété dans toutes les pages. « La *sagesse* fait *vivre* long-temps sur la terre ; l'absurdité, l'iniquité,

Une voix suprême s'adressa donc à l'humanité personnifiée. « Jouis de ton repos et garde-toi de toucher à l'arbre de la science. » Paroles inutiles! Sous l'emblême d'un serpent doué d'une éloquence irrésistible, le désir amoureux, uni au besoin de nous connaître nous-mêmes et d'étendre notre existence, s'insinua dans le cœur de la femme, plus facilement accessible aux vives émotions. Habile à deviner sa faiblesse, il la persuada que le fruit de l'arbre dont une jalousie injuste les privait, leur communiquerait une vie nouvelle, un bonheur infini et des lumières réservées aux habitans des cieux. Qui eût résisté? La femme succomba, cueillit le fruit céleste et en offrit à l'homme qui partagea avec empressement le délire de sa compagne *.

l'inutilité, conduisent au tombeau. O sots! jusques à quand aimerez-vous la sottise? jusques à quand les insensés auront-ils la science en haine et chercheront-ils les ténèbres! » (*Prov.* I, 22). « Soyez une nation *intelligente* et sage, n'imitez pas les nations insensées. Ne vous occupez pas à des choses de néant; ce que je vous propose est destiné à vous procurer tous les biens convenables pour vous faire *vivre* long-temps sur la terre; la *science*, c'est la *vie*; la sagesse, la loi, c'est le *savoir-vivre*. Choisissez entre le travail et la paresse, l'abondance et la pauvreté, la paix et la guerre, le repos et les discordes, la force et la faiblesse, une longue vie et la mort.... »

* Le mot *narrach*, serpent, signifie aussi celui *qui de-*

Aussitôt un voile sembla se déchirer de dessus leurs yeux; tout leur être fut bouleversé; la nudité leur devint si insupportable, qu'ils se couvrirent de feuilles verdoyantes, et qu'ils se cachèrent sous les arbres les plus épais, comme pour s'éviter eux-mêmes. Mais c'est surtout après la nuit, à l'heure du crépuscule, que des réflexions inaccoutumées les assaillirent, et qu'un sentiment profond de crainte pénétra dans leurs cœurs; aussi le poète fait-il arriver en ce moment l'Élohim, qui leur dévoile en ces termes leur destinée: « Que le serpent séducteur soit maudit! c'est l'ennemi que vous aurez à combattre sans cesse. Toi, ô femme, tu vivras en butte à une foule de maux, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs seront subordonnés à ceux de l'homme. Toi, tu n'obtiendras qu'avec un travail assidu les fruits de la terre, qui ne te produira souvent que des ronces; et ton pain sera baigné de la sueur de ton front,

vine. La facilité avec laquelle le serpent se glisse à travers les broussailles et se replie en tous les sens, est un des principaux motifs qui l'ont fait adopter par les anciens comme le symbole de la finesse et de la pénétration. Il est devenu l'un des symboles de la médecine. Philon ne voit dans celui de Genèse que l'emblème du désir des sens (*De Opificio Mundi,* pag. 36), tandis qu'il fallait unir à cela le besoin très-distinct de connaître le monde, de l'éprouver, d'agrandir notre existence.

jusqu'à ce que tu rentres dans cette terre d'où tu as été tiré; car tu n'es que poussière, et tu redeviendras poussière (2).»

L'homme et la femme nommée Ève, c'est-à-dire existence, parce qu'elle a été la mère de tous les humains, se couvrirent de peaux de bêtes desséchées, et sortirent à l'instant du jardin, ou, sous le rapport moral, de l'état primitif de calme et d'insouciance; et l'Élohim, pour les convaincre qu'ils n'avaient plus à revenir sur leurs pas, et qu'ils devaient marcher avec courage, plaça vers le côté oriental des chérubins armés d'épées flamboyantes, qui en défendaient l'entrée.

En prenant sous cet aspect le tableau de la Genèse, toutes les circonstances ne se lient-elles pas d'une manière convenable? Dès que l'antique usage de recourir à des allégories et à des emblêmes a été admis, qui pourrait voir un végétal dans l'arbre de la science, et dans le serpent un animal réel, séduisant Ève par la douceur de ses paroles, ou bien un démon véritable, dont la félicité de l'homme aurait excité l'envie? Quel rapport existe-t-il entre une pomme mangée, la connaissance du bien et du mal, et l'enfantement avec douleur? Quelle inimitié plus grande aujourd'hui entre la femme et le serpent, qu'entre elle et tant d'animaux non moins redoutables? Au contraire, c'est le désir qui se glisse comme un

serpent jusqu'à son cœur; c'est la science du bon et du mauvais qui débute par la connaissance de soi-même, dans le développement de la faculté la plus propre à donner l'impulsion à la machine humaine. Avec quelle exactitude ses principaux effets physiques et moraux ne sont-ils pas dépeints! L'homme, prêt à se croire l'égal des dieux, est soudain frappé d'un sentiment de crainte et de tristesse, qui l'avertit qu'il ne se propage que parce qu'il doit mourir. Enfin le genre de punition et de devoir imposé à la femme se trouve dans le plus juste rapport avec l'objet de la défense enfreinte; c'est la douleur de l'enfantement, c'est la nécessité de la pudeur*!

A peine éloignés du jardin d'Éden, Adam et Ève eurent des enfans, à qui ils ne transmirent à leur naissance que le poids des peines qu'ils avaient à supporter, et nullement un péché d'origine; car, s'il arrive, disent la plupart des doc-

* Tout l'Orient a admis l'existence d'un premier homme et d'une première femme. Mais il semble que le rôle qu'on leur a fait jouer a plutôt rapport aux phénomènes de la nature extérieure qu'au développement des sentimens intérieurs. Sanchoniaton les apelle Æon et Protogone. Ils furent engendrés par le vent *Colpias*, et par sa femme *Baou* qui est la nuit ou le chaos. Protogone découvrit que les fruits des arbres étaient bons à manger. Les Persans les ont appelés Misha et Mishana; quelques brames, *Pourous* et *Parcoultée* (Hyde, L'ords).

teurs, que l'on voie des hommes tirer du sein de leur mère une organisation si mauvaise qu'on tenterait en vain de la corriger, il n'est pas plus possible de concevoir que l'homme, en général, naisse avec le péché originel ou avec la vertu originelle, que de comprendre qu'il naisse habile et maître dans un art (3).

Caïn, mot qui signifie acquisition, fut l'aîné des enfans mâles, et Abel, vanité selon les uns, affliction selon les autres, vit le jour après lui. C'est le premier développement des passions humaines que la Genèse peint dans le drame si connu dont ils sont les acteurs.

Les oblations d'Abel, livré aux soins des troupeaux, furent les plus agréables à Dieu ; il obtint plus de succès que son frère, adonné au labourage. De là un premier sentiment de haine, que l'amour porta au comble. Une des filles d'Adam aurait préféré Abel qui était plus doux et plus beau (4). La passion du laboureur se peignit sur son visage, et lui inspira de noires pensées. Vainement cette voix suprême, qui, sans frapper l'oreille, arrive au cœur, et force l'homme à raisonner les émotions qu'il éprouve, lui dit : « Pourquoi t'abandonner au désespoir ? fais ce qui est bien, tu en recevras la récompense. » Rien ne put l'apaiser ; la première jalousie conduisit à la première fureur, et le malheureux Abel, frappé par

son frère, tomba mort au milieu des champs*.

Que de larmes dut coûter à nos premiers pères la vue de ces restes inanimés? Ah! si du moins le forfait de Caïn était le seul à déshonorer la terre!

Il s'efforce de résister aux remords; mais une voix tonnante l'interroge: « Qu'est devenu ton frère Abel? — Je l'ignore; étais-je son gardien? — Qu'as-tu fait de ton frère Abel, son sang s'élève de la terre et crie contre toi. » Le poète nous montre bientôt le triomphe de la conscience; elle imprime sur son front le signe de ses déchiremens**. « Je suis errant et maudit; ma peine est trop grande; où fuirai-je? quiconque me rencontrera pourra me tuer? » « Non, dit l'Éternel lui-même, dans l'esprit du législateur, l'homme qui

* Suivant le *Targum* ou la paraphrase de Jérusalem, il y eut dans les champs une conversation entre Caïn et Abel dans laquelle le premier dit à l'autre qu'il n'y a ni jugement à venir, ni récompenses pour les justes, ni châtiment pour les méchans, ni intelligence dans le monde, attendu que son oblation n'avait pas été agréée. Abel soutint le contraire, et ainsi commença la querelle.

** Ce signe a été un très-grave sujet de débats. C'était une lettre du nom de la victime ou du nom de Dieu: nullement; c'était le signe de la croix; cela signifie qu'il était couvert de lèpre, qu'il avait les yeux ensanglantés, que la terre tremblait autour de lui, qu'une corne lui était poussée..... (*Voy.* Bayle, art. *Caïn.*) O misères de l'imagination humaine!

tuerait Caïn serait puni sept fois davantage », attendu que nul n'a le droit de s'arroger la vengeance, et de frapper de sa propre autorité un coupable : à la justice seule, dont la parole reconnue sera la loi, il appartiendra de le punir.

Dans ses courses lointaines*, Caïn eut plusieurs fils et filles, parmi lesquels Énoc, qui donna son nom à la première ville, et dont l'arrière-petit-fils Lemec fut le premier polygame. Ses femmes s'appelaient Ada et Tsilla. C'est de la bouche de ce Lemec que sortit pour la première fois le principe de la défense naturelle. Un jour qu'il avait été assailli par quelques hommes, sans qu'on sache à quel sujet ni de quelle manière, il s'écria, plein d'agitation : « Femmes, écoutez-moi? J'ai tué un homme, étant blessé moi-même, et un jeune homme. Si le meurtrier de Caïn (coupable) devait être puni sept fois davantage, celui de Lemec (non coupable) le sera soixante-dix-sept fois (4). »

* Où donc Josèphe a-t-il pris que Caïn, fuyant ses frères, rencontra d'autres hommes qu'il suppose aussi méchans que lui? La Genèse ne fait allusion qu'à une foule de fils et de petits-fils d'Adam qui auraient voulu venger la mort de leur frère. Ce passage de Josèphe a donné peut-être la première idée au Hollandais Lapereyre, chef des *Préadamites*, qui attribuaient à l'auteur sacré d'avoir seulement présenté Adam comme la souche du peuple hébreu, de sorte que d'autres hommes et des peuples auraient existé avant sa formation.

Ses enfans furent Jabal, père des pasteurs, qu'on a pris pour le Palès des Grecs ; Jabal son frère, inventeur de plusieurs instrumens de musique, pour l'Apollon; Tubal-Caïn, dont on a fait Vulcain parce qu'il travailla le fer; et Naama sa sœur, confondue avec Vénus, à cause de son nom qui signifie *agréable.*

Cependant le premier homme et sa compagne moururent*, après avoir ressenti toutes les pei-

* Certes il n'est rien de plus évidemment poétique que cette manière de personnifier l'humanité naissante. Malgré cela, l'imagination déréglée des commentateurs de toutes les croyances s'est bizarrement exercée sur tous les détails relatifs à ces deux personnages. Par exemple, au moment où il fut créé, Adam atteignait d'un bout de la terre à l'autre ; il traversa la mer d'une seule enjambée. Après sa chute, Dieu, sur la requête des anges, réduisit sa taille à cent aunes. Les Mahométans se contentent de l'égaler à un palmier des plus élevés. Les docteurs chrétiens ne sont pas restés en arrière Avant de le créer Dieu aurait revêtu lui-même les plus belles formes humaines, ce qui était une image anticipee de l'incarnation, et il l'aurait pétri à sa ressemblance corporelle. Ce n'est pas tout, dans le temps même que Dieu s'occupait à faire Adam, celui-ci, tout incréé qu'il était, considérait avec beaucoup d'attention son créateur de la tête aux pieds (Eugubin, *in Cosmopeia ap. Salianum.* Annal., t. I). Il possédait les connaissances les plus variées dans les sciences comme dans les arts. Le Coran le met au nombre des six grands prophètes. Les anges avaient

nes de l'existence, et avoir reporté souvent les yeux vers le jardin de délices. On cite dans la multitude de leurs enfans, un fils nommé *Seth*, mot qui signifie *destiné*, à cause qu'il fut destiné à remplir dans le cœur de ses pères le vide qu'y avait laissé la perte d'Abel. Les Sabéens, ou adorateurs des corps célestes, l'ont regardé comme leur fondateur. Du temps de son fils Énos, l'on

moins d'esprit que lui; il a fait des livres, entre autres le *Sepher Jesira*, ou Livre de la création; il a composé le quatre-vingt-douzième psaume, et l'on cite même deux hymnes de sa façon, dont une fut chantée lors de sa première entrevue avec Eve, et l'autre après leur péché (Calmet, *Genes.*, IV.)

Tous les détails sur le compte de notre première mère ne sont pas à son avantage. Les larmes qu'elle versa à cause de la fatale pomme furent bien assez abondantes pour former le lac de Tibériade; mais un bel ange la consola. Comme l'homme a conservé ses vingt-quatre côtes, ce n'est pas avec une côte qu'elle fut faite; mais avec une queue qu'il portait à l'instar des animaux. Une autre femme, nommée *Lilit*, mot dirivé de *laïla*, la nuit, les ténèbres, partagea la couche d'Adam : c'est un mauvais génie. Enfin les commentateurs juifs ont soigneusement placé leur sépulture en Hébron, où Abraham fut enseveli : les Pères de l'Église l'ont transportée sur le Calvaire, pour donner plus d'importance à ce lieu : par la même raison, les Mahométans l'ont établie tout proche de la Mecque, tandis que les anciens Persans les faisaient garder par des lions, dans l'île de Ceylan.

commença, d'*appeler* du nom de l'Éternel, c'est-à-dire de rendre un culte à la Divinité. Énoc, son arrière-petit-fils, *marcha* avec Dieu, en d'autres termes fut intelligent et sage; c'est pourquoi il passe chez les Hébreux pour un des premiers hommes qui firent jaillir les étincelles des sciences que l'Égypte cultiva dans la suite. Mais il ne parut plus, dit l'historien, parce que *Dieu le prit;* ce qui ne signifie en aucune manière qu'il fut enlevé tout vivant dans le ciel, comme on l'a prétendu; seulement ses proches et ses amis ignorèrent l'époque et le lieu de sa mort. Enfin le fils d'Énoc, Methuséla, ou Mathusalem, parvint à la plus excessive vieillesse. Il compta neuf cent soixante-neuf ans* et fut aïeul de Noé qui, après avoir engendré Sem, Cam et Japhet, survécut au Déluge.

De l'avis des Hébreux, la mémoire des patriarches anti-diluviens s'est conservée, parce qu'ils se livrèrent à l'observation de la nature, à l'as-

* La longue vie des hommes, a-t-on dit, compensait alors leur petit nombre; les années ont été comptées successivement par lunes, par saisons, par équinoxes ou solstices; la plupart des noms de patriarches embrassent des lignées entières, et leurs âges forment des périodes historiques. Josèphe, après quelques assertions peu concluantes, laisse au lecteur la liberté d'en croire ce qu'il voudra; c'est ce qu'il y avait de mieux.

tronomie, et aux idées spéculatives, qu'ils s'efforcèrent de civiliser les hommes, et qu'ils se transmirent les uns aux autres, comme des chefs d'écoles, les résultats de leurs réflexions. Plusieurs savans modernes ont affirmé, au contraire, que tous ces noms de patriarches appartenaient à des êtres mythologiques qui représentent les astres; les constellations et les évènemens astronomiques. Il y a du vrai, sans doute, dans cela : mais comme la science n'était pas encore divisée en sections, comme le même langage et les mêmes figures symboliques servaient à retracer les phénomènes du ciel, les évènemens de la terre et toutes les conceptions abstraites, on ne peut, sans beaucoup d'imprudence, assurer que telle ou telle image corresponde rigoureusement à telle ou telle classe d'idées. La chose positive, je le répète, c'est que l'auteur de la Genèse, quel qu'il soit, eut en vue de ramener les esprits dans une direction égale et favorable aux lois du pays et à la morale publique; c'est que si l'on considère les superstitions incroyables qui régnaient alors, on trouvera que les Tableaux qu'il mit à la place ne manquent ni de savoir, ni de charme, ni de philosophie.

CHAPITRE II.

SUITE DES TEMPS ALLÉGORIQUES.

Dans sa première ignorance des lois du monde, l'homme s'imagina que les élémens en courroux étaient dirigés en particulier contre lui, pour le punir des actions que lui reprochait sa conscience. Les premiers Sages se servirent de cette disposition commune, pour suppléer à l'absence d'une morale déterminée et des lois : elle devint bientôt une source abondante d'abus.

Le récit du délugé renferme trois choses distinctes : le fait physique déjà examiné ; les circonstances historiques ou allégoriques fournies par les Mémoires que mit à contribution l'auteur de la Genèse ; enfin la continuation de l'histoire poétique de l'humanité.

A mesure que les enfans d'Adam se multiplièrent, les passions et les erreurs accrurent leur empire. Au lieu de traverser, comme dans la my-

thologie grecque, des siècles successifs d'or, d'argent, d'airain et de fer, ils se trouvèrent tout à coup sous le joug de tous les genres de besoins, d'oppressions et de vices. Alors les hommes doués de la plus grande force physique se livrèrent à des violences inouïes; alors les *fils de Dieu*, en d'autres termes, les chefs des peuplades, loin de rendre la justice, s'emparèrent des filles des hommes qu'ils trouvèrent belles, et en eurent des enfans qui, semblables aux géans des temps héroïques, nés pour la plupart du commerce des dieux avec les mortelles, vécurent de rapines, se combattirent les uns les autres, et portèrent la terreur en tous lieux*.

* C'est ainsi que l'expliquent Onkélos, Aben-Ezra, etc., s'appuyant avec raison sur ce que le mot *élohim* s'emploie souvent pour les juges, les principaux. Cette expression, *fils de Dieu*, qui d'après certains commentateurs, aurait signifié les anges, est d'ailleurs le synonyme usité du mot hommes. (*Deutér*, XXXII, 19), et peut-être l'Écriture, qui se sert quelquefois des mots *filles de Dieu* (*Id.*), emploie-t-elle ici la locution *filles des hommes*, par allusion à ce que la femme avait été tirée de l'homme primitif.

Dans le mot *nephilim*, qu'on traduit par géans, il faut donc voir, d'après les docteurs, des hommes doués d'une taille et d'une force physique supérieures, sans cesser d'être naturelles. Philon et Josèphe pensent que ce nom leur fut donné à cause de leur audace et des violences

L'Élohim, ayant bientôt reconnu combien la méchanceté était grande sur la terre, et que toutes les pensées des hommes tendaient au mal, résolut de les anéantir sous les eaux. Mais un homme intelligent et juste, Noé, fils du second Lémec, avait cherché à ramener ses semblables aux principes de l'équité naturelle, et, pour prix de ses efforts, on l'avait contraint de s'enfuir(5). Dans sa retraite il ne cessait de se livrer à l'étude de la sagesse et à la contemplation de la nature, lorsque, après avoir observé quelques malheurs particuliers, qui présageaint à ses yeux des malheurs plus redoutables, la pensée lui vint du ciel de construire un grand vaisseau, sur lequel il échapperait avec sa famille à la submersion de la terre *.

qu'ils exerçaient. Le mot *néphilim*, en effet, dérive du verbe *naphal*, qui signifie tomber avec violence sur quelque chose ou sur quelque personne.

* Le mot *Noé* signifie repos. Le Coran en parle en ces termes : Noé, notre ministre, dit à son peuple : « Je suis chargé de vous prêcher la parole divine. N'adorez qu'un Dieu ; je tremble que vous ne subissiez les châtimens du jour de douleur. » Les premiers du peuple voués à l'incrédulité répondirent : Tu n'es qu'un homme comme nous ; tu n'as aucun mérite qui te rende supérieur..... Alors Noé eut cette révélation : Construis l'arche dont nous t'avons donné le plan ; n'élève plus ta voix en faveur des pervers, ils doivent périr dans les eaux. Noé, tra-

La forme de ce vaisseau était un carré long, de trois cents coudées (environ 425 pieds), large de trente, haut de cinquante. L'intérieur, revêtu de bitume ainsi que l'extérieur, renfermait trois étages qui se divisaient en appartemens ou loges; le fond était plat, et le comble avait de chaque côté une coudée de pente : on y entrait par une seule porte, et des ouvertures latérales y laissaient pénétrer le jour. Il fut à peine achevé, que le patriarche, sa femme, ses trois fils et leurs femmes s'y réfugièrent, après y avoir introduit plusieurs couples d'animaux communs dans la contrée qu'ils habitaient *.

vaillant à l'arche, était en butte aux railleries des passans. Vous vous moquez de moi, disait-il, j'aurai bientôt occasion de me rire à mon tour de vous (Chap. XI). »

* Le Coran ajoute : Lorsque nos ordres eurent été donnés, et que tout fut prêt, nous dîmes à Noé : « Fais entrer dans l'arche une couple de chaque espèce d'animaux, et ta famille, excepté celui de tes fils qui est destiné à périr; fais-y entrer les croyans » ; mais le nombre en était très-petit. Noé appela son fils qui était demeuré sur la terre. O mon fils! entre avec nous, ne reste pas avec les infidèles. — Je me retirerai sur la montagne, elle me mettra à l'abri des eaux. — Personne n'évitera la punition de Dieu, répliqua Noé, excepté ceux pour lesquels il a fait éclater sa miséricorde (Chap. XI). Le nombre des personnes qui entrèrent dans l'arche avec lui, fut de quatre-vingts, d'après les auteurs arabes.

Alors, durant le mois de mai ou de novembre, selon qu'on adopte pour base l'équinoxe de printemps ou d'automne, le déluge commença : six mois après, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat, en Arménie *. Vers le milieu du onzième mois, Noé lâcha un corbeau qui allait et revenait sans cesse : il lâcha ensuite une colombe qui rentra dans l'arche, en ressortit de nouveau, revint, tenant au bec une feuille d'olivier, et s'envola une troisième fois pour ne plus reparaître. Enfin, il sortit avec sa famille, le vingt-huitième jour du second mois de la deuxième année, après un an et onze jours.

Une fois l'idée du déluge admise, qu'y avait-il de plus naturel, pour se rendre raison de la survivance de quelques hommes, que d'imaginer un vaisseau qui les conservât sur les ondes?

* C'est sur le mont *Ioudi*, en Mésopotamie que Mahomet fait arrêter l'arche. Josèphe rapporte un passage du quatre-vingt-seizième livre de Nicolas de Damas, ainsi conçu : Il y a en Arménie, dans la province de Miniade, une haute montagne nommée *Bari*, où l'on dit que plusieurs personnes se sauvèrent durant le déluge, et qu'une arche dont les restes se sont conservés pendant plusieurs années, et dans laquelle un homme s'était renfermé, s'arrêta sur le sommet de cette montagne. Il y a apparence que cet homme est celui dont parle Moïse, le législateur des Juifs. (*Antiq. Jud.*, liv. I, ch. III.) Le mot Ararat signifie malédiction.

quoi de plus naturel que de faire repeupler la terre par huit individus qui ne jetaient point des pierres derrière eux, comme Deucalion et Pyrrha, ni ne semaient des dents comme Cadmus, pour recueillir des hommes?

Mais quelles armes nouvelles toutes ces circonstances n'ont-elles pas fournies aux adversaires de l'universalité instantanée du déluge, prise à la lettre? Serait-il possible qu'un frêle vaisseau, ayant les dimensions marquées, même des dimensions plus considérables, eût pu renfermer sept couples du plus grand nombre d'espèces d'oiseaux et de quadrupèdes, et une couple au moins de tous les autres animaux? Il faudrait accorder l'inspiration aux brutes pour les faire arriver de concert à ce rendez-vous général? Par quels chemins seraient venues celles qui appartenaient aux îles les plus éloignées; et ces milliers d'insectes et de reptiles de diverse nature qui s'éloignent à peine des lieux où ils ont reçu la vie? Comment le même toit aurait-il recouvert la brebis, côte à côte du tigre, et l'animal des pays glacés tout près de celui des tropiques? Enfin, quelles provisions immenses dans une ménagerie si extraordinaire, et quelle foule d'hommes pour empêcher qu'elle ne se changeât en un cloaque des plus impurs?

La tradition d'un déluge, d'une famille sauvée

et d'une arche, fut répandue chez la plupart des peuples anciens *. Josèphe assure que tous les historiens, même barbares, de son temps en ont parlé, entr'autres Jérôme l'Égyptien, qui avait écrit sur les antiquités phéniciennes. Mnazías et Nicolaüs de Damas. Mais le récit de Bérose, auteur chaldéen de l'époque d'Alexandre environ, mérite d'être cité. On peut croire qu'il avait fait son profit de la Genèse.

Xisuthrus, dixième roi de la Chaldée, depuis Alorus, qu'on regarde comme le même personnage qu'Adam, vit en songe Chronus ou Saturne, qui lui annonça que le genre humain serait détruit par un déluge. En même temps il lui fut ordonné d'écrire l'origine, l'accroissement et la fin de toutes choses, et d'enterrer cet écrit dans la ville du Soleil, nommée Sipara; de construire un vaisseau long de cinq stades, (2,800 pieds environ) et large de deux; de le remplir de provisions, d'y faire entrer beaucoup de quadrupèdes et d'oiseaux, et de s'y réfugier avec sa femme, ses parens et ses amis. Xisuthrus exécuta cet

* Solon avait appris des prêtres égyptiens qu'avant les inondations connues des Grecs, il y avait eu une inondation générale. Les Chinois, les Persans, les Brames ont tous admis des déluges envoyés pour anéantir la race humaine.

ordre : dès que les pluies eurent cessé, il lâcha plusieurs oiseaux qui rentrèrent aussitôt dans l'arche. La seconde fois ces oiseaux apportèrent un peu de boue à leurs pattes ; la troisième fois ils ne revinrent plus. Alors, ayant fait une ouverture au vaisseau, il le vit arrêté sur une montagne : il en descendit accompagné de sa femme, de sa fille, et du pilote ; leur premier soin fut d'immoler des victimes aux dieux. Ses compagnons ayant long-temps attendu leur retour, allèrent à leur rencontre ; mais ils ne les trouvèrent plus. Une voix aérienne leur apprit qu'ils avaient été transportés dans le séjour céleste, et leur prescrivit de se diriger vers Sipara, dans l'Arménie, pour y recueillir les écrits de Xisuthrus, qui devaient être livrés à la connaissance du genre humain (6).

L'histoire des dieux Osiris et Typhon, qu'on a pris successivement pour des souverains de l'Égypte, pour le génie du bien et du mal, pour des constellations, fait aussi mention d'un déluge et d'une arche dans laquelle Osiris fut conservé. Les mêmes circonstances sont répétées au sujet de Deucalion ; jusqu'à la colombe qui lui servit, comme dans le récit de la Genèse, à connaître l'écoulement des eaux (7).

Après le Déluge, Dieu conclut avec Noé, ses fils et toute leur postérité, une alliance qui con-

sacre sous une forme dramatique le principe de l'union fondamentale entre tous les hommes, et leur égalité première devant lui. Il leur permit de se nourrir sans distinction de la chair de tous les animaux; et cela confirme de plus en plus cette vérité, que les règlemens du législateur, relatifs à l'exclusion de quelques espèces, du nombre des alimens, n'avaient à ses propres yeux, qu'un intérêt secondaire, et ne lui paraissaient pas applicables à toutes les circonstances ni à toutes les localités. C'est un crime abominable de verser le sang de l'homme : Dieu en demandera compte, non seulement au meurtrier, mais à tous ses frères qui l'auront laissé répandre ; car ceux qui abandonnent l'innocent, qu'il était en leur pouvoir de protéger, ne sont pas moins coupables que ceux-là même qui le tuent. Enfin, pour calmer les craintes que le souvenir du déluge entretenait dans les ames, l'arc-en-ciel, messager du beau temps, fut signalé comme le gage que ce fléau ne se renouvellerait plus : « Je mettrai mon arc en la nuée, dit l'Éternel, et il sera le signe de l'alliance entre moi et la terre (8). »

A travers toute cette poésie, que le lecteur s'arrête un instant, pour juger la portée de l'historien. Dans quelques traits, il a marqué les grands progrès de l'humanité commençante. Les deux sexes sont étonnés d'eux-mêmes ; une vio-

lente secousse les fait entrer dans la carrière de l'expérience; l'idée dominante de la première période est la prise de possession de la terre, par l'homme; mais en cherchant sa nourriture, il frappe son semblable, comme il frapperait l'animal; le laboureur jaloux tue le berger, les plus forts immolent les plus faibles, la terre se remplit de meurtres et d'extorsions. Cependant quelques êtres privilégiés entretiennent la flamme de l'intelligence, et ils préparent une seconde période. Alors la principale idée acquise est le respect de l'homme pour l'homme; il peut exercer sa puissance sur l'animal, mais suivant la nécessité, mais sans barbarie; la loi universelle s'étend aux animaux comme aux hommes. « Je traite alliance avec vous, dit l'Élohim, avec votre postérité, et avec tout être vivant, quel qu'il soit: malheur à vous, si vous osiez tirer le sang de l'animal, lui arracher un membre, pendant qu'il vit encore *! Malheur à vous surtout si vous ver-

* Il faut se souvenir de la coutume sauvage qui consiste à manger des membres palpitans, pour comprendre toute l'étendue de ces mots : *Vous ne mangerez pas de chair avec son ame, c'est-à-dire son sang.* C'est pourquoi les docteurs juifs les développent en disant qu'il était défendu d'arracher un membre à l'animal, pendant qu'il vit encore, de le torturer de quelque manière que ce soit. Si la Genèse voulait exprimer seulement qu'il ne

siez le sang humain ! vous êtes tous ensemble responsables de chacun. » Ainsi voilà le champ ouvert à la civilisation, la pierre angulaire posée, le premier principe de l'unité sociale. A quels abus les meilleures choses ne peuvent-elles donc pas donner lieu, puisqu'on a fatigué, révolté d'excellens esprits au point de les forcer à dire qu'il n'y avait dans tout cela que fanatisme, ignorance !

Noé ayant cultivé la vigne dans les contrées arrosées par l'Araxe, en recueillit les premiers fruits et ressentit la première ivresse. Cam, le plus jeune de ses fils, ou plutôt Canaan son petit-fils, s'attira son ressentiment ; c'est pourquoi le législateur dicta ce précepte, qui s'applique aussi aux choses morales, aux faiblesses et aux erreurs, sur lesquelles le fils doit toujours jeter un voile respectueux : « Ne découvrez pas la nudité de votre père. » De plus, ce Canaan, maudit par son père et condamné à devenir le serviteur

faut pas manger le sang qu'on en retire après la mort, elle ne les embrasserait pas dans le pacte que Dieu fait avec la terre. Mais ce pacte défend aux hommes de toucher à la vie les uns des autres, et de causer une souffrance inutile aux animaux qu'il leur est permis de tuer pour s'en nourrir. (Voy. t. 1er, p. 287). La prohibition du sang, comme mesure sanitaire, se rattache à cela subsidiairement.

des serviteurs de ses frères, était le chef des tribus cananéennes que les Hébreux devaient combattre à armes égales, mettre en fuite, ou anéantir.

Ce fut trois siècles et demi après le déluge, dans la neuf cent cinquantième année de son âge, que mourut Noé, à qui les Hébreux n'accordent pas, comme caractère moral, une aussi haute vénération qu'à Abraham; parce qu'il n'implora pas la clémence de Dieu en faveur du genre humain, comme ce dernier le fit pour Sodome et Gomorrhe. On l'a confondu avec Xisuthrus: on a imaginé qu'au sortir de l'arche, il quitta ses enfans, et alla s'établir dans la Chine, où, sous le nom de Fo-hi, il devint le chef d'une immense famille, qui jeta les fondemens de l'empire chinois. Enfin, il a été pris pour l'Osiris des Égyptiens, le Saturne, l'Uranus ou le Janus des Grecs, tous personnages qui, d'après des savans modernes, ne représentent eux-mêmes, que le Capricorne ou le génie céleste, dont les fonctions consistent à ouvrir l'année.

Rien de remarquable chez ses descendans établis dans la plaine de Sinhaar, à l'occident du Tigre, jusqu'au temps de la tour de Babel. L'audacieux auteur de ce projet aurait voulu, dit-on, assurer un asile aux hommes contre un second déluge, ou leur donner les moyens d'escalader le ciel, comme les Titans de la Fable. Mais qui

ne reconnaîtra aussitôt une belle allégorie dans cette ville de Babel? c'est la tendance des hommes à former des pensées ambitieuses et vaines, combattue par la difficulté de s'entendre, et par l'impossibilité de marcher long-temps dans un sens que n'approuve point la nature : c'est la dissolution de la société première, occasionnée par le développement des idées, par des besoins et par des langages nouveaux. Il fallait, après le déluge, la dispersion des hommes sur la terre, pour qu'elle fût rapidement peuplée. Aussi la crainte d'être dispersés forme-t-elle le lien principal de cet épisode. « Faisons des briques, bâtissons une ville et une tour qui touche aux cieux, dirent les enfans des hommes, et acquérons de la renommée, de peur que *nous ne soyons dispersés sur la terre.* » Alors l'Éternel, étant descendu pour voir cette ville et cette tour, s'écria : « Ce n'est qu'un seul et même peuple ; ils ont un même langage, et rien ne les empêcherait d'accomplir leur dessein ; hâtons-nous donc de confondre leurs langues, afin qu'ils ne s'entendent plus. » Ainsi l'Éternel les *dispersa* sur la terre (9), et on cessa de bâtir la ville qui fut appelé Babel, c'est-à-dire confusion *. Que d'applications de cette

* Calmet dit très-sérieusement que des voyageurs ont vu les restes de la tour de Babel; qu'ils en ont même fait

allégorie ! dans le passé, dans le présent que de tours de Babel !

La Genèse indique en détail les origines et les séparations des familles et des peuplades qui formèrent les anciennes nations. Volney pense que le chapitre où elle traite de cet objet n'est autre chose qu'une description du monde connu des Hébreux, lors de la captivité de Babylone. Ils avaient coutume en effet, d'attacher le nom des peuples plutôt aux hommes qu'au sol, et on ne peut douter qu'à cette époque, des interpolations nombreuses n'aient été faites au récit primitif.

Japhet, celui qui s'étend, l'aîné des enfans du patriarche, eut sept fils. Sa postérité se répandit dans toute l'Europe et dans une grande partie de l'Asie. *Gomer* a été pris pour le personnage représentatif de la colonie qui donna naissance aux peuples Cimmériens ou Celtes, entre le Borysthène et le Tanaïs ; *Magog* pour le père des Scythes ; *Madaï*, des Mèdes ; *Tubal et Mesek*, des peuples de la Cappadoce et du Pont ; *Tiras*, de la Thrace ; *Iavan*, de l'Ionie. Les enfans de *Iavan*, sont *Elissa*, mot assez voisin de *Ellas*, la Grèce,

des dessins, lesquels pourraient servir de pendans aux ruines de la ville de *Nod*, bâtie par Caïn, qui, suivant Josèphe, existaient encore de son temps.

Tarsis, *Ketim*, *Dodanim* dont on a fait successivement, l'Ibérie, diverses côtes de l'Afrique, l'Italie, les îles de la mer Égée, la Macédoine, Rhodes.

Cam, celui qui a chaud, a été regardé comme le même personnage que Chronus, dont parle Sanchoniaton, qui se révolta contre Uranus son père, qui le détrôna et le fit mourir. Il a passé aussi pour le Ménès des Égyptiens, et pour le Jupiter des Grecs. On lui attribué l'invention des sciences occultes. Ses enfans sont *Cus*, le noir, qui aurait peuplé une partie de l'Arabie, de l'Abyssinie, de l'Éthiopie; *Mitzraïm*, l'Égypte, d'où seraient sortis *Ludim*, les Ludéens, *Lebahim*, les Lybiens, et d'autres peuples qui allèrent du midi au nord, *Phut*, l'épais, s'étendit dans l'Afrique. Canaan donna naissance à Sidon, et remplit la Phénicie, après avoir occupé peut-être les bords de la mer du Sud, ou mer Érythrée *.

* Je n'ai pas besoin d'observer que les opinions varient à l'infini sur l'application des noms des peuples à chaque nom de la Genèse. Mais on y voit toujours le mouvement des populations qui, après avoir pénétré dans l'Afrique et s'y être établies, reviennent sur leurs pas, et renvoient de nouvelles peuplades dans les lieux d'où elles sont parties. Cela se réfère assez bien à ce que l'on connaît aujourd'hui de l'état de l'Afrique, qui paraît avoir renfermé des nations nombreuses, et de la puissance des Éthiopiens.

Mais le plus célèbre des descendans de Cam, est *Nemrod*, fils de Cus, le puissant chasseur devant l'Éternel : son nom, qui signifie rebelle ou immortel, selon qu'on le fait dériver de la racine hébraïque *Marad*, ou du mot persan *Nemrüd*, a conduit les uns à le représenter comme un tyran odieux, les autres comme un homme doué d'une force et d'une adresse extraordinaires, qu'il déploya surtout à combattre les bêtes féroces. Les laboureurs et les bergers cédèrent à son pouvoir; il se dirigea vers l'Euphrate, et jeta les fondemens d'un royaume composé d'abord de quatre villes, Babel, Ered, Accad et Calne; c'est pourquoi l'on a prétendu qu'il était la même personne que Bélus, premier roi de Babylone, ou que Ninus le fondateur de l'empire d'Assyrie.

C'est principalement à *Sem*, le plus intelligent de ses trois fils, que Noé confia le dépôt de ses connaissances. Ce nom de Sem signifie homme de réputation; il eut cinq fils : Élam occupa la Perse; Assur l'Assyrie, et bâtit Ninive; Aram donna son nom à la contrée Syrienne; Lud aux peuples de Lydie, et Arpaxad, le troisième fils par ordre de naissance, fut, suivant Josèphe, le père des Chaldéens et engendra Heber, de qui les Hébreux tirent leur origine et leur nom. C'est ce dernier personnage que Mahomet appelle Hod, et dont il fait un prophète entre Noé et

Abraham. Péleg et Joctan sont les deux fils d'Héber; celui-ci eut plusieurs enfans, au nombre desquels Ophir et Havila, noms de pays fameux dans l'Écriture : sa postérité s'étendit jusque dans l'Inde. Le nom de Péleg signifie partage; il le reçut, parce que de son temps, est-il dit, la terre fut partagée, que les notions de propriété commencèrent peut-être à se répandre. Il eut pour descendans successifs, Réhu, Sérug, Nacor et Taré, père d'Abraham, de Nacor II et de Haran.

Ici finit notre première époque, dans laquelle l'allégorie domine, et dont la limite est tout arbitraire. Après avoir porté le déluge à la seize cent cinquante-sixième année depuis la création, le texte hébreu laisse, entre cette catastrophe et la naissance d'Abraham, un intervalle beaucoup trop court de trois cent cinquante années, que le texte samaritain fait de mille deux ans, et la version des Septante de onze cent trente-deux *. Ces différences, et les altérations

* On a vu que le Pentateuque samaritain passe pour être écrit avec le caractère phénicien, auquel on aurait substitué, après la captivité de Babylone, le caractère chaldaïque, bien supérieur par la netteté et l'élégance. La version des Septante recule beaucoup plus la création que les deux autres textes; elle la met 5500 ans avant notre ère, et le déluge à l'an du monde 2242. Les

probables subies par les indications numériques, ont jeté les chronologistes dans un grand embarras pour coordonner les dates de l'histoire sacrée, et les mettre d'accord avec celles des autres peuples.

Il me suffit d'avoir exposé le récit de la Genèse, qui a évidemment des bases beaucoup plus naturelles qu'on ne le croit en général, et qui prouve que, tout en respectant des traditions anciennes, l'auteur ou les auteurs suivirent cette pensée de former un tableau dramatique et succinct du développement primitif de l'humanité. Si l'on ne perd pas de vue le temps où elle fut écrite, on restera convaincu qu'il fallait un bien grand génie pour accomplir cette tâche, convaincu surtout que nul autre poème célèbre n'a répandu le merveilleux avec plus de mesure, plus de profondeur et plus de simplicité. Sans doute elle nous laisse beaucoup à désirer sur les évènemens des premiers siècles; mais est-ce dans les fables monstrueuses de la plupart des peuples de l'antiquité qu'on trouvera des choses plus satisfaisantes et plus vraies? Un épais nuage couvre le berceau du genre humain, et les efforts des his-

Tables Alphonsines ont porté cette création à 6984 ans avant notre ère, de sorte que l'espèce aurait neuf mille ans d'âge.

toriens pour marquer en détail ses premiers pas, ressembleront toujours à ceux d'un homme qui, voulant se rappeler les actions de son plus bas âge, adopte les illusions de son esprit pour des souvenirs réels.



CHAPITRE III.

ÉPOQUE DES PASTEURS.

Jusqu'ici le poète a considéré l'humanité en masse; maintenant il devient plus spécial ; il va s'occuper de la formation d'un peuple. L'utopie imparfaite de ce peuple se développe dans le cerveau d'un homme doué d'une haute intelligence ; et ses descendans se transmettent ses idées jusqu'à l'époque où l'un d'eux a la force nécessaire pour remonter à leur source, pour les agrandir et les réaliser. Tous les épisodes se rattachent à cette action principale, soit par le fond, soit par la forme ; tous mettent en évidence quelques uns des principes politiques ou moraux qui doivent exister chez ce peuple. Dans la dispersion sur la terre, chaque portion de la grande famille de Noé prend une route différente : une de ces familles restera plus rapprochée de la nature que toutes les autres ; son objet sera de ne sacrifier

la proie des peuples terribles dont j'ai parlé, d'après Manéthon; lesquels reçurent le nom de *pasteurs*, plutôt à cause de leur vie errante ou de quelque autre raison de ce genre, que par le soin qu'ils prenaient des troupeaux. Comme peinture de mœurs surtout, cette histoire et celle des patriarches qui lui succédèrent offre une série de petits tableaux aussi remarquables par la pensée que par l'exécution ; et que de témoignages pour en attester la fidélité ! De nos jours encore, une foule de voyageurs, en traversant l'Arabie, se sont crus transportés sous les tentes d'Abraham; même hospitalité, même union de la famille, même respect pour le chef, mêmes travaux, même physionomie, mêmes costumes; tout enfin rappelait à leur souvenir les récits dont on avait bercé leur enfance, et les transportait, comme malgré eux, à l'origine du genre humain.

D'après Josèphe, Abraham aurait sucé dans son pays natal les opinions des Sabéens, adorateurs des corps célestes, qui possédaient une foule de connaissances astronomiques. Mais, s'élevant bientôt à une plus haute doctrine, il déclara que les astres n'étaient que des corps secondaires, dépendant, comme les hommes et comme toute chose, d'un Être éternel et unique, qu'il appela le premier du nom de Jéhovah, lequel signifie, on l'a déjà vu, l'existence universelle et absolue.

Toutes ses pensées se tournèrent dès lors vers cet Être; tous ses vœux furent de comprendre ses rapports avec l'existence de l'homme; de sorte qu'il en résulta les méditations soutenues, les conversations intellectuelles, les visions, les extases, qu'il faut bien se garder de confondre avec des scènes réelles. « C'était un homme très-sage, dit l'historien cité, d'un esprit très-supérieur, et d'une grande éloquence, qui donna aux hommes une connaissance de la Divinité, beaucoup plus parfaite qu'ils ne l'avaient auparavant. Il fut le premier à affirmer que le soleil, la lune et les étoiles n'ont aucun pouvoir par eux-mêmes, et qu'ils sont soumis à une suprême puissance, qui règle leurs mouvemens. Les Chaldéens et les autres peuples de la Mésopotamie, ne pouvant souffrir ces discours, s'ameutèrent contre lui; et c'est alors que, par l'ordre de son Dieu, il alla habiter la terre de Canaan. Berose a parlé en ces termes de ce personnage, sans le nommer, ajoute le même auteur: « En l'âge dixième après le déluge, il existait parmi les Chaldéens un homme très-juste et très-intelligent dans la science de l'astrologie. » Hecatée a écrit un livre entier à ce sujet, et nous lisons dans le quatrième livre de l'Histoire de Damas qu'Abraham sortit avec une grande troupe du pays des Chaldéens, qui est au-dessus de Babylone; qu'il régna en Da-

mas ; qu'il en partit quelque temps après avec tout son peuple, et s'établit dans la terre de Canaan, qui se nomme maintenant Judée, où sa postérité se multiplia d'une manière incroyable (9). »

Rien dans la Genèse ne justifie ces dernières assertions. Le patriarche, accompagné de Saraï sa femme, qui était aussi sa sœur du côté paternel, de Lot son neveu, et de toutes les personnes attachées au service de ses nombreux troupeaux, quitta la ville Caran, en Mésopotamie, où son père Taré * s'était établi, lorsque la perte d'un de ses fils lui eut rendu insupportable le séjour de la Chaldée ; et il alla dresser ses tentes en Canaan, sous le chêne de Mamré.

Une famine et le désir de s'instruire de la sagesse des prêtres d'Égypte le conduisirent bientôt dans ce royaume. Mais on juge de l'abus que les conquérans faisaient de leur pouvoir, par la résolution qu'il prit de ne présenter sa femme qu'en qualité de sa sœur, de crainte que sa beauté

* Mahomet appelle *Azar* le père d'Abraham, à cause de son idolâtrie. On prétend qu'il avait pour profession de faire des statues aux dieux. Ce mot azar vient de *iazar*, ô toi qui es dans l'erreur. Son fils lui dit : Rendrez-vous à des simulacres le culte qui n'est dû qu'à Dieu ? vous êtes, vous et votre peuple, dans de profondes ténèbres (*Coran*, chap. VI).

ne devint pour lui une cause de mort. Ce subterfuge n'eut pas un entier succès. Le Pharaon ayant ouï parler de l'étrangère, la fit enlever, mais il combla son frère de présens, et il ne la lui rendit que sur l'avis de ses augures, qui attribuèrent au dessein où il était de la déclarer sa femme, une épidémie qui passa sur la maison de ce roi*.

A son retour, le patriarche dut se séparer de son neveu, pour nourrir plus facilement les troupeaux, et pour obvier aux querelles entre les pasteurs. Lot choisit les plaines de Sodome et de Gomorrhe, situées à l'orient du Jourdain ; mais la paix ne l'y suivit point.

Plusieurs petits princes, qu'on évitera de regarder avec Josèphe comme les maîtres de l'Assyrie, de la Perse ou de tout autre empire, se faisaient une guerre semblable aux guerres féodales du moyen âge. Kédor-

* Abraham, ayant su que l'Égypte était dans une grande abondance, dit Josèphe, se résolut d'autant plus facilement à y aller, qu'il avait le dessein d'apprendre les sentimens des prêtres égyptiens sur la Divinité, afin de se conformer à leurs opinions, s'ils étaient plus instruits que lui-même; mais il les trouva, au contraire, beaucoup moins avancés... Une peste ayant éclaté dans le royaume, ainsi qu'une révolte, le roi consulta ses prêtres ; ils lui dirent que la violence qu'il voulait faire à la femme d'un étranger en était la cause (*Antiq. Jud.*, liv. I, ch. VIII).

lahomer, un des plus puisans, avait soumis cinq rois ou seigneurs, parmi lesquels ceux de Sodome et de Gomorrhe; et il réclamait d'eux pour la douzième fois le tribut annuel, lorsque ces princes, fatigués du joug, se coalisèrent et levèrent l'étendard de l'indépendance. Un an s'écoula, pendant lequel Kédor s'attacha des auxiliaires : à leur tête, il vainquit les peuplades qui lui disputaient le passage, il arriva dans la plaine de Seddim, occupée aujourd'hui par la mer Salée ou lac Asphaltide. C'est là que les attendait la confédération ennemie. On combattit avec ardeur ; mais les troupes de Sodome et de Gomorrhe, repoussées par celles de Kédor, rencontrèrent sous leurs pas les crevasses pleines de bitume qui coupaient la vallée. Cet accident jeta parmi elles la confusion, et força bientôt toute l'armée de se retirer à la débandade dans les montagnes voisines.

Les conquérans entrèrent sans obstacles dans les villes des vaincus, s'emparèrent de leurs richesses et amenèrent prisonniers tous les habitans, au nombre desquels était Lot.

Mais un des hommes de sa maison, échappé à la surveillance de l'ennemi, accourut en toute hâte avertir Abraham. Celui-ci, ayant donné des armes à trois cent dix-huit hommes de ses propres serviteurs, et appelé à son aide ses alliés,

les trois frères Mamré l'Amorrhéen, Escol et Haner, s'avança avec rapidité, rassembla une partie des troupes fugitives, et atteignit près de Dan les rois victorieux. Alors il divisa sa petite armée en plusieurs corps, et, profitant de l'obscurité de la nuit, il fondit sur eux de divers côtés, et leur enleva tous les prisonniers et tout le butin.

Au bruit de ce haut fait, le roi de Sodome alla à sa rencontre dans une plaine nommée le Champ-Royal, qui faisait partie du territoire de Melkisedec. Ce prince, à qui son amour pour la justice avait mérité le nom qu'il portait de *roi juste*, exerçait aussi le sacerdoce : il avait sur la Divinité des opinions analogues à celles du patriarche ; il rejetait les idoles pour un Être universel.

Après avoir distribué des vivres en abondance aux troupes hébraïques, il donna, selon l'antique usage, sa bénédiction à leur chef, qui, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui offrit en présent la dixième partie des richesses arrachées aux conquérans. En même temps le roi de Sodome proposa à Abraham de garder pour lui le reste du butin. « A Dieu ne plaise, que je prenne la moindre chose de ce qui t'appartient, même un fil ou une courroie de souliers, et qu'on puisse me reprocher de m'être enrichi à tes dépens !

seulement, laisse quelques vivres pour mes compagnons, et donne une part des dépouilles à mes alliés (10)! »

Sur quoi donc se sont fondés les théologiens qui ont fait remonter à Melkisedec la dîme religieuse? Abraham livre-t-il par un hommage servile le dixième de ses propres biens, ou même la dixième partie d'un butin qu'il aurait conquis pour en jouir? N'était-ce pas une juste compensation des vivres abondans distribués à son armée? n'était-ce pas un simple acte de convenance et d'honnêteté *?

* « C'est Jésus-Christ qu'Abraham honore en la personne du grand pontife Melkisedec qui le représente, dit Bossuet, c'est à lui qu'il paie la dîme du butin qu'il avait gagné sur les rois vaincus; c'est par lui qu'il est béni (*Hist. Univ.*). » Je ne sais si Abraham songea à ces choses; mais il me semble que rien d'approchant n'est dans le texte.

A la vérité, la Vulgate met au participe présent un verbe qui est au parfait, et, de plusieurs phrases distinctes, elle en fait une seule. Melkisedec, dit-elle, *offrant* du pain et du vin, *parce qu'il* était prêtre du Dieu très-haut, bénit Abraham en disant... (*Trad.* de Sacy), Mais il y a dans le texte : « Melkisedec apporta, ou plutôt fit apporter du pain et du vin; et lui-même était prêtre du Dieu très-haut; et il bénit Abraham. » Or personne n'ignore que donner du pain et du vin, ou du pain et de l'eau, se prend dans la Bible pour donner des vivres en général. C'est dans le Champ-Royal que la pe-

Cependant, malgré le succès de ses entreprises, la vie du patriarche ne s'écoulait pas sans amertume : un fils lui manquait; et tandis que ses visions répétées lui montraient sa postérité nombreuse comme les étoiles du ciel ou comme le sable de la mer, en réalité nul rejeton ne s'élevait auprès de lui, pour consoler et réjouir sa vieillesse. Sara *, sensible à sa peine, lui dit un jour : « Je suis stérile; reçois dans ta couche ma servante Agar, l'Égyptienne, peut-être sera-t-elle plus heureuse que moi. » Agar devint mère, mais, fière de sa fécondité, elle osa outrager sa maîtresse qui fit entendre ces plaintes : « Cette offense s'adresse à toi-même; j'ai conduit ma servante sur ton sein, et elle ne m'épargne point; que Dieu décide entre toi et moi. » Abraham lui laissa la liberté de disposer de sa rivale qui, forcée d'abord de s'enfuir, rentra bientôt dans

tite armée hébraïque était campée; c'est là que le roi fit porter des vivres : rien de plus naturel. La Vulgate au contraire, supposant qu'il *offrit* du pain et du vin, *parce qu'il* était prêtre du Dieu très-haut, ramène aussitôt à une cérémonie religieuse, dont le paiement de la dîme passait pour la conséquence; elle fait faire la communion à Melkisedec. Que le lecteur soit juge.

* Elle s'appelait d'abord *Saraï*, mot qui veut dire ma maîtresse, ma princesse. Ce nom fut modifié en celui de Sara, où simplement maîtresse ou princesse.

la maison, après avoir fait ses soumissions à Sara. Là, elle donna le jour à un fils, nommé Ismaël, *Dieu exauce*, parce que Dieu avait exaucé les vœux de son père. La circoncision, déjà exposée sous le double rapport sanitaire et politique, fut pratiquée sur lui à l'âge de treize ans : le patriarche s'y soumit le même jour, malgré sa vieillesse. Suivit-t-il en cela l'exemple des prêtres égyptiens, ou la priorité lui appartient-elle ? Son voyage en Égypte semblerait favoriser la première opinion, mais l'historien qui voulait consolider cet usage chez les Hébreux, proclame la seconde.

Sara avait déjà perdu tout espoir de voir cesser sa stérilité, lorsque son époux, assis vers l'heure du midi sur la porte de sa tente, aperçut trois voyageurs. Aussitôt il courut à leur rencontre pour leur proposer l'hospitalité; il les plaça sous un grand chêne, et leur fit servir un ragoût de veau tendre, du beurre, du lait et des gâteaux préparés par sa femme elle-même. Dans leur entretien avec leur hôte, un des étrangers ayant écouté le sujet de sa peine, lui donna des consolations, au nom de l'Éternel, et l'assurance que l'année ne s'écoulerait pas sans qu'il eût obtenu le fils tant désiré : Sara l'entendit, et ne put s'empêcher de rire de sa confiance.

Mais ne dirait-on pas que la Mythologie a

puisé dans une source voisine l'histoire du bonhomme Hyriée, qui, voyant arriver trois étrangers, leur offrit, quoique très-pauvre, l'hospitalité, et tua pour eux le seul bœuf qu'il possédait? Ces voyageurs, qui n'étaient pas moins que Jupiter, Neptune et Mercure, furent si charmés de son accueil, qu'ils lui laissèrent le choix d'une récompense. Hyriée souhaita un fils, sans être obligé de recourir à une femme; les trois dieux firent apporter la peau du bœuf immolé en leur honneur, la trempèrent dans l'eau, et lui recommandèrent de la conserver avec soin, car il en sortirait un enfant, qui fut Orion, devenu célèbre par la constellation à laquelle son nom a été donné.

Le repas fini, deux des voyageurs d'Abraham se séparèrent du troisième, dont la destination n'est pas indiquée, et sur lequel l'imagination des commentateurs de toutes les croyances s'est exercée largement. Ils marchèrent vers Sodome, accompagnés du patriarche qui les adressa à Loth son neveu. Mais sa recommandation ne fut pas nécessaire; à peine Loth, qui était assis à la porte de la ville, les eut aperçus, qu'il leur demanda d'agréer chez lui l'hospitalité.

La destruction de Sodome et de Gomorrhe se préparait: et c'est une chose remarquable que l'exactitude du poète à retracer tous les faits

physiques qui sont de nature à expliquer l'évènement, en même temps qu'il conserve le merveilleux traditionnel, et qu'il allie tout cela à des images susceptibles d'inspirer plus efficacement à la multitude la haine de la perversité, le dégoût du vice, et l'effroi des conséquences.

Il y avait là cinq villes principales, qu'on a appelées *pentapole,* nom générique appliqué à plusieurs autres groupes de cinq cités, tels que la pentapole des Philistins, la pentapole Libyenne.

Dans la vallée où elles étaient bâties, on rencontrait à chaque pas des crevasses, au fond desquelles bouillonnaient des matières bitumineuses.

Au moment de la catastrophe, une fumée épaisse comme la fumée d'une fournaise sortit de la terre; des torrens de soufre et de feu tombèrent sur elles, et les anéantirent (11). C'est ainsi que près des volcans, plusieurs villes célèbres ont disparu: le voyageur qui les avait naguères admirées, les chercha en vain; ses yeux effrayés ne purent même en découvrir la trace*.

Le déluge, dans ses effets moraux, avait mal

* Diodore, Strabon, Tacite, parlent en ce sens de la destruction des deux villes citées. Dans cette catastrophe, se forma le lac Asphaltide, ou mer Salée, qui portait beaucoup de bitume : les terrains environnans annonçaient la désolation, comme dans tous les pays volcanisés.

réussi. Les humains ne valaient pas mieux, après une leçon si terrible : et certes l'antiquité, à part quelques hommes d'autant plus brillans qu'ils paraissent plus entourés d'ombres, pourrait sous tous les rapports fournir à nos siècles un juste sujet d'orgueil, s'il ne fallait sans cesse nous souvenir que c'est aux erreurs mêmes de nos aïeux que nous devons, en grande partie, notre contingent de sagesse.

La perversité des habitans de Sodome et de Gomorrhe était arrivée à un point si difficile à rendre, que la justice céleste décréta leur ruine totale.

Le bruit de leurs crimes augmente de plus en plus, et leur infamie est au comble, dit l'Éternel à Abraham, dans un dialogue intellectuel, qui est l'expression sublime d'un principe de la plus haute moralité ; du principe en vertu duquel le cœur des hommes doit être toujours pénétré des sentimens de modération ; en vertu duquel l'indulgence doit souvent s'étendre très-loin, lorsqu'à côté du mal, des sources de bien se rencontrent. «Mais, ferais-tu périr le bon avec le méchant, répliqua le patriarche ; peut-être il existe cinquante justes dans Sodome ; ne pardonneras-tu pas à tous les habitans en leur faveur ? — Pour cinquante justes, répond l'Éternel, je pardonnerai à la ville entière. — Mais s'il manquait seule-

ment cinq justes sur les cinquante. — Je pardonnerais. — S'il ne s'en trouvait que quarante? — Je pardonnerais. — Que trente, que vingt, que dix? — Je ne détruirais pas la ville* pour l'amour de ces dix hommes (12)!..... »

A peine Lot eut recueilli les deux voyageurs que tous les habitans s'attroupèrent, et demandèrent à grands cris qu'on les leur livrât. Vainement l'Hébreu leur représenta l'horreur de leur conduite; vainement il consentit à sacrifier aux devoirs de l'hospitalité ses deux filles, objet de ses plus chères affections; on aurait triomphé de ses efforts, sans le pouvoir mystérieux qu'eurent les étrangers de frapper de stupeur cette populace brutale. Soudain ils déterminèrent Lot à s'enfuir avec toute sa famille, et ils lui enjoignirent de ne pas s'arrêter un seul moment. Mais la curiosité fut fatale à la femme de Lot. « Ce fait n'est pas si étrange, dit l'abbé Guénée à Voltaire, qu'il faille nécessairement recourir aux Métamorphoses d'Ovide pour en trouver qui lui ressemblent. Cette femme imprudente tourne la tête vers Sodome enflammée; elle contemple cet effrayant spectacle, et dans le moment un tourbillon de vapeurs sulfureuses, arsenicales, bitumineuses, chargées

* Il y a loin de là, comme on voit, à ces paroles si célèbres : *Tuez, tuez toujours, Dieu distinguera les bons!..*

de sels métalliques, nitreux et autres, l'enveloppe de toutes parts; il l'étouffe, et son corps imprégné, pénétré de toutes ces substances reste immobile et sans vie comme une statue, ou plutôt comme une colonne, un pilier, un bloc... Car si M. de Voltaire croit ou veut croire ou se persuade que les Hébreux sont obligés de croire que cette femme fût réellement changée en une statue de sel de table, et que cette statue dure encore*, c'est, pour un grand homme, donner trop dans des absurdités populaires, et ménager trop peu son lecteur (13). »

On sait que sur la montagne où ils se retirèrent, les filles de Lot, s'imaginant dans leur effroi que nul homme n'existait plus pour elles sur la terre, osèrent partager la couche paternelle. Le fils de l'aînée, du nom de *Moab*, qui signifie de mon père, fut le fondateur de la peuplade Moabite établie à l'orient du Jourdain; le fruit de l'autre, du nom de *Ben-ammi*, fils de mon peuple, fut le père des peuplades d'Hammon.

* Josèphe qui passe tour à tour, comme je l'ai dit, d'une haute philosophie à beaucoup de crédulité, est du nombre de ceux qui admettaient que la statue de la femme de Lot durait encore de son temps, cette opinion lui fut suggérée sans doute par quelque pierre ou rocher auquel la tradition populaire avait donné le nom de la femme de Lot.

Enfin, malgré ses quatre-vingt-dix années; cinquante à soixante des nôtres, suivant la proportion des âges *, l'heureuse Sara donna le jour à Isaac, nom qui signifie *sourire*, parce qu'il avait ramené le sourire sur les lèvres de ses parens. Elle le nourrit de son lait, et quand le temps arriva de le sevrer, il y eut sous les tentes du patriarche un grand festin de réjouissance. Mais bientôt, craignant la jalousie de sa rivale, elle s'écria : « Éloigne l'Égyptienne, afin que son fils, qui, sous mes yeux mêmes, se déclare contre le mien, n'hérite pas avec lui **. »

Abraham, quoique certain du bonheur réservé à Ismaël, la satisfit avec affliction, et Agar quitta sa demeure. Que sa position devient intéressante! Seule, sans autre asile que l'ombre des arbrisseaux, elle fixe ses douloureux regards sur Ismaël mourant de soif, et le désespoir est prêt à s'emparer de son ame, lorsqu'une inspiration bienfaisante lui découvre la source qui doit le

* Comme cent vingt ans passaient alors pour une vieillesse assez commune, j'ai déjà comparé cet âge à quatre-vingts ans au plus de notre époque, et je juge en conséquence.

** On a vu qu'en vertu de la loi de Moïse, cette proposition n'aurait pu être faite. Le fils de la servante-épouse avait un droit inaliénable à l'hérédité, comme celui de toute autre femme.

rendre à la vie. Ismaël n'est plus en danger; il grandit dans le désert de Paran; il excelle à tirer de l'arc; il épouse une femme égyptienne, est reconnu chef et père des tribus Arabes, et après la mort de Sara, il revient en Canaan, partager avec Isaac les devoirs de la piété filiale *.

Abraham habitait depuis quelque temps le pays des Philistins, où il avait essayé, avec aussi peu de succès qu'en Égypte, de cacher sa femme sous le nom de sa sœur. Il conclut un traité d'alliance avec Abimélec leur roi; et sur la place même témoin de leurs sermens, il planta un bois de chênes où le nom de son Dieu, *du juste et du fort*, était invoqué **. Le cours de ses méditations ne cessait pas. Les unes sont morales et applicables à toutes les nations du monde; elles se réduisent à ces mots : « Agis avec intégrité, et laisse-toi conduire par l'intelligence, afin de vivre long-temps sur la terre, et d'assurer le bonheur de ta postérité. » Les autres sont politiques: le législateur se plaît à y ramener les Hébreux; elles ont pour objet la promesse que l'Éternel

* On sait qu'Ismaël est un des grands patriarches des Mahométans, comme Isaac pour les Hébreux.

** La loi de Moïse défendit ces bocages, qui favorisaient les coutumes obscènes dont le culte des idoles était communément accompagné.

avait faite à leurs pères de retirer leur famille d'un pays de servitude, où elle serait retenue longues années, et de les mettre en possession de la terre de Canaan, sous cette condition inévitable que, pour obtenir plus de force, ils devraient déployer une justice et une intelligence supérieures à celles des habitans du pays qu'ils remplaceraient(14). Combien les souvenirs n'ont-ils pas d'influence sur les ames! et que ce moyen de soutenir les Hébreux dans leurs fatigues et d'enflammer le courage d'une armée conquérante était approprié à l'esprit du temps!

Un jour, à la voix du Très-Haut, le patriarche consent à immoler ce qu'il a de plus précieux au monde, plus que lui-même, son fils bien-aimé. Mais qu'on se rassure; ce n'est là, de l'aveu même de plusieurs docteurs, qu'une scène d'imagination, qui développe dans le cas le plus exagéré un principe nécessaire à l'ordre social, le principe du libre sacrifice, de la part de l'homme et du citoyen, de leurs intérêts personnels, de leurs affections les plus intimes, à une volonté suprême, à une nécessité générale, à la loi, au pays. C'est pourquoi le législateur s'est déjà écrié, dans une circonstance où il croyait le salut du peuple intéressé à la chose : « Si ton frère, fils de ta mère, si ta femme bien-aimée, si ton ami qui t'est aussi cher que toi-même, venaient te

dire en secret : Quittons la route où nous avons promis de marcher; suivons des dieux étrangers, des dieux de servitude, tu ne l'épargnerais point, mais tu dévoilerais publiquement ses projets pour qu'il en fût puni (15). »

De retour en Hébron * Sara mourut, dans la cent vingt-septième année de son âge. Son époux désira acheter un champ pour y établir un tombeau de famille. Un combat remarquable de politesse et de générosité s'éleva alors entre les Hétiens qui voulaient lui faire présent de ce champ, et le patriarche qui tenait à leur en compter la valeur. « Mon seigneur, écoute-nous, lui dirent-ils, tu es un homme très-puissant par tes richesses, et un homme excellent; enterre donc Sara dans le plus distingué de nos sépulcres, il n'est personne qui te refuse le sien. » A ces mots, Abraham se prosterna, suivant l'usage, et leur répondit : « Si cette chose vous plaît, que j'aie un lieu de sépulture parmi vous, intercédez auprès d'Éphron fils de Sohar, afin qu'il me cède la caverne de Macpéla, qui est au bout de son champ, moyennant le prix convenable. » Sou-

* *Hébron* était dans la tribu de Juda : elle s'appela aussi *Kiriat-arba*, ville des quatre, à cause des quatre patriarches qui y avaient, dit-on, séjourné. Lequel de ces deux noms fut antérieur à l'autre? Cela a été un grand objet de controverse pour les commentateurs.

dain cet homme offrit de la lui donner; mais Abraham, ayant renouvelé ses instances, lui fit accepter la valeur de la caverne, du champ et des arbres d'alentour : ils furent payés selon l'estimation du propriétaire lui-même; quatre cents sicles d'argent de cours, qui équivalaient de six à neuf cents francs de notre monnaie (16).

Dès qu'Isaac eut compté sa quarantième année, au plus vingt-cinq ans pour nous, son père chargea le plus ancien de ses serviteurs, celui qui avait l'intendance générale de ses affaires, d'aller lui chercher une épouse parmi ses parens de Mésopotamie. Le serviteur, ayant la main placée sous la cuisse de son patron, jura qu'il accomplirait avec fidélité ce message *.

Il partit suivi de dix chameaux, et, après plusieurs journées, il arriva sur le soir dans la ville qu'habitait Nacor. Là, s'étant approché d'un puits où les jeunes filles puisaient de l'eau, il reconnut une parente de son maître à l'air de famille et à sa bienveillance hospitalière. Elle était belle et se nommait Rebecca ou plutôt Ribca. « Qui es-tu? lui dit le voyageur. — Je suis fille de Béthuel, fils de Nacor et de Milca; nous

* Cette coutume de placer la main sous la cuisse pour faire un serment a été différemment interprétée. Je passe sous silence les explications. Elle existait chez les autres peuples orientaux.

avons de la place pour l'étranger, et du fourrage pour les bestiaux. » A ces mots, le serviteur lui remit une bague et des bracelets, et lui apprit le nom de l'homme par lequel il était envoyé : elle vole chez ses parens; on l'établit dans la maison; on désharnache les chameaux; on rafraîchit ses pieds fatigués, et on lui présente des alimens qu'il refuse avant d'avoir expliqué le sujet de son voyage.

Alors il raconte les travaux de son maître, sa fortune, les qualités de son fils, et son désir de lui faire épouser une personne de sa famille. « Nous en sommes charmés, dirent les parens de Ribca; amène-la dès qu'elle aura donné son consentement *. » En effet, après avoir offert à chacun de riches présens, après avoir assisté à un festin et s'être reposé la nuit, le serviteur se mit en route avec Ribca, bénie de ses parens et suivie de sa nourrice.

Dès qu'Isaac parut à ses yeux, elle se couvrit

* Ceci est important, et vient à l'appui de ce que j'ai exposé touchant le droit des filles chez les Hébreux. Le père, la mère et le frère consentent au mariage. Alors ils disent : « *Maintenant appelons la jeune fille, et demandons-lui une réponse de sa propre bouche. Ils appelèrent donc Ribca; veux-tu aller avec cet homme? Elle répondit : J'irai.* » Ainsi ils laissèrent aller leur fille et sœur (*Genes.* XXIV, 57, 58)....

de son voile, pour cacher sa rougeur. Il l'aima, la prit pour femme, la conduisit sous la tente de sa mère, et fut ainsi consolé de la douleur qu'avait laissée dans son ame la mort de Sara *.

Enfin, après avoir eu de Kétura et de plusieurs autres femmes beaucoup d'enfans qu'il dota pendant sa vie, et qu'il envoya dans diverses contrées de l'Orient où ils portèrent un esprit d'ordre et de travail **, ses idées et son nom, Abraham mourut dans une bonne vieillesse, sans infirmités ni douleurs, et rassasié de jours***. Ses fils l'ensevelirent dans la caverne de Macpéla, à côté de sa première épouse; Isaac hérita des troupeaux et des tentes paternelles; Ismaël, dont la domination s'étendait déjà au loin dans l'Arabie, reçut comme les autres enfans, un legs sur ces richesses.

* De là vint l'usage qu'avaient les mères de céder leur propre chambre à leurs filles durant les premiers jours du mariage, avant qu'elles fussent conduites dans la maison de leurs époux.

** Les uns furent *létouchim*, ouvriers en métaux; les autres, *assourim*, livrés au négoce; d'autres, *léoumim*, chefs de tribus et de peuples. Parmi ces derniers, on compte Madian, la peuplade située à l'orient de la Mer-Rouge, dont le prince et pontife Jéthro donna sa fille à Moïse. (*Voy.* Saint-Jérôme, *Questions sur la Genèse*).

*** Tel est le principe hébraïque, qu'avec l'intelligence

CHAPITRE IV.

SUITE DES PASTEURS.

Les mœurs pastorales remplissent encore ce chant de la Genèse.

Dans la vingtième année de son mariage, la femme d'Isaac eut à souffrir une grossesse orageuse, qui se termina par la naissance de deux jumeaux. Esaü, tout couvert de poils, devint très-habile chasseur, et fut particulièrement chéri de son père, à qui il rapportait le produit de ses courses; l'autre, qu'on appela Jacob,

on prolongeait la vie, et qu'on finissait par en être *rassasié* comme d'un banquet où l'on n'a rien mangé d'amer et dont on sort sans regret et sans douleur « Je rendrai ta postérité puissante et heureuse; et toi, tu t'en iras vers tes pères en paix, et tu seras enterré en bonne vieillesse. » Ce sont là les paroles de Jéhovah à Abraham, c'est l'expression de l'ordre naturel que lui dévoile l'intelligence.

parce qu'à sa naissance il tenait le talon (*iacob*) de son frère, dans la main, fut d'un extérieur plus agréable et d'un caractère plus doux; c'est pourquoi Ribca le préférait.

Un jour, il avait apprêté quelques légumes, lorsque son frère, revenant fort las des champs, lui dit : « Cède-moi, je te prie, ce ragoût. — Je le veux, mais à condition que tu te démettras, en ma faveur, de ton droit d'aînesse » ; de cette priorité d'un instant, entre jumeaux, qui donnait peut-être une prééminence à laquelle il ne fut pas fâché de se soustraire. Esaü y consentit; et l'on verra dans la suite Jacob implorer le pardon d'une action si peu généreuse.

L'intelligence de ce second fils d'Isaac surpassait de beaucoup celle du premier, et une application constante le rendait plus digne de répandre et d'agrandir les idées qu'Abraham avait léguées à ses descendans. Aussi les docteurs juifs reconnaissent que ces mots de la Genèse : « Jacob était un homme paisible, qui se tenait dans les tentes », signifient qu'il s'occupait surtout à s'instruire et à instruire les autres hommes, et que la primauté qu'il acquit sur son frère, doué d'une plus grande force corporelle, marque la suprématie de tout temps obtenue par les esprits les plus intelligens *.

* Rien n'est moins exact que cette phrase souvent pré-

Sur ces entrefaites, une nouvelle famine força Isaac de se transporter chez les Philistins. Le roi Abimélec, qui avait conclu un traité avec son père, le reçut d'abord à bras ouverts; mais bientôt, craignant le nombre de ses serviteurs et ses richesses, il lui intima de se retirer. Malgré les désagrémens causés par les pasteurs indigènes qui bouchèrent ses puits, l'Hébreu atteignit sain et sauf Béersabée, ancienne demeure d'Abraham. Il y fut à peine, que le roi, suivi de son intime ami et du chef de son armée, accourut pour lui témoigner ses regrets d'un ordre donné avec trop de précipitation, et le désir de renouveler leur alliance. Isaac lui offrit un festin, et avant de se séparer, ils se firent l'un à l'autre un serment de paix *.

Le patriarche étant devenu vieux dit à Esaü : « Je ne puis prévoir le jour de ma mort; prends ton carquois et ton arc, va à la chasse, apporte-

sentée d'une manière absolue : « Le plus fort a fait la loi » ; c'est en général le plus habile ; même chez les sauvages, le bras a toujours été au service de la tête.

* Par une bizarrerie héréditaire, Isaac avait fait aussi passer sa femme pour sa sœur, dans la crainte des violences. Mais le roi s'aperçut, à travers sa fenêtre, qu'ils jouaient ensemble autrement que frère et sœur, et il lui témoigna tout ce que cette défiance pouvait avoir eu de dangereux pour lui.

moi du gibier, et je te donnerai ma bénédiction. »

Ribca l'entendit; et, jalouse pour son fils bien-aimé de cette bénédiction paternelle, à laquelle il avait acquis quelque droit par la cession qu'on lui avait faite, elle apprêta deux chevreaux selon le goût de son époux; elle revêtit Jacob des habits d'Esaü, couvrit ses mains et sa poitrine de la peau des chevreaux tués, afin de simuler la poitrine et les mains velues de son frère, et l'envoya présenter ce mets au vieillard aveugle.

Le patriarche abusé lui promit qu'il l'emporterait sur ses frères; que de nombreuses peuplades se soumettraient à lui; que ceux qui le favoriseraient y trouveraient de l'avantage; que le mal, au contraire, retomberait sur ceux-là mêmes qui chercheraient à lui en causer.

Mais il eut à peine achevé, qu'Esaü lui présenta le fruit de sa chasse. « Qui es-tu? lui dit-il. — Je suis ton fils, ton fils aîné. — Qu'ai-je donc fait? qui m'a parlé? ma bénédiction est donnée. A ces mots Esaü, s'élevant contre l'artifice de son frère, pousse des cris plaintifs et verse des larmes...... Bénis-moi aussi, bénis-moi, ô mon père! — Ta bénédiction sera dans la fécondité de la terre et la rosée des cieux, tu vivras de ton épée, et si ton frère t'asservit un jour, il arrivera qu'é-

tant devenu le plus fort, tu briseras le joug *. »

Cependant le chasseur, plein de ressentiment, déclara qu'après la mort du vieillard il tuerait Jacob. Ribca effrayée exigea de ce dernier qu'il irait en Mésopotamie, chez Laban son oncle, et qu'il épouserait une fille du pays ; car, j'ai éprouvé, lui dit-elle, beaucoup d'ennuis de la part des deux Hétiennes, femmes d'Esaü, s'il en était ainsi de toi, à quoi me servirait la vie?

Jacob partit donc de Béersabée pour Caran. Étant surpris par la nuit, il se coucha au milieu d'un champ et reposa la tête sur une pierre. Alors il eut la vision poétique et philosophique dont j'ai parlé; il aperçut l'échelle des intelligences, dont le pied est sur la terre et dont le sommet, où se tient l'Éternel, la perfection même, s'appuie dans les cieux; des êtres plus ou moins parfaits y montent et en descendent sans cesse. En même temps il entendit la voix du Dieu d'Abraham et d'Isaac qui renouvela la promesse de livrer à leur postérité la terre vers laquelle les Hébreux conduits par Moïse tournaient leurs espérances.

* C'est ce qui arriva, en effet, au peuple de l'Idumée dont Esaü était censé le père. Vaincu et assujéti par David, il se révolta sous ses successeurs, et regagna son indépendance : de sorte qu'on a regardé ces paroles comme des annotations ajoutées au texte après l'évènement.

Le lendemain à l'aurore, il disposa la pierre qui lui avait servi de chevet de manière à reconnaître cette place et il s'écria : « Si le Dieu d'Abraham me conserve dans mon voyage, s'il me donne du pain et des vêtemens, et s'il me fait retourner en paix dans la maison de mon père, certainement il sera mon Dieu, et je lui consacrerai la dixième partie de ce que j'aurai acquis, afin de soulager les hommes qui éprouveraient de pareils besoins. » On se souvient, en effet, de ces paroles du législateur : « Jéhovah aime l'étranger, il lui donne de quoi vivre et de quoi se vêtir : » on se souvient que tous les trois ans le dixième des produits du sol était en grande partie distribué aux étrangers, aux orphelins et aux veuves (17).

A son arrivée en Mésopotamie, Jacob apercevant des bergers qui abreuvaient les bestiaux, leur dit : « Mes frères, d'où êtes-vous? — Nous sommes de Caran. — Ne connaissez-vous point Laban, fils de Nacor? — Nous le connaissons. — Se porte-t-il bien ? — Très-bien, et voici Rachel, sa fille, avec le troupeau. »

Jacob aussitôt roula la pierre qui couvrait le puits, pour abreuver lui-même les brebis de Rachel ; ensuite il s'approcha de la jeune fille, les yeux baignés de larmes, et il l'embrassa en se nommant.

Son oncle, l'ayant accueilli avec joie, lui demanda bientôt quel prix il désirait mettre à ses services : Jacob proposa de travailler pendant sept ans pour qu'on lui accordât Rachel en mariage.

Dès que ces années, qui lui semblèrent peu de jours, car il était près d'elle et il l'aimait, dit gracieusement l'historien, furent écoulées, Laban, sur l'invitation de son neveu, assembla les gens de l'endroit et leur offrit un festin. Mais il introduisit furtivement dans le lit nuptial Léa, sa fille aînée, au lieu de Rachel ; et quand l'époux, surpris, vers le matin, de ce changement, lui adressa des plaintes, il répondit : « On ne marie pas ici la plus jeune fille avant l'aînée ; achève la semaine des épousailles, et nous te donnerons Rachel, si tu promets de travailler encore chez nous pendant sept ans. » L'amour fit consentir Jacob, et huit jours après son mariage avec Léa, il épousa Rachel.

Léa le rendit père de Ruben, c'est-à-dire, *je vois mon fils* ; de Siméon, *j'ai été écoutée* ; de Lévi, *union*, de Juda, *louange*. Alors Rachel, se croyant stérile, offrit à son époux sa servante Bila, pour en obtenir des enfans qu'elle regarderait comme son propre fruit. En effet, Bila fut mère de Dan, *jugement*, et de Nephtali, *lutte*. De son côté Léa, dans la crainte de ne plus avoir de progéniture, donna pour femme à Jacob, Zilpa

sa servante, qui enfanta Gad, *troupe arrivée*, et Aser, *bien-heureux*; mais contre son espérance, elle devint mère encore d'Issachar, *récompense*; de Zabulon, *demeure*, et de Dina, première fille du patriarche. Enfin Rachel aussi fut exaucée, elle eut pour fils Joseph, *accroissement*; et plus tard Benjamin, qui lui coûta la vie.

Après la naissance de Joseph, Jacob voulut prendre congé de son oncle; mais celui-ci trouvait de trop grands avantages dans sa manière d'administrer les biens, pour le laisser partir. Ils firent une convention, en vertu de laquelle les agneaux et les chevreaux d'une certaine couleur appartiendraient à Jacob. Malgré les injustices répétées de Laban envers lui, ce ne fut pas une pensée très-morale, celle qu'il eut, d'écorcer par petites sections des verges d'arbres qu'on mit dans les abreuvoirs des brebis hâtives, pour influer sur la couleur de leur portée. Sans doute ce secours dût se réduire à bien peu de chose; mais il ne manquait pas moins à la convention qui avait pour base le hasard. Bientôt les fils de Laban virent avec jalousie sa portion s'accroître, sans songer que celle de leur père suivait la même progression. Ce dernier lui-même laissa paraître tant d'aigreur, que Jacob, après avoir communiqué son dessein à ses femmes qui l'approuvèrent*,

* Quelle portion avons-nous dans l'héritage de notre

partit pour la maison paternelle, sans en rien dire à son oncle.

Laban plein de funestes projets, l'atteignit sur les montagnes de Galaad; mais pendant le silence de la nuit il fut docile à une voix intérieure qui lui représenta que son gendre n'avait aucun tort à son égard. Dans leur entrevue, il se contenta de lui adresser ces reproches : « Pourquoi m'as-tu quitté sans m'avertir? je t'eusse conduit au bruit des chansons et des instrumens; tu as emmené mes filles comme des captives, sans me laisser le plaisir de leur donner le baiser d'adieu, ainsi qu'à leurs enfans. J'ai le pouvoir de te faire du mal; mais le Dieu de ton père m'a parlé cette nuit, et me l'a défendu. Toutefois, je t'accorde que le désir ardent de revoir les lieux de ta naissance ait causé ce départ si précipité, pourquoi m'as-tu dérobé mes *téraphim*, mes pénates? »

« Si je suis parti, répliqua Jacob, c'est que j'ai craint que tes mauvaises dispositions ne te portassent à m'enlever tes filles; quant à tes pénates, je ne les ai point; que celui sur qui tu les trouveras soit réputé coupable; cherche dans ma

père, lui dirent-elles? Ne nous a-t-il pas traitées en étrangères? Après t'avoir fait travailler pour nous obtenir, il a tourné en sa faveur le prix de tes services, qui nous appartenait à nous-mêmes. (*Gen.* XXXI, 15).

tente, et si tu découvres quelque chose qui t'appartienne, ne manque pas de t'en saisir.»

Laban chercha en vain; Rachel qui avait pris, à l'insu de son mari, ces petites images, auxquelles elle supposait beaucoup de vertu, les cacha avec soin.

« Quel est donc mon crime ou ma faute, s'écria alors Jacob, que tu m'aies poursuivi si violemment? Prenons tes frères et les miens pour juges: j'ai resté chez toi vingt ans, pendant lesquels tes brebis et tes chèvres ont rarement avorté; je n'ai point mangé des moutons de tes troupeaux; je ne t'ai pas mis en compte ceux que les bêtes sauvages ont déchiré; j'en ai supporté la perte, et c'est à moi-même que tu as redemandé ce qu'on nous a pris. Le jour, je résistais à une chaleur brûlante; la nuit, j'endurais la froidure; le sommeil a fui long-tems de ma paupière; et pourtant, sans le Dieu d'Abraham et la crainte d'Isaac, tu m'eusses renvoyé en ne me laissant rien. »

A ces plaintes réciproques succéda le raccommodement; et le lendemain de bonne heure, Laban ayant recommandé ses filles à son gendre, les ayant embrassées et bénies, lui dit adieu.

Jacob, près des demeures de son père, se ressouvint de ses torts envers Esaü, et lui dépêcha des messagers au pays de Séhir, pour lui faire part du succès de ses voyages et pour obtenir son par-

don. Mais ces messagers revinrent en toute hâte lui annoncer que son frère s'avançait à la tête de quatre cents hommes. Saisi de crainte, il partagea ses gens en deux bandes, afin que si l'une était frappée, l'autre pût s'échapper. En même temps il disposa plusieurs petits troupeaux distans les uns des autres, et il donna cet ordre à chaque conducteur : « Quand Esaü mon frère te rencontrera, s'il te dit : A qui appartiens-tu, où vas-tu? pour qui ces troupeaux? tu lui répondras : Je suis à ton serviteur Jacob; je conduis de sa part ce présent à son frère; mon maître n'est pas loin de nous. » Après cela, il fit passer le gué de Jabboc à toute sa suite et il resta seul la nuit en-deçà du torrent. C'est alors qu'une nouvelle vision remarquable s'empara de son esprit: le sens moral est que l'homme doué d'intelligence peut triompher de forces supérieures qui sembleraient devoir l'anéantir soudain. Un homme mystérieux lutta contre lui jusqu'à l'aube du jour, sans le terrasser. Dès que l'aube parut, cet homme lui dit : « Laisse-moi, l'aube est levée : — Non, je ne te laisse point que tu ne m'aies béni. — Quel est ton nom?—Jacob. — Eh bien! ton nom sera désormais *Israël;* car tu as obtenu l'avantage en luttant contre les forces de Dieu; que sera-ce avec les hommes? » Or, on a déjà vu les rapports établis par Moïse entre ce symbole et le peuple auquel le nom d'Israël fut

donné. Au moyen de la loi, ce peuple obtiendra l'avantage sur chacun de ses membres en particulier, quelle que soit sa force ; il sera le maître de tous ; et dans le cours de son existence, il résistera non-seulement au choc des nations, mais aux circonstances les plus extraordinaires que la nature des choses ait jamais réunies contre une association humaine.

Le lendemain, Jacob, en quittant les bords humides du torrent où il s'était endormi, boîta d'une hanche, et c'est en souvenir que les Hébreux enlèvent avec soin le nerf de cette partie dans les animaux dont ils se nourrissent. Le lieu témoin de sa méditation fut nommé *Peniel*, la face du Dieu fort.

Bientôt il découvrit son frère et les quatre cents hommes. Les femmes et les enfans s'avancèrent ; et lui-même alla au-devant d'Esaü qui se précipita dans ses bras : ils versèrent des larmes de joie. « Est-ce là ta famille ? » Et chaque mère s'approcha avec ses enfans pour le saluer. « A qui destines-tu les troupeaux que j'ai rencontrés ? — A toi-même. — Non, mon frère, garde ce qui t'appartient, j'ai abondamment de toutes choses. » Mais Jacob le pressa d'agréer son présent pour preuve qu'il l'avait à jamais pardonné. « Accepte, accepte, car ton visage apaisé est pour moi ce qu'il y a de meilleur à voir. » Après beaucoup

d'amitiés, Esaü se dirigea vers la montagne de Séhir, et Jacob arriva à Sichem, dans le pays de Canaan, où il dressa ses tentes et un autel dans un champ acheté des Sichémites.

Mais durant son sejour, Dina sa fille sortit du camp pour voir les filles du pays. Sichem, fils d'Hemor, chef de la peuplade, l'ayant trouvée belle, l'enleva, et la viola. Ses frères, au retour des champs, s'occupaient de vengeance, lorque ces deux princes entrèrent dans leurs tentes : « Mon fils aime votre fille, unissons-les, et restez parmi nous. » De son côté, le jeune homme ajouta : « Faites-moi grâce, je donnerai tout ce que vous demanderez; exigez de moi telle dot et tel présent qu'il vous plaira. »

Mais ni ces paroles pacifiques, ni l'offre de riches présens ne désarmèrent la colère de quelques uns des fils de Jacob, qui, sachant que le peuple de Sichem leur était supérieur en nombre, répondirent : « Nous sommes circoncis, et vous ne l'êtes point; adoptez notre usage, et nous nous établirons parmi vous. »

Les deux chefs, revenus à la porte de la ville, firent un tableau si avantageux de l'alliance projetée, que la majorité des mâles sichémites se soumit à cette condition.

Mais au troisième jour, qui était le moment de la douleur, Siméon et Lévi, sans en avoir parlé

Jacob resta en Canaan où son cœur fut bientôt frappé de la perte de Joseph. Qui n'en connait l'histoire, représentée sous tant de formes, dont aucune n'a éclipsé la narration simple et pathétique de l'auteur hébreu? Parcourons-la rapidement, surtout pour rétablir les faits relatifs au système d'administration que ce fils de Jacob suivit en Égypte.

térieures insérées dans le texte. Une suite de rois aurait gouverné l'Idumée avant qu'il y eût des rois hébreux; ce qui a fait supposer dans ce pays un état de civilisation qui remontait très-haut.

❋

CHAPITRE V.

JOSEPH.

Joseph, âgé de dix-sept ans, paissait les troupeaux avec ses frères; son père l'aimait de prédilection: c'était l'enfant que Rachel avait si long-temps désiré. Son intelligence ajoutait à la beauté de ses traits. Jacob se plaisait à le voir revêtu d'une tunique bigarrée. La jalousie s'empara du cœur de ses frères; ils ne lui pardonnaient pas d'avertir le patriarche des mauvais desseins qu'il leur arrivait de former, et sur lesquels ce dernier était toujours en alarmes, depuis la sanglante affaire des Sichémites. La haine se manifestait à chaque instant dans leurs discours: elle ne garda plus de mesure, lorsque le jeune garçon leur eut raconté deux de ses songes. Pendant qu'on travaillait dans les champs, il vit sa propre gerbe se lever d'elle-même et se

tenir droite; toutes les gerbes de ses frères allèrent se prosterner autour. Une autre fois, onze étoiles, le soleil et la lune, lui rendaient hommage. « Quoi! ce songeur-là dominerait un jour sur nous, dirent-ils, en conduisant leurs troupeaux dans les vallées de Sichem et de Dothan! Le voici, envoyé par notre père pour nous surveiller; défaisons-nous de lui, jetons son corps dans une fosse, et nous publierons qu'il a été la proie d'une bête sauvage. » Mais Ruben s'y opposa; et afin de le sauver et de le renvoyer au vieillard, il leur peignit l'horreur de se couvrir de son sang, et leur fit adopter de l'abandonner dans une citerne desséchée. Des marchands ismaélites, qui allaient en Égypte, détruisirent à son insu l'effet de ses bonnes intentions : Joseph leur fut livré. Dès que le patriarche vit sa robe bigarrée qu'on avait teinte du sang[1] d'un bouc, il tomba dans le désespoir, et refusant toute consolation : « C'en est fait, s'écria-t-il, ma douleur me suivra jusqu'à ce que je descende au tombeau, près de mon fils. »

En ce temps-là, Juda qui avait proposé de le vendre, pour l'arracher à la mort, se sépara de frères et se retira auprès d'un de ses amis, Hira d'Adullam. Il avait pour femme une Cananéenne, et il était père de trois fils, Her, Onan et Séla. Her ayant atteint l'âge nubile, épousa *Tamar*,

palme. Il mourut bientôt, et, selon l'usage, Onan s'unit à sa belle-sœur, pour continuer la famille de son frère. Mais comme il savait que le premier fruit de cette union ne serait pas censé lui appartenir, il devint coupable, en évitant de rendre Tamar mère *; puis il mourut.

Juda dit à sa bru : « Reste veuve chez ton père; dès que Séla mon troisième fils sera grand, je l'enverrai, pour qu'il relève la maison de ton premier mari. » Tamar lui obéit; mais quand Séla fut nubile, Juda ne l'envoya point.

Bientôt sa propre femme cessa de vivre. Lorsqu'il fut consolé, il se rendit à Timnath, avec son ami l'Adulamite, pour voir les tondeurs de ses brebis.

Tamar, l'ayant appris, quitta les habits de son veuvage, se couvrit d'un voile, et s'assit en un carrefour sur le chemin; Juda la crut une prostituée et lui proposa de la suivre. « Que me donneras-tu ? — Un chevreau. — Soit; confie-moi pour gage, jusqu'à ce que je le reçoive, ton cachet, ton mouchoir et ton bâton. » Il les lui confia, et Tamar devint mère.

Juda, de retour chez lui, s'empressa de payer le chevreau promis; mais le messager ne trouva

* On se trompe en général sur le péché d'Onan. Le médecin Tissot l'a détourné de son acception naturelle.

point la femme, et personne ne put la lui indiquer.

Trois mois après, on lui fit savoir que sa belle-fille était grosse : il prononça qu'elle méritait la mort ; mais Tamar lui ayant adressé un cachet, un mouchoir, un bâton et ces mots : « Je porte le fruit de l'homme à qui ces objets appartiennent », il les reconnut. « La justice est de son côté, s'écria-t-il ; je l'ai retenue dans son veuvage, et ne lui ai point donné mon fils. » Elle mit au monde deux jumeaux, Pharez et Zara.

Ainsi Tamar ne fut pas adultère, comme on a coutume de le dire, puisqu'elle était veuve et Juda veuf : elle ne commit pas un inceste, puisqu'il n'était que son beau-père, et que la mort sans postérité de son époux avait presque détruit toute parenté : enfin elle ne le rechercha point par passion ; elle voulut seulement obtenir un fils de la famille même de son mari, et faire cesser la viduité maternelle qui était regardée de son temps comme un opprobre insupportable.

Cependant les marchands ismaélites avaient vendu Joseph à un grand officier de la cour d'Égypte, du nom de Potiphar *. Il s'attira bientôt

* Le mot *eunuque*, dont on se sert dans les traductions de l'Écriture n'a pas toujours le sens que nous lui donnons ; il s'appliquait à tous les officiers de l'intérieur du palais.

l'affection générale. Tout ce qu'on exigeait de lui était accompli avec succès et avec grâce. On le chargea de l'intendance de la maison; il y porta l'ordre et l'économie, à tel point que son maître ne voulut plus entrer dans aucun détail. La beauté de ses formes et de sa figure ne se développaient pas moins que son intelligence; l'Éternel le favorisait en toute chose. Il touchait à peine à sa vingtième année. La femme de son seigneur ne put le voir long-temps sans émotion. Ne doutant pas de subjuguer sa jeunesse, elle lui déclara son amour; mais il répondit: « Mon maître m'a tout abandonné, il se confie à moi aveuglément; j'ai une puissance entière sur sa maison; il ne m'a recommandé qu'une chose, de respecter sa femme, oserai-je le trahir? » Elle insista. Bientôt sa passion ne fut plus ignorée de personne que de son époux. S'il faut en croire Mahomet, les dames de Memphis la blâmèrent: « Quoi! disaient-elles, soupirer pour un esclave, pour un vil étranger! » Elle les invita à un festin dont les hommes étaient exclus, suivant la coutume d'Égypte, et où les plaisirs de la table, la musique, les danses voluptueuses exaltaient les têtes et disposaient à la liberté des propos. Elle fit mettre dans le couvert de chacune un couteau bien affilé. Joseph les servait. Sa bonne mine leur inspira un intérêt si puissant qu'elles ne le perdaient pas des yeux, et

qu'avant la fin du repas, le sang qui coulait des légères blessures qu'elles s'étaient faites aux doigts, par distraction, justifia le goût de leur hôtesse (19).

Un jour qu'elle avait éloigné tous les gens de sa maison, et que Joseph s'y trouvait seul, elle le pressa avec tant d'instances, que pour résister à sa voix et sans doute à ses propres émotions, il ne vit d'autre parti que la fuite : elle voulut le retenir, et son manteau lui resta dans les mains. L'amour se changea en fureur; elle joua le désespoir d'une épouse outragée, et le malheureux Joseph fut jeté dans les prisons de l'hôtel des gardes de la ville.

Ses qualités lui méritèrent la confiance du gouverneur qui le porta à la tête de l'administration intérieure. Il était appelé à monter partout du premier rang. On connaît l'antique coutume des Orientaux, de donner beaucoup d'importance aux songes, à l'art avec lequel les hommes doués d'intelligence rattachaient avec plus ou moins de sagacité leurs propres aperçus à des images insignifiantes ou bizarres. Deux grands officiers de la cour furent mis sous les verroux pour attentat, selon le paraphraste Jonathan, à la vie du roi. Joseph était chargé de veiller à leurs besoins. Deux songes les attristèrent beaucoup. L'échanson, le moins compromis des deux,

avait vu sur un cep de vigne trois sarmens qui fleurirent soudain, et portèrent des grappes; il les exprima dans la coupe du pharaon et présenta celle-ci à son maître. « Voilà qui est de bon augure, dit Joseph : dans trois jours, arrive l'anniversaire de la naissance du roi, il te rendra tes fonctions; daigne alors ne pas m'oublier, et fais-moi sortir de ce lieu où je suis retenu injustement. » Le grand panetier raconta à son tour, qu'il marchait avec trois corbeilles sur la tête; la plus haute était remplie de pains; mais les oiseaux descendirent, et les mangèrent. — « Ton affaire est mauvaise, s'écria le jeune homme; le jour de la fête du pharaon te sera fatal, prépare-toi à une mort déplorable. » Les choses se passèrent comme il l'avait annoncé; mais le grand échanson rentré en faveur perdit de mémoire son compagnon d'infortune : heureusement, un songe de son maître vint enfin le lui rappeler.

Le roi paraissait fort agité; tous les devins et les sages d'Égypte ne purent lui donner une réponse qui le satisfît. Il s'agissait de sept vaches laides et maigres qui avaient dévoré sept vaches superbes à voir : ensuite sept épis très-minces et flétris par le vent d'orient avaient détruit sept autres épis bien grenus, et réunis sur la même tige. « Tout cela signifie la même chose, dit l'intéressant interprète; ce sont des années d'abon-

dance pour l'Égypte, lesquelles seront suivies de sept années d'une disette effrayante. Prends donc tes précautions, ô grand roi, et choisis un homme intelligent qui sache exécuter les mesures que j'ose te proposer. — Quel autre serait plus digne que toi-même, s'écria le pharaon, dont tous les assistans partagèrent l'enthousiasme; qui pourrait mieux accomplir ce que tu expliques si bien ? Je te proclame intendant de l'Égypte. » Soudain il lui mit au doigt son propre anneau, il le fit revêtir des plus riches habits, lui passa un collier d'or, lui réserva une place sur le char qui le suivait immédiatement, et ayant changé son nom en celui de Saphénat-Pahanéa, l'homme qui découvre les choses cachées, il l'unit à Asenat, fille du gouverneur d'On ou d'Héliopolis.

Joseph était dans sa trentième année, doué d'une capacité très-haute; élevé d'abord sous les tentes de Jacob dans un esprit d'ordre et de combinaison; recherchant de tous ses moyens la vérité; exercé par les affaires de détail qu'il avait eues dans les mains, chez le grand seigneur où il passa ses premières années en Égypte, et dans l'hôtel des gardes de la ville. Son premier soin fut celui d'un homme qui veut connaître la matière dont il avait à s'occuper; il parcourut l'Égypte dans tous les sens, et bientôt il développa son système qu'on a en général présenté sous un

faux jour, par la raison qu'on s'est plus attaché aux mots qu'aux choses, et qu'on n'a pas pris en considération l'époque et les localités. Il est donc indispensable de revenir sur quelques points qui permettent au lecteur de juger par lui-même, d'autant plus, qu'en exposant les traditions des Hébreux, et ce qu'elles indiquent de positif, je laisse toujours à chacun l'entière liberté de leur donner telle ou telle source, et de conserver telle ou telle opinion, sur l'antiquité, la réalité, et la succession des personnages.

L'Égypte avait de fréquentes périodes d'abondance et de disette, suivant les inondations régulières ou irrégulières du Nil, dont les canaux d'écoulement n'existaient pas encore ; et la disposition de son sol, qui nous présente une vallée extrêmement longue et étroite sur les bords de ce fleuve, rendait, à cause de la difficulté des transports, les années de disette beaucoup plus fatales, à proportion, que les années d'abondance n'étaient avantageuses. On a vu que, d'après la constitution particulière du pays, des trois principales castes, savoir, la caste sacerdotale, la caste militaire, et la caste populaire, celle-ci ne possédait rien en propriété absolue; qu'elle cultivait à des conditions diverses, les terres des rois, des prêtres et des soldats, et même que la théocratie pouvait à volonté, lorsque le système marchait

selon ses plans, changer les domaines affectés à la seconde caste*.

L'état moderne de l'Égypte offre quelques rapports avec cet ordre ancien, qui méritent d'être notés. Les *fellah* ou paysans d'un village sont possesseurs de terres, en ce sens qu'ils peuvent les donner ou les vendre à d'autres fellah, et les transmettre à leurs enfans. Mais quelles que soient les mutations, elles demeurent à perpétuité grevées d'une taxe, pour le *moultezim* ou seigneur. Celui-ci est effectivement le maître de ces terres; il peut augmenter ou diminuer les impôts qu'elles lui paient; il peut les donner ou les vendre à d'autres *moultezim*; elle deviennent après lui le bien de ses enfans, et il les réunit à son bien propre, si le fellah possesseur vient à mourir sans héritiers..... Ce moultezim, à son tour, paie une taxe au grand seigneur...., et il a des propriétés particulières que les fellah sont

* Quand le système marchait à son gré, le roi se trouvait placé à moitié dans la première, à moitié dans la seconde caste, afin de servir de levier à celle-là sur celle-ci. Alors les grands noms ne lui manquaient pas, on l'appelait « le roi du peuple obéissant, le Dieu vivant, puissant et gracieux, directeur des mondes, soleil de l'univers, dominateur de la région supérieure et inférieure, engendré dans la région céleste d'Amerbu, etc. etc. » (*Essai sur le Syst. hiéroglyphique* de M. Champollion).

forcés dans quelques endroits de cultiver par corvée. Enfin, les biens territoriaux des mosquées et des autres fondations pieuses, sont, en général, libres de toute espèce de taxe (20).

Maintenant, suivons Joseph. Il n'avait pas le pouvoir de changer de fond en comble la constitution du pays; et lors même que son intention eût été d'asservir l'Égypte, si le pharaon, sous lequel il vivait, était, comme la nouvelle interprétation des hiéroglyphes le confirme, un membre de cette dynastie des rois pasteurs, que les monumens égyptiens peignent avec des couleurs hideuses, il n'aurait plus rien trouvé à faire pour cela : une force aveugle les tenait sous le joug depuis long-temps. Mais sa pensée fut de prémunir l'Égypte contre la famine; de rendre les taxes égales; de les faire tourner au profit de ceux qui les payaient, et d'accroître au dernier point l'importance de ce royaume.

Il établit, dans les principales villes de vastes greniers d'abondance, assez bien disposés pour que le blé pût y obtenir une longue conservation, et dans lesquels il renferma, durant les bonnes années, la cinquième partie environ des produits. Par ce moyen, lorsque les années de disette arrivèrent, les greniers offrirent tout le blé nécessaire, même pour les pays environnans. Mais, profitant des circonstances, et afin de

rendre perpétuelle la mesure qu'il avait prise, il vendit les grains, de manière à ce que chaque individu se trouvât réduit à aliéner toutes les concessions particulières qui lui avaient été faites à lui-même, ou qu'il avait faites à d'autres. Tout le sol revint ainsi momentanément dans les mains du pharaon, excepté la portion de l'aristocratie sacerdotale. Le ministre aurait bien desiré les atteindre comme les autres; mais le roi, quoiqu'appartenant à une dynastie étrangère, se trouvait à tel point dans la nécessité de les ménager, qu'il transmit, en personne, l'ordre de leur livrer gratuitement les grains. La Genèse a soin de consigner la chose. Si Joseph, dont les Mémoires sont probablement entrés dans ce livre, n'acquit pas les biens des prêtres, dit-elle, c'est qu'il y avait un ordre exprès du pharaon pour cela (21).

Quand toutes les concessions et les servitudes particulières eurent ainsi été effacées, Joseph fit changer les populations de place, pour rompre les anciennes habitudes; il remplit les villes, et il *rendit* les terres à tous les Égyptiens, sous la condition qu'ils donneraient chaque année un cinquième de la récolte, non pas au pharaon lui-même, mais pour être déposé sous ses yeux et conservé dans les greniers publics *. Les autres

* Que le pharaon établisse des commissaires, qu'il

quatre cinquièmes leur appartiendraient en propre, sans qu'on en retranchât rien à quelque titre que ce fût. Quel était donc le résultat de cette opération immense? de substituer à des concessions variables et à des redevances de toute nature, d'une caste à l'autre, un ordre aussi fixe et aussi général qu'il lui fût possible; et d'assurer la sécurité des cultivateurs, moyennant un cinquième net, lequel cinquième renfermait deux choses : l'impôt pour le roi et l'administration du pays, et une masse destinée à leur fournir dans les années de disette, qui étaient très-communes, la nourriture et la semence.

On juge, d'après cela, comment Joseph se serait acquis une haute renommée de sagesse; comment les Égyptiens, loin de se plaindre qu'il les eût dépouillés, et de le maudire, auraient reconnu que cet homme leur avait *sauvé la vie*, auraient consenti à être fidèles sujets du pharaon, auraient pris part à toutes les douleurs du ministre, et conservé de lui le plus respectueux souvenir jusqu'à ce qu'il arrivât de nouvelles révolu-

prenne la cinquième partie du revenu de l'Égypte durant les années d'abondance, et que le blé qu'on amassera soit sous la main du pharaon, pour nourriture dans les villes, et qu'on les garde... et il fit une loi par laquelle toutes les terres de l'Égypte payeraient chaque année au pharaon un cinquième du revenu (*Gen.*, XLI, 34, XLVII, 26).

tions et d'autres dynasties : on juge enfin comment son nom se serait attaché, dans tous les siècles et jusqu'à nos jours, à une foule de mounmens utiles de l'Egypte. Son vaste système, en effet, ne se bornait pas à mettre ce royaume à l'abri de la famine, il imprimait une impulsion au commerce et aux arts. L'importation des grains des campagnes dans les villes, durant les années d'abondance, leur exportation pendant la disette, et la foule d'étrangers qui accouraient de toute part, afin de se pourvoir, nécessitaient de grandes routes, des canaux, et dirigèrent les esprits vers ces sortes d'ouvrages. L'Égypte, dans sa pensée, devait servir de grenier général à une partie de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe, et devait toujours avoir à sa disposition des masses de capitaux, qu'on détourna bientôt de leur véritable destination, mais qui permirent néanmoins, joints aux produits éventuels des conquêtes, d'accomplir les travaux étonnans dont le sol de cet Empire se vit couvrir.

Ce qu'Hérodote rapporte de Sésostris vient à l'appui. Ce roi, d'après les hiéroglyphes, paraît évidemment le fils du prince qui aurait péri dans la mer Rouge. Les règnes de ses prédécesseurs avaient essuyé de grands troubles ; et, depuis le retour de la dynastie qui ne connaissait pas Jo-

seph, l'administration publique avait changé. Or, Sésostris, pour s'attirer l'amour des Égyptiens, refit le partage des terres, en réservant toutefois de grandes dotations à la caste guerrière ; et, sur les revenus du pays, il destina, à l'exemple du ministre hebreu, une somme pour dédommager ceux dont le Nil ravagerait les propriétés (22).

Mais tandis que Joseph travaillait à préserver l'Égypte d'un redoutable fléau, il se faisait ressentir en Canaan, sous les tentes de Jacob. Ce patriarche, ayant appris qu'on vendait du blé sur les bords du Nil, dit à ses fils : « A quoi bon vous regarder les uns les autres! partez pour ce pays, et faites des provisions qui nous empêchent de mourir de faim. » Dix de ses enfans se mirent en route; mais Benjamin ne le quitta point ; c'était le seul fils qui lui restât de Rachel. Joseph ne se découvrit pas à ses frères, et, roulant un dessein dans son cœur, il leur parla rudement pour les éprouver : « Qui êtes vous ? Je n'ignore pas que vous cherchez à connaître les endroits faibles du pays. — Nous ne sommes pas des espions, répondirent-ils, mais des gens de bien, tous enfans d'un même homme; nous avons été douze frères; le plus jeune est en Canaan, auprès de notre père ; l'autre n'existe plus. — Vive pharaon! reprit Joseph, nous saurons

si vous ne trahissez pas la vérité. Emportez du blé, mais ramenez votre jeune frère, et qu'un de vous demeure en otage, jusqu'à votre retour.» Ils y consentirent; et, sans se douter que Joseph les entendît, car il se servait d'un interprète, ils se disaient l'un à l'autre : « Certainement, nous avons été bien coupables, à l'égard de notre frère; nous vîmes l'angoisse de son ame, lorsqu'il nous demandait grâce, et nous ne l'exauçâmes point; c'est pourquoi la même angoisse nous frappe à notre tour. Et Ruben ajouta : Je vous le disais bien; ne commettez point cette iniquité envers l'enfant; mais vous n'en fîtes pas compte, et son sang vous est redemandé aujourd'hui.» A ces mots, les larmes qui suffoquaient Joseph, le forcèrent de s'éloigner.

Quel fut leur étonnement et leur crainte à leur retour en Canaan de retrouver l'argent dans les sacs de blé. Jacob se résigna à grand'peine à se séparer de Benjamin. Il les chargea d'une somme double de celle qu'ils avaient rapportée, et d'un présent pour le ministre, consistant en un peu de baume, de miel, des drogues aromatiques, de la myrrhe, des dattes et des amandes. A peine furent-ils entrés dans le palais, que Joseph leur dit : « Comment vous portez-vous? et votre père, ce digne vieillard dont vous m'avez parlé, l'avez-

vous retrouvé vivant et en santé * ? » Ils lui en donnèrent l'assurance, en se prosternant, suivant la coutume. Alors, ayant levé les yeux sur Benjamin, il leur demanda si c'était leur plus jeune frère. « O mon fils, que Dieu te conserve ! » s'écria-t-il ; et soudain il sortit, ses entrailles étaient émues, il se réfugia dans son cabinet, et laissa leur libre cours à ses larmes. Ensuite s'étant lavé le visage et se faisant violence, il ordonna qu'on lui servît à dîner. C'était l'heure de midi. Il occupa une place particulière ; les Égyptiens aussi furent séparés des Hébreux ; ils auraient regardé comme une abomination de manger avec ces derniers ; non point, parce que la qualité de pasteurs rappelait leur haine contre les peuples qui les avaient envahis, car le pharaon actuel était du nombre, et l'insulte serait retombée sur lui-même ; mais à cause de la distinction des castes, qui rejetait en Égypte les pasteurs dans les derniers rangs. Les fils de Jacob s'assirent selon leur âge,

* On s'est étonné, non sans raison, que Joseph, dont la tendresse pour son père n'est pas douteuse, ne lui ait pas fait connaître sur-le-champ son élévation au poste qu'il occupait, et ne lui ait pas évité la douleur de sa séparation momentanée avec Benjamin. Peut être, a-t-on dit, certains motifs qui, dans l'éloignement, paraissent sans importance, furent alors d'un grand poids à ses propres yeux. Ils satisfirent du moins le jugement de l'historien et l'imagination du poète.

et on posa devant eux les mets que leur envoyait Joseph ; mais la portion de Benjamin fut de beaucoup plus grande que toutes les autres : ils burent et firent bonne chère.

Le lendemain, comme ils étaient en route, le maître-d'hôtel accourut et se plaignit qu'on eût dérobé la coupe de Joseph. Ayant fait des perquisitions, il la trouva dans le sac de Benjamin, où lui-même l'avait glissée en cachette. Leur désespoir fut extrême, et en présence du ministre qui témoigna le dessein de ne retenir que le coupable pour esclave, Juda parle en ces termes : « Mon seigneur, je t'en prie, permets-moi de te dire quelques mots, sans que ta colère s'enflamme; car je sais que tu es l'égal du pharaon. Quand nous eûmes exposé au vieillard notre père, ta résolution de ne pas nous recevoir, si nous n'amenions notre jeune frère, il nous répondit : Vous savez que Rachel me donna deux fils : l'un m'a quitté ; il a été déchiré sans doute par quelque bête sauvage ; je ne l'ai plus vu depuis. Si vous emmenez celui-ci, et qu'un accident mortel lui arrive, vous ferez descendre soudain avec douleur mes cheveux blancs au tombeau. Maintenant, quand je serai de retour auprès de ton serviteur, mon père, si l'enfant, dont l'ame est étroitement liée à la sienne, n'arrive pas avec nous, il mourra, et ce seront tes serviteurs qui

auront fait descendre avec douleur au tombeau ses cheveux blancs. Bien plus, j'en ai répondu moi-même; je t'en supplie donc, que ton serviteur soit esclave, et que l'enfant suive ses frères : retournerai-je sans lui! consentirai-je à voir l'affliction de mon père? »

Il fut impossible à Joseph de résister plus long-temps : « Que tout le monde sorte, hormis ces Hébreux, s'écria-t-il, et d'une voix coupée par les sanglots, je suis Joseph, Joseph votre frère! celui que vous avez vendu pour être conduit en Égypte. N'ayez nul regret; c'est Dieu lui-même qui a fait tout cela, qui m'a rendu le père du pharaon et le gouverneur de ce royaume. Courez vers Jacob, dites-lui tout ce que vous avez vu, que son fils vous a parlé de sa bouche, et ramenez-le promptement. » Il embrassa Benjamin, il embrassa tous ses frères; ils pleurèrent ensemble, et ils eurent un long entretien. Le pharaon envoya de grands présens au père de Joseph et l'invitation de venir habiter l'Égypte. Quand on raconta toutes ces choses au vieillard, le cœur lui défaillit, il se refusait à les croire : mais à l'aspect des chariots et des présens, « C'en est assez, mon fils vit, il vit encore, je partirai soudain, et je le reverrai. » Joseph avait fait atteler son char, pour aller à la rencontre de son père; il s'attacha à son cou et pleura long-temps. « Maintenant, la mort peut

venir, » s'écria Jacob. Le roi recommanda au ministre d'assigner à ses frères un canton très-fertile, et de choisir les plus intelligens pour les mettre à la tête de ses troupeaux. Jacob, admis en sa présence, lui donna sa bénédiction. « Quel est ton âge? — Les jours des années de mes pélerinages, sont de cent trente ans; ils ont été mauvais et beaucoup plus courts que les années de la vie de mes pères. »

Dix-sept ans après, il tomba malade. J'ai parlé de sa mort, de ses derniers souvenirs pour Rachel. A cause de tous les biens accordés par Joseph à sa famille, il lui donna de plus qu'à ses frères, un pays que ses armes avaient enlevé aux Amorrhéens, et sur lequel existent beaucoup d'incertitudes. Il voulut que les deux enfans de Joseph, Éphraïm et Manassé, dont il intervertit l'ordre, en nommant le plus jeune avant l'aîné, par réminiscence sans doute de la bénédiction d'Isaac, fussent considérés comme ses propres fils : ils devinrent, en effet, pères de deux tribus *. Les bénédictions suivantes pour ses autres

* Manassé signifie *oubli*, parce que la prospérité de Joseph lui avait fait oublier ses chagrins et son éloignement de la maison paternelle. Éphraïm, *fructification*, parce que Joseph avait fructifié sur la terre même d'exil. Leur père eut ainsi double part en Israël, comme s'il avait été l'aîné.

enfans, paraissent avoir été écrites en partie, après coup; elles tracent avec poésie des évènemens déjà arrivés du temps de l'historien ou de l'annotateur, et elles rendent les principaux caractères des diverses tribus, et du sol qu'elles habitaient. Celle qui est relative à Juda a servi surtout de texte aux théologiens, au sujet de la venue du Messie.

RUBEN mon premier né est ma vigueur et le commencement de ma force; malgré sa puissance et sa dignité, il n'obtiendra pas la prééminence, parce qu'il a souillé la couche de son père *. SIMÉON et LÉVI ont été des instrumens de violence contre les enfans de Sichem. Que leur furie soit maudite; je les diviserai en Jacob et les disperserai en Israël**. Quant à toi, JUDA, tes frères te loueront; ta main sera sur le cou de tes ennemis; les fils de ton père se prosterneront devant toi. Juda est un faon de lion : ô mon fils, tu es revenu de butiner; il s'est couché comme un lion et une lionne; qui le réveillera? La puissance ne se départira point de Juda, ni le prince d'entre ses pieds, avant que le Siloh ne vienne; à lui, l'assemblée des peuples. Il attache à la vigne son

* Ruben ne joua jamais un rôle très-important.

** Lévi fut dispersé parmi les autres tribus sans avoir d'héritage. Cela est moins exact pour Siméon.

ânon, et au cep excellent le petit de son ânesse; il lave son vêtement dans le vin, et son manteau dans le sang des grappes; ses yeux sont plus vermeils que le vin; ses dents plus blanches que le lait*. ZABULON demeurera sur les bords de la

* La première partie de cette bénédiction est relative à la force de Juda qui était la plus puissante et la plus nombreuse des tribus; la dernière partie est relative à la nature du sol que cette tribu occupa: cela doit influer sur le sens des phrases intermédiaires. Juda marchaît dans le désert à la tête du peuple. Le mot *Siloh* signifie le pacifique, celui qui prend du repos, attendu qu'en hébreu l'adjectif s'emploie souvent pour le substantif; de même le mot *peuples* s'emploie souvent pour les tribus. Le premier membre de ce passage signifierait donc: « Juda est la tribu la plus forte, la plus redoutable »; le second membre: « Elle marchera à la tête de ses frères, jusqu'à ce que le peuple ait obtenu du repos, et que l'assemblée des tribus se forme à l'abri de la paix »; et le troisième membre: « Alors Juda possèdera un pays riche en vin, en lait et en troupeaux. »

Voilà l'explication la plus naturelle dans laquelle tout se suit. Après la division de l'État en deux royaumes, on appliqua l'époque de *pacification* au temps où ils se réuniraient encore; jusque-là Juda restait le centre de la législation. Les théologiens chrétiens sont venus ensuite et ont dit que le *Siloh* était Jésus-Christ, qui avait réuni toutes les nations, et qui avait dû paraître lorsque le sceptre de Juda fut brisé. Je ne m'arrête pas aux objections, j'ai cité le texte, le lecteur jugera. J'observerai seulement qu'il ne faut pas perdre de vue l'esprit des au-

mer, aux lieux que fréquentent les navires; ses limites s'étendront jusqu'à Sidon *. Issacar est un onagre couché entre les barres des étables; il a vu que le repos était bon et que le pays était beau, il a baissé l'épaule pour prendre son fardeau; et il s'est soumis au tribut **. Dan jugera son peuple aussi bien qu'aucune tribu d'Israël; il sera un serpent dans le chemin, une couleuvre dans les sentiers, mordant les pieds du cheval et faisant tomber à la renverse celui qui le monte***. Des troupes ravageront Gad, mais il ravagera à

tres bénédictions, et de plus, que Moïse ou l'auteur de l'avant-dernier chapitre du Deutéronome, lequel entendait le sens de Jacob aussi bien que tous les docteurs subséquens, n'a pas fait la moindre allusion à tout cela dans les bénédictions qu'il donne lui-même, soit aux tribus en général, soit à Juda en particulier, et qu'il corrobore la première interprétation: « O Éternel, écoute la voix de Juda; daigne *l'introduire* vers son peuple, dans son héritage; que ses mains lui suffisent et qu'il reçoive ton secours contre ses ennemis. »

* C'est la position topographique de la tribu de Zabulon qui s'étendait du lac de Tibériade à la mer Méditerranée.

** Allusion aux invasions éprouvées par la tribu d'Issacar. Zabulon est nommé avant Issacar, quoique plus jeune, à cause de la position de celui-ci entre Zabulon et Dan.

*** Allusion au caractère de cette tribu qui fournissait des hommes habiles pour juger, et qui déployait sans doute beaucoup d'adresse dans les combats.

son tour*. Aser fournira un pain excellent et les délices royales**. Nephtali ressemble à une biche sans entraves; ses paroles sont pleines de grâce***. Joseph est un rameau fertile auprès d'une fontaine, ses branches se sont étendues sur la muraille; on l'a abreuvé d'amertume; on lui a témoigné de la haine, et on a tiré des flèches contre lui: mais son arc a conservé sa force; le Dieu puissant de Jacob a raffermi son bras, et l'a constitué le pasteur, la pierre d'Israël; il obtiendra toutes les bénédictions du haut des cieux, toutes les bénédictions du fond des abîmes; elles ne lui manqueront en rien; son père les lui confirme plus fortement encore que n'avaient fait ses aïeux pour lui-même: elles dureront jusqu'aux temps les plus reculés; elles seront sur la tête de Joseph, sur la tête de celui qui a été séparé de ses frères. Quant à Benjamin, c'est un loup qui déchirera; le matin, il dévore sa proie, le soir, il partage le butin.****.

* Les Arabes limitrophes faisaient sur son territoire des incursions fréquentes; il finit par les vaincre. Les guerriers de Gad sont souvent comparés à des lions.

** Le pays d'Aser était excellent; ses produits en blé et en huile paraissaient dignes d'une table de roi.

*** Il en est qui traduisent: « Nephtali est un arbre touffu dont les branches sont belles. » Cette tribu était très populeuse.

**** On juge ce qui regarde Joseph. La tribu de Benjamin fut violente et rapace.

Joseph fit embaumer le corps du patriarche par les médecins de sa maison *. On y employa quarante jours. Les Égyptiens portèrent deuil pendant dix semaines. Le plus nombreux cortége, composé de toutes les personnes marquantes de la cour et de la ville, les uns à cheval, les autres en char, et sa famille entière, le suivirent jusqu'à la caverne de Macpéla, où il avait recommandé à ses enfans de le déposer auprès d'Abraham et d'Isaac. Quand on eut traversé le Jourdain et qu'on fut parvenu dans l'aire d'Atad, de bruyantes et douloureuses lamentations retentirent au loin pendant plusieurs jours. Elles étonnèrent à tel point les habitans du pays, qu'ils s'écrièrent : « Voilà certainement un grand deuil pour cette nation. » L'aire d'Atad fut nommée depuis, *Abel-Mits-raïm*, le deuil de l'Égypte.

A son retour, Joseph se hâta de rassurer ses frères qui semblaient craindre que son ressentiment comprimé par la présence de Jacob n'é-

* On sait qu'il y avait plusieurs espèces d embaumement, que pour les gens riches, après avoir vidé toutes les cavités du corps, on les remplissait de substances aromatiques et précieuses, on oignait l'extérieur et l'intérieur, et on l'entourait de papyrus et de fines bandelettes empreintes de substances gommeuses ; les plus pauvres se contentaient de la partie de l'opération qui consistait à saler le corps en le déposant dans le natron.

clatât contre eux : et quand il fut lui-même à sa dernière heure, il fit jurer aux descendans du patriarche, qu'à leur départ du pays d'Égypte, on emporterait ses ossemens pour les placer à côté des os de ses pères. Il cessa de vivre à l'âge de cent dix ans, après en avoir gouverné quatre-vingts; et l'on peut croire qu'il avait écrit quelques Mémoires particuliers que Moïse eut à sa disposition dans les archives égyptiennes, et dont il tira sans doute grand avantage. Ses enfans l'embaumèrent et le déposèrent dans un cercueil, afin de remplir un jour ses dernières volontés. En effet, les Hébreux s'étaient chargés religieusement de ses restes, dès qu'ils eurent entrepris l'étonnante expédition qui, après des traverses infinies, les a conduits dans les plaines de Moab, où nous les avons laissés, et où le législateur va dérouler à leurs yeux le tableau des chances diverses que leur prépare l'avenir.

❋

LIVRE IV.

DES PROPHÉTIES POLITIQUES DE MOISE ET DES MESSIES.

> Tant que le soleil fournira la lumière du jour, que la lune et les étoiles éclaireront la nuit, que les flots de la mer feront entendre des mugissemens, la loi et le peuple d'Israël ne passeront point devant Jéhovah.
>
> JÉRÉMIE, XXXI, 35, 36.

Dès qu'il connaît les lois qui régissent un ensemble de choses, l'homme franchit par la pensée les temps nécessaires pour que leurs résultats soient accomplis. Le disciple d'Hippocrate, doué du génie de son art, embrasse toutes les

circonstances présentes et passées, les compare, les calcule, et dicte sur l'avenir des arrêts dont la vérité a souvent frappé le vulgaire d'une superstitieuse admiration. Ce que le médecin fait près d'un homme, Moïse le fit pour un peuple : il devança les siècles, comme l'autre devance les jours et les années, et il transforma les causes les plus ordinaires de destruction en causes de résistance chez le peuple hébreu qui, dans ses maux, même les plus cruels, découvrait une preuve nouvelle de la sagesse de son législateur.

En présence de l'assemblée générale, il prit le ciel et la terre à témoin de la pureté de ses intentions, et il s'écria : « Je n'ignore pas qu'après ma mort vous vous écarterez de la route que je vous ai tracée; mais voici les choses qui arriveront, et qui serviront à jamais de signes pour vous, et pour votre postérité. Si vous êtes fidèles au serment de n'obéir qu'à la loi, vous aurez du succès dans toutes vos entreprises; vous obtiendrez l'abondance, la gloire et une nombreuse population. La paix régnera dans votre pays, et vous dormirez sans craindre personne. Lorsque des ennemis s'élèveront contre vous, ils seront battus, ils avanceront par un chemin, et ils fuiront par sept : on reconnaîtra partout que vous êtes une nation forte.

» Mais si vous ne respectez pas l'alliance ju-

rée, la malédiction pèsera sur vous; vos ennemis vous mettront en déroute; c'est vous qui fuirez devant eux par sept chemins. La guerre, la discorde, l'aveuglement d'esprit, hâteront votre perte. Toute sorte de maux vous atteindront. Les cieux qui souriaient à vos travaux, deviendront d'airain, et le sol de fer. Du bout de la terre, une nation dont vous n'entendrez pas la langue, fondra sur vous avec la rapidité de l'aigle; nation fière et insolente, qui ne respectera pas vos vieillards et n'aura nulle pitié de vos petits enfans. Elle dévastera vos campagnes, soumettra toutes vos villes aux horreurs d'un siége, et fera tomber tous les remparts dans lesquels vous aviez mis votre confiance. Vos cités deviendront des déserts; la terre, si fertile entre vos mains, se plaira dans son oisiveté, sous la puissance de l'ennemi; vous serez emmenés captifs et dispersés parmi les nations d'une extrémité du monde à l'autre. On vous forcera de vous prosterner devant des dieux nouveaux, entièrement inconnus à vos pères, des dieux de bois et de pierre. Vous ne trouverez nulle part de repos; on vous dépouillera de vos biens; on vous enlèvera vos enfans; vous souffrirez chaque jour des injustices nouvelles, sans qu'il se lève personne pour vous défendre. Les peuples, vous regardant avec étonnement, débiteront sur vous mille fables et vous accableront

d'invectives. Le matin, vous direz : Verrai-je le soir? et le soir : Reverrai-je l'aurore? Enfin, écrasés par le joug de fer qui pèsera sur votre cou, le cœur défaillant, les yeux desséchés, la main sans force, vous resterez interdits pendant des siècles (1) »

Quel tableau ! quelle poésie ! que de vérité ! Et je ne rapporte que les principaux traits du discours de Moïse, dénués de la force que leur prête la langue originale ; langue sonore qui peint en peu de mots. Mais, après avoir effrayé leur imagination par tant de vicissitudes, il alimente à perpétuité dans leurs cœurs, le sentiment le plus profond et le plus actif, l'espérance. Plein de la pensée qu'il a marché lui-même dans le sentier de l'intelligence, de la justice, de l'utilité, hors duquel le genre humain n'a point à attendre de bonheur, il affirme que la loi qu'il a proposée, et le peuple qu'il a formé, traverseront les siècles et les orages sans y périr.

« Lorsque tous les maux que j'ai mis sous vos yeux vous auront frappés, il arrivera, dans des temps très-reculés, que vous reconnaîtrez les fautes de vos pères, que vous éprouverez un nouvel amour pour la loi ; alors fussiez-vous dispersés au bout des cieux, vous serez rassemblés de nouveau, vous rentrerez dans la terre-promise, les nations se réjouiront avec vous de la

chute de ceux qui s'en étaient emparés, et vous vivrez heureux dans ce pays d'abondance, de sagesse et de paix (2). »

Cette dernière partie de la prédiction de Moïse aura-t-elle son accomplissement comme l'autre? L'ancienne république des Hébreux sera-t-elle jamais rétablie ? Sous le rapport religieux, il ne peut exister de doute; l'Écriture tout entière s'exprime avec une invincible précision. Sous le rapport naturel, l'état de l'Orient est provisoire; de grands changemens doivent s'opérer; après avoir reçu la civilisation et les arts des rives de l'Asie, l'Occident est entraîné par la force même des choses à les y reporter : des intérêts nouveaux et des idées nouvelles naîtront. Si Moïse mérite de passer pour le principal père de la législation écrite et de la politique, de même que le personnage réel ou fictif, du nom d'Homère, est le père de la poésie ; si sa loi renferme les bases éternelles du droit public, des besoins et des devoirs de l'homme; si elle brille du désir d'égalité, de liberté, d'indépendance, de paix et d'utilité, pourquoi n'arriverait-il pas un jour, lorsque le flambeau de la raison aura porté la lumière dans tous les esprits, et disposé toutes les ames à des sentimens généreux, lorsque tous les évènemens seront pesés dans la sagesse des nations, et qu'au lieu de viser à une monarchie univer-

selle, on ne songera plus qu'à la grande fédération des peuples, qui doit sans cesse accroître la paix et le bonheur des uns au moyen de la paix et du bonheur des autres; pourquoi, dis-je, n'arriverait-il pas un jour que cette assemblée puissante parlât ainsi : « Enfans d'Israël que nous avons si long-temps opprimés et calomniés, nous vous offrons avec joie le coin de terre habité par vos ancêtres? Qu'ils accourent ceux d'entre vous, à qui cela serait précieux encore de fertiliser le sol, devenu stérile, sous les pas des fils du Croissant! Rebâtissez le temple de Jéhovah, le palais de la loi; que Sion ne porte plus le nom de *délaissée!* Nous irons quelquefois visiter vos demeures, prendre part à vos réjouissances; et si jamais, dans notre existence publique, la souveraineté des lois est en danger, nous tournerons les yeux vers Jérusalem, et nous nous souviendrons de vos malheurs! »

C'est du fond même de ces menaces et de ces promesses qu'est résultée l'idée des sauveurs, libérateurs ou messies, laquelle, n'étant pas consignée d'une manière expresse dans les cinq livres fondamentaux, ne forme nullement, quoi qu'en ait dit Maimonide, un article indispensable de la foi des Hébreux. Le but seul indiqué par Moïse, savoir la conservation perpétuelle d'Israël, est le véritable article de foi; le moyen n'est qu'un

objet de second ordre*. Cependant, on juge que les Hébreux furent naturellement conduits à penser, que, pour produire ces transitions subites du mal au bien, de la servitude à la liberté, de l'abaissement à l'honneur, il s'élèverait chez eux quelques uns de ces hommes doués, comme Isaïe l'explique lui-même, de sagesse, d'intelligence, de l'esprit de bon conseil, de force, de connaissance des choses; de ces hommes capables, à l'exemple de leur prophète, de renverser les desseins des oppresseurs, d'ébranler les ames, de triompher des circonstances les plus contraires. Ainsi, le messie, ou le libérateur, ne sort pas des voies de la nature, dans la doctrine hébraïque. Que signifie la prédiction de Balaam? une *étoile* émanée de Jacob, un rejeton d'Israël, qui fera agir le peuple avec vaillance. Après Josué, chaque période d'oppression produisit son libérateur

* Joseph Albo, ce rabbin du quinzième siècle, que les Juifs avaient surnommé le philosophe divin, a déjà reproché à Maimonide, comme on l'a vu, d'avoir trop étendu les points fondamentaux, de n'avoir pas assez distingué ce qui était bon à admettre, suivant la tradition, ou indispensable d'après la loi primitive. Hillel, un des présidens du sanhédrin, avant la destruction de Jérusalem, soutint qu'Israël n'avait plus à attendre de Messie; et Albo affirme aussi que cette croyance, toute pieuse qu'elle puisse être, n'est nullement indispensable et ne constitue point la foi Mosaïque.

ou messie (*mochia*). Cyrus, quoiqu'idolâtre, est appelé dans l'Écriture *Sauveur* et *Christ*, par cela seul qu'il met un terme à la captivité de Babylone, et qu'il fournit les moyens de rétablir la république(3). Enfin toutes les fois, depuis la grande dispersion, que de prétendus messies ont frappé l'imagination des Hébreux, c'est en se servant des noms sacrés, loi, liberté! tel fut l'intrépide Barcokébas, dont j'ai déjà parlé, et qu'on aurait reconnu légitimement pour libérateur, s'il eût accompli son entreprise ; tel, dans le dix-septième siècle, l'intrigant et faible Sabathaï Sévi *.

« Qu'on ne pense pas, disaient les docteurs, que nous demandions au Messie qu'il fasse des choses extraordinaires, qu'il change la nature ou ressuscite les morts, comme le vulgaire est porté à le croire : il doit être profond dans la connaissance du droit et de la loi, et avoir le génie militaire. Qu'on ne pense pas non plus, que nous désirions le temps du Messie, pour dominer sur les autres peuples, pour commander aux Gentils; si nous l'appelons, c'est afin de voir briser le

* Il était né en Syrie, et il produisit une vive sensation chez les Juifs de Constantinople et de tout l'Orient, même chez les occidentaux. Le sultan le fit jeter en prison et lui offrit le turban ou d'être empalé; il n'hésita point, mais, malgré son zèle à paraître bon musulman, on lui donna bientôt la mort.

joug qui nous accable, et de recouvrer la liberté d'être serviteurs de la loi (4). »

Enfin, lorsqu'ils ont parlé d'un homme de Dieu, d'un serviteur, d'un fils chéri de Dieu, expression familière à la langue hébraïque *, les prophètes, qu'il faut examiner dans leur ensemble, et non dans des phrases détachées, ou dans des passages obscurs, ne manquent jamais d'annoncer la restauration d'Israël comme une condition inévitable de sa venue, et de donner ces caractères essentiels des temps du Messie : Que l'équité seule remplirait la terre; que la force céderait au droit; que personne ne causerait le moindre tort à son prochain; que le loup vivrait en paix avec l'agneau, le léopard avec le chevreuil; et que les nations réunies dans une sainte alliance renonceraient à jamais à verser le sang les unes des autres et transformeraient en instrumens utiles le fer de leurs lances et de leurs épées!....

* Souvent, lorsqu'ils annoncent des temps d'iniquité et de malheur, les prophètes représentent l'homme juste et intelligent, l'homme chéri de Jéhovah, son serviteur, *son fils*, en butte aux outrages, opposant sa vertu aux violences. De là naît une source de figures et d'images, qui, dans leur style, n'ont rien que de naturel, et qui rappellent, sous diverses formes, ce que les Grecs disaient d'Astrée, que les hommes forcèrent d'abandonner la terre.

Mais avant d'arriver à ces temps de bonheur, de grandes calamités passeront sur la terre; l'agitation régnera de toute part; il y aura un jour de vengeance; le sang coulera; l'épée s'enivrera; les humbles seront relevés; les hautains seront abattus; les vastes palais deviendront des solitudes; les peuples seront froissés; les chefs des oppresseurs vaincus trouveront la mort; et tout finira par un cri de réjouissance des nations (5).

Après ses apostrophes imposantes, le législateur, qui est l'écrivain le plus pur, parmi les Hébreux, comme l'esprit le plus sublime, retraça dans un Cantique plein d'énergie et facile à se graver dans la mémoire, tout ce qu'il avait dit des temps passés, et des évènemens de l'avenir*.

Sa langue, soit qu'on la regarde comme mère, fille ou sœur de la chaldéenne, de la phénicienne, l'arabe, l'égyptienne, ou de toute autre, paraît très-appropriée à ce genre de composition. Elle

*De savans critiques ont pensé que ce chant n'a été écrit que vers le temps où les dix tribus furent transportées dans la Perse. Cela ne ferait que confirmer la doctrine mosaïque, et fournir un nouveau sujet d'étonnement, dans la facilité avec laquelle les grands poëtes hébreux auraient renoncé en faveur d'autrui, à la gloire que des œuvres aussi remarquables devaient attacher à leur nom.

est pauvre de mots; mais sa pauvreté a quelque chose d'honorable, sous ce rapport, qu'elle déploie une grande richesse de moyens pour peindre les nuances de la pensée; mais elle est mâle, rapide, et comme si elle ne s'adressait qu'à des hommes intelligens, elle se plaît à tenir compte des connaissances générales. De là une source féconde d'erreurs et d'interprétations douteuses, surtout depuis qu'on a perdu la clef d'une foule d'usages et d'allusions, et qu'on a cherché un sens mystérieux dans des manières de s'exprimer, qui, du temps de l'auteur, devaient passer pour naturelles et ordinaires *. « L'ellipse des choses

* A l'exemple de toutes les langues dans leur enfance, elle a pour caractère de donner aux choses des noms fondés sur quelques unes de leurs qualités, et d'établir des homonymes, en raison d'un point d'analogie entre ces choses. Le mot *Adam* signifie à la fois homme et terre, parce que l'homme est composé de terre; le mot *Nakhal,* héritage et torrent, parce qu'au figuré un héritage passe des pères aux fils, comme un torrent qui coule d'un lieu plus haut vers un lieu plus bas. Une autre propriété plus singulière de la plupart des racines est de réaliser ce dicton : « Les extrêmes se touchent »; elles expriment des choses opposées : ainsi les mêmes racines donnent les mots prière et blasphème, saint et impie.

Les Hébreux ne comptent dans leurs verbes que deux temps principaux, le passé et le futur; ils suppléent au présent par la combinaison du pronom et du participe.

et les réticences sont très-fréquentes dans la langue hébraïque, disent les grammairiens, car les Hébreux jugeaient que c'est une beauté et une perfection dans le discours de ne pas tout dire, mais de donner beaucoup à penser à son lecteur et de lui laisser faire des réflexions et tirer les conséquences qui se présentent naturellement(6).»

On ne sait pas d'une manière précise s'ils avaient un rhythme régulier, mais on reconnaît un langage cadencé, très-distinct du langage ordinaire : tel est celui des Cantiques de Moïse. Une extrême latitude était laissée à leurs poètes, qui participaient au caractère du musicien. L'in-

Le mot subjonctif n'existe pas. Tous les temps, tous les modes peuvent se remplacer les uns les autres. Le verbe peut servir comme substantif ou comme adverbe.

Ils ont une première conjugaison active et passive, une seconde conjugaison active et passive, pour indiquer la fréquence de l'action ; une troisième, active et passive, pour indiquer le commandement ou la prière dans l'exécution de l'action : enfin une conjugaison moyenne ou réfléchie. Les pronoms possessifs et démonstratifs, les prépositions, les conjonctions, s'unissent aux substantifs et aux verbes, soit au commencement du mot, soit à la fin, et font corps avec eux, de sorte que l'étude de cette langue exige une analyse grammaticale très-délicate dans laquelle plusieurs savans rabbins se sont distingués, entre autres les Kimski dans le treizième siècle, Aben-Ezra et Jarci.

flexion de voix imposée aux diverses syllabes, autant que leur quantité; l'art avec lequel ils ménageaient le repos ou hâtaient la diction, et surtout le choix et la pompe des images donnaient le cachet à leurs œuvres. On voit même que dans la prose, ils sacrifient à l'harmonie des mots; attendu qu'un grand nombre de transmutations et d'exceptions aux règles grammaticales ont pour but unique d'ajouter à la phrase plus de force ou plus de douceur.

Dans les évènemens journaliers, dans les descriptions de lieux, qu'il anime quelquefois par d'heureux traits, dans l'énoncé des préceptes et des lois, on a reproché à l'auteur du Pentateuque beaucoup de sécheresse, et ses répétitions fréquentes, nécessitées par l'état des esprits et par l'ordre de la rédaction, ne répondent pas à notre goût. Mais quelle précision dans ces lois mêmes! quel charme et quelle vérité classique dans plusieurs récits! quelle richesse de pensées et d'images dans le tableau de la Création et du premier développement de l'homme; dans le Cantique sur le passage de la mer Rouge; dans la proclamation du Décalogue, et dans toutes ces grandes circonstances où le législateur apparaît aux Hébreux menaçans, comme le dieu de la Fable, qui, d'un seul mot, apaise les flots en fureur; où il leur propose de choisir entre la loi et

l'anarchie, la liberté et la servitude, l'abondance et la misère, une longue vie et la mort!

Les plus graves altérations du langage lui vinrent de Babylone. Après la captivité, le Chaldéen l'emporta même sur l'Hébreu dans l'usage ordinaire. Ézéchiel, et surtout Daniel, nous montrent le genre particulier de figures mystiques, dont il se chargea. L'Apocalypse en fut plus tard le dernier terme.

« Cieux, prêtez l'oreille, s'écria Moïse à tout
» le peuple groupé autour de lui dans les plaines
» de Moab; Terre, sois attentive! Ma doctrine
» se répandra comme une pluie bienfaisante; ma
» parole pénétrera les cœurs comme la fine pluie
» pénètre l'herbe tendre, comme la grosse pluie,
» la plante avancée.

» J'invoquerai le nom de Jéhovah, de l'Être
» magnifique, dont toutes les œuvres sont par-
» faites, dont toutes les voies sont le jugement;
» car notre Dieu, le fort, est VÉRITÉ, SANS INI-
» QUITÉ; il est juste et droit.

» Cependant une génération, revêche et dé-
» viée, a voulu lui porter atteinte; ce mal re-
» tombera sur elle-même. Voila donc comme tu
» le récompenses, ô peuple dépourvu de sens!
» N'est-il pas ton père? il t'a conquis, il t'a fait,
» il t'a constitué. Rappelle-toi les temps passés,
» réfléchis sur les années de chaque âge: inter-

» roge ton père, il te l'apprendra ; tes anciens, » ils te le diront : quand le souverain donna leur » héritage aux nations, quand il divisa les fils » d'Adam, il posa les limites des peuples de la » Terre-promise, en raison du nombre des en- » fans d'Israël ; il prit pour lui ce peuple, et Ja- » cob pour son héritage.

» Il l'a trouvé dans un pays désert, affreux, » plein de désolation : il l'a dirigé, l'a instruit, » l'a conservé comme la prunelle de son œil. Tel » que l'aigle qui, excitant ses petits, voltige dou- » cement autour d'eux, les reçoit sur ses ailes » étendues, et les soutient dans les airs, tel il » l'a conduit, sans l'assistance des dieux étran- » gers ; il l'a fait passer en cavalier sur les mon- » tagnes de la Terre-promise ; il a tiré pour lui » du miel de la pierre, et de l'huile des plus durs » rochers.... ; il l'a nourri des fruits des champs, » du beurre des vaches, du lait des brebis, de » la chair des moutons de Basan, de la fleur » du froment, et il lui a fait boire le sang de la » grappe.

» Mais ce peuple s'est à peine vu engraissé » qu'il est devenu récalcitrant, à peine rassassié, » qu'il a méprisé le rocher de son salut ; ils ont » éveillé sa jalousie par des dieux étrangers, par » des abominations, par des sacrifices aux ido- » les, à des dieux nouveaux, venus depuis peu,

» lesquels n'avaient jamais obtenu le respect de
» leurs pères. Jéhovah les a regardés avec indignation ; il a été irrité contre ses fils et contre ses filles. Je leur cacherai ma face, et nous verrons quel sera leur sort : c'est une génération adonnée à la perversité ; ce sont des enfans surlesquels on ne peut mettre sa confiance. Ils m'ont provoqué à la jalousie, en ne me reconnaissant plus pour leur Dieu, ils ont allumé mon indignation par leurs vanités ; moi je provoquerai leur jalousie en ne les reconnaissant plus pour mon peuple ; et j'allumerai leur indignation, en leur préférant quelque nation insensée : car le feu de ma colère, dès qu'il éclate, pénètre dans les lieux les plus bas, dévore la terre et ses fruits, et embrase jusqu'aux fondemens des montagnes.

» J'accumulerai sur eux toute sorte de maux ; j'épuiserai toutes mes flèches : ils supporteront la famine, des plaies ardentes, une mortalité cruelle, la dent des bêtes sauvages, le venin des serpens. Hors des murs, les jeunes gens et l'homme fait seront frappés par l'épée ; dans les murs, la frayeur chassera de leurs demeures, les adolescens, les femmes, les vieillards, et causera leur mort.

» Enfin, j'aurais dit, je les disperserais dans tous les coins de la terre, j'abolirais même leur

» mémoire parmi les hommes, si je n'avais à
» craindre l'insolence de l'ennemi qui pourrait
» s'écrier : C'est de moi et non de leur Dieu, que
» vient tout cela !

» Ah ! pourquoi ont-ils manqué de bons con-
» seils et d'intelligence? pourquoi n'ont-ils pas
» été sages et sensés ? pourquoi n'ont-ils pas
» songé à l'avenir? un seul homme poursuivrait-il
» mille d'entr'eux, et deux hommes, dix mille,
» si ce n'est que leur rocher, leur Dieu conser-
» vateur les a livrés à l'ennemi ? Car quel est le
» rocher qui peut se comparer au nôtre? que
» nos adversaires eux-mêmes en soient juges.
» Mais ils sont devenus comme des vignes de
» Sodome, ou du terroir de Gomorrhe, dont les
» grappes sont du fiel, dont les raisins sont
» amers, dont le jus est comme le poison des
» plus cruels serpens. Je garde tout cela par de-
» vers moi, a dit l'Éternel, c'est consigné dans
» mes archives. La vengeance m'appartient, et
» j'en ferai la rétribution, au temps où ils vacil-
» leront sur leurs pieds : le jour de la calamité ap-
» proche ; leur destinée se hâte !

» Cependant Jéhovah jugera avec moins de
» sévérité son peuple, et il aura quelque regret,
» en faveur de ses serviteurs, lorsque toute leur
» force se sera évanouie, et qu'il ne restera
» d'eux plus rien d'intact. Il leur dira : Où sont

» vos dieux ? le rocher à l'abri duquel vous vous
» êtes retirés, les dieux qui mangeaient la graisse
» de vos sacrifices et buvaient le vin de vos li-
» bations ? Qu'ils se lèvent pour vous secourir et
» pour vous servir d'asile! Vous le voyez donc
» maintenant, qu'il n'existe que moi ; et qu'il n'y
» a point de dieu avec moi *, je fais mourir et je
» fais vivre, je blesse et je guéris, et personne ne
» peut se soustraire à mon pouvoir, je lève la
» main au ciel, et j'affirme qu'à moi seul la vie
» éternelle appartient**.

» Si j'aiguise mon épée flamboyante et que
» mon bras saisisse le jugement, la vengeance
» qu'ils exercent envers mon peuple retombera
» sur mes adversaires, et je rendrai la pareille
» à nos ennemis. J'enivrerai mes flèches de sang;
» l'épée dévorera la chair, à commencer par les
» chefs des oppresseurs.

» Réjouissez-vous, ô Nations, avec Israël,
» car le sang des serviteurs de Jéhovah sera

* On comprend par là comment les Hébreux ont pu se refuser à admettre que quelqu'un fût assis, en qualité de Dieu, à la *droite de Dieu*. C'est, à leur avis, une opposition manifeste à ces mots : « Il n'existe que moi, moi seul; et *il n'y a point d'autre Dieu avec moi*.

** Toute la doctrine de Moïse est là. « Une seule existence générale, absolue, éternelle ; un nombre infini d'existences particulières, relatives et passagères.

» vengé; la furie des oppresseurs retournera
» contre eux-mêmes, et l'expiation de la Terre-
» promise et du peuple sera accomplie ! »



LIVRE V.

CONCLUSION.

> Les jours viendront où il sera traité une alliance nouvelle; toutes les nations vivront dans l'abondance et dans la paix; les uns n'auront plus besoin d'enseigner les autres; chacun connaîtra le Dieu *Vérité sans iniquité*, et portera la loi au fond du cœur.
>
> Isaïe, iv; Jérémie, xxxi, 31-34.

Près de quarante ans s'étaient écoulés depuis l'entrée des Hébreux dans les vallées solitaires de l'Arabie; le législateur avait accompli ses travaux, et l'heure était venue où il devait exécuter sur lui-même l'arrêt que nous lui avons entendu prononcer contre l'ancienne génération, dont il

n'espérait plus rien de favorable pour l'indépendance et la légalité. « Jéhovah, dit-il aux jeunes Hébreux, étant irrité contre moi à cause des murmures de vos pères, a déclaré que je serais privé comme eux de passer le Jourdain. Je n'entrerai donc pas dans le bon pays qui vous est destiné; mes yeux se contenteront de l'admirer du haut de la montagne; je dois finir mes jours en ces déserts (1). »

Mais il ne renonça pas seulement à jouir du résultat de ses efforts. Pour leur épargner la douleur de voir insensible et décoloré son corps doué de tant d'énergie; pour prévenir les effets de cette douleur profonde chez des hommes enclins au culte idolâtre, et dont l'admiration, si grande pendant sa vie, doit augmenter quand il ne sera plus; pour les laisser enfin dans une incertitude qui leur représentât toujours le génie d'Iraël veillant sur leurs destinées, il donna sa bénédiction solennelle à toutes les tribus, il leur fit de touchans adieux, et, après avoir embrassé ses fils pour la dernière fois, il franchit la montagne de Nébo, sans leur apprendre en quel lieu ses ossemens seraient déposés. Les enfans d'Israël portèrent deuil, pendant trente jours, comme s'il avait expiré en leur présence.

La tradition publia qu'il ne s'était pas éloigné des contrées de Moab; mais on ne parvint jamais

à découvrir sa sépulture. Sept cents ans après, Lycurgue, ayant fait jurer aux Spartiates de ne rien changer à leurs lois, jusqu'à son retour, se sépara d'eux, comme Moïse, et ne les revit plus.

Ainsi cet homme, dont l'ame allia tout ce qu'on peut imaginer de plus tendre et de plus terrible; dont l'inflexible fermeté ne se démentit jamais; qui fut à la fois chef d'armée, législateur, moraliste, historien et poète, termina sa carrière politique, encore plein de santé, malgré sa vieillesse *. De tous les sages qui s'étaient déjà occupés des lois, et de tous ceux qui ont fleuri depuis, nul n'a si bien compris que l'ordre social avait pour principe l'ordre du Monde, et pour but l'accomplissement libre des besoins naturels de l'homme, son indépendance et son repos.

Mais, dans le siècle barbare où il vécut, et dans les temps qui suivirent, la masse d'hommes à laquelle il avait donné des lois fut-elle capable de s'élever à la hauteur de son génie? nullement: aussi les Hébreux ne cessèrent d'être agités. Tandis que la puissance de leur constitution les retenait dans le sentier de Moïse, l'ignorance, la

* Or Moïse était alors âgé de cent vingt ans, disent les derniers chapitres du Deutéronome; sa vue n'était point affaiblie, sa vigueur n'était point passée.

superstition, des intérêts passagers et l'action inévitable des nations étrangères les en écartaient avec violence.

Sous les juges, j'ai dit les causes qui les empêchèrent d'agir avec l'ensemble ordonné ; ils adoptèrent les coutumes contre lesquelles le législateur s'était élevé sans relâche, et la peine de cette faute les atteignit. Sous les rois, c'est aux modifications apportées dans le gouvernement primitif, et à l'oubli de la partie solide de la loi pour les formes extérieures et pour de vains témoignages d'un faux zèle, qu'ils durent leur ruine. Mais le lien créé par Moïse était indissoluble. La captivité de Babylone finit ; la république se releva, faible à la vérité et chancelante, jusqu'au moment où la famille héroïque des princes asmonéens, ou Machabées, la replaça au rang des nations.

Mais cet heureux état de choses ne pouvait être que précaire ; et ici leur position géographique et la nature des circonstances y contribuèrent bien plus encore que les fautes des Hébreux. Comment n'auraient-ils pas été foulés dans les révolutions si fréquentes dans l'Orient fut le théâtre, dans le choc prolongé des armées des successeurs d'Alexandre? Comment Rome, soumettant la Perse, la Syrie, l'Égypte, et étouffant en tout lieu le sentiment de la liberté, dont elle

n'était plus digne, aurait-elle laissé debout un petit peuple qui dédaignait les Césars, et qui prétendait ne relever que de sa loi et de son Dieu ?

Jérusalem s'écroula donc, mais avec gloire, et tandis que la plupart des autres peuples plièrent sans résistance devant le vainqueur, les Hébreux conservèrent sous les chaînes dont on les chargea et sur les marchés où on osa les vendre, l'espoir de la liberté. Deux révoltes presque générales, du temps de Trajan et d'Adrien, inutiles et sanglantes protestations contre les destructeurs de leur patrie, montrèrent qu'ils pensaient avoir le droit de reconquérir par la force, ce que la force leur avait enlevé.

Là se termine, après seize siècles, leur existence politique. Une autre carrière, longue et toute pleine d'amertume, où des victoires de quelques jours ne les dédommageront jamais de siècles de revers, va s'ouvrir devant eux.

Une institution, appelée à se faire une vaste place sur le globe, avait pris naissance dans leur sein ; d'une part, elle agrandissait la doctrine de Moïse, de l'autre, elle la détournait de sa ligne positive ; d'une part, elle facilitait la marche nécessaire de l'espèce humaine, de l'autre elle semait des entraves, qui devaient associer beaucoup de mal à beaucoup de bien. A l'inimitié na-

veut me passer cette expression, c'est-à-dire par le gouvernement de la loi; laquelle loi était tout entière dans l'intérêt positif du peuple; laquelle consacrait à chaque mot le droit de ce peuple, qui l'avait lui-même librement sanctionnée; laquelle confiait enfin la charge de la développer aux hommes du peuple revêtus de ces trois conditions : *les plus savans*, *les plus prudens*, et *les plus riches en bonne renommée*.

L'institution nouvelle, sans oser abandonner le prophète, qui faisait sa véritable force, reconstitua les sociétés théocratiques du Nil et du Gange, avec les modifications imposées par le temps; elle fit voir une effrayante disparate entre ses théories et sa pratique; et pour n'être pas incommodée des cris de l'ancien législateur, elle ferma la bouche, d'une manière terrible, à ses plus légitimes organes.

Que lui importait que ce peuple eût été pendant vingt siècles l'objet avoué des affections de son propre Dieu! Que lui importait l'existence qu'elle avait puisée dans son sein, et qui lui commandait à perpétuité le genre de respect qu'on doit à une mère, lors même qu'elle serait coupable! il fallait, sinon détruire; c'était au-dessus de son pouvoir, du moins écraser une opposition partout présente, qui, à chaque instant, la loi et les prophètes à la main, était à même d'en signa-

ler le sens naturel, et de dévoiler l'abus qu'on ne craignait pas d'en faire!

Qui redirait tout ce que les Juifs eurent à souffrir? Quelle ame assez courageuse consentirait à retracer en détail quinze siècles de persécutions? Sans doute la nature même des choses en occasionna une partie, mais le fanatisme excité chez les peuples y joua le principal rôle. Ils se précipitèrent avec fureur sur les hommes désarmés qu'ils accusaient d'avoir tué leur Dieu; comme si cette mort que leur Dieu n'avait pas voulu éviter, et qui, dans leur doctrine, était indispensable à leur salut, pouvait être imputée à crime à ceux qui n'en furent que les instrumens fragiles! Le sang coula; les bûchers s'allumèrent; une hideuse servitude, l'outrage, la dégradation, tous les maux prédits par Moïse, et beaucoup plus encore, tombèrent sur ce peuple infortuné. Certes, quelle étrange preuve on lui donnait qu'ils étaient arrivés les temps du Messie, ces temps de bonheur et de paix, où la violence serait expulsée de la terre; où tous les hommes se reposeraient, sans craindre personne, sous leur vigne et sous leur figuier; et marcheraient, chacun sous la bannière de leur Dieu, comme Israël, au nom du Jéhovah!

Mais tant d'injustice ne fit que les confirmer dans l'opinion que leurs adversaires n'étaient

pas les vrais serviteurs de la Sagesse : en même temps, les observances que leurs docteurs avaient multipliées, pour graver dans leurs ames, dès leur enfance, des impressions profondes; la conviction qu'il existait sur tous les points du globe une multitude de leurs frères qui répondaient à leurs vœux; l'honneur rendu par leurs adversaires eux-mêmes à la mémoire de leurs ancêtres; la prédiction écrite de tous les maux qui les accablaient; l'espoir d'une félicité future, au-dessus de toutes les disgrâces présentes; enfin l'aspect des désordres déplorables et des déchiremens perpétuels auxquels étaient livrées les nations répandues autour d'eux, soutinrent leur existence, et les ont fait arriver jusqu'à l'ère nouvelle.

Alors de grandes pensées d'équité, d'humanité, de droits et de devoirs communs, se sont emparées de tous les esprits; alors la volonté de tout examiner à fond, et de mettre chaque chose, chaque homme, chaque renommée à sa place, est devenue universelle : et de même que la loi chrétienne, primitivement destinée à exciter les plus tendres sentimens, avait annoncé qu'elle venait non pour détruire, mais pour accomplir la loi hébraïque, qui lui semblait trop occupée des besoins extérieurs, et trop circonscrite dans ses formes; de même la philosophie s'est élevée, comme une *troisième loi*, non pour détruire, mais

pour accomplir l'œuvre des temps anciens, en donnant à la raison tous les développemens dont elle est susceptible ; en confondant tous les hommes dans sa sollicitude ; en travaillant à l'alliance générale des peuples ; en déployant enfin tous ses efforts, pour assurer à l'espèce humaine sa plus haute dignité, et pour l'entourer des plus douces jouissances.

FIN.



TABLE DES LIVRES ET CHAPITRES

DU TROISIEME VOLUME.

Pag.

Livre VIII. — Morale. 1
Livre IX. — Santé publique. 33
Chap. Ier. Régime sanitaire. 37
II. Règlemens sanitaires sur les femmes et les enfans. 60
III. Mesures contre les maladies contagieuses. 72
Livre X. Culte. 89
Chap. Ier. Du Temple. 99
II. Fonctionnaires du culte.. 127
III. Cérémonies et fêtes. 141
Livre XI. — Résumé de la législation. . . . 155
Seconde part.— Philosophie. 171
Livre Ier. — Théologie rationnelle, ou Théosophie. 175
Chap. Ier. Jéhovah. 176
II. De l'Homme. 196
III. Des diverses acceptions du mot hébreu *Malak*, messager, envoyé, ange. . 222
Livre II. Tableau physique. 233
Chap. Ier. Formation de la terre et des êtres qui l'habitent. 236
II. Du Déluge. 251

Pag.

LIVRE III. TRADITIONS ALLÉGORIQUES ET HISTORIQUES DES PREMIERS TEMPS. 260

Chap. Ier Des Temps allégoriques. 263

II. Suite des Temps allégoriques. . . . 278

III. Epoque des Hébreux pasteurs. . . . 297

IV. Suite des Pasteurs. 321

V. Joseph. 337

LIVRE IV.— DES PROPHÉTIES POLITIQUES DE MOÏSE ET DES MESSIES. 363

LIVRE V. CONCLUSION. 383

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

